This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 936,492

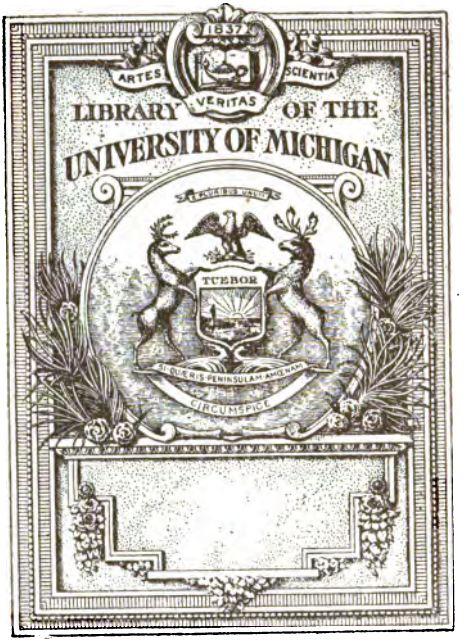
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

848
C992e

U M
0/17² [illegible]

ÉTUDES

ET

PORTRAITS

LIBRAIRIE DE MICHEL LÉVY FRÈRES

DU MÊME AUTEUR

Format grand in-18

PORTRAITS POLITIQUES ET RÉVOLUTIONNAIRES, — 2e *édition*. . . . 2 vol.
ÉTUDES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES. . . . . 2 —
NOUVELLES ÉTUDES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES. . . . . 1 —
DERNIÈRES ÉTUDES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES. . . . . 2 —
VOYAGES ET VOYAGEURS. . . . . 1 —
HISTORIENS, POÈTES ET ROMANCIERS. . . . . 2 —

Sous presse :

ÉTUDES ET PORTRAITS (2e *série*) . . . . . 1 —

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

ÉTUDES

ET

PORTRAITS

PAR

CUVILLIER-FLEURY

PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
2 BIS, RUE VIVIENNE, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1865

Tous droits réservés

PRÉFACE

Le plus grand succès des Études qui composent ce volume (le onzième d'une série non interrompue depuis quinze ans) serait d'être relues par ceux des lecteurs du *Journal des Débats* qui les connaissent déjà. L'auteur n'y prétend pas. Il s'adresse à un public nouveau, et il est bien obligé de s'avouer que ce public, si par fortune il le rencontre, a le droit de se montrer plus difficile pour ce qui lui est offert sous forme de livre, que ne le sont d'ordinaire les lecteurs plus ou moins indulgents de la presse quotidienne.

L'auteur, pourtant, n'a rien changé ni au fond ni à la forme de ses articles ; — ce qui ne veut pas dire qu'on ne puisse rien y ajouter ou en retrancher pour les rendre meilleurs, — mais c'est que tout simplement il lui est impossible de mieux faire. Son respect pour le public qui le lit consiste à ne lui rien livrer sans y avoir donné tous ses soins.

Est-ce le moyen de lui plaire? Question délicate, par ce temps de travail rapide, d'aventureuse négligence, de succès hâtifs et d'improvisation sur toute la ligne, celle de savoir si le public vous tient compte de l'avoir traité comme une personne respectable et con-

395069

sidérable, devant laquelle on hésite à se présenter en négligé. Moins de respect, plus de complaisance, c'est peut-être le vœu secret du public. Il faut le servir selon les goûts qu'il a, non pour les vertus qu'on lui suppose. Pourquoi le traiter avec tant de cérémonie, et lui parler comme à un maître, quand il ne veut être qu'un compagnon? Il aime la fantaisie et la libre allure des « amuseurs » de profession. Amusez-le, si vous le pouvez, même en vous moquant de lui et, au besoin, de vous-même. Son goût n'est pas sévère; sa curiosité est à tout venant... Ainsi parlent ceux qui font le public à leur image. D'autres se gênent encore moins. Ils le suppriment d'un trait de plume. Plus de public! disent-ils. Les chemins de fer l'ont dispersé; la vapeur l'emporte. Il y a une foule qui lit sans choisir, qui va au mélodrame, qui s'arrête devant les drôleries, qui fait le succès des fantaisistes de toutes les zones, des charlatans sur tous les tréteaux. Mais de cervelle, point! de public, plus l'ombre! Se gêner pour ce qui en reste, c'est peine perdue; rappeler les traditions de l'art, invoquer la règle, puiser aux sources du beau, quand il n'y a plus de juges des œuvres de l'esprit, c'est essayer de remplir, avec de l'eau claire, le tonneau sans fond de la critique.

Si tout cela était vrai, il faudrait, hélas! arrêter aux classes de grammaire l'éducation du peuple français; et encore, pourrait-on se passer d'orthographe, si elle coûtait trop cher à l'État. On vivrait sur le fonds intarissable et prime-sautier de l'esprit gaulois; on n'apprendrait plus à écrire que pour la tenue des registres en partie double; on brûlerait tous les vieux bouquins qui nous parlent de l'antiquité grecque

ou romaine. On ne garderait que *la Belle Hélène*.

Qui se résigne, même parmi les plus intrépides détracteurs du temps présent, à une pareille destinée pour l'esprit français? Qui accepte sans rougir cette déchéance intellectuelle de son pays? S'y résigner, c'est s'en rendre complice. Y résister, ce n'est peut-être que donner un bon exemple, aussi édifiant que stérile. N'importe, les critiques de la presse sérieuse sont parmi les premiers qui doivent un pareil exemple. Beaucoup d'entre eux l'ont donné et le donnent encore, quelques-uns avec éclat. Quant à l'auteur de ce volume, il a toujours ainsi compris les devoirs de sa mission, si humblement qu'il l'ait remplie. Il est, comme il l'a écrit ailleurs, un partisan de la liberté dans l'État, de la règle dans l'art; et il ne voit, entre ces deux convictions de toute sa vie, aucune incompatibilité radicale. La liberté politique ne se conçoit pas sans un frein légal qui l'arrête devant la licence; et de même, la règle dans l'art ne s'entend que de ce respect des modèles, de ce culte du beau traditionnel, de ce soin de la forme et du style qui laisse encore à l'esprit humain, dans le domaine de l'invention, une carrière aussi étendue que féconde. « Si tout est incertain dans le goût, nulle raison pour ne pas croire que la barbarie ne vaille mieux que la perfection poétique et oratoire; nul motif pour ne pas méconnaître les plus grands génies d'une nation, et ne pas leur préférer tous les caprices de la pensée[1]. »

Les différents morceaux qui composent ce recueil, leur nombre et surtout leur diversité en apparence in-

[1] M. Villemain, *Tableau du* XVIII*e siècle* (t. III, p. 61).

conciliable, prouvent du moins que l'auteur ne s'est refusé à aucune étude. Parmi ces études, les unes l'ont transporté très-haut dans la sphère des idées, les autres l'ont ramené au terre-à-terre de la littérature courante et banale. Et toutefois, l'auteur se rend la justice qu'il a abordé, sans prévention d'aucun genre, ici les sommets lumineux où tour à tour de grands esprits et de touchantes destinées l'ont fait monter, ailleurs les bas-fonds où l'incroyable fantaisie de quelques écrivains l'a fait descendre. Ni orgueil, quand il s'est trouvé le juge d'un beau livre : car il lui empruntait tout son mérite; ni dédain, quand un simple roman du jour s'est rencontré sous sa main, car le public l'avait souvent lu avant lui. L'auteur ne se croirait qu'une raison légitime de se féliciter de son œuvre, ce serait, non d'avoir bravé avec arrogance le facile engouement de cette foule dont il faut plutôt faire l'éducation que la satire, mais d'avoir recueilli quelques suffrages dans ce public d'élite qui a résisté aux tentations de la littérature à « grande vitesse. »

C'est à ceux-là que, du fond de sa pensée, il s'adresse, non pour les flatter, mais pour se conformer, autant qu'il est en lui, à ces lois *du Vrai, du Beau et du Bien* dont les maîtres modernes de notre langue nous donnent, avec tant de bonheur, la leçon et le modèle.

C. F.

Paris-Passy, février 1865.

ÉTUDES ET PORTRAITS

PREMIÈRE PARTIE

I

Marie-Antoinette

I

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE LA CORRESPONDANCE DE MARIE-ANTOINETTE

— 1er NOVEMBRE 1864 —

Quand on a tenu entre ses mains et sous ses yeux pendant quelques jours le livre du comte d'Hunolstein et celui de M. Feuillet de Conches [1]; quand on a lu ces

[1] *Correspondance inédite de Marie-Antoinette*, publiée sur les documents originaux par le comte Paul-Vogt d'Hunolstein, 1 vol. in-8°, 1864. — *Louis XVI, Marie-Antoinette et madame Élisabeth*, lettres et documents inédits, publiés par M. F. Feuillet de Conches, 2 vol. in-8°, 1864. — *Supplément à la correspondance inédite de Marie-Antoinette*, par le comte P.-V. d'Hunolstein. Une trentaine de pages in-8°, 1864.

correspondances d'un intérêt si sérieux, souvent si nouveau, et qu'on s'est abandonné franchement à l'impression puissante qui s'en dégage, l'envie vous prend d'oublier tout ce que vous pouvez avoir appris, d'une autre manière, sur le compte des personnages que ces correspondances mettent sur le premier plan, et de ne les juger, cette fois, que sur leur propre témoignage. Cette impression est la mienne. Elle n'est pas trop fière. Elle accuse une confiance sans doute excessive, ou un sacrifice de la critique à l'émotion qui n'est peut-être pas très-favorable à la découverte de la vérité. N'importe, j'aime à tracer autour de mon esprit ces limites volontaires et à m'y renfermer. J'aime à oublier que j'ai lu une assez considérable portion de tout ce qui a été écrit, à diverses époques, pour ou contre Louis XVI et Marie-Antoinette. Je ne veux me souvenir ni des auteurs de Mémoires ni des historiens, si grands qu'ils soient, ni des apologistes, ni des pamphlétaires, ni des fanges où la passion traîne ses victimes, ni des apothéoses où elle fait briller ses idoles. C'est un bonheur d'oublier tant de disputes, d'échapper à tant de contradictions, de croire quelqu'un sur parole, de ne plus écouter qu'un témoignage dans une cause qui en a recueilli des milliers. C'est Marie-Antoinette toute seule qui parle dans le livre du comte d'Hunolstein. Dans celui de M. Feuillet de Conches, c'est elle encore, et avec elle le roi Louis XVI, sa sœur, ses frères, qui viennent témoigner, avec tous les secrets de leur âme et de leur conscience, dans le grand procès historique que l'histoire a plutôt instruit que définitivement jugé. Écoutons-les, et pour un moment n'écoutons qu'eux. Ce n'est pas seulement notre fantaisie qui s'accommode d'une méthode si exclusive. Il nous semble intéressant de demander à des personnages livrés depuis près d'un siècle à toutes les alternatives des jugements pas-

sionnés et contradictoires, et de ne demander qu'à eux le secret de leurs sentiments et de leurs idées, l'intelligence de leur conduite, l'explication de leur destinée.

I

M. Feuillet de Conches n'a pas accepté pour lui, comme je le fais pour moi, ce rôle d'auditeur qui ne veut pas être juge. Au mérite de nous avoir fourni ces admirables documents qui remplissent ses deux premiers volumes, il a voulu joindre celui d'en tirer pour nous des conclusions. Personne ne s'en plaindra. M. Feuillet sait tant de choses, qu'il semblera naturel que l'écrivain et l'érudit aiment à relever en lui « le collectionneur », comme si la seule gloire d'être un « grand curieux » (le mot est de lui) ne suffisait pas à son ambition. Au fait, il a raison. Mais qu'il me permette de lui dire qu'en tête d'une collection si considérable de lettres et de documents, la plupart inédits, nous aurions mieux aimé une introduction qui nous eût donné l'histoire de leurs origines, la preuve de leur authenticité et le secret de leur fortune (*habent sua fata !...*), qu'une préface, si remarquable qu'elle soit, qui n'est qu'un jugement de plus sur des événements et des personnages cent fois jugés. S'il ne s'agit que d'apprécier un morceau de style, j'aime cette préface où l'auteur des *Causeries d'un curieux* a mis sa verve et son esprit. Comme jugement historique, il ne me semble pas que M. Feuillet en ait puisé les éléments avec beaucoup d'exactitude dans les documents mêmes qu'il produit. Il dit trop ou trop peu. Il ne semble pas assez pénétré des confidences mêmes qu'il rapporte, et il en dépasse trop souvent la portée. Pourquoi tant insister, par exemple, sur la voracité de Louis XVI, et pourquoi (page II de la préface) le rabaisser si injustement; pour l'exalter peut-être, quelques

pages plus loin, au delà de toute mesure? Pourquoi cette prévention (qui éclate surtout dans les notes) contre le frère du roi, ce comte de Provence dont M. Feuillet semble faire un jouet avec lequel il aime à dérider cette grave histoire? Ces injustices involontaires sont l'inconvénient d'un morceau à effet, même si l'effet ne manque pas. Je me trompe peut-être; peut-être aussi la réserve du rôle que je m'impose, en face des beaux documents que M. Feuillet nous fournit, m'abuse-t-elle sur une certaine ambition que je reproche au sien; malgré tout, il ne me plaît pas d'être arrêté, sur le seuil du théâtre où va se dérouler ce grand drame, par une voix qui semble conjurée contre le plaisir de ma curiosité et contre l'émotion de ma surprise. Ce n'est pas cela que je demandais à M. Feuillet, lorsque, annonçant la prochaine apparition de son livre, sur les premières bonnes feuilles qu'il m'adressait, je lui demandais sa préface [1]. Il l'a donnée, elle est fort belle; ce n'est pas celle-là que je voulais.

Maintenant, lisez avec attention les notes que M. Feuillet a mises çà et là et peut-être prodiguées au bas des pages, vous aurez, en les rassemblant avec un peu d'ordre, la véritable introduction de son ouvrage, celle que je désirais et que, tout compte fait, il nous donne, quoique par morceaux : qu'importe? elle est excellente, elle dit tout et répond à tout. Quelles justifications demandons-nous à un éditeur d'autographes? Quand ce sont des hommes tels que le comte d'Hunolstein et M. Feuillet de Conches, pour la garantie d'authenticité, leur parole suffit. Pour cette sorte d'exigence susceptible et méticuleuse qui caractérise la curiosité moderne, il y faut peut-être autre chose. M. Feuillet de Conches donne tout. Avant d'avoir été provoqué par la publication inattendue du comte d'Hunolstein,

[1] Dans le *Journal des Débats* du 15 août dernier.

M. Feuillet avait travaillé vingt ans à réunir les pièces et les documents qu'il a dû publier en quelques semaines, sa préface comprise. Vingt ans ! « Le temps fait ici quelque chose à l'affaire » ; une collection d'autographes ne s'improvise pas comme un sonnet. C'est la vie d'un homme. Et quels autographes ! Les témoins d'un règne, les échos d'une révolution, les confidents d'une jeunesse auguste tout à coup transportée sur le calvaire d'une royauté remplie d'angoisses ; — et presque tous ces écrits possédés en original par l'heureux éditeur, ceux-ci tracés en chiffres, ceux-là en encre sympathique, quelques-uns tachés de sang comme ce billet qui se retrouva, dit-on, caché dans la chevelure de la princesse de Lamballe... Pour réunir de pareilles richesses autographiques, M. Feuillet de Conches n'a pas seulement exploré les archives de France, d'Autriche, de Russie, de Suède :

Quæ regio in terris nostri non plena laboris?...

Il n'a pas seulement copié de sa main, comme il nous l'apprend, toutes les lettres de Louis XVI qu'il possédait ou qu'il trouvait, et le nombre en est grand ; il s'est adressé à toutes les anciennes familles qui pouvaient le mettre sur la voie d'une découverte ; il cite leur nom avec reconnaissance. Il a emprunté, il a prêté. Le revers de cette médaille, c'est qu'il a été pillé et même volé. Il faut l'entendre parler des « espiègleries » des faussaires et railler les honnêtes gens, un Lainé par exemple, un Alexandre Soumet, qui se laissent prendre, un jour ou l'autre, à ces piéges de l'apocryphe ! Il faut le voir gourmander ce bon M. Ferrand, qui a publié tant de lettres de Madame Élisabeth ou incomplètes, ou inexactes, ou maladroitement corrigées, ou mal classées. Pas une de celles que M. Feuillet nous donne, dans cette intéressante catégorie, n'échappe à un de ces reproches. Mais

il a les originaux entre les mains. Il corrige les fautes de M. Ferrand. Et comme il se venge ! En voici un à qui il a permis de publier une pièce importante ; l'emprunteur en a fait faire un *fac-simile*, et il n'a pas dit mot de son prêteur ! « Distraction de lithographe, dit spirituellement M. Feuillet. Je reprends mon bien où je le trouve. » Voici une autre lettre d'une grande valeur historique ; un jour elle a disparu de l'écrin de M. Feuillet. « Vol de gentilhomme... à la tire », nous dit-il avec une colère peu déguisée. Est-ce tout? Un autre jour il s'agit de rétablir la signature de Louis XVI au bas d'une dépêche faussement attribuée à son aïeul. Une autre fois, c'est une date qu'il faut chercher, et il la trouve. La chose vous paraît simple, à vous ; M. Feuillet y a peut-être employé un mois de sa vie. Et les variantes entre lesquelles il faut choisir ! Et les suppressions de Mercy d'Argenteau qu'il faut rétablir sur les lettres de la reine, dont il est le facteur parfois infidèle auprès de la cour de Vienne ! Et ses injures aux libéraux constituants, soutiens de la cour mais suspects à Mercy, qu'il faut reproduire ! et les copies « vidimées » qu'il faut certifier de nouveau ! Et tant d'orthographes aristocratiques qu'il faut respecter (c'est quelquefois bien dur) ! Je ne finirais pas si je voulais relever tous les incidents de ce travail multiple où s'engage forcément l'amateur qui s'est voué, par instinct, à l'exhumation de tant d'augustes débris ; et, d'un autre côté, ne rien dire d'un pareil effort quand on a lu avec tant d'intérêt les deux volumes de M. Feuillet de Conches, l'injustice serait trop grande. Non, de tels recueils ne sont pas de ces compilations indigestes où le mérite de l'éditeur n'est que celui d'une mise en pages, pour ainsi dire, ce sont de vrais ouvrages, où l'originalité ne manque pas autant qu'on pourrait le croire. Celle de M. Feuillet de Conches le suit partout. Elle est dans le choix, dans l'arrangement, dans la liaison de ces documents si nombreux et si incohérents ;

elle est dans le commentaire qui les unit, dans la note qui les éclaire, dans la réflexion qui les résume pour la critique et pour l'histoire ; elle est dans cette jalousie du « collectionneur » bien pourvu et prodigue, qui n'amasse que pour donner, mais qui voudrait donner seul. Toute possession lui est suspecte ; toute concurrence qui le prévient l'outrage ; toute rivalité sérieuse le fait cabrer. On n'est pas un possesseur d'autographes, ou un bibliophile, ou un amateur déterminé de quelque chose que ce soit, si on n'a quelque défaut de ce genre, quelque dragon à cent têtes pour garder le jardin des Hespérides.

II

Je n'ai rien dit de la publication de M. le comte d'Hunolstein, et j'ai l'air de l'avoir oubliée. Je m'en garderais bien. Le mérite à quelques égards supérieur de l'édition donnée par M. Feuillet de Conches, véritable édition de bibliothèque, faite pour être étudiée et pour durer, ne m'aveugle nullement sur le service que M. d'Hunolstein a rendu à la littérature historique, d'abord en obligeant M. Feuillet à se presser, puis en donnant le premier l'exemple d'une libéralité qui devait être sitôt imitée et surpassée. Nous sommes le public ; nous battons des mains à ces innocentes concurrences des amateurs, dont nous profitons presque sans bourse délier. Qu'on songe au prix de la plupart de ces documents, en tant qu'inédits, et à ce que la publicité leur fait perdre ! N'importe ; avec les riches prodigues ne faisons pas les délicats ; prenons sans compter. Le recueil publié par M. d'Hunolstein, antérieur à celui de M. Feuillet, contenait, avec le supplément qu'il y a ajouté depuis, cent quarante et une lettres de Marie-Antoinette, entre 1770 et 1792 (en y comprenant quatre

copies de Mémoires politiques faites de sa main). De toutes ces lettres, vingt-neuf seulement figurent dans le recueil de M. de Conches, et comme c'est particulièrement entre le mariage de Marie-Antoinette et son avénement au trône de France que cette disproportion se fait sentir, il faut bien avouer que, pour ce qui a trait à cette première période de sa destinée française, les documents fournis par le comte d'Hunolstein ont une supériorité manifeste. Il est vrai que M. Feuillet supplée à cette lacune par une abondance de documents d'un autre genre qui le met, pour l'ensemble, au-dessus de toute concurrence : lettres de Louis XVI, de ses frères, de ses beaux-frères, de sa sœur Élisabeth, de ses ministres, de ses agents. Nous arrivons ainsi, quand finit le second volume, à près de quatre cents pièces, y compris le supplément final. C'est assez dire que nous donnons volontiers à M. Feuillet, quoique parti le dernier, le prix de ce *steeple-chase* autographique ; que nous le proclamons vainqueur pour le nombre et même, en général, pour la qualité des pièces fournies à la publicité par « son cabinet. » Nous laissons au comte d'Hunolstein le mérite de nous avoir édifiés plus que personne, par ces lettres des premiers temps, sur cette première et touchante entrée de Marie-Antoinette dans la vie française d'où elle devait sortir comme les martyrs vont au ciel.

J'attache quelque prix, on le voit, à prouver que j'ai fait avec conscience mon métier d'investigateur et de critique. L'affaire aujourd'hui est, entre les éditeurs et nous, une véritable causerie bibliographique. L'authenticité de leurs recueils n'est pas douteuse. Restent les discordances et l'inexplicable. Ainsi, par exemple, sans être plus indiscret qu'il ne faut, je me demande pourquoi le *Supplément* du comte d'Hunolstein, qui n'a paru cette fois qu'après le premier volume de M. Feuillet, et qui se

compose de dix-neuf lettres de Marie-Antoinette, en comprend neuf déjà publiées par l'édition rivale? Qu'est-ce à dire? M. d'Hunolstein n'a-t-il eu que la peine de prendre chez le voisin, sauf à rendre, ou était-il possesseur des pièces originales, dont le voisin n'aurait eu que la copie? Pourquoi alors ne figuraient-elles pas dans son premier recueil? M. Feuillet, qui prend grand soin de marquer l'origine des pièces qu'il publie, quand elles existent en minute autographe dans son cabinet, est fort discret sur la provenance de celles-ci, et cela est tout simple, s'il n'en a que des copies; encore fallait-il le dire. Concilier les deux versions serait facile; il n'y faut que quelques raccords; mais à qui les adresser? Est-ce à M. Feuillet ou à M. d'Hunolstein? Exemple: voici une lettre de Marie-Antoinette, une de celles qu'elle écrivit en France pendant les premiers mois (elle était mariée depuis le 16 mai 1770). Nous la donnons telle que le *Supplément* du comte d'Hunolstein la publie; nous marquerons ensuite les différences qui résultent de la version produite par M. Feuillet.

Versailles, le 29 septembre (1770).

A SA SŒUR MARIE-CHRISTINE.

« Et vous aussi, ma chère Christine, vous m'abandonnez; que sont devenues vos belles promesses? Notre bonne mère seule m'a écrit ces jours derniers, mais le grand empereur est perdu dans ses méditations et m'oublie. Nos santés sont bonnes en ce moment, M. le dauphin a eu un petit accès de fièvre et je ne vous en parle que parce qu'il n'y paroît plus. Je suis dans un moment de noir, je me suis demandé pourquoi, et je n'ai pu me répondre; c'est d'au-

tant plus mal que, bien qu'il y a déjà quatre mois que je suis dauphine pâte tendre, je n'en suis pas encore à la fin des compliments sur ce sujet. Figurez-vous qu'on vient de présenter au roy et à nous tous un tableau où je figure dans un bouquet de toutes sortes de fleurs ; je suis placée au beau milieu d'une rose, rien que cela, et le tableau est tout rempli de broderies d'or et aussi d'attributs rappelant l'alliance des deux couronnes. Le roy s'en est amusé et moy j'ai été forcée de trouver cela joli et très-ressemblant, et le peintre est parti très-heureux.

« Je voudrois bien qu'on en finît avec toutes ces fadeurs. J'ai été bien autrement satisfaite d'un joli souper que la duchesse de Mazarin nous a donné à Chailly. C'étoit superbe et d'une prodigalité surprenante avec un air de fête dont nous sommes revenus enchantés. C'est une Durfort-Duras qui est très-singulière et qui a l'air d'une Calypso.

« Adieu, ma chère Christine, vous n'en aurez pas davantage aujourd'hui, néanmoins je vous embrasse de tout mon cœur et fais mes compliments à votre mari.

MARIE-ANTOINETTE. »

Voilà certes une lettre agréable ; nous y reviendrons plus tard. Si nous ne regardons qu'au texte, voici les seules différences qui existent entre celui du *Supplément* et celui que produit M. Feuillet. M. Feuillet rétablit partout l'orthographe et la ponctuation comme le meilleur prote d'aujourd'hui. Il met *monsieur le dauphin* où M. d'Hunolstein met *Mr*. *Je voudrois bien qu'on en finît* est remplacé par *que l'on en finît*. Il écrit *Chilly* pour *Chailly*. Il supprime le *qui* redoublé dans le second membre de phrase relatif à madame Durfort-Duras. C'est bien peu ; d'accord. L'exactitude n'est qu'une question de plus ou de moins. M. Feuillet reproche sans cesse à M. Ferrand, l'éditeur malencontreux

des lettres de Madame Élisabeth, l'inexactitude de ses transcriptions. Qui a copié exactement la lettre de Marie-Antoinette du 29 septembre 1770? Est-ce M. Feuillet ou M. d'Hunolstein?

Notre curiosité, qui est ici fort innocente, pourrait bien ne pas embarrasser davantage M. Feuillet de Conches, si nous lui demandions le motif de cette double publication qu'il a faite d'une lettre de Madame Élisabeth, l'une *in extenso*, à la page 65 de son second volume, l'autre par extrait, à la page 493. Il nous a été impossible, à nous, de deviner la raison de ce double emploi, d'autant que les différences entre la lettre entière et les extraits sont à peine sensibles; qu'à la page 65 l'éminent éditeur nous dit que « la lettre avait été mal publiée par Ferrand, » et sans doute il l'a rectifiée sur l'original, tandis qu'à la page 493 il se contente de citer le premier éditeur, sans lui chercher cette fois querelle. Il y a là un petit mystère d'autographie que nous aurions aimé à éclaircir[1]. On a tant besoin de croire à la complète authenticité des documents sur lesquels on se prépare à juger de nouveau, dans les rayons de lumière qu'ils répandent, les personnages que ces documents nous font voir!

III

La science de l'usage qui peut-être fait des autographes n'est pas toute simple. Elle est nouvelle. Elle a l'inexpé-

[1] M. Feuillet de Conches a bien voulu reconnaître qu'il y avait eu là un simple oubli de sa part, oubli bien explicable et erreur de ce genre à peu près unique dans cette immense révision de près de douze cents pages, à laquelle il s'est livré avec tant d'ardeur et si peu de temps.

rience de la nouveauté. M. Feuillet de Conches nous fait quelque part, et justement à propos des lettres originales de Madame Élisabeth (un des grands attraits de sa publication), la théorie de l'emploi des autographes :

« Cette lettre, dit-il (il s'agit d'une lettre de Madame Élisabeth à la marquise de Raigecour, datée de juillet 1789, page 206 du tome Ier), cette lettre fait partie des papiers de M. le marquis de Raigecour ; elle n'a pas été publiée par M. Ferrand, qui, à la suite de son éloge emphatique et déclamatoire de Madame Élisabeth de France, imprima la plupart des lettres pleines de grâce et de cœur adressées par cette princesse à la marquise. Ferrand tronque, interpole, arrange ou supprime tout à fait, suivant son humeur.

On se met facilement à la place des éditeurs de lettres contemporaines. De sages scrupules, des ménagements indispensables commandent de taire certains faits, de taire certains noms pour ne pas soulever de justes susceptibilités. Mais ce sont bien rarement ces légitimes motifs qui guident M. Ferrand dans les modifications qu'il introduit. *Il altère arbitrairement, et son caprice s'étend au style, qu'il refait.* Si Madame Élisabeth n'est pas un écrivain, si elle est prolixe et se laisse trop aller au courant de sa plume et de son cœur, en revanche elle a de l'âme; son naturel et sa négligence sont des charmes; quelques-unes de ses lettres sont même belles et d'une haute raison : *il n'est pas permis d'y toucher.* Le respect des documents modernes n'était pas né encore. On s'occupait alors de l'antiquité, et pour elle on réservait tous ses scrupules. Les éditeurs de lettres et papiers modernes, au lieu de se montrer de vrais éditeurs, n'étaient la plupart du temps que *des arrangeurs plus ou moins adroits.* Grâce à la bienveillance de M. le marquis de Raigecour, qui m'a confié, en 1856, ses

papiers de famille, j'ai pu réviser ligne à ligne la publication de Ferrand, etc., etc. »

Tout cela est très-bien dit et très-judicieux. Mais si j'avais à faire à mon tour la théorie des publications autographiques, et si je l'osais après M. Feuillet de Conches, je dirais qu'il n'est pas une des applications de l'esprit humain où la règle, si sévère qu'on l'imagine, soit plus facile à éluder que dans celle-ci. Il y a toujours un moment où une indiscrétion réussit, si choquante qu'elle soit : c'est quand elle s'adresse à tout le monde. Le public, et encore le faudrait-il choisir, se pique parfois de pruderie ; son métier est d'être indiscret. Donnez-lui donc tout ce que vous voudrez, même des anecdotes à la Roland, si elles ne sont pas racontées avec une intention perverse ; même le scandale ne lui déplaît pas, sous cette réserve. Une faiblesse cachée qui éclate, c'est un secret qu'on lui dit. Il a le goût des confidences, et il court encore aujourd'hui après les *confessions*. Il est le confesseur universel, mais c'est son plaisir qu'il veut, non votre salut. Donnez-lui donc de quoi rire, ou même, comme dans la correspondance de Marie-Antoinette, de quoi pleurer. Ne lui demandez pas qu'il vous arrête à une certaine limite ou qu'il se montre préoccupé de certaines règles. Il n'aime pas tout, mais il prend tout. Est-ce une raison pour tout lui donner ?

La prodigalité des possesseurs d'autographes et de documents inédits ne m'effraye qu'en un sens. J'ai peur qu'éblouis par la rareté, quand ils l'ont trouvée, ils ne s'arrêtent pas assez devant l'insignifiance, et qu'après nous avoir donné leurs pièces d'or ils nous forcent d'accepter aussi leurs gros sous. Il est telle publication, patronnée de haut, qui aurait eu cet inconvénient pour le public, si elle n'avait été arrêtée à temps par une sage discrétion. Cette idolâtrie des chiffons de papier trouvés dans la succession des grands hommes ou des personnages célèbres arriverait ainsi au

fétichisme. Le public prend tout ; c'est à vous de choisir ; ou plutôt ne choisissez pas entre les témoignages d'où peut sortir une lueur, même la plus faible, sur la portée des événements et le caractère des hommes. Ne gardez rien de ceux-là, donnez tout, n'y changez pas un mot, non pas même ce qui est historiquement inique, comme cette terrible et cruelle lettre que je lisais récemment dans le quinzième volume d'une correspondance célèbre[1].

Je parle de « lettres terribles ». Est-ce que la correspondance publiée par M. Feuillet de Conches, avec les autographes de presque tous les princes de la famille de Louis XVI ; est-ce que les lettres du roi et de la reine elle-même n'ont pas parfois ce caractère ? Ils n'outragent personne, eux du moins ; ils se condamnent trop souvent eux-mêmes. Toute une portion de cette correspondance, à partir d'une certaine époque, n'est qu'une histoire de la contre-révolution en quête de la résistance armée, et, s'il fallait jamais fermer la main quand on l'a toute remplie de vérités, ce sont ces lettres-là qu'il aurait fallu garder. Tant mieux qu'on n'ait pas eu cette frayeur ! Après cela, et devant cet austère sacrifice de tout scrupule aux inflexibles exigences de l'histoire, comment justifier les pruderies mesquines qui s'attachent aux mots, qui pèsent les syllabes, qui épurent les phrases et qui ne permettent au passé de

[1] Ces réflexions, on le voit, ont trait au récent rapport (octobre 1864) du prince Napoléon sur la Correspondance de l'Empereur, son oncle. J'y loue la discrétion qui fait justice des redondances et du fatras. J'y approuve moins l'inévitable arbitraire qui doit présider aux suppressions annoncées, quant aux particularités *blessantes pour les personnes* (ce sont les termes du rapport). La lettre à laquelle je fais allusion a été publiée tout entière p. 23 et suivantes du tome XV de la correspondance impériale. Elle est adressée par le grand empereur à son honnête et sage frère, Louis Bonaparte, roi de Hollande. Publier une pareille lettre, c'était donner par avance un passe-port à toutes les personnalités venant de la même source.

paraître devant le présent qu'avec un certificat de bonne vie et mœurs? Laissez à Napoléon ses colères, au comte d'Artois ses étourderies réactionnaires, à Marie-Antoinette elle-même bien des confidences irritées que la reine, aigrie par le malheur, pouvait écrire, que la chrétienne aurait désavouées! Laissez à Madame Élisabeth ses fautes de français, au comte de Provence ses fleurs de rhétorique, sans trop vous en plaindre, monsieur Feuillet de Conches, puisqu'elles ne l'ont pas empêché de donner la Charte! Ne publiez que les pièces qui ont chance de m'intéresser ou de m'instruire; mais donnez-les telles qu'elles sont. Du jour où vous vous croyez le droit de modifier des textes que vous pourriez garder en portefeuille, mais que leur destination au public rend inviolables, même pour leur possesseur, de ce jour-là je me défie [1].

[1] Il va sans dire que les objections qui précèdent sont une réponse incidente aux théories du rapport de M. le prince Napoléon, et ne s'adressent en rien au travail de M. Feuillet de Conches, à l'impartialité duquel il me semble que j'ai rendu assez de justice dans le cours de cette première étude.

II

MARIE-ANTOINETTE DAUPHINE ET REINE.

— 15 NOVEMBRE 1861. —

J'ai promis de chercher, dans les correspondances dont j'ai donné plus haut les titres, les témoignages qu'ont rendus d'eux-mêmes les principaux personnages qui les ont écrites, presque toujours sans songer à nous, qui les lisons aujourd'hui avec un mélange d'étonnement, d'émotion et de respect. J'ai dit que ma tâche serait celle d'un rapporteur, non d'un juge. Louis XVI, Marie-Antoinette, Madame Élisabeth ont été jugés, jugés à mort; le monde le sait. C'est la profonde iniquité de cette sentence qui a ouvert à la mémoire de ces victimes infortunées le grand procès de révision entrepris ou contesté depuis soixante ans par l'histoire; car si les uns cassent l'arrêt, les autres le confirment. La cause est pendante. Tout le monde croit savoir l'histoire de la Révolution française, sans parler de ceux qui l'ont écrite. On la sait, en effet. L'ordre et la suite des événements, la part des hommes et celle de Dieu, les causes manifestes et les ressorts cachés des crises publiques, les inspirations du crime et de la vertu, l'histoire dit tout cela, plus ou moins bien; et quand ses enseignements, en dépit de tant de contradictions qu'ils renferment, ont pénétré au fond des intelligences, on peut croire que l'éducation du public est complète. Il y manquera, croyez-moi, toujours quelque chose : c'est de connaître jusqu'au fond du cœur, jusqu'au

tuf, s'il est permis de le dire, la vraie pensée des hommes qui ont agi, qui ont souffert, qui ont dominé, qui ont péri, sans dire quelquefois leur dernier mot.

Les événements de l'histoire ont toujours par eux-mêmes quelque chose de caractérisé et d'apparent par où l'intelligence humaine les saisit, et il est bien rare qu'il y ait très-loin de ces apparences à la réalité. Le jugement de Louis XVI donne, à la première vue, l'idée d'une immense iniquité ; le raisonnement confirme l'idée. Toute la série des prêmiers actes du Consulat, qu'elle qu'en fût l'inspiration secrète, apparaît à nos regards comme une des plus radieuses époques de l'histoire; en creusant ces actes, on reconnaît que tout est raison solide et bon sens dans cet éclat. Oui, les événements ont presque toujours, dans l'avenir, leur physionomie propre, qui ne permet pas de les méconnaître, et où le sentiment des historiens se rencontre. C'est dans le jugement des hommes qu'on diffère. Les hommes cachent ce que les faits trahissent. Ils le cachent si bien que, s'il n'y a plus personne qui ose faire aujourd'hui l'apologie de la Terreur, les terroristes ont encore leurs partisans et leurs défenseurs. On glorifie Robespierre en maudissant l'échafaud. On croit que ce qui est crime à la clarté du ciel, et qualifié crime par la conscience publique, peut prendre un autre nom et revêtir je ne sais quelle horrible pureté au fond de la conscience d'un homme. On peut croire aussi que ce qui vous semblait, à un jour donné, l'héroïque témérité d'un cœur de femme, engagé dans une résistance désespérée, n'était au fond que le jeu insolent d'une intrigue acharnée dans son impuissance. Un savant homme de beaucoup d'esprit, d'un caractère modéré et bienveillant, me disait il y a quelques jours : « Marie-Antoinette n'était qu'une intrigante. » Robespierre vertueux, Marie-Antoinette intrigante, qui sait? Quand il s'agit

de juger de graves événements par les intentions des hommes, il est évident qu'on entre dans ce grand inconnu dont personne n'a jamais tout le secret. Cherchons-le quand l'occasion s'en présente ; les révélations posthumes y servent souvent plus que tout le reste ; car les personnages de l'histoire, je le répète, les femmes surtout, ne disent jamais leur dernier mot. Est-ce madame Roland qui l'avait dit? Lisez les lettres à Buzot. Est-ce Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire? Découragement ou dédain, elle ne donna, pour se défendre, presque aucune des raisons qui pouvaient la justifier. Qui sait, si elle avait parlé à ses juges comme elle avait si longtemps écrit à sa mère et à ses sœurs, qui sait si elle n'eût pas trouvé grâce, même devant les pourvoyeurs de Fouquier-Tinville

I

Je ne voudrais aborder aujourd'hui, par aucun côté, le rôle politique où Marie-Antoinette a été si manifestement entraînée par son destin. J'ai sur ce rôle, non pas des idées à moi, puisque je n'en veux avoir aucune en propre dans cette étude, mais celles que l'examen des lettres récemment publiées fait spontanément naître pour tout esprit attentif et impartial. Je les exposerai dans la suite de ce travail, et ce sera une occasion de recueillir aussi le témoignage de Louis XVI, celui de sa sœur et de ses frères dans la même cause. Pour aujourd'hui, restons dans ces premières années où la correspondance nous introduit, années relativement heureuses, doucement agitées, où l'âme, le cœur et l'intelligence de la jeune princesse, bientôt reine, mère trop tard, s'épanchent et se donnent carrière. Il faudrait placer entre 1770 et 1785,

entre son mariage avec le dauphin et la sinistre affaire du collier, « cet âge d'or » de Marie-Antoinette; puis à ce moment, à trente ans, son destin la précipite tout à coup dans les responsabilités terribles, les résistances téméraires, les humiliations publiques, les aventures tragiques, jusqu'à la dernière qui ne semble plus, tant la mesure des souffrances est comble, qu'une revanche de la vie dans l'éternité. Cette seconde période de l'histoire de Marie-Antoinette est trop distincte de la première pour n'en être pas séparée également dans cette étude.

Aussi bien, je ne fais pas la complainte de Marie-Antoinette. Je recueille ses confidences, j'écoute les paroles sorties de sa bouche, j'accepte pour sincères toutes ces impressions qu'elle confie à sa correspondance la plus intime, et je n'y trouve, pendant la période dont il s'agit, ni découragement ni désespoir. Bien au contraire. Elle est ravie d'être Française, et elle le dit sur tous les tons. « *Je suis Française jusqu'aux ongles*, écrit-elle (en 1777) à sa sœur Marie-Christine ; — il faut avoir les vertus de son état ; *la nation est excellente ;* les critiques et oppositions de mon frère (Joseph II) ne font que me renforcer encore dans ces idées... » Elle était donc Française par vertu. Elle l'était aussi par goût. Cela n'était pas déjà si difficile ! On faisait des princesses françaises, à cette époque, dans l'Europe entière, et il n'est pas douteux que la fille de Marie-Thérèse n'eût été élevée en vue du mariage qu'elle était venue faire à Versailles. Une fois mariée, quel cri du cœur ! « *Je suis dauphine de France !* » écrit-elle à sa mère (16 mai 1770), après une prière à Dieu. De ce moment, elle est toute à son nouveau rôle ; elle en a le goût, la vocation, la passion. Elle n'y apporte ni cette froideur dédaigneuse où l'orgueil du rang couvre mal l'insouciant oubli du devoir, ni ces arrière-pensées d'isolement ascétique qui nous montrent des saintes (et

encore pas toujours où nous cherchons des princesses. Elle est dès le premier jour une princesse active, bienfaisante, occupée, « qui n'a pas une minute à elle », c'est elle qui le dit, mais non pas à la façon des gens qui, ne faisant rien du matin au soir, se vantent de n'avoir le temps de rien faire. Ses lettres, tout au contraire, se ressentent de l'activité de sa vie. Elles sont vivantes, sans cette emphase de style que d'autres princesses étrangères, correspondant avec des Français, avaient mise à la mode en ce temps-là. La correspondance de Marie-Antoinette est, pour la forme, d'une noble simplicité, non dépourvue de traits, mais exempte de toute affectation. Elle a un tour français et du bon temps, parfois jusqu'à l'archaïsme. Elle dira d'un souper chez la duchesse de Mazarin : « C'était superbe, et d'une prodigalité surprenante, *avec un air de fête* dont nous sommes revenus enchantés. » Son style est net, lumineux. A travers ces phrases limpides, il semble qu'on voit clair jusqu'au fond de son âme. Elle donne beaucoup de regrets par instants à la famille qu'elle a laissée à Vienne, et elle n'épargne guère la raillerie (hélas ! pas assez) à cette autre famille qu'elle est venue chercher à Versailles. Mais sensibilité du souvenir ou moqueuse impression du temps présent, rien ne semble étudié sous sa plume ; aucun parti pris d'engouement non plus que de malveillance. *Mentiri nescio* ! Marie-Antoinette ne sait mentir ni à elle-même ni aux autres ; et, chose triste à dire ! ce trait si caractéristique de sa nature, cette parfaite sincérité dont sa correspondance vous donne l'impression à chaque ligne, c'est celui peut-être que la passion des partis a le plus longtemps et le plus obstinément refusé à celle qu'on appelait alors à la cour, et bien avant que le peuple y eût songé, « l'astucieuse Autrichienne. »

L'empereur Joseph II était venu en 1777 visiter la

France. Le frère une fois parti, voici ce que la reine, sa sœur, écrivait à l'impératrice, leur mère commune:

« Il est impossible que mon frère *n'ait pas été content de la nation d'ici*; car pour lui qui sait examiner les hommes, il doit avoir vu que, malgré la grande légèreté *qui est établie*, il y a pourtant des hommes faits et d'esprit, et en général un cœur excellent et beaucoup d'envie de bien faire. *Il n'y a qu'à bien mener*. Il en voit un exemple à cette heure dans la marine, dont il est très-content, et dont, j'imagine, il rendra compte à ma chère maman [1]. »

Quelques mois plus tard, la reine apprend qu'on a calomnié, auprès de son frère, la famille et la société qui l'entourent; et après avoir défendu la nation, voici comment « l'Autrichienne » défend la cour :

Versailles, le 20 novembre 1777.

« Votre lettre m'afflige beaucoup, mon cher frère. Vous tournez contre moi ce qui étoit la suite de ma sincérité et confiance en vous. J'ai été véritablement étonnée de certains contes faits à Paris sur le voyage de Fontainebleau; et comme la plupart n'avoient nul fondement, ils se sont évanouis peu après le retour des témoins oculaires. Il est bien fâcheux pour moi de n'avoir pas la même ressource dans ma patrie, et surtout auprès de vous, mon cher frère. Par exemple, on seroit bien surpris ici de voir nommer M. le duc de Chartres comme mauvais joueur : il n'a pas joué, une seule fois du voyage, chez moi. Pour le comte

[1] M. Feuillet de Conches, t. Ier, p. 91.

d'Artois, je sais les propos qu'on lui fait tenir. Jamais! ils étoient si absurdes qu'ils sont tombés d'eux-mêmes et mon frère le premier en a ri. Des friponneries de femmes, je n'en ai vu ni entendu parler. La mauvaise compagnie ; — il y en a toujours eu un peu à la cour, lorsqu'on joue à table ronde, parce que c'est l'usage en France de laisser entrer tout le monde. Depuis plus de huit ans que je suis ici, je l'ai toujours vu[1]. . . . . »

Joseph II n'avait pas attendu son voyage à Versailles pour juger, avec une sévérité qu'il semblait réserver pour elle, la situation de sa sœur comme reine de France. Une lettre de Marie-Antoinette, en réponse à des reproches du même genre, nous met surtout dans la confidence de ces injustices ; elle nous révèle aussi dans l'âme de cette jeune princesse (elle avait vingt ans) tout un trésor de raison, de bon sens, d'équité et de dignité.

Choisy, ce 8 octobre 1775.

A SON FRÈRE JOSEPH.

« Laissez-moy vous dire, mon cher frère, que vous êtes bien cruel avec vos lettres de reproches ; elles me causent trop de chagrin au milieu de toutes les difficultés qui m'entourent. Avant de quitter ce château pour nous établir à Fontainebleau avec toute la famille royale, y compris Monsieur et Madame de retour de leur voyage du mariage de Clotilde, je veux causer avec vous une bonne fois sur cela. — Il faut être loin comme vous l'êtes pour vous arrêter un instant à des propos tels que ceux dont vous me parlez ;

[1] M. Feuillet de Conches, tome Ier, p. 95-96.

quel crédit, mon Dieu, accorder à des chansons! ici tout se chante, et si on se préoccupoit de pareilles sottises, ce seroit prendre au sérieux ce dont les auteurs eux-mêmes ne se soucient guère et dont ils ne se souviennent même plus le lendemain, on ne vivroit pas; — il y a des choses plus graves que cela. — L'année dernière le roy et moy nous avons été mis sur la voie d'abominables libelles préparés contre moy *et encore mouillés de la presse*. — On a découvert que c'étoit une spéculation de fripon qui nous donnoit à nous-mêmes ce dont il étoit l'auteur; — la chose qui me frappe le plus, *c'est l'obstination de certaines gens à me représenter comme une étrangère toujours préoccupée de sa patrie et Françoise à contre-cœur, c'est indigne!* Toutes mes actions prouvent que je fais mon devoir et *que mon devoir est mon plaisir*. C'est égal, les mauvais propos courent et les choses les plus simples deviennent de gros péchés. — L'autre jour n'y a-t-il pas un insensé qui m'a fait demander pour lui et une dame la permission de visiter *mon petit Vienne*, il appeloit ainsi mon Trianon: ce qui m'a fait découvrir que j'avois contre moi une coterie dont la malveillance accréditoit le bruit que j'avois ainsi débaptisé le présent que m'a fait le roy; — des escrocs et des intrigantes tournent autour des avenues du château, — pouvons-nous être responsables de leurs menées? — L'indignation du roy, quand il apprend des choses de cette nature par les ministres et par le lieutenant de police, *dépasse la mienne;* mais la plupart du temps comment y remédier? en faire du bruit seroit ajouter au scandale. — Soyez de loin, mon cher frère, aussi indulgent et juste que le roy est bon pour moy, *son estime est ma protection;* mais enfin, quelque chose que vous ayez à m'écrire, écrivez toujours, *j'aime mieux des reproches que le silence;* — *j'ai besoin de bons conseils* et d'avis, ne me les ménagez pas, car je sais qu'après tout ils partent de votre amitié et

tendresse. Je vous embrasse, quoique vous m'ayez fait bien pleurer,

MARIE-ANTOINETTE [1]. »

J'ai cité la lettre tout entière, parce qu'elle résume très-bien, presque au milieu de cette période (1770-1785), les qualités si rares que la reine montra dès le début et avant d'être jetée dans les résistances téméraires : un sentiment vraiment français, sans parler du goût qui se trahit dans quelques mots bien placés, l'intelligence du devoir et la satisfaction de l'avoir rempli, un discernement judicieux des dangers de la presse clandestine avec un spirituel dédain des chansons courantes, une juste fierté d'épouse, une tendre amitié de sœur, une raison docile aux bons conseils et qui n'a de révolte que pour l'injustice. Telle est Marie-Antoinette à ce moment de sa vie ; et c'est alors encore, pour achever de la peindre avec les couleurs qu'elle nous fournit, c'est alors qu'elle écrit à son frère (1775) : « Vous savez combien le roy est parfait pour moy... Mais vous comprendrez que je ne sois pas libre aujourd'hui sur les affaires qui concernent la France ; *vraisemblablement je serois fort mal venue à m'en mêler*, surtout sur une chose qui n'est pas acceptée au conseil. *On y verroit faiblesse ou ambition*. Enfin, mon frère, je suis maintenant Françoise avant d'être Autrichienne... C'est le moyen de conserver l'estime et l'amitié du roy... »

Je n'ai, dans cette rapide étude, qu'un embarras, c'est de choisir. Les preuves abondent. Cette « naturalisation » morale que la reine oppose aux reproches de son frère, aux malveillances de sa propre cour (nous les connaîtrons tout à l'heure), elle n'éclate jamais plus qu'au moment où Marie-Antoinette a l'espoir d'être mère, et où elle dit à madame

[1] M. d'Hunolstein, p. 71-73.

Campan (vers la fin de 1777) : *Enfin je suis reine de France!* et j'espère avoir bientôt des enfants!

II

Marie-Antoinette avait pris au sérieux son métier de reine. Elle devait un dauphin à la France. Elle avait toute l'impatience d'un désir légitime et d'un bonheur longtemps attendu. Louis XVI ne s'était pas pressé. Il avait seize ans le jour de son mariage, et il n'est pas nécessaire de croire, comme les auteurs d'une intéressante histoire de Marie-Antoinette, qu'il était « de ces hommes qui, portant comme une honte la conscience de certaines lenteurs, se dérobent brusquement à l'amour en humiliant la femme[1], » — pour expliquer ce qui a été longtemps, je crois, et ce qui est encore le secret d'une couche royale. Au fait, s'il faut ajouter foi à un récit qui ne me semble pas mériter toujours une grande confiance, — à la soirée des noces de son petit-fils, Louis XV aurait dit en plaisantant au dauphin, qui soupait de grand cœur, comme à l'ordinaire : « Ne vous chargez pas trop l'estomac pour la nuit. — Pourquoi donc? aurait répondu le dauphin du plus grand sang-froid. Je dors toujours beaucoup mieux quand j'ai bien soupé... » Le lendemain, le dauphin, qui avait passé toute la nuit dans sa chambre, revoyant sa jeune épouse, lui demande si elle a bien dormi. « Très-bien, répond Marie-Antoinette ; car je n'avais personne pour m'en empêcher[2]. » Vraie ou fausse[3], l'anec-

[1] *Histoire de Marie-Antoinette*, par MM. Edmond et Jules de Goncourt, 3e édition, 1864, p. 35.

[2] *Mémoires* publiés d'après le *Journal de la princesse de Lamballe*, Paris, 1826, t. Ier, p. 64.

[3] Le ton seul des correspondances intimes de Marie-Antoinette démontre la fausseté de ce récit en ce qui la concerne.

dote est piquante; elle a le tort, comme les réflexions qui précèdent, de commencer par le ridicule, contre le gré même de leurs auteurs, un système de dénigrement et de persécution qui, pour l'infortuné Louis XVI, aboutit à l'échafaud. Louis XVI, nouveau marié, s'était fait un peu prier. Était-il le premier roi de seize ans qui eût un moment boudé la couche nuptiale? Demandez à Anne d'Autriche...

Cependant Joseph II était venu en France, comme nous l'avons vu, et quelque temps avant cette triomphante révélation que la reine avait faite à madame Campan. Joseph II, qui avait alors trente-six ans, qui était empereur mais ne régnait pas, avait été marié déjà deux fois et devait mourir sans enfants. Il fut le conseiller de son beau-frère qui n'en avait pas davantage, et une singulière lettre de Louis XVI (21 décembre 1777), dans la collection de M. Feuillet de Conches, nous prouve que ces conseils avaient profité. Quelques jours plus tard, « le roi des Romains, » Joseph II, répondait de Vienne :

5 janvier 1778.

« J'ai été touché sensiblement, mon cher beau-frère, de la charmante lettre qu'il vous a plu m'écrire pour le renouvellement de l'année. N'attribuez, je vous en prie, mon silence qu'à une discrétion qui vraiment me coûtoit, et que je croyois devoir à vos occupations. Vous rompez ce silence le premier; rien n'est plus obligeant; et cela d'une façon si amicale que j'en suis vraiment touché et enchanté. Vous savez que je ne suis pas un diseur de belles phrases; mais ce n'en sont certainement point, si je vous assure que je vous aime de tout mon cœur, et que mon estime et amitié la plus sincère vous sont vouées pour la vie. Jugez de là ce que je vous désire pour l'année que nous venons de commencer. *Les nouvelles que vous voulez bien me donner des*

heureux progrès dans votre lien conjugal me font le plus grand plaisir, et vous voulez même presque me laisser l'espérance d'y avoir contribué par mes propos, qui étoient bien épurés par l'intention unique de cimenter par là les liens et le bonheur de deux personnes qui me sont si chères et précieuses. Continuez de même, mon cher frère, et vous jouirez des plaisirs et des bonheurs qui sont faits pour être appréciés par des âmes aussi sensibles et vertueuses que la vôtre, et qu'on ne peut trouver que dans un heureux mariage, et à être père[1]. »

L'année n'était pas finie que la prédiction du « roi des Romains » s'accomplissait, Louis XVI était père; Marie-Antoinette mettait au monde la future compagne de sa vie et de sa captivité jusqu'à la mort. « Je n'ai pas donné un dauphin au roy, écrivait-elle à sa mère, mais la pauvre petite qui est venue ne m'en sera pas moins chère... elle sera toujours près de moi ; elle m'aidera à vivre, me consolera dans mes peines, *et nous serons heureuses à deux...* » Quelques années plus tard naissaient le dauphin (1781), et le duc de Normandie, depuis Louis XVII (1785). « Ma chère bonne sœur, écrivait-elle à Marie-Christine, je vous remercie de tout votre intérêt *à l'occasion de mon dauphin.* Je suis allée hier à Paris, en cette occurrence, avec le roi, et nous y avons été reçus à merveille... » — « Je vais, écrit-elle encore, m'asseoir sur ce banc où nous allions, vous et moi, causer, ma bonne chère Christine (pendant un séjour de sa sœur à Trianon), *et renouveler autant qu'il est en moi ce bonheur en y rêvant* (est-ce assez bien dit?). Ma fille veut arroser elle-même le petit parterre de vos fleurs préférées ; *ce sera pour elle vous respirer*, et je donnerai votre nom au premier beau chrysanthème qui réussira... »

[1] M. Feuillet de Conches, t. Ier, p. 101-102.

Puis elle ne parle plus du roi qu'avec le plus tendre accent de gratitude : « *Mon bien aymé roy !* » écrit-elle. « Le roy affirme que sa fille lui a souri (à trois mois) ; moi je trouve qu'elle ne fait encore que la moue, mais une moue si gentille qu'on peut s'y tromper. » Plus tard (1784), elle dira de Marie-Thérèse : « Ma fille, qui a six ans, fait beaucoup de progrès ; elle a le caractère un peu difficile et d'une fierté excessive. *Elle sent trop* qu'elle a du sang de Marie-Thérèse et de Louis le Grand dans les veines ; il faut qu'elle s'en souvienne pour être digne de son sang, mais la douceur est une qualité aussi nécessaire *et aussi puissante* que la dignité, et une nature orgueilleuse éloigne les affections. » Est-ce dans un document public, pour faire montre de grands sentimens, que Marie-Antoinette parle un tel langage ? C'est à la confidente de sa vie, la plus intime et la plus secrète, à Marie-Christine, la gouvernante des Pays-Bas, qu'elle écrit, et elle dit le fond de sa pensée sur ce défaut même que l'aveugle postérité lui a le plus reproché, l'orgueil de race. *Sa fille sent trop qu'elle est du sang de Marie-Thérèse...* Les grands philosophes qui mouraient en ce temps-là, et la même année (1778), Voltaire et Rousseau, n'auraient pas parlé autrement.

J'aime un mot qu'a dit M. de Lescure dans sa très-remarquable et trop courte étude sur Marie-Antoinette. Elle fut « une grande mère »[1]. Elle ne le fut pas seulement pendant la tourmente où l'auteur la suit de préférence, alors qu'elle dispute son malheureux fils aux passions déchaînées et aux persécutions féroces. Elle fut une mère admirable dès les premiers temps de sa triple maternité. Plus tard, on le sait, elle laissa un monument où sa haute raison, traitant le plus grave sujet, l'éducation de ses enfants, semble s'abandonner à une causerie familière, à la fois

[1] *La vraie Marie-Antoinette*, Paris, 1863, p. 11-44 et suiv.

très-sensée et très-piquante. C'est la fameuse lettre à madame de Tourzel, à la date du 24 juillet, quelques jours après la prise de la Bastille, et dans la première émotion de ces grands événements qui avaient exalté, troublé ou terrifié toutes les têtes. La sienne était calme, pendant qu'elle se recueillait pour songer au plus sérieux intérêt de sa vie. Les instructions à madame de Tourzel n'ont pas en effet le caractère d'un acte de dernière volonté, malgré ces nuages qui déjà semblaient si menaçants à l'horizon de la royauté. Non, c'est l'expérience presque naïve d'une mère qui s'adresse au zèle d'une gouvernante. Mais quelle netteté d'observation ! quel instinct de l'enfance, de la race et du rang ! quelle délicatesse et quelle sagesse ! « ... Mon fils, écrit-elle, sans vouloir mentir (sur ce qu'on lui dit), souvent ajoute ce que son imagination lui fait voir. *C'est son plus grand défaut, et sur lequel il faut bien le corriger....* »— « Il n'a, dit-elle encore, *aucune idée de hauteur* dans la tête, et je désire fort que cela continue. Nos enfants apprennent toujours assez tôt ce qu'ils sont... » Hélas ! la Révolution qui commençait allait leur donner bientôt d'autres leçons ! Mais n'anticipons pas et revenons à notre point de départ. Nous avons à montrer encore Marie-Antoinette au milieu de sa nouvelle famille et de sa nouvelle cour, dans la situation la plus délicate et souvent la plus difficile, entre 1770 et 1785. Nous avons dit que c'était là « son âge d'or. » On voit bien que nous n'avons parlé que par comparaison. On le verra plus encore dans ce qui va suivre.

III

MARIE-ANTOINETTE, SA FAMILLE ET SA COUR.

— 6 DÉCEMBRE 1864. —

Nous ne cherchons guère Marie-Antoinette que dans sa correspondance, on le sait; nous la cherchons telle qu'elle s'y est peinte elle-même, sans que nous contestions pour cela l'importance ou la sincérité de tant d'autres témoignages, mais en nous efforçant de les oublier.

I

Une impression domine en moi toutes les autres, quand 'essaye de les résumer dans cette période de temps qui s'écoule entre 1770 et 1785, entre le mariage de Marie-Antoinette et l'affaire du collier : la fille de Marie-Thérèse semble n'être pas arrivée en France comme y étaient venues depuis près d'un siècle, la mère du régent exceptée, presque toutes les princesses étrangères mariées à des princes français, avec un parti pris de se laisser loger, habiller, nourrir et adorer dans les palais et maisons de plaisance de la monarchie, d'y recevoir les révérences des courtisans et les hommages du peuple, et d'y subir sans résistance la gêne de ce code tyrannique qui se nommait l'étiquette. Marie-Antoinette a dès l'abord une autre attitude à la cour de France, surtout quand elle est reine, et après les inévitables surprises de la première heure. Comme dau-

phine, elle a finement jugé le monde qui l'entoure et ce régime singulier où on lui mesure l'air, l'espace, le mouvement et la parole. Comme reine, elle essayera de le réformer; modeste réforme, où l'entraînaient sans doute le souvenir des habitudes de Vienne, un vague désir d'indépendance personnelle, le goût du simple et la chimérique prétention de réaliser sur le trône les douceurs de la vie privée, — mais réforme pourtant à laquelle il est impossible de refuser quelques autres inspirations plus désintéressées. Jugée à ce point de vue, ce qu'on a appelé la légèreté de Marie-Antoinette mérite un autre nom. Sa frivolité est presque sérieuse; sa simplicité, presque courageuse. L'étiquette de cour n'est pas une forteresse qui s'attaque, il est vrai, à coups de canon; c'est une place qu'il faut forcer par le ridicule. Marie-Antoinette a essayé de se passer d'elle, et elle en a ainsi démontré la profonde inutilité. De sa main douce et légère, elle a touché à ce château de carton qui semblait avoir la solidité du trône de France, et il a croulé avant lui. C'est la réforme qu'a voulu faire à Versailles, avec une intention plus sérieuse qu'on ne croit, la sœur de Joseph et de Léopold; et j'aime à me figurer quelquefois que si Marie-Antoinette, avec son goût d'amendement en toute chose, si Louis XVI, avec cette passion du bien public dont les correspondances aujourd'hui publiées nous apportent la preuve presque à chaque page [1], avaient eu à gouverner une nation moins irritée par de longues souffrances et moins impatiente de soulagement, ils auraient pu, elle et lui, révolutionner doucement la France et introduire dans les lois, par une action insensible, les changements survenus depuis près d'un demi-siècle dans les opinions et dans les idées. C'est là une manière comme

[1] Voir notamment la publication de M. Feuillet de Conches, si curieuse et si importante sur ce point comme sur tant d'autres.

une autre d'expliquer comment la Révolution française aurait pu être, je ne dis pas « évitée », comme on l'a écrit, mais réglée et gouvernée. Louis XVI, monté si jeune sur le trône, et qui disait à Marie-Antoinette, le jour de son avénement, « *qu'il était comme un homme tombé d'un clocher* », ne fut pas longtemps à s'apercevoir qu'il y avait quelque chose à faire dans son royaume. Il voyait juste. Quelques mois plus tard :

« Le roy, écrivait Marie-Antoinette, n'a pas d'autre pensée, j'en suis sûre, que de faire du bien ; mais par quels moyens ? *Je ne sais ce qui lui roule dans l'esprit;* il ne s'en ouvre pas tout à fait et il est très-agité. Je ne peux pas dire qu'il me traite en dessous et en enfant, et qu'il ait de la défiance pour moy ; au contraire, il lui échappoit l'autre jour un long discours devant moy et comme s'il parloit à lui-même, sur les améliorations à introduire dans les finances et dans la justice ; il *disoit que je devois l'aider*, que je devois être la bienfaisance du trône et le faire aimer, qu'il vouloit être aimé. Mais il n'a pas énuméré ses moyens d'action, soit qu'il ne les ait pas encore combinés, soit qu'il les garde pour ses ministres ; il leur écrit beaucoup ; c'est au vrai un homme qui est tout en lui, qui a l'air d'être fort inquiet de la tâche qui lui est tombée tout à coup sur la tête, *qui veut gouverner en père*. Comme je ne veux pas le blesser, je ne le questionne pas trop. *Il fait tout aussi bien de ne pas me consulter ; je suis plus embarrassée que lui*, et je suis déterminée à suivre le conseil de notre bonne maman, c'est-à-dire d'aller tout droit devant mon chemin et de profiter de toutes les occasions de faire bien [1]. »

On le voit, Louis XVI ne demandait qu'à partager avec

[1] M. d'Hunolstein. pag. 65-66.

Marie-Antoinette une mission de bienfaisance, de justice distributive et de progrès matériel. Il songeait à émanciper la nation comme un père de famille indulgent émancipe un enfant raisonnable. N'était-ce pas la plus décevante des illusions? Ce n'est pas le moment d'y insister. Tout le monde a pu sonder le vide de cette sentimentale hypothèse. Pour gouverner l'impétueuse révolution qui se préparait, il fallait un autre bras que celui de Louis XVI, si prompt à se lasser, une autre main que celle de Marie-Antoinette, qui, après avoir dénoué avec une douce décision les liens de l'étiquette, s'effrayait de toucher à ceux de l'État, et qui, habile à l'œuvre d'une réforme de cour, s'effrayait d'une révolution.

Je n'ai pas à raconter cette campagne de la dauphine, devenue reine, sur ce terrain qui est le sien, la cour de France, et où elle est obligée de lutter pied à pied pour le conquérir à ses idées et à ses goûts. Cette histoire est partout. Je n'en veux relever dans cette étude que ce que la correspondance nous fournit. Marie-Antoinette ne se fait jamais valoir, et un jour, dans une de ses lettres à Marie-Christine, elle dit d'une de ses autres sœurs: « Notre sœur de Naples vient de me demander mon portrait. Elle me parle de ma beauté! Quel langage pour une sœur! Mais enfin elle parle avec une tendresse qui me touche, et je lui ai dit avec franchise qu'elle doit se mettre en garde contre de pareilles exagérations. » C'est que Marie-Antoinette est souvent fière, jamais vaine. Elle ne se loue jamais, elle se révèle. Sa correspondance trahit le secret de sa nature délicate, et fait jaillir de ce foyer intérieur, pour ceux qui savent voir, une lumière abondante. Dans la lutte qu'elle entreprend contre les contraintes, les ridicules, l'immense ennui et le majestueux mensonge des usages de la vieille cour, Marie-Antoinette est presque seule, et elle a contre elle tout le monde ; la

cour d'abord, c'est-à-dire les grandes charges du palais, puis la noblesse de cour, la seule puissante, puis la famille du roi, puis le roi lui-même. « L'étiquette extérieure est souvent bien gênante, écrit-elle à sa sœur, mais le roy veut que je m'y conforme par dignité, et cela se comprend ; c'est l'étiquette de la chambre et toute intérieure *qui m'est odieuse ; il y a des détails qui m'obsèdent ;* si je vous voyois, j'en aurois long à vous dire là-dessus. On croit qu'il est bien facile de faire la reine, on a tort ; les assujettissements sont innombrables, *comme si le naturel étoit un crime ;* mais le roy, qui me laisse faire en général, ne veut pas autoriser formellement des réformes ; — un ruban icy, des barbes et des plumes là plutôt qu'ailleurs, et la monarchie seroit perdue pour certaines gens ! *Je suis bien gênée de tous ces jougs.* »

Cette question des barbes (dans la coiffure des femmes) me rappelle une anecdote que madame Campan racontait d'une façon charmante. C'était jour de présentation au lever de la reine. La dame d'honneur, la comtesse de Noailles, paraissait dans une agitation extraordinaire, et elle faisait des signes que madame Campan, présente à la réception, ne comprenait pas. « *Détachez vos barbes*, lui dit la reine à demi-voix, *ou la comtesse en mourra !* » L'étiquette disait : *Barbes pendantes.* Madame Campan avait par inadvertance relevé les siennes[1]. Cette petite scène est le commentaire animé de la lettre de Marie-Antoinette. Elle marque aussi la mesure de cette douce moquerie qui était une des armes de la reine dans ce singulier combat. Elle était volontiers moqueuse, mais sans malice, et seulement pour le but qu'elle voulait atteindre. Elle avait la moquerie naturelle de la simplicité devant l'affectation.

[1] Voir l'excellente Notice de M. F. Barrière, en tête des *Mémoires* de madame Campan.

C'était jouer gros jeu, je le sais. On pardonne la raillerie aux moqueurs de profession. Un fin sourire, que trahit aux deux coins de la bouche un pli délicat, peut causer de plus sérieuses blessures; et, quinze ans après la mort de Louis XV, madame Campan rencontrait, au fond de l'Auvergne, de vieilles dames qui accusaient Marie-Antoinette d'avoir éclaté de rire au nez de sa cour, le jour des révérences pour le deuil du feu roi, parce qu'elle avait, je ne me rappelle plus à quel propos, porté son éventail devant son visage pour cacher un sourire involontaire.

Marie-Antoinette avait, par bonheur, dans la lutte qu'elle soutenait, d'autres armes que le rire. Elle avait la séduction de sa bonne grâce, l'entraînement de sa franche nature, le charme puissant de sa raison et de sa bonté. Elle avait, qu'on me passe le mot, une décision attrayante. On la suivait par goût, sauf à la laisser censurer par les rancunes du vieil esprit; et ses tantes mêmes l'accompagnaient aux petits soupers du comte de Provence, qu'elle avait fondés, sauf à s'en repentir, peut-être à s'en confesser. Marie-Antoinette avait trois tantes du fait de son mari; je ne parle pas d'une quatrième, madame Louise, ensevelie aux Carmélites dans une solitude inquiète et tracassière. Trois tantes! trois vieilles filles, trois conseillers naturels, intolérants et actifs, l'aînée surtout, d'un roi débonnaire! trois champions des vieux us et coutumes de la royauté! On voit bien que là était, au début du règne, une des grosses difficultés qui barraient le chemin à la reine, et qu'une telle barrière ne pouvait être brisée. « Allez, ma chère sœur, écrivait Marie-Antoinette à Marie-Christine (1777), allez, c'est une tâche difficile, et plus je vais et plus je soupçonne que ma tante (Adélaïde) ne m'a pas encore pardonné d'être venue lui enlever la position qu'elle occupoit avant mon arrivée; ses grands moyens la font écouter,

mais elle trouve que ce n'est pas assez. J'ai travaillé auprès du roy à assurer une maison aux trois sœurs, au lieu de la boîte exiguë où elles vivoient ; je n'ai pas la certitude qu'on m'en ait su gré, elle surtout ; ma tante Victoire avoit une bonté maternelle pour moy que j'ai vue souvent se raviver, mais on diroit qu'elle a fini par être entraînée par les deux autres..... » — « Pour la tante Sophie, écrivait Marie-Antoinette (quelques années auparavant), c'est au fond, j'en suis sûre, une âme d'élite ; mais *elle a toujours l'air de tomber des nues :* elle restera quelquefois des mois sans ouvrir la bouche, *et je ne l'ai pas encore pu voir en face...* » Ailleurs elle écrira : « Je vous ai parlé souvent de la tante Sophie qui, de sa nature, est triste et toujours étonnée. Elle a eu une syncope qui l'a forcée à garder le lit, et j'ai fait auprès d'elle l'office de sœur de charité. Elle *qui ne m'avoit jamais regardée en face*, s'est tournée tout à coup de mon côté, les yeux fixes, murmurant des paroles que je n'ai pu comprendre d'abord, tant elle étoit accablée. J'ai compris ensuite qu'elle s'applaudissoit d'avoir de la foi, et qu'elle passoit ses nuits sans sommeil à prier pour le roy, pour moy et pour la famille royale. Elle a parlé fort longtemps sur ce ton en fort bons termes et avec de ces expressions de mourante qui vont au cœur. Je suis sortie d'auprès d'elle touchée au delà de tout, comme si je quittois une agonisante, et cependant elle n'a qu'une indisposition qui semble sans importance. »

J'ai cité ce dernier fragment de lettre (1782), postérieur de quelques années aux précédents, parce qu'il n'est pas défendu de remarquer en passant le tour agréable et vif de cette correspondance, ce don de peindre avec la plume qui ne va pas jusqu'au talent d'écrire et qui est supérieur à la simple facilité. Il y a là de ce style qu'on a dans le sang, pour ainsi dire, et qui ne doit rien aux leçons de l'abbé de Vernond.

Nous connaissons les tantes de Marie-Antoinette, et nous savons aussi comment elle se venge, devenue reine, de leur concurrence jalouse. Elle commence par les bien loger, à distance de Versailles, cela est vrai ; mais cet éloignement, qui la sauve de leur surveillance, ne les prive pas de ses visites et de ses soins. Mêmes procédés avec ses belles-sœurs. « Clotilde est la douceur même, écrit-elle ; raisonnable, avenante, et un sourire de bonté sur les lèvres » ; celle-là, on la fit reine de Sardaigne. Mais Élisabeth « est un peu sauvage ; elle a, dit la dauphine (1770), un air déterminé et doux en même temps ; je l'apprivoiserai, je l'espère... » Et, en effet, elle y réussit. Une fois reine, et un jour qu'Élisabeth faisait mine de se mettre en religion aux Carmélites (elle avait quatorze ans à peine), Marie-Antoinette conseille au roi de lui former une maison, afin de la retenir dans le monde par l'attrait de l'indépendance. L'avis prévalut. La fille de Marie-Thérèse rend compte de cette délicate négociation à sa mère dans une lettre remarquable où on ne sait ce qu'on doit le plus admirer de la bonté ou de la raison de cette reine de vingt-trois ans[1]. C'est avec ce bon sens qu'elle aplanit les obstacles semés sous ses pas, au sein même de sa famille ; elle éloigne habilement ses tantes, elle établit les sœurs de son mari ; et, quant aux femmes de ses beaux-frères, le comte de Provence et le comte d'Artois, ce sont deux princesses de Savoie, dont l'une a de bien beaux yeux, dit-elle, mais avec des sourcils très-épais et un front bas chargé d'une forêt de cheveux *qui lui donnent un air dur dont elle n'a pas le caractère*, tandis que l'autre est « toute petite de taille, avenante de figure, fraîche comme une rose, *avec un nez qui*

[1] La lettre est publiée par le comte d'Hunolstein, à la date du 16 août 1775. M. Feuillet de Conches y a substitué, à bon droit, la date du 16 avril 1778.

n'en finit pas » ; — au demeurant d'assez bonnes personnes avec lesquelles on peut s'entendre, à la condition de les amuser. La reine ne s'en fait pas faute ; elle accomplit à leur intention, et aussi parce que c'est son goût, toutes sortes de petites révolutions intérieures. Elle les fait souper à part et en commun ; elle leur procure des promenades champêtres et de petits bals en famille ; elle leur fait jouer la comédie.

« Nos repas en commun continuent, écrit-elle à Marie-Christine, toujours aussi agréables ; c'est maintenant *une fondation réglée*. — Il nous étoit venu aussi une idée folle bien amusante, qu'il avoit été convenu de tenir très-secrète de peur que le roy (Louis XV) n'y mît opposition, tout innocent que c'étoit ; c'étoit de jouer rien qu'entre nous des comédies, toutes portes closes. Ceci convenu, il nous falloit un auditoire. M. le Dauphin (depuis Louis XVI), qui étoit enrhumé ou plutôt qui ne vouloit pas être du nombre des acteurs, s'est proposé, et on a décidé à l'unanimité que le rôle d'auditeur seroit pour les enrhumés ; non, il est impossible de s'amuser davantage et de reprendre plus drôlement son sérieux que notre auditoire, qui tenoit sur une chaise. Les trois quarts du plaisir pour nous étoient dans le travestissement ; la comtesse de Provence avoit des inventions uniques ; son mari (depuis Louis XVIII), qui savoit toujours ses rôles par cœur, savoit aussi ceux des autres, et nous servoit de souffleur quand nous bronchions ; tout à coup nous avons eu des raisons de craindre d'être découverts, et nous avons cru prudent de renoncer à nos plaisirs de pensionnaires ; je crois que nous aurons demain notre dernière représentation. (On sait que ces comédies furent reprises plus tard et avec éclat.)—« C'est bien dommage, dit M. le Dauphin ; car « mon frère d'Artois auroit fini par devenir capable de ga- « gner sa vie dans les amoureux à la Comédie-Françoise et

« à la foire ! » Gardez tout cela pour vous ; on pourroit nous prendre pour des fous, *quand nous sommes des sages !* [1] »

C'était presque de la sagesse en effet de s'amuser ainsi entre soi, en ce temps-là, sans vain tapage et sans grands frais, d'entretenir l'esprit de famille, de se voir, de se connaître, de se suffire pendant ces années de répit qui s'écoulaient si rapides, et avant les dispersions si peu prévues et si fatales. On croit que Marie-Antoinette ne cherchait que son plaisir. Elle aurait eu raison d'y songer un peu, sans oublier les autres, car elle était jeune ; mais quand elle disait : « *Nous sommes des sages !* » c'était dire : Nous tâchons d'échapper, par la vie privée, sans trop nous morfondre et sans faire pénitence, à la vie artificielle et factice, à la représentation stérile, à l'ennuyeux cérémonial, à tout ce qui, dans l'existence des princes d'autrefois, faussait l'esprit et desséchait l'âme, à l'exagération idolâtre, à l'impertinent égoïsme, au jaloux orgueil des courtisans. Quoi ! tant de choses dans un menuet ! Une si grande réforme résultant de quelques soupers en famille dans les petits appartements ! Une si grosse morale pour quelques comédies que de jeunes princesses se donnaient la peine d'apprendre par cœur, et dont les plaisants disaient alors qu'elles étaient « *royalement mal jouées !* »

II

Soit, on plaisantait. La cour ne s'y trompait pas ; elle se sentait dépassée et menacée dans ses habitudes séculaires, non seulement parce que Marie-Antoinette jouait la comédie en famille, comme aussi bien l'avait jouée la duchesse de Bourgogne, mais parce qu'elle mettait dans beau-

[1] M. d'Hunolstein, p. 47-48.

coup d'autres réformes intérieures, moins contestables, un esprit de suite, une persévérance et un entrain d'une portée non douteuse. La cour ne s'y trompait pas; elle en souffrait, elle s'en vengeait. L'histoire est connue. Il n'est pas un historien du règne de Louis XVI qui n'ait signalé cette fatale opposition de la noblesse de cour aux innocentes distractions par lesquelles Marie-Antoinette essaye de tromper, au grand profit de son intelligence et de son cœur, le stérile ennui de sa grandeur. Les uns, qui se sentent exclus dans ces essais de bonheur domestique, et qui voient se fermer devant eux les portes des appartements intérieurs, se retirent l'âme ulcérée ou se consolent par la calomnie; — les autres, imprudemment associés à cette vie intime et qui se croient maîtres de ce terrain privilégié, en abusent jusqu'à l'infatuation la plus criminelle; et il arrive un jour où le palais retentit de ces mots, prononcés d'une voix indignée : « *Sortez, Monsieur!* » Un autre jour, la même voix, ironique et grave, donne à un autre courtisan un congé non moins décisif : « *Levez-vous, Monsieur!* le roi ignorera un tort qui vous ferait disgracier pour toujours! » J'ai parlé de la calomnie. Ah! ce calvaire de la reine, marqué par tant de stations douloureuses, qui commence par les récits d'un duc de Lauzun et qui finit par l'accusation de l'immonde Hébert devant le tribunal révolutionnaire, — ce calvaire, où l'aimable et pure Antoinette laisse à chaque pas qu'elle y fait, et quoi qu'elle fasse, un débris de sa bonne renommée, nous pouvons le parcourir aujourd'hui, tous les témoignages sérieux de son temps dans la main; qu'en reste-t-il? à peine un murmure que la critique la moins suspecte de pruderie a peine à expliquer et qu'elle recueille avec une discrétion délicate. Un murmure, après ces grands éclats de la médisance, ces hideux pamphlets, ces calomnies retentissantes! la reine aurait distingué, dans son cercle intime, un homme sûr et dévoué, un ami

courageux et discret ; elle se serait appuyée sur son bras, à certain jour, même avec abandon[1]... » Quoi ! ce vague soupçon, si finement reproduit, c'est tout ce qui reste ! Lisez maintenant l'*Histoire de Marie Stuart* par M. Mignet, et comparez ! La conduite de Marie-Antoinette a été parfois légère ; sa nature ne l'était pas. Sa légèreté était toujours honnête, souvent sérieuse. Elle n'était pas arrivée en France avec une déclaration des droits de la femme dans sa poche; mais, une fois sur ce terrain glissant de la conr, elle ne s'était pas résignée à ne pas remuer de peur de tomber, à ne rien faire de peur de toucher à quelque chose. Elle était entrée, en tenue de ville, dans le temple du cérémonial monarchique, et elle avait un peu ri au nez des vieilles idoles. Les Français, qu'elle nommait plaisamment ses « mauvais sujets, » ces aimables et terribles enfants du dix-huitième siècle qui l'ont tant outragée, ne savaient pas assez à quel point elle leur ressemblait. L'aimable femme et le libre esprit, jusqu'aux jours des catastrophes ! Pourquoi ne reçut-elle pas Voltaire, quand il vint mourir à Paris en 1778 ? Elle essayait à la cour (toute réserve faite de sa piété sincère et correcte) la réforme qui s'opérait partout ailleurs, à la voix des philosophes, dans les idées et dans les mœurs. M. Barrière l'a très-bien dit : « *La cour subissait encore les lois de l'étiquette*, que déjà les distinctions du rang étaient bannies des usages de la société[2]... » Marie-Antoinette aidait à ce mouvement du dehors auquel la cour résistait. Les meilleures réformes sont celles qui se font, contre les abus et les priviléges, par ceux qui sont le plus intéressés à ces abus. N'ai-je pas lu qu'au moment où M. de Maurepas commençait, à l'avénement de

[1] Voir le premier des trois articles que M. Sainte-Beuve a consacrés, dans le *Constitutionnel*, à l'étude de la correspondance de Marie-Antoinette.

[2] *Notice sur madame Campan*, p. 21.

Louis XVI, ce ministère qui semblait formé contre la reine, ses vœux, à elle, étaient « le renvoi des ministres de dilapidation et de tyrannie » qu'avait soutenus madame du Barry, « l'accueil des idées de liberté civile et de tolérance, la consécration des droits du peuple par les pouvoirs du Parlement, un acheminement lent, mais sûr et pacifique, vers l'avenir et ses promesses[1] ! » Voilà ce qu'écrivent d'aimables historiens qui s'en font quelquefois accroire, et qu'il ne faut lire qu'en faisant la part de leur généreuse jeunesse, mais que j'aime à citer pourtant, parce que j'en ai dit beaucoup moins, dans le même sens, sur le compte des intentions trop méconnues de Marie-Antoinette. Voulut-elle abandonner Versailles, remanier Paris, ouvrir une immense avenue qui, traversant les Tuileries, eût joint le boulevard à la Seine, faire du palais du Louvre un musée national, — ce que le roi Louis-Philippe fit du palais de Versailles soixante ans plus tard? Prit-elle à la cour de France l'initiative courageuse de l'inoculation pour tous les siens? Fut-elle vraiment économe, et « économe jusqu'à la mesquinerie », dit madame Campan, quand le monde entier la croyait prodigue, et quand l'économie était la première et la plus grande des réformes? Eut-elle le respect de la liberté individuelle, jusqu'au point de dire d'un malheureux fou qui la poursuivait, et qu'on voulait arrêter : « Non, qu'il m'ennuie! mais qu'on ne lui ravisse pas le bonheur d'être libre! » Eut-elle le respect de la justice jusqu'à refuser à ses plus fidèles amies, engagées dans des procès d'affaires, la moindre démarche auprès des juges? J'ose à peine dire, pour résumer tous ces traits de son caractère, que la reine de France était libérale. Il est des mots qu'on ne peut rapprocher, même

[1] *Histoire de Marie-Antoinette*, par MM. de Goncourt, page 77 (3e édition).

quand le fond des idées y porte. Mais nous sommes trop près de 89!

Nous avons montré, dans un précédent article, la reine défendant la cour contre les attaques de l'empereur (*voir* sa lettre à Joseph du 20 novembre 1777). Elle y mettait de la générosité. Mais entendons-nous; elle défend la cour contre des imputations déshonorantes; elle ne trahit pas, comme la mère du régent, le secret de bien des scandales. Tant que Louis XV a vécu, elle raille spirituellement madame du Barry, qui s'était faite sottement son ennemie, plus qu'elle ne l'attaque. Après la mort du roi, Marie-Antoinette s'engage pour elle jusqu'à la défendre ; « ..... Il paroît, écrit-elle à sa sœur (1774), que si c'étoit une vilaine femme, ce n'étoit pas, au fond, une femme méchante, et le roy se propose de la traiter doucement, quand il sera temps qu'elle sorte » (de l'abbaye où elle était provisoirement retenue). — « La maltraiter, m'a dit le roy, *quand elle est dans la peur et par terre*, auroit un air de vengeance qui seroit indigne de la royauté... » Pourtant, quelle que fût la générosité de la reine, comment aurait-elle aimé, je ne dis pas cette dominatrice impudique et vulgaire, mais cette cour avilie qui l'avait laissée régner sur elle et qui avait pris parti pour la maîtresse de son roi contre sa belle-fille? Comment l'eût-elle aimée, quand elle la voyait si antipathique à la nation, si opposée aux progrès sérieux, si agitée de passions mesquines, si gênante et si impuissante! L'État ressentait déjà, à une grande profondeur, le travail de sa future réformation. La cour n'était pas moins troublée ; elle l'était pour d'autres causes, et c'est merveille de voir cette jeune princesse, si avisée, si calme, et au demeurant si sensée parmi ces frivoles et bruyantes intrigues, véritables bourrasques de palais qui sont comme le prélude de la grande tourmente...

Immensum mugire putes nemus, aut mare magnum.

C'est là l'intérêt de ces mesquines querelles; elles se rattachent à la grande. Les privilégiés se défendent dans l'État; à plus forte raison à la cour où les priviléges semblent moins contraires, qu'ils ne l'étaient en réalité, à l'intérêt général. S'étonner de la résistance de la cour, quand tout la menaçait, c'est accuser tout l'ancien régime qui n'avait pas su élever sa noblesse, si intelligente et si vaillante qu'elle fût, à la hauteur d'une institution. Il en avait fait une coterie. Les coteries sont intraitables et impitoyables. Vous n'aviez voulu avoir qu'une noblesse de cour. Vous l'aviez! Et le duc de Saint-Simon vous avait dit plus d'une fois qu'il fallait compter avec son orgueil dans les questions de préséance, avec ses rancunes quand vous la blessiez, avec sa vengeance quand vous touchiez à son intérêt. On sait les embarras que causa dès l'abord à la dauphine une question de ce genre que Louis XV, à la demande de Marie-Thérèse, avait cru devoir trancher en faveur d'une princesse de Lorraine, à propos d'un menuet où elle devait danser à la cour. Grimm, dans ce temps-là, écrivait : « Quoique les étiquettes et l'ordre des menuets d'un bal paré ne soient nullement du ressort de ces feuilles (sa correspondance), il ne faut pas croire *que ce soit une matière stérile pour l'esprit philosophique*[1]... » Grimm avait raison. L'éclat fut grand, et la dauphine en fut si choquée que, sur une des lettres que Louis XV avait adressées aux grands du royaume pour essayer de calmer les duchesses, elle avait écrit : *Je m'en souviendrai*. La cour eut encore plus de mémoire que la reine. Si la noblesse avait été une institution au lieu d'être un service de cour, elle aurait vu, dans la préséance demandée par mademoiselle de Lorraine, le côté par où cette question, si frivole en apparence, touchait à un intérêt politique. Puisqu'on avait fait alliance avec

[1] *Correspondance*, VII, 143.

l'impératrice d'Allemagne, encore fallait-il lui montrer, et quand cela coûtait si peu, la bonne volonté de la France. La cour ne comprit pas. Et puis n'y avait-il pas à la cour un parti contre « l'Autrichienne » ; l'Autrichienne, c'était Marie-Antoinette. Le parti soi-disant français était celui qui s'était groupé tout entier dans les salons de madame du Barry ; ce parti survécut à Louis XV. Il avait renversé M. de Choiseul[1], et il dura plus que Choiseul ne vécut.

N'ajoutons rien. Cet antagonisme de la cour et de la reine, dont nous avons essayé de recueillir quelques traits empruntés en partie à la correspondance de Marie-Antoinette, il a duré pendant toute cette première période, relativement heureuse, de sa courte vie, et il n'a fini qu'au moment où a éclaté la Révolution de 89, pour aller s'y perdre dans une ruine commune. Devant la Révolution, les courtisans disparaissent ; le roi et la reine restent seuls, sans avoir le pouvoir de la combattre ni la force de l'aimer. Leur correspondance, celle de Marie-Antoinette surtout, est désormais, comme nous allons le voir, l'écho presque monotone de cette grande impuissance, de cette fatale incompatibilité.

[1] C'est bien par erreur que M. d'Ilunolstein place à la date du 27 décembre 1774 une lettre où Marie-Antoinette écrit à sa mère, comme dauphine, que le roi (Louis XV) a *remercié le duc de Choiseul*. A cette date, la dauphine était reine. Le roi était mort depuis sept mois, Choiseul destitué depuis quatre ans. M. Feuillet de Conches a justement restitué la vraie date (1770).

IV

MARIE-ANTOINETTE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

— 7 DÉCEMBRE 1864. —

I

Nous n'écrivons pas l'histoire de Marie-Antoinette, nous l'avons assez dit. Nous recueillons, dans sa correspondance, les témoignages qui permettent de la juger. Nous avons essayé de caractériser rapidement la période qui s'écoule depuis son entrée en France jusqu'à l'affaire du collier (1785). Jusque-là, si hostiles que soient les rumeurs de la cour et si grands que paraissent les embarras de l'État, la reine monte, avec une grâce incomparable, vers le point culminant de sa destinée. A partir de ce jour, elle descend, et la pente est rapide. Les révolutions vont vite. Une fois l'abîme ouvert, il attire ses victimes. Dès que Marie-Antoinette se sent atteinte par cette impopularité fatale qui doit la perdre, sa correspondance prend un autre caractère. On a insinué qu'à partir de cette époque ses lettres ne semblent plus écrites par elle. On se trompe, je crois ; elles le sont toujours. Elles ont ce cachet supérieur de simplicité et de candeur virile qui marque sa correspondance des jours heureux ; mais le sourire n'y paraît plus, la vie intime ne s'y trahit plus ; la censure des actes et des personnes a remplacé l'inoffensive épigramme. La variété des idées, des aperçus et des impressions, qui remplissaient la période fortunée, a fait place à une idée fixe, d'une monotonie ef-

frayante, comme ce nuage noir, tout plein de tempêtes, qui commence à grossir à l'horizon.

Tel est le caractère de la correspondance de Marie-Antoinette vers 1786, et jusqu'à la fin de 1791. C'est à cette dernière date que s'arrêtent soit la publication du comte d'Hunolstein, soit le second volume de la collection, non achevée, de M. Feuillet de Conches.

Il y a là pourtant, entre ces deux dates, une époque intermédiaire curieuse à observer; c'est la période que j'appellerai d'hésitation, entre l'inaction plus ou moins volontaire de Marie-Antoinette dans les affaires publiques et la résolution qu'elle prend d'y avoir sa part. L'hésitation est manifeste. On dirait que la reine attend les événements, qu'elle veut se laisser forcer la main. Cette grande responsabilité qui résulte de l'action d'une femme dans les matières d'État l'intimide d'abord et la fait reculer; et dans cette affaire du collier elle-même, où sa personne est si directement engagée (elle a déjà plus de trente ans), son avis n'est pas celui qu'on adopte. Son indignation est sans mesure, son ressentiment est presque timide. Elle voudrait et ne voudrait pas. L'idée d'un procès l'effarouche; le grand jour lui fait peur, et elle a beau mettre ses répugnances à braver la publicité sur le compte de son, « jugement solide », comme elle le dit (sans se vanter), l'événement a prouvé qu'elle n'était pas alors aussi sûre d'elle-même ni aussi maîtresse de sa pensée qu'elle le fut dans la suite.

« Ne me blâmez point, ma chère sœur, je suis assez à plaindre; je ne me donne pas pour une personne très-habile, mais on m'accorde en général un jugement solide, et du premier abord je vois les choses à peu près comme il faut les voir; ce n'est pas à moi qu'il faut imputer la grande publicité que vient d'avoir cette affaire. Je dé-

sirois, dès le principe, que le roy punît lui-même l'indécente conduite de ce cardinal par la démission forcée de sa charge et par l'exil. M. de Breteuil, quoique dévoué à mes intérêts, ne m'a point secondée à cet égard, et le roy, *toujours esclave des formes*, a voulu renvoyer cette intrigue à son Parlement. J'ai cru devoir insister; j'ai représenté le chagrin qu'on alloit donner par tout cet éclat à une famille importante; on m'a répondu qu'il falloit cette publicité pour intimider à jamais les faussaires . . . . . Le roy m'a dit: « Si l'escroquerie du collier et les lettres de change de ces Lamotte ne sont point punies par un arrêt des plus solennels, au premier jour on imitera ma propre signature et quelque intrigant fera des édits en mon nom [1]. »

Le roi avait raison. Quoi qu'on eût fait, l'affaire du collier était destinée à un immense retentissement. La destitution du cardinal, même sans le procès, aurait fait crier sa famille et cabrer le clergé; avec le procès, on marquait infamie une tentative abominable dont les « amis de cour » et les chevaliers de l'étiquette avaient si fâcheusement abusé contre la reine. N'était-ce rien non plus que le jugement de l'avenir? Grâce au procès en Parlement, l'intrigue du collier est aujourd'hui, pour nous, plus claire que le jour. La reine ne vit que l'acquittement du cardinal; elle en fut justement indignée. « ...Moi, écrivait-elle à sa sœur (septembre 1786), qui ai cherché à faire tant de bien, qui ne me suis souvenue que j'étois fille de Marie-Thérèse que pour me montrer ce qu'elle m'avoit recommandé en m'embrassant à mon départ, *françoise jusqu'au fond du cœur*, — être sacrifiée à un prêtre parjure, à un intrigant impudique! quelle douleur! mais ne croyez pas que je me laisse aller à rien d'indigne

[1] M. d'Hunolstein, pag. 120-122.

de moi ; j'ai déclaré que je ne me vengerois jamais qu'en redoublant le bien que j'ai fait... »

Et quoi qu'elle fasse cependant, elle ne se venge pas, elle se souvient. On l'attaque, elle se défend ; elle se défie ; oui, la défiance entre pour la première fois dans cette âme si naturellement bienveillante. Elle regarde autour d'elle et elle ne reconnaît plus sa cour ; elle la croyait seulement entichée de vieux privilèges et de prétentions ridicules ; elle la trouve hypocritement hostile, et elle démêle sa malveillance dans son respect. Elle avait rêvé la vie intime et savouré les trompeuses douceurs de l'amitié ;

Amitié, don du ciel, plaisir des grandes âmes !
Amitié que les rois, ces illustres ingrats,
Sont assez malheureux pour ne connaître pas.

Elle avait cru donner un démenti à Voltaire, et voilà qu'un jour, faisant allusion au salon de la duchesse de Polignac, elle dit à madame Campan : « Les reines s'ennuient quelquefois dans leur intérieur, mais elles se compromettent chez les autres. » Une autre fois, elle écrit à Marie-Christine : « ...Souvent mon cœur est gonflé de tristesse, et personne icy n'est capable de comprendre ou d'écouter mes chagrins. Mon âme étoit née pour les douceurs de la vie intérieure et de l'amitié. Mais je suis la femme d'un roy, et vous et moi, ma sœur, nous avons autour de nous des *ennemis voilés ou des amis plus respectueux que sincères...* » Puis, le temps marche, les difficultés s'accroissent, les haines s'avivent, la politique entre à la cour ; elle y mêle son aigreur naturelle au venin des querelles intérieures. Puis vient un jour, c'est au moment de la première Assemblée des Notables, où le tapage du dehors commence à retentir à Versailles, et où la reine en reproduit l'écho par toutes sortes de récriminations personnelles. « ...Je vous ai déjà parlé de notre chambre haute et basse

et de toutes les *ridiculités* qui s'y passent et qui s'y disent, écrit-elle à la duchesse de Polignac (qui est en Angleterre). Être accablé des bienfaits du roi, par exemple, comme M. de B... (de Beauveau), être de l'opposition et ne rendre rien, c'est-ce qu'on appelle avoir de l'esprit et du courage. C'est bien en effet le courage de la honte... »[1].

On voit éclater alors, tant son langage a déjà de violence, le germe de cette résistance que la reine opposera plus tard, du fond de son cœur, à cette indispensable garantie d'un gouvernement libre, la délibération publique, indépendante et prépondérante des Chambres législatives. Mais avouons qu'il était bien permis de s'y tromper en 1787. La question n'était encore résolue qu'en Angleterre. Elle ne l'est pas encore partout en Europe, même aujourd'hui. Hélas ! elle ne l'est pas même en France ! Marie Antoinette espéra un instant dans la fermeté du roi. Elle se flattait. J'ai dit, dans un précédent chapitre, qu'elle aurait volontiers conduit la Révolution en France, avec de douces manières, le sceptre ou la houlette à la main: elle n'était pas ennemie des réformes lentes et faciles, de celles qu'on fait avec le temps pour auxiliaire et la prérogative royale pour appui, de celles qui n'auraient pas trop échauffé dans ses veines le sang de Marie-Thérèse. « Le roy arrêtera le mal..... », écrit-elle en 87. Nous ne sommes pas trop loin du jour où elle écrira au comte de Mercy, avec une dureté d'expression dont elle ne se servait guère en parlant de son *Roy bien-aimé:* « ...Je suis bien malheureuse! ... Je crains beaucoup que l'archevêque (de Sens, le premier ministre) ne soit obligé de partir tout à fait; et alors quel homme prendre pour mettre à la tête de tout ? Car il en faut un, surtout avec M. N. (Necker). Il

[1] Voir cette curieuse lettre (du 9 avril 1787) et la précédente, pag. 183-185, du premier volume de M. Feuillet de Conches.

lui faut un frein. *Le personnage au-dessus de moi n'en est pas en état;* et moi, quelque chose qu'on dise et qui arrive, *je ne suis jamais qu'en second; et malgré la confiance du premier il me le fait sentir souvent...* » (19 août 1788.) Ainsi elle souffrait d'avoir le second rôle, et elle le disait avec amertume à celui des confidents de sa pensée qui avait le plus d'intérêt, comme représentant de l'empereur d'Allemagne, à lui voir jouer le premier. Qui pouvait l'arrêter sur cette pente? Son bon sens tout seul, si le péril manifeste de sa situation n'avait été, quelques mois plus tard, plus fort que sa raison et sa volonté. Car elle avait résisté, cela ressort de toute sa correspondance comme du langage qu'elle tenait alors à ses familiers, elle avait résisté, tant qu'elle avait pu, dirai-je à cette amorce ou à cette nécessité de son ingérence personnelle dans les affaires de l'État? Puis elle avait cédé, et elle s'en plaignait avec aigreur. Un matin, pendant qu'elle traversait l'Œil-de-Bœuf pour se rendre au conseil du roi, un des musiciens de la chapelle qui se trouvait là dit assez haut pour que la reine n'en perdît pas une parole: « Une reine qui fait son devoir reste dans ses appartements à faire du filet. » La reine, racontant cette rencontre à madame Campan, ajoutait: « Tu as raison, malheureux, me suis-je dit à moi-même; mais tu ne connois pas ma position; *je cède à la nécessité et à ma mauvaise destinée...* » Toute sa correspondance depuis cette époque se résume, si on sait la lire, dans ces mots-là.

II

N'y ajoutons rien de trop par notre commentaire. Quelques mois à peine nous séparent du moment où la correspondance de Marie-Antoinette, hésitante et incertaine dans

les premiers jours, devient décidément réactionnaire, avec cette redoutable ardeur d'une conviction que chaque minute aggrave. Même ses relations politiques, alors si secrètes, avec celui qu'avant de l'avoir vu et entendu elle appelle *le monstre*, — c'était Mirabeau ; — même ce penchant à écouter les conseils que lui fait passer, après le retour de Varennes, Barnave attendri ; même l'attrait de ces directions loyales et courtoises qui lui viennent de quelques-uns des chefs du parti constitutionnel, ne changent rien au fond de ses idées et à la vivacité de ses répugnances. C'est alors, et avant les résolutions extrêmes, qu'elle écrit (de 89 à 91) toute cette série de lettres politiques d'une si grave conséquence. Quelques-unes font trembler. Je me suis surpris par moment, après une de ces lectures, quittant le volume, puis me demandant ce qui serait arrivé si une seule de ces lettres, par l'imprudence ou la trahison de ceux qui les portaient hors de France, était tombée entre des mains ennemies ? S'imagine-t-on, par exemple, au lendemain de Varennes, la publication d'une lettre telle que celle-ci ? N'en citons que quelques phrases :

« ..... Le roy, écrit la reine (au comte de Mercy), s'occupe dans ce moment à rassembler tous les matériaux pour le Manifeste qu'il faudra nécessairement donner dès qu'on sera hors de Paris. Il faudra d'abord motiver sa fuite, *pardonner au peuple*, qui n'a été qu'égaré, *le flatter par des expressions d'amour ; excepter du pardon les chefs des factieux, la ville de Paris, à moins qu'elle ne rentre dans l'ancien ordre*, et tous les gens qui n'auroient pas rendu leurs armes à telle époque fixée ; rétablir les Parlements seulement comme tribunaux de justice, sans qu'ils puissent jamais se mêler de l'administration et des finances. Enfin, nous sommes décidés à prendre pour base de la Constitution la décla-

ration du 23 de juin, avec les modifications que les circonstances et les événements ont dû y apporter.

... Je ne vous parle pas de toutes les classes d'intrigants et de factieux avec lesquels *nous avons l'air d'être en liaison à présent;* ma dernière lettre vous a dit notre manière de les juger... M. Blümendorf vient de me communiquer une dépêche du cabinet de Vienne, du 27 janvier, où l'empereur me fait prévenir qu'il a refusé de recevoir le comte d'Artois et monsieur de Calonne. Dans ce papier, mon frère approuve notre conduite.... mais je crains qu'il ne veuille trop tarder. Notre position devient de jour en jour plus critique. L'inaction totale dans laquelle il faut vivre accélère d'une manière effrayante la marche des factieux, et nous avilit chaque jour davantage. Plus on tardera à présent, et plus leur ouvrage se consolidera. Déjà on dit que les ducs de Deux-Ponts et de Würtemberg traitent avec eux. Cet exemple peut en entraîner d'autres. D'ailleurs, n'y a-t-il pas à craindre que le *mal françois* ne gagne, si on laissoit plus longtemps germer la propagande ?.... Je ne voudrois rien faire sans l'aveu et de concert avec l'empereur; mais je crois que *si l'on veut agir*, il faudroit que ce fût au mois d'avril[1].....

La depêche de la reine, qui a dix pages, est de février 1791, très-peu de temps avant la fuite de Varennes. Elle dit à Mercy, en finissant, qu'il verra, « par la différence d'écriture, qu'elle a souvent quitté et repris sa lettre; » mais ces fréquentes interruptions n'en ont affaibli ni la suite, ni le style, ni la portée.

Ne citons plus rien dans ce genre. Si ardent que soit par moment cet appel à l'intervention étrangère, le ton en est affligeant, l'accent en est monotone. Cette résistance contre-révolutionnaire, chez la fille de Marie-Thérèse tout l'ex-

[1] M. Feuillet de Conches, pag. 446-452 *passim*, tome Ier.

plique ; rien ne l'excuse devant ce patriotisme jaloux et inexorable qui est, pour une nation, la loi même de son existence.

III

S'il ne s'agit que de recommencer, sur les pages d'un livre, le procès que Marie-Antoinette a subi devant le tribunal révolutionnaire, sa correspondance à la main, nous venons de le voir, c'est trop facile. D'autres l'ont fait, même avant que la plupart de ces pièces redoutables eussent été livrées au public, et ils n'ont pas trouvé leur tâche trop ingrate. Bien avant la publication des lettres que nous possédons aujourd'hui, grâce à M. d'Hunolstein et à M. Feuillet de Conches, la sincérité de Marie-Antoinette avait mis la justice des partis bien à son aise, — j'entends cette justice étroite qui juge les actions humaines, sans souci des circonstances et des intentions. Devant elle, la reine est coupable ; elle est innocente devant l'équité naturelle et le bon sens. Son innocence, il est vrai, n'éclate pas aux yeux comme celle de tant d'autres victimes qui l'ont précédée ou suivie sur l'échafaud terroriste. Et, par exemple, madame Élisabeth, qui n'aimait pas la Révolution plus que Marie-Antoinette, et qui ne se faisait pas faute d'ouvrir son âme à ses amies dans une suite de lettres aujourd'hui connues, madame Élisabeth est innocente autrement que la reine. Elle pouvait, elle, invoquer devant ses juges son âge et son rang qui l'avaient tenue loin des affaires. La reine ne le pouvait pas. Si, devant le tribunal révolutionnaire, elle l'a osé, c'est que sa fierté trouvait son compte à ne pas accepter publiquement, et devant de tels juges, la responsabilité d'un rôle qui aurait dû être celui du roi. Une pareille défense n'était pas seulement généreuse, avec une apparence contraire ; elle était « légale ». Tant pis pour les juges

d'alors si ce mot les eût fait sourire, comme ils souriaient! Je veux dire par là que la responsabilité des actes du gouvernement de Louis XVI ne pouvait peser sur la tête de Marie-Antoinette, sans que toute idée de légalité constitutionnelle fût foulée aux pieds.

En fait, la reine avait régné pendant les dernières années de Louis XVI, comme alors on pouvait régner, quand on était Lorraine et Bourbon. Elle avait lutté contre l'inévitable destruction du trône où la Providence l'avait assise. « Mon métier à moi, écrivait-elle à son frère, est d'être royaliste. » Elle avait fait ce métier bravement, même à travers les angoisses de son impuissance. Un de ses traits caractéristiques pendant cette longue lutte, c'est l'absence d'illusion qui n'exclut en elle ni l'activité ni le courage. — Elle voit (elle l'écrit sans cesse) le terme fatal de tant d'efforts. Cette vue la désole, parfois l'irrite, sans la décourager jamais. Le pire n'est pas de mourir. Elle écrit au comte de Mercy, après les journées d'octobre : « *J'ai vu la mort de près; on s'y fait, monsieur le comte!* » Elle n'a plus d'illusions qui la soutiennent ; elle a des instincts qui résistent et des vertus inconciliables avec les passions du jour : l'orgueilleux respect de sa race, la fidélité aux amis, le mépris des serviles contraintes, la haine de l'anarchie, l'horreur du sang.

Ah! combien de vertus vous me faites haïr!

La Révolution, irritée et menacée, n'avait que faire de ces vertus de la reine ; elle voulait qu'on épousât sa cause, coûte que coûte, avec ardeur et loyauté. Elle voulait que le trône fît avec elle un mariage de passion, non de raison. Marie-Antoinette traitait la Révolution comme on disait que le roi, nouveau mari, avait traité sa femme. Seulement les grâces de la reine avaient fini par fondre les glaces de

Louis XVI. La Révolution avait répondu aux froideurs de Marie-Antoinette par des défiances et des violences.

On ne saurait trop se rappeler en effet, quand on lit à tête reposée cette correspondance si énergiquement défensive de Marie-Antoinette, par quelle explosion d'outrages, d'humiliations, de brutales exigences la Révolution avait signalé ses premiers rapports avec l'épouse de Louis XVI. De son premier élan, elle avait monté en quelque sorte à l'assaut du trône, en passant par la chambre à coucher de la reine où elle avait laissé les cadavres de ses défenseurs. Si j'étais suspect, pour aucun de nos lecteurs, de faiblesse ou de palinodie contre-révolutionnaire, je m'interdirais ces images qui pourraient sembler une inspiration de rhétorique, et qui ne sont que de l'histoire. Oui, il n'est que trop vrai qu'avant toute résistance sérieuse et fondamentale de la part de la reine, et quand sa saine raison lutte encore contre des répulsions trop légitimes, les grossières surprises et les violences sanguinaires de la Révolution l'obligèrent à se mettre désormais sur la défensive. La reine se sent condamnée, presque au début, à l'étroit et douloureux souci de défendre non plus seulement l'autorité du roi et sa liberté individuelle, mais la vie de ses enfants. Ah! Marie-Antoinette ne craint pas pour elle! Seule, déguisée, elle pourrait fuir. Elle ne le veut pas, elle n'y songe pas. A son frère l'empereur qui lui conseille la fuite, elle répond (décembre 1790) : « .... L'assassinat est à nos portes; je ne puis paroître à une fenêtre, même avec mes enfants, sans être insultée par une population ivre à qui je n'ai jamais fait le moindre mal, bien au contraire; et il se trouve assurément là des malheureux que j'ai secourus de ma main. Je suis prête à tout événement, et j'entends aujourd'hui de sang-froid demander ma tête... Mais pardonnez-moi, je vous en conjure, si je continue à me refuser *à votre conseil de quitter. Songez donc que je ne m'appartiens plus;* mon

devoir est de rester où la Providence m'a placée, et d'opposer mon corps, s'il le faut, aux poignards des assassins qui voudroient arriver jusqu'au roy. *Je serois indigne du nom de notre mère*, qui vous est aussi cher qu'à moy, *si le danger me faisoit fuir loin du roy et de mes enfans....* »

Marie-Antoinette reste à ce poste d'honneur ; elle ne combat plus, elle se défend. Elle ne conspire pas, elle crie au secours ; elle appelle son frère qui est empereur ; elle voudrait le sentir à portée de sa main, de l'autre côté de la frontière ; car il se passe bien du temps (ne l'oublions pas) avant qu'elle ose songer à une action agressive contre la Révolution française. C'est une démonstration qu'elle sollicite, et elle a cent fois tort ; elle ne demande pas encore une invasion. Tout au contraire, elle remue ciel et terre contre les imprudents qui semblent la préparer, qui en attisent le feu, et en font jaillir de loin les étincelles qui allumeront l'incendie de la royauté. La reine désavoue ses parents émigrés, elle leur fait refuser des entrevues avec les souverains étrangers ; elle leur coupe les vivres en protestant les lettres de change de l'émigration. Sa correspondance est sur ce point des plus curieuses ; son ressentiment ne ménage rien ; le comte d'Artois n'est plus désigné que par cette qualification dérisoire : *le jeune homme*. Le comte de Provence est soupçonné et surveillé. Les étourderies ou les prétentions des émigrants lui paraissent également redoutables ; elle écrit à Mercy (août 1791) : « Si les princes et les émigrants ont un avantage réel, nous retomberons, sous leurs agents, *dans un esclavage nouveau et pire que le premier*, — puisque ayant l'air de leur devoir quelque chose, nous ne pourrions plus nous en tirer.....» C'est ainsi que la reine juge l'émigration, et il est telle partie de sa correspondance sur ce point, que le plus sincère patriote de 1790 aurait pu contre-signer, tandis que telle autre (tant le trouble des idées s'associe facilement dans les meil-

leures têtes à celui du temps!) semble avoir été soufflée par le génie même des coalitions.

Dans cette partie de sa correspondance, j'ai dit comment écrivait la reine. Elle écrit en homme de tête, irrité, convaincu, résolu. « Notre position est affreuse, dit-elle à Mercy (mai 1791), et telle que ceux qui ne sont pas à portée de la voir ne peuvent pas s'en faire une idée. Il n'y a plus qu'une alternative ici pour nous, surtout depuis le 18 avril (la foule furieuse avait empêché le roi et la reine de sortir en voiture des Tuileries) : ou faire aveuglément tout ce que les factieux exigent, ou périr par le glaive qui est sans cesse suspendu sur nos têtes. Croyez que je n'exagère pas les dangers. Vous savez que mon opinion a été, autant que je l'ai pu, la douceur, le temps et l'opinion publique ; mais aujourd'hui tout est changé ; *ou il faut périr ou prendre un parti qui seul nous reste.* » Puis, quand le parti qu'elle a pris n'a pas réussi, quand elle a été ramenée de Varennes, si héroïque qu'elle se montre désormais dans l'exercice public de la plus cruelle résignation, la colère éclate dans ses correspondances privées. Les mots violents font explosion sous sa plume. « *Race de tigres!* » s'écrie la reine parlant de ses persécuteurs ; et plusieurs fois, écrivant à la princesse de Lamballe ou à l'empereur son frère, elle revient à ce cri de son âme indignée, comme à une des formules favorites de sa pensée. L'injure, partie de si haut, lui sera renvoyée quelque jour, pendant l'instruction de son procès. Un pamphlétaire dira : « On cherche midi à quatorze heures pour juger *la tigresse d'Autriche*, et on demande des pièces pour la condamner, tandis que, si on lui rendait justice, elle devrait être hachée comme chair à pâté[1] ! » Où étaient les tigres à ce moment ? Était-ce au Temple, hélas! ou dans la ménagerie d'Hébert ?

[1] Voir l'*Histoire de Marie Antoinette*, par MM. de Goncourt, p. 140.

Ainsi la reine avait, à de certains moments de la lutte, perdu son sang-froid. Elle avait même fini par n'être plus sincère devant le public. Elle se condamnait à porter le masque de son triste rôle, et elle s'en prévalait comme d'une habileté. Quand vint le moment d'accepter la Constitution (août 1791), elle écrit au comte de Mercy : « Ce moment est affreux ; mais pourquoi nous laisse-t-on dans une ignorance totale de ce qui se passe à l'extérieur ? Il s'agira à présent de suivre une marche qui *éloigne de nous la défiance*, et qui en même temps puisse servir à *déjouer et à culbuter au plus tôt l'ouvrage monstrueux qu'il faut adopter*... Il ne s'agit pour nous que de les *endormir*... » Le comte de Mercy, commentant plus tard ces lignes significatives, essayait de prouver à l'empereur que le véritable motif qui avait dû faire accepter la Constitution de 1791, *c'est qu'elle était inexécutable*[1]. Moralement cette lutte usait la reine. Elle y perdait ses qualités aimables, ne gardant que les fortes, non sans les laisser atteindre par les contagions du moment.

IV

Et maintenant, que l'histoire, si elle l'ose, condamne Marie-Antoinette sur ces témoignagnes qui l'accusent ; ce sont les siens ; il n'est pas besoin d'en chercher d'autres. Si la reine n'a été sincère, dans ces derniers temps, qu'avec ses correspondants et ses amis, elle l'a été sans réserve et sans mesure. On peut la croire et la juger sur parole. Qu'on la juge donc ! Nous sommes tous aujourd'hui des jurés dans cette grande cause, et aux cris de fureur qui retentissent encore dans le passé, notre conscience seule répond.

[1] M. Feuillet de Conches, tome II, pag. 418.

Pour moi, mon sentiment sur Marie-Antoinette se résume dans ces trois termes : le patriotisme l'accusait; la démagogie l'a condamnée ;l'humanité l'absout. Elle fut une reine intelligente et bienfaisante, courageuse et douce. Quand le trône ne fut plus qu'une ruine où elle avait encore « un poste » à garder, comme elle le disait héroïquement le 20 juin, elle resta une « royaliste » sans espoir et sans défaillance, et elle se défendit comme font les braves dans une redoute assiégée à outrance. Après le combat, quand elle fut vaincue, quand la reine disparut sous les voûtes sombres de la prison du Temple, la femme s'y retrouva. Elle y reprit, comme sa parure naturelle, toutes ces aimables et solides vertus qui avaient fait le charme de sa famille. Elle fut mère, épouse, sœur avec un dévouement d'une simplicité admirable. Devant ses juges, j'ai dit comment elle s'était prévalue, pour honorer la mémoire de Louis XVI, de la fiction constitutionnelle qui la couvrait. Devant l'échafaud, elle écrit sa lettre, devenue si célèbre, à madame Élisabeth.

Nous n'avons encore, dans le recueil de M. Feuillet de Conches, ni cette lettre sublime ni les correspondances des deux dernières années. Nous les aurons bientôt. C'est assez dire que nous ne renonçons pas à revenir sur cette tragique et inépuisable histoire [1].

[1] Nous y reviendrons assurément. En relisant ces rapides esquisses, nous sentons, en dépit de la bienveillance qui les a accueillies, ce qu'elles ont d'incomplet et d'insuffisant. Nous étions, dans les colonnes d'un journal, borné par l'espace, pressé par le temps. Sous une autre forme, nous nous donnerons carrière. L'idée que nous avons eue de présenter au public un portrait de Marie-Antoinette, « peinte par elle-même » en quelque sorte, nous la développerons dans un travail de plus longue haleine, quand nous aurons pu étudier les documents nouveaux dont les heureux possesseurs nous promettent la publication prochaine. Ce sera le moment de répandre tout entière, sur cette grande et touchante victime, la lumière qui, empruntée à ses écrits, nous a fait pénétrer déjà, en partie, au fond de son âme. C. F.

II

Madame la duchesse de Parme.

— 12 avril 1864. —

Nous avons sous les yeux quelques pages touchantes que M. Léopold de Gaillard a récemment consacrées au souvenir de madame la duchesse de Parme, morte à Venise le 1er février dernier, et nous voulons y relever quelques traits de la vie publique et privée de cette princesse, qui nous semblent dignes d'être conservés[1]. Nous le ferons simplement, comme un pur hommage adressé à une auguste mémoire, respectable pour toutes les opinions, et comme l'a fait M. Léopold de Gaillard lui-même qui s'est montré, dans cette courte notice, ce qu'il est partout, homme de talent et de cœur, nulle part homme de parti.

On sait que mademoiselle de Berry (son titre était *Mademoiselle*) avait dix ans à peine quand la révolution de 1830 la mit sur la route de l'exil. Quelques années plus tard, retirée à Prague auprès de l'auguste chef de sa race, une circonstance délicate vint éprouver sa tendre jeunesse. C'était en 1833. M. le duc de Bordeaux était devenu majeur. Beaucoup de jeunes gens, restés fidèles avec leurs familles

[1] L'article de M. Léopold de Gaillard avait paru dans le *Correspondant* du mois précédent. Nous avions saisi cette occasion de payer un tribut de respectueux souvenir à une princesse, française de race, de cœur et d'esprit sur un trône étranger. On verra, du reste, que notre tâche a consisté surtout à recueillir les témoignages de ceux qui avaient autorité pour écrire et pour parler. Ce qui est de nous, c'est le sentiment personnel et l'admiration convaincue que ces différents récits nous ont inspirés pour celle qui en était le sujet.

au culte de l'ancienne royauté, s'étaient rendus en Autriche pour y saluer la majorité du jeune prince. La démarche était aussi honorable que simple, s'il ne s'agit que d'apprécier les sentiments qui l'inspiraient ; mais en politique rien n'est simple. Le pèlerinage des jeunes légitimistes suscitait les plus sérieux ombrages. C'était d'abord le gouvernement de Juillet qui, sans redouter beaucoup les suites de cette démonstration innocente, s'en inquiétait pour l'exemple. C'était aussi l'Autriche, qui, ne craignant pas de déplaire quelquefois (elle le prouvait bien), ne voulait pas offenser. Chose singulière ! et nous racontons ce fait sur la foi d'un écrivain aussi sincère que bien informé, le roi Charles X n'avait ni désiré ni encouragé le voyage des légitimistes français. Il craignait pour son petit fils l'excitation que devait produire, dans un si jeune esprit, une pareille démarche. Il redoutait surtout les difficultés qui pouvaient en résulter dans l'œuvre si épineuse et si délicate de l'éducation d'un prince exilé.

Les voyageurs français arrivèrent donc à Prague, les uns mécontents, les autres blessés jusqu'à l'irritation des obstacles qu'ils avaient rencontrés, sans parler de ceux que le roi Charles X semait sous leurs pas. Et pourtant, au bout de quelques jours, tout ce mécontentement était tombé. Mademoiselle de Berry s'était chargée de tout concilier ; sa bonne grâce et son aimable nature avaient fait merveille. « Elle était si déterminée à plaire à tous ces Français venus de si loin, qu'elle plaisait à tous [1]... » Plus tard, M. de Chateaubriand, revenant de Prague où il avait visité la famille royale, lui rendait la même justice : « Dans le refuge de Charles X, écrit-il, j'avais rencontré le frère et la sœur ; ils avaient l'air de deux petites gazelles cachées

[1] Voir l'intéressante notice, publiée par M. Alfred Nettement, sous ce itre : *Madame la duchesse de Parme*, Paris, 1864.

parmi les ruines... Toute la personne de Mademoiselle est un mélange de l'enfant, de la jeune fille et de la princesse; elle regarde, baisse les yeux, sourit avec une coquetterie naïve; on ne sait si on doit lui dire des contes de fées ou lui parler avec respect, comme à une reine.» Enfant ou princesse, Mademoiselle avait donc rempli le rôle d'une médiatrice intelligente et charmante. Elle y avait réussi.

J'ai cité à dessein cet épisode de la première jeunesse de Mademoiselle. Une telle épreuve présageait une femme sérieuse. « Avec toutes les grâces de son sexe et de son rang, elle avait reçu une rare ouverture d'intelligence, une droiture d'esprit et de sens incomparable, une énergie de volonté et une force de persévérance vraiment viriles [1]. » Elle avait eu, même avant l'âge ordinaire de la raison, une faculté précieuse : elle savait trouver du premier coup, dans les épreuves qu'elle traversait, l'inspiration qui devait la guider, cette sorte « d'illumination » dont parle Bossuet, et qui n'est pas moins nécessaire à la politique qu'à la guerre, à la puissance qu'au malheur. Elle s'élevait en quelqne sorte avec les circonstances, puis redescendait sans effort après avoir lutté sans faiblesse, emportant avec elle la tranquillité d'une bonne conscience et se retirant toujours avec les honneurs de la guerre.

La suite l'a bien prouvé. Mademoiselle était devenue, en 1845, princesse de Lucques, et duchesse de Parme quelques années plus tard, quand l'infant Charles de Bourbon, son mari, succéda aux droits de son père. Jusqu'à la mort de ce malheureux prince, assassiné le 26 mars 1854, la nouvelle duchesse de Parme voulut rester complétement étrangère au gouvernement des affaires publiques. Elle avait le goût de la vie privée. Elle aimait à s'y tenir, disons le

[1] *Madame la duchesse de Parme devant l'Europe*, par M. Henri de Riancey, Paris, 1860.

mot, à s'y réfugier, quand il le fallait, avec dignité et simplicité. Elle savait en sortir en femme de cœur, aux jours du danger, ou en présence d'un grand devoir. C'est ainsi qu'elle débuta dans sa régence. Elle avait compris, en vraie Française du dix-neuvième siècle, le gouvernement de son duché; elle était libérale avec un grand amour de l'ordre, un remarquable instinct des droits de l'autorité, et « cette habitude douce et fière de commander à une société civilisée. » Aussi eut-elle dès la première minute, et à peine sortie de la chambre où venait d'expirer son mari, l'intelligence de son rôle difficile. Les ministres du prince défunt délibéraient dans une salle voisine. La duchesse entra, tenant son fils par la main. « Voici votre duc, je suis régente, leur dit-elle. J'ai décidé qu'il serait pourvu à votre remplacement. » C'était là parler. La duchesse fit bientôt voir qu'elle savait agir.

Tout le monde connaît aujourd'hui l'histoire de la régence de madame la duchesse de Parme. Son duché était petit, son âme était grande : elle y a noblement marqué son passage. « Ce qu'elle a fait, ce qu'elle a tenté pendant ces « cinq années de règne (de 1854 à 1859), l'Europe l'a vu, » écrit M. de Gaillard. « Dans ce petit coin de terre italienne, « la duchesse cultivait avec amour la justice, la loyauté, « l'épargne, l'indépendance, la liberté, fleurs rarement « épanouies sous ce climat orageux, et que la fille de « France semblait avoir apportées de son pays natal. » M. de Gaillard a raison : la duchesse de Parme s'était fait un rôle à part parmi les petits souverains de l'Italie. Personne ne croira qu'elle eût renoncé de son plein gré aux droits de son fils; mais toutes les idées de liberté pratique, d'intelligente économie, de philanthropie populaire et chrétienne, qui pouvaient s'associer à cette légitime réserve de sa maternité courageuse, la duchesse de Parme les avait ou les accueillait; son administration en est la preuve, et sa po-

litique même ne les a pas démenties. Elle n'a pas été, un seul jour de sa régence, Autrichienne. Obligée de quitter Parme un jour d'émeute, elle y rentre quelques jours après en triomphe, sur les bras du peuple et de l'armée, ayant refusé énergiquement l'intervention de l'Autriche pendant sa détresse. Aussi sa joie fut-elle grande. « Mes chers et bien-aimés enfants, écrivait-elle aux jeunes princes restés à Brescello, que Dieu et sa sainte mère soient loués ! Quelle journée que celle du 4 mai! Non, mes trésors, je ne pouvais croire qu'il y eût place dans mon cœur pour une aussi grande félicité que celle que j'ai éprouvée, lorsque je vous ai donné le premier baiser à votre naissance ; eh bien! ce sentiment ineffable a été surpassé par celui que j'a éprouvé hier en me trouvant au milieu de mes fidèles Parmesans. » Cette joie fut courte. La duchesse aurait voulu maintenir à tout prix la neutralité de son duché entre l'Autriche et le Piémont. Mais cette neutralité, comme M. de Riancey le fait remarquer justement, était loin d'être complète, puisqu'elle ne pouvait aller jusqu'à interdire, sur son territoire même, les armements d'une des puissances belligérantes. Ce n'était pas la faute de madame la duchesse de Parme, « qui n'était pas née » quand les traités de 1815 avaient infligé cette contrainte fâcheuse au pays qu'elle devait gouverner un jour. Malgré tout, les circonstances étaient plus fortes que son courage, plus irrésistibles que sa volonté. Il fallut céder. Elle céda comme elle avait lutté, avec sagesse et dignité, avec un mélange de décision philosophique et de pieuse résignation. « Ne vous désolez pas ainsi, disait-elle plus tard à un des princes dépossédés comme elle; la situation était plus forte que tout le monde; vous savez ce que dit l'Écriture : *Les uns ont chanté et les autres ont pleuré, et cependant tous ont fini de même.* La situation étant donnée, personne ne pouvait éviter ce qui est arrivé. »

Madame la duchesse de Parme ne pouvait échapper à la fatalité politique qui a terminé sa régence. Tout ce qu'elle avait dû faire, elle l'avait fait. Sa ferme indépendance vis-à-vis de l'Autriche l'avait même un moment rendue populaire, et « de Turin à Naples, vers 1858, écrit M. de Gaillard, on célébrait l'énergie et le patriotisme de la bonne duchesse (*buona duchessa*). Les correspondances des journaux anglais ne tarissaient pas d'éloges sur le compte de cette jeune souveraine, inconnue la veille au monde diplotique, et que le *Times* appelait naïvement *the Bourbon lady* (la dame de Bourbon). »

Il serait curieux de relever à ce propos tous les témoignages, soit italiens, soit anglais, qui furent rendus alors au bon jugement de cette princesse, qu'une sorte d'instinct national portait à se faire honneur, aux yeux de l'étranger, de cette qualité toute française. Lord Clarendon disait, en plein Parlement, que « le gouvernement de la duchesse de Parme était doux, modéré, *empreint d'un caractère d'indulgence et de bon sens.* » Le *Times*, résumant en quelques lignes la régence de la duchesse de Parme, ajoutait : « Il est agréable, au milieu des annales des gouvernements de l'Italie, de trouver *un tel exemple de courage, d'humanité et de bon sens*... Louise-Marie de Parme s'est montrée vraiment digne de régner... » Voilà ce qui s'écrivait à Londres. A Turin, à Florence, même témoignage : « La duchesse de Parme, disaient les correspondants si bien informés des grands journaux anglais, a quitté ses États avec dignité ; et il y a lieu de croire qu'elle emporte avec elle l'affection et le respect de tous ses sujets... Elle a la réputation d'être une femme éclairée et à vues libérales, une femme supérieure (*an enlightened and superior woman , of liberal views*)[1]. » Telle

[1] Voir, dans le curieux ouvrage de M. de Riancey, déjà cité, pag. 47, 219 et *passim*.

était la justice que partout, en Italie comme en Angleterre, et au moment même où la fortune adverse renversait le trône de son fils, madame la duchesse de Parme obtenait non-seulement des spectateurs indifférents à la lutte, mais des adversaires eux-mêmes. Il n'est guère d'épreuve plus sûre du mérite des gouvernements que l'éloge qui leur survit. Cette bonne renommée n'a pas sauvé la duchesse de Parme; soit ! elle a suivi la *dame de Bourbon* dans son exil; elle assure à sa mémoire le respect de tous les partis; elle donne à cette souveraine d'un petit pays et à ce règne de quelques années une légitime place dans l'histoire.

La duchesse de Parme mérite de vivre aussi dans le cœur de ceux qui l'ont connue. Sur ses qualités personnelles et sur ses vertus privées, les témoignages sont unanimes, presque uniformes ; tant sa franche et loyale nature se livrait sans défense, pour ainsi dire, à l'affection, au dévouement et au respect! Nous ne parlons d'elle que d'après les témoins souvent invoqués dans le cours de ce récit, et dont les impressions nous ont guidé. Mais nous savions, nous aussi, pour l'avoir observé longtemps sur un autre théâtre, combien d'édifiantes vertus l'élévation du rang dérobe trop souvent au regard de la foule, dans la vie privée des plus grandes princesses, de celles que la fortune a le plus éprouvées ! Après les avoir admirées dans ces cruelles rencontres de leur destinée, c'est là, dans le secret de leur simplicité et de leur douceur, qu'il les faut aimer. Pour ne parler que de la duchesse de Parme, combien d'effusions d'une charité émouvante ! que d'actions généreuses, délicates et discrètes ! que de mots charmants et profonds ! On m'a raconté qu'un soir, dans je ne sais plus quelle auberge de village où la princesse avait été obligée de s'arrêter avec sa suite, il s'agissait de moucher la seule chandelle qui les éclairât. Personne ne le savait. La princesse prit gaiement les mouchettes : « C'est ma tante (la

fille de Marie-Antoinette) qui m'a appris à m'en servir, dit-elle. Elle le savait du Temple... » C'est ainsi que, dans la duchesse de Parme, l'enjouement même avait sa gravité. Elle avait le cœur tendre avec une âme forte ; elle était capable d'enthousiasme autant que de résignation, aussi bien faite pour le silence du sacrifice que pour la joie du triomphe. Qu'on se rappelle la lettre qu'elle écrit à ses enfants le jour de sa rentrée dans la ville de Parme ! Quelle joie naïve et naturelle ! Quelle touchante et gracieuse confusion des sentiments de la mère et de la princesse, quand elle raconte que le peuple a voulu traîner sa voiture, qu'elle s'y est refusée, que le peuple *a obéi ;* et quand elle ajoute : « C'est d'autant plus beau que, depuis trois jours, *ils n'obéissaient guère à personne*. Je souhaite que les quatre chers enfants que j'ai mis au monde me soient aussi obéissants que les fils que m'a donnés la fidélité au serment... » La suite a prouvé que ce n'était pas beaucoup dire. Mais une des qualités de la duchesse de Parme, c'était la confiance, j'entends celle qui place très-haut son espoir. Et que cela est beau, la confiance, parmi tant d'épreuves accablantes ! Quelques années avant la maladie qui l'a conduite au tombeau, la princesse avait été déjà en danger de mort. Une fois rétablie, quelqu'un lui demandait si la pensée de sa fin prochaine ne lui avait pas causé, à la vue de ses quatre enfants, un affreux regret de quitter la vie : « Sans doute ! répondit-elle ; mais quand Dieu ôte une mère à ses enfants, il la remplace ! »

La duchesse de Parme ne s'attendait pas à être « remplacée » sitôt dans cette douce mission que Dieu lui avait un moment laissée, en lui enlevant toutes les autres. De nobles âmes la rempliront, comme elle l'eût remplie. Les enfants de la duchesse de Parme hériteront des trésors d'affection qu'elle avait amassés dans le cœur d'un frère et d'une sœur. Sa mort a été aussi soudaine que prématurée ;

triste mort, si on songe aux épreuves de tout genre qui avaient rempli cette généreuse vie, depuis le premier cri de l'enfant, pour ainsi dire, jusqu'au dernier soupir de l'agonisante[1]; — mais non, la mort ne peut être dure à qui a été douce et pieuse envers la mort, et quand la vie a été pleine de bonnes œuvres, de résolutions courageuses, d'actions loyales, la mort n'est rien.

[1] On sait que Mademoiselle était née le 21 septembre 1819, moins de six mois avant l'assassinat de son père.

III

Le prince Albert.

— 19 MAI 1863. —

On s'est beaucoup occupé en Angleterre, dans ces derniers temps, d'un livre publié à Londres, sans nom d'auteur, mais consacré tout entier au souvenir du prince Albert. Ce livre était un recueil des principaux discours prononcés par le prince en différentes circonstances, et il commençait par une *Introduction* dont le sentiment public attribuait l'inspiration à la reine elle-même. Le public ne se trompait pas. C'était bien la reine qui avait fourni les traits les plus délicats de cette esquisse où la société anglaise a reconnu le portrait du prince distingué qu'elle a si sincèrement regretté. Une telle communication, même indirecte, de la reine à son pays, c'était presque un acte de sa vie publique sous la forme la plus touchante, et il nous a semblé que nous en pouvions parler ici, sans y mêler en rien la politique, sans paraître oublier non plus que l'ouvrage a un vrai mérite littéraire, mérite que les lecteurs français retrouveront tout entier dans la traduction publiée par madame de W..., sous la direction de M. Guizot[1].

Le prince Albert n'était venu en Angleterre, il y a vingt

[1] *The principal Speeches and Addresses* of H. R. H., the Prince-consort, with an *Introduction*, etc, etc. (London, Murray).

Voici le titre de la *traduction* publiée chez Michel Lévy :

Le prince Albert. — Son caractère, ses discours, traduit de l'anglais par madame de W., et précédé d'une *Préface* par M. Guizot, Paris, 1863. Le volume est orné d'un magnifique *portrait* du prince, gravé sur acier.

et un ans, que pour y accomplir auprès du trône une destinée toute privée. S'il n'y avait eu en lui qu'un homme ordinaire, il n'aurait été que le mari de la reine ; l'honneur d'une pareille situation était grand ; son importance politique eût été nulle, et le prince n'y eût pas beaucoup ajouté en acceptant, en 1850, cette charge de commandant en chef de l'armée dont le duc de Wellington lui offrait si instamment la survivance. Il la refusa. « Je ne suis, écrivit-il au vieux duc, que le gouverneur des enfants royaux, le secrétaire particulier de la souveraine et son chargé d'affaires permanent. » Ainsi réduit, le rôle du prince Albert ne pouvait plus avoir d'autre valeur que celle de son mérite personnel. Si ce rôle a été important, c'est que le mari de la reine était un homme vraiment supérieur. L'Angleterre l'a ainsi jugé. Elle l'avait vu arriver avec cet instinct de défiance qu'elle montre toujours aux étrangers qui viennent, à un titre quelconque, mettre la main à ses affaires. Quand il est mort, elle a éprouvé un de ces regrets sérieux et unanimes, où la raison a plus de part encore que le sentiment. Les Anglais ont regretté, dans le prince-époux, l'homme qui avait, pendant près d'un quart de siècle, le plus utilement conseillé leur reine, mis le poids le plus considérable dans ses décisions et le plus activement coopéré à l'union de la royauté et des grands pouvoirs. C'est par là que ce prince éminent, sans étalage d'importance, avec une dignité modeste et une activité persévérante, a été vraiment un homme politique. « Conduite aussi belle que peu fastueuse, écrit M. Guizot, conduite rare dans l'histoire domestique des trônes, et tenue par le prince Albert sans effort, sans alternative de bonne et de mauvaise veine, par l'impulsion naturelle d'un esprit droit et élevé, d'un cœur affectueux et d'une conscience aussi délicate qu'éclairée [1]. »

[1] Page 16 de la *Préface* de M. Guizot.

Les Discours prononcés en différentes occasions par le prince Albert ont été le principal motif de la publication dont nous rendons compte. Ils sont le témoignage de cette droiture et de cette élévation d'idées qui signale M. Guizot. Nous ne louerons pas l'éloquence de ces discours. Ils n'en ont pas. Ils n'en pouvaient pas avoir. Les prince ressemblait, comme orateur, à ces chevaliers revêtus d'une cotte de mailles (*chain armour*) dont les mouvements sont plus ou moins gênés par le poids de leur armure. J'emprunte ce trait à l'Introduction anglaise. Il donne bien l'idée de l'éloquence du prince-époux. Sa situation ne lui permettait, nous dit-on, que « le suprême bon sens [1]. » L'orateur s'y donnait carrière. Je suis frappé de tout ce qui se rencontre, non-seulement d'idées justes et pratiques, mais d'inspirations sagement libérales dans e langage de ce jeune homme, élevé dans une petite cour d'Allemagne et exposé tout à coup aux regards d'une nation jalouse, dans la pleine lumière d'un grand pays libre. Il est libéral par conviction. Il l'est aussi par goût et par un sentiment de noble fierté. Un jour, c'était en 1855 et pendant la campagne de Crimée, il était arrivé de mauvaises nouvelles de l'armée anglaise. Le patriotisme de la reine s'était alarmé. Le prince eut à porter un *toast* au banquet annuel de Trinity-House. On put croire, en l'entendant faire l'énumération des faciles et abondantes ressources que le pouvoir absolu met aux mains d'un gouvernement, qu'il enviait à la Russie un régime de cette espèce, et je me rappelle (j'étais alors à Londres) l'impression pénible que produisit ce discours, pour avoir été mal compris. Le sentiment qui avait inspiré le prince Albert n'en était pas moins libéral et moins fier. Il avait

[1] *There remained nothing of the secure staple of the speech but supreme common sense.* Page 16 du texte anglais.)

évidemment voulu dire que l'action des gouvernements libres, de ceux qui ne peuvent rien emprunter aux procédés de la dictature, ne doit être ni moins énergique ni moins vigoureusement armée, en temps de guerre ou en temps de crise, que l'action des pouvoirs despotiques. Ce que le prince Albert avait dit une fois, lord Palmerston le répète tous les jours et le fait pratiquer, coûte que coûte, en pleine paix, à son pays. En est-il moins l'organe éprouvé et le *leader* inamovible du parti libéral en Angleterre?

Libéral par goût, le prince Albert était philanthrope par le cœur. Il avait des entrailles pour toutes les misères « de ces classes de la société qui portent, disait-il, la plus lourde part des travaux et reçoivent la plus petite part des jouissances de ce monde... » Ailleurs, dans une Société de prévoyance et de secours pour les domestiques : « Quel « est, disait-il encore, le cœur auquel manquerait la « sympathie pour ceux qui nous servent dans les besoins « journaliers de la vie, qui nous soignent dans la maladie, « qui nous reçoivent lors de notre première apparition « dans le monde et étendent leurs soins jusqu'à nos restes « mortels, qui vivent sous notre toit, qui forment notre « maison *et font partie de notre famille?..,* » N'est-ce pas madame de Lambert qui disait: « Traitons nos domestiques comme des amis tombés dans le malheur? » Le prince Albert parlait le même langage; il avait l'éloquence du cœur, la seule qui lui fût permise; mais elle nous suffit.

Que dire des traits de son caractère, tel qu'il nous est dépeint dans la touchante Introduction consacrée à son souvenir? « Durant la vie du prince, dit l'auteur, la reine a souvent éprouvé le besoin de faire connaître au monde l'appui toujours présent, vigilant, fidèle, inappréciable, que lui prêtait le prince-époux dans la conduite des affaires publiques. . Et maintenant elle ne peut plus retenir l'ex-

pression des sentiments qu'elle éprouve depuis si longtemps; elle veut proclamer la perte irréparable, pour le service public comme pour elle et pour sa famille, qu'a occasionnée la mort du prince. » Voilà l'intention du livre clairement marquée. La reine a voulu rendre un hommage public à celui qu'elle pleure, parce qu'il a bien mérité de son peuple. Elle a voulu reproduire, pour ceux qui n'avaient pu les apprécier comme elle-même, les traits de cette nature supérieure dont les rares qualités n'étaient pas seulement une source de bonheur pour elle, mais un bon exemple pour tous. Et en même temps qu'elle payait ce tribut à la mémoire de son époux, la reine rendait à la publicité anglaise, à cette sévère et puissante gardienne de la liberté politique, l'hommage le plus délicat. Elle exposait en quelque sorte aux yeux du pays tout entier le plus cher et le plus précieux de ses portraits de famille. Elle lui donnait une portion de son cœur... L'Angleterre s'est montrée sensible à cette attention libérale et royale. Les Discours du prince Albert sont aujourd'hui dans toutes les mains ; sa physionomie, si bien rendue, avec une exactitude si exquise et si fidèle, restera gravée dans toutes les mémoires.

Je n'en veux détacher qu'un trait, celui qui m'a le plus frappé et le plus ému parmi tant d'autres qui charmeront, j'en suis sûr, de ce côté-ci de la Manche, les lecteurs français et étrangers. Le trait dominant de cette nature aimable et sérieuse, c'était la passion du devoir et l'amour du travail, j'entends le travail jusqu'à l'abus des forces physiques, jusqu'au péril de la santé. C'est le seul reproche qu'adresse au prince Albert l'auteur anonyme du portrait que nous étudions ; mais ce reproche a un accent de tendresse et d'angoisse qui en trahit, si on me permet de le dire, l'auguste origine :

. . . . . .

. . . . . .

« On a dit que si on connaissait intimement la vie de chaque homme, on pourrait en tirer quelque grande leçon et y remarquer telle ou telle tendance qu'on pourrait chercher *à corriger en soi-même* en observant ses effets chez autrui. Je ne puis m'empêcher de croire que j'ai trouvé la leçon morale à déduire d'une étude de la vie du prince. Cette morale ne peut s'appliquer qu'à un bien petit nombre de cas parmi les natures les plus élevées : *il se préoccupait trop de trop de choses.*

« En outre, pour lui plaire et pour le satisfaire, il fallait que toutes les choses auxquelles il regardait fussent faites *dans la perfection.* Le grand Allemand Gœthe avait le même défaut ou plutôt la même exigence... Il ne comprenait pas le mérite de l'à peu près : il fallait faire parfaitement tout ce qu'on avait à faire...

« De tels hommes, *avec une aspiration si constante vers le beau et une idée si exagérée de ce qui doit être*, ont besoin de posséder des forces physiques extraordinaires ; sans quoi ils abusent de leurs facultés de réflexion et d'attention, *et consument trop vite les éléments essentiels de la vie.* Le prince avait une très-bonne santé. Il était entré dans la vie avec une excellente constitution, l'organe du cœur excepté, qui n'était pas tout à fait de force à supporter la tâche qui lui était imposée, en sorte que d'ordinaire le pouls était faible. C'est le système nerveux qui a été épuisé en lui *par des efforts constants de travail et par une recherche continuelle de la perfectiou en toutes choses...*

« ....Je ne puis m'empêcher de croire que, sans ce trait de sa nature, qu'il nous est permis d'aimer et d'admirer, *tout en le regrettant*, le prince eût pu vivre encore de longues années, et rester le plus noble comme le plus utile soutien du trône, le plus actif promoteur de tout ce

qui promettait au peuple un accroissement de bien être et de prospérité... »

On sait que le prince Albert n'avait que quarante-deux ans quand il est mort. « Il eût pu vivre encore de longues années ! » Quel immense regret dans ces simples mots ! Il pouvait vivre ! Il ne l'a pas voulu ! ou plutôt, il a trop demandé à la vie qui lui avait tant donné. Elle lui avait donné le rang, la richesse, le bonheur dans une alliance royale, « l'amour dans le mariage », tous les honneurs, toutes les joies ! Il voulut, les ayant si facilement obtenus, se donner la peine de les mériter !

C'était comprendre son temps. C'était aussi se conformer à la loi de Dieu qui n'a créé les grandeurs de ce monde, disait Bossuet, que comme « ces fontaines publiques qu'on élève pour les répandre. » Mais c'est surtout de notre temps, si l'on est près du trône, qu'il faut « se faire pardonner d'être prince. » Je possède une lettre où se trouve écrit, par une main royale, ce mot triste et profond. Le prince Albert aurait pu le dire plus qu'aucun autre, puisqu'il avait à « se faire pardonner, » étant le mari de la reine d'Angleterre, de n'être pas Anglais, de jouir, sans autorité légale, d'une irrésistible influence et de mêler un grand pouvoir de fait à une absence complète de responsabilité. Disons-le ; il était arrivé, vingt ans auparavant, sur le sol britannique, avec un certain nombre de qualités et d'aptitudes qui n'avaient rien d'anglais. Il apportait une agréable originalité d'esprit sans aucun mélange de bizarrerie, beaucoup de bonne humeur et nul égoïsme, une certaine timidité délicate qu'il n'a jamais su dominer, même dans ce grand tumulte de la vie anglaise. « Il avait une nature particulièrement douce, affectueuse et sympathique, » écrit l'auteur de l'Introduction, et il ajoute : « Ce genre de caractère est plus allemand qu'anglais (*rather German than*

English). » Le prince était artiste, comme on dit, jusqu'au bout des ongles, musicien, dessinateur, rêveur, poëte au besoin, recherchant en toute chose la beauté de l'utile ; ce qui n'est pas, on le sait, le défaut de nos voisins d'Outre-Manche, plus disposés en général à chercher l'utile même dans le beau. Il aimait les nobles actions, non-seulement pour le bien qui en résulte, mais pour leur beauté même, et il avait fondé à Wellington-College, au nom de la reine, un prix destiné non à l'élève le plus régulier ou le plus instruit, mais à celui qui aurait montré les sentiments les plus nobles et le plus grand cœur (*To the noblest boy, to the boy who should afford most promise of becoming a large-hearted, high-motived man*). Cet amour du beau et du bien, ce noble souci de l'art qui allait jusqu'au culte de l'idéal, n'excluaient en lui ni le goût des sciences positives ni le talent de l'organisateur, ni le don du professeur. Nous l'avons vu répondre à lord Wellington qui lui offrait la survivance du commandement en chef de l'armée anglaise : « Je suis le précepteur des enfants de la reine. » Le prince de Galles s'est montré reconnaissant de ces soins éclairés donnés à l'éducation de la famille royale : « Notre père prêchait d'exemple, » disait-il.

Je ne prétends certes pas que, par toutes ces qualités, le prince Albert fut un objet de contraste perpétuel dans le pays qu'il avait si cordialement adopté ; à Dieu ne plaise ! C'est l'auteur de l'Introduction lui-même qui nous a fait remarquer cette opposition entre le caractère du prince et celui des Anglais. Il va jusqu'à dire quelque part : « Peu d'hommes ont aimé la liberté, dans son sens le plus vaste et le plus profond, plus que ne l'a fait le prince-époux. Sous ce rapport, il était plus Anglais que les Anglais eux-mêmes. » Il aimait la liberté pour tout le monde. Ces différences à part, quel rôle que le sien et comme il l'a nettement caractérisé lui-même quand il écrivait à lord Wellington : « Le

mari de la reine ne doit prétendre à aucun pouvoir personnel ou séparé; éviter toute ostentation, ne prendre aux yeux du public aucune responsabilité personnelle... Chef naturel de la famille de la reine, surveillant de sa maison, il est aussi son unique confident et son conseiller politique, son unique appui dans les communications avec les chefs de son gouvernement... » C'est en accomplissant sans relâche ces devoirs délicats et difficiles que le prince Albert a vécu vingt ans, donnant à la reine, comme l'a dit M. Guizot, « un bonheur exemplaire, » recevant d'elle en même temps les plus hautes marques de confiance et les plus doux gages de tendresse, mêlé par la pensée à toutes les préoccupations politiques d'un grand pays, obligé de beaucoup faire, de parler sans cesse au nom d'un pouvoir que son inviolabilité n'affranchit pas du contrôle de l'opinion, — participant en un mot à l'action d'un gouvernement de publicité illimitée, et condamné, lui tout seul, à la discrétion la plus rigoureuse dans une activité multiple et infatigable. Tel était, si j'en crois les révélations qui nous sont faites par l'auteur de l'*Introduction*, le rôle du prince Albert en Angleterre. On se serait usé à moins. En 1860, quand il fut question d'une seconde Exposition internationale à Londres, la reine demanda à lord Granville de détourner du prince-époux, s'il était possible, la responsabilité et la fatigue de cette nouvelle entreprise. Elle savait bien que ses forces n'y suffiraient plus. Lui pourtant (il ignorait cette demarche de la reine), il se préparait bravement à recommencer son œuvre, quand soudain la mort l'arrêta. Il avait dû se rappeler plus d'une fois pendant sa vie si laborieuse, et au moment de sa fin si prématurée, ce mot de Royer-Collard : « Les gouvernements représentatifs ne sont pas des tentes dressées pour le sommeil. » Il l'avait su, il s'y était résigné avec bonheur et avec orgueil! Que ce soit l'honneur de son nom et de sa mémoire!

DEUXIÈME PARTIE

I

Les Mémoires de M. Guizot [1].

I

LA RESPONSABILITÉ ET LA LIBERTÉ.

— 22 JUILLET 1862. —

Pour trouver dans le cinquième volume des *Mémoires* de M. Guizot le texte d'une sortie contre les inconvénients et les périls du gouvernement parlementaire, il faut y mettre de la bonne volonté.

C'est une démonstration toute contraire que nous en voudrions tirer.

La France a traversé en 1840, qui est l'année dont le cinquième volume des *Mémoires* de M. Guizot contient l'histoire, une crise périlleuse. Elle en a été agitée, presque compromise. Elle en est sortie, non pas sans peine, mais sans dommage véritable et sans atteinte sérieuse de sa dignité. L'homme qui la représentait dans cette crise à Londres, c'est-à-dire au foyer même où elle avait éclaté,

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, tomes V et VI, Paris, 1862-1864 (Michel Lévy).

peut nous en raconter aujourd'hui la chronique secrète sans rien omettre, et refaire la diplomatie de cette époque, toutes portes ouvertes, sans éprouver en apparence plus d'embarras que s'il écrivait un chapitre d'histoire ancienne. Est-ce indifférence de la part du public? M. Guizot n'a pas écrit depuis longtemps un livre d'un intérêt plus saisissant et qui ait mieux réussi auprès de ceux même qui ne demandent à une lecture que de les amuser. D'un autre côté, si l'on songe à la rapidité avec laquelle le temps nous emporte, la crise de 1840 semble d'hier; les trois personnages qui, dans l'Occident, prirent la plus vive part à cette querelle, vivent encore : l'un d'eux, le plus âgé, est le premier ministre de l'Angleterre. Si M. Guizot a pu raconter si franchement ce grave épisode de sa vie politique que tant de liens rattachent à notre histoire d'aujourd'hui, et sur lequel il est exposé à rencontrer tant de contradicteurs encore vivants, ce n'est donc pas seulement parce qu'il est un historien habile, c'est parce qu'il a fait honnêtement alors ce qu'il raconte aujourd'hui avec loyauté.

M. Guizot a représenté la France à Londres pendant une année presque entière. Ambassadeur du roi Louis-Philippe, soumis pour la conduite des affaires au ministère responsable siégeant à Paris, il ne s'est fait, à cette époque, aucune illusion sur les qualités nécessaires à sa mission ui sur les devoirs qu'elle commandait. Il a été un diplomate discret, un mandataire fidèle. Il s'est plié dès l'abord aux exigences de son double rôle : tantôt recevoir l'impulsion, tantôt la donner, prendre parti ou exécuter des instructions, avoir l'initiative ou la subir. M. Guizot savait tout cela avant d'aller à Londres. N'eût-il pas su obéir, Londres le lui eût appris. Mais savez-vous ce qui faisait sa force, même dans cette dépendance relative? Il était l'agent d'un gouvernement libre, il était l'ambassadeur d'*un roi de plein jour*, suivant l'expression de M. Victor Hugo, dans

ce beau portrait du roi Louis-Philippe, qui restera[1]. Il agissait, même pendant ces premiers mois de son ambassade, pendant cette lune de miel de la discrétion diplomatique, il agissait en vue du public, sous l'œil vigilant d'une opposition jalouse, en regard d'une presse libérale jusqu'à l'exagération et patriote jusqu'à l'injustice. Qu'importe? Sachez-le, c'était là sa force. C'est parce qu'il se sentait responsable pour sa bonne part, qu'il était fort. Entre l'ambassadeur et le ministre dirigeant, deux hommes supérieurs, rivaux de la veille, rivaux le lendemain, la responsabilité se partageait. Comment M. Guizot aurait-il rejeté sur son chef hiérarchique tout le compte à rendre des grandes affaires qui se traitaient à Londres? Un homme d'une telle valeur ne reçoit l'impulsion que s'il l'accepte ; il n'exécute que les instructions qu'il approuve ; il n'obéit que convaincu. S'il y a une pensée secrète qu'on lui a cachée, s'*il n'a pas tout su*, comme on le disait alors, s'il y a eu entre le principal ministre et son organe à l'étranger une dissidence sur un point où l'un ne s'est pas suffisamment expliqué pour être compris ou deviné par l'autre, c'est ici seulement que la responsabilité de l'ambassadeur se dégage et que l'opposition commence. Je vous défie, ayant lu avec attention le cinquième volume des Mémoires de M. Guizot, de saisir ailleurs d'autres symptômes de ce désaccord et d'en trouver d'autres traces.

Les gouvernements libres sont voués à une indiscrétion inévitable. Cette indiscrétion n'est pas seulement leur garantie, c'est leur vertu et leur honneur. Dans les gouvernements absolus, c'est la postérité qui a quelquefois (pas toujours) le secret des négociations. Dans les gouvernements représentatifs, c'est le présent qui exige et qui reçoit la confidence. Il a fallu une publication dispendieuse, après

[1] *Les Misérables*, tome VI, pages 25 et suivantes.

cent ans, pour nous apprendre le secret des négociations relatives à la guerre de la succession d'Espagne. Il n'a pas fallu deux mois à la France pour savoir, sans bourse délier, les causes du traité du 15 juillet, et pour juger à la fois ceux qui l'avaient subi. Fatale diplomatie, nous dit-on, quisqu'elle a été faite contre nous ! Qu'importe qu'elle ait eu son écho à la tribune française, si elle a humilié la France? Le bruit qu'elle a fait est-il une circonstance atténuante? Parce que la majorité des Chambres a été complice de cette humiliation, en a-t-elle moins pesé sur nos têtes, entamé notre crédit, atteint notre prestige, et abaissé notre drapeau ?

On voit que je ne recule pas devant l'objection. Je lui rends la formule que personne ne lui donnerait plus aujourd'hui; car les reproches d'humilité adressés en 1840 au gouvernement de Juillet font sourire, de nos jours, les hommes de sens dans tous les partis. Mais j'adopte cette formule pour parler un moment la langue de l'opposition d'alors.

Ce que j'ai nommé l'indiscrétion inévitable des gouvernements libres, c'est, pour l'appeler de son vrai nom, la discussion publique et le contrôle illimité des actes du pouvoir. Être discuté, cela ne garantit pas infailliblement de la chance de mal faire ou de se tromper. L'histoire du gouvernement parlementaire, de l'autre côté du détroit, est bien la preuve que des ministres organes et conducteurs (*leaders*) des majorités peuvent soutenir par moment une mauvaise politique. Ajoutons que cela ne dure jamais longtemps. Disons de plus que, fût-elle mauvaise, il est bien difficile que la politique d'un gouvernement libre ne soit pas dans un certain accord avec le sentiment public. Disons enfin que les concessions faites par des ministres constitutionnels à une nécessité bien démontrée, quand elles sont consenties par l'opinion, n'affectent pas le crédit

d'un peuple au même degré où l'atteindrait la défaillance d'un pouvoir unique, obstiné dans sa prérogative et solitairement responsable dans son action. Certes, le gouvernement des États-Unis de l'Amérique du Nord est un grand gouvernement. Il l'a bien prouvé ! Il le prouvera, Dieu le veuille ! chaque jour davantage. Quand il a cédé, et si tard, aux réclamations anglaises sur la question des prisonniers du *Trent*, l'adhésion du Parlement fédéral et l'assentiment public l'ont relevé de cette concession, qui empêchait une guerre insensée. Céder en vue d'éviter un péril manifeste, cela peut s'appeler d'un mot sévère dans le langage du monde. En politique même, un souverain absolu, si grand qu'il soit, peut commettre une lâcheté. Une nation n'en fait pas.

« ..... Les erreurs, écrit M. Guizot, qui avaient amené « cette situation pour la France (après l'exécution violente « du traité du 15 juillet) n'étaient celles de personne en « particulier, ni d'aucun parti ni d'aucun homme ; c'étaient « des erreurs publiques, nationales, partout répandues et « soutenues, dans les Chambres comme dans le pays, dans « l'opposition comme dans le gouvernement, au sein des « partis les plus divers. Tous avaient placé la question « égyptienne plus haut que ne le voulait l'intérêt français; « tous avaient repoussé les transactions présentées ; tous « avaient cru Méhémet-Ali plus fort et le dessein des quatre « puissances plus difficile qu'il ne l'était réellement. L'heure « des mécomptes était venue, et c'était le cabinet présidé « par M. Thiers qui avait à en porter le poids... » M. Guizot se montre ici bien généreux peut-être pour le cabinet du 1er mars, dont pour ma part je ne veux pas médire. N'importe. Il a raison de mettre au compte de l'opinion de la France égarée l'engouement presque ridicule qu'avait inspiré à cette époque « ce client populaire » de la politique française, Méhémet-Ali. Mais si la France avait fait la

faute ou si on l'avait faite pour elle en acceptant trop facilement et en entretenant une agitation superficielle ; si la France avait sa part dans la faute, comment ne l'aurait-elle pas eue dans la réparation? Non, en 1840, elle n'a commis aucune lâcheté. Si quelqu'un l'eût commise en son nom, si, comme M. Victor Hugo le dit injustement du roi Louis-Philippe, quelqu'un se fût montré *modeste au nom de la France*, la blessure en eût longtemps saigné. Elle ne serait pas encore guérie. Qui ne comprend, en lisant l'histoire, que la honte de certains traités ne se prescrit pas? Qui n'a senti la rougeur monter à son front, en voyant des souverains tout à l'heure puissants ou des ministres découragés par de longs désastres signer la ruine et la déchéance de leur pays? Le traité du 15 juillet est-il une de ces taches que le temps n'a pas encore effacées et dont notre souvenir garde en quelque sorte la flétrissure?

Le traité de juillet était le mauvais procédé d'alliés soupçonneux et mécontents que des apparences d'infidélité (M. Thiers seul peut dire s'il y avait davantage) avaient trompés, qu'un grand et inutile tapage d'armement à l'intérieur de la France avait intrigués, que le langage du roi Louis-Philippe lui-même, d'ordinaire moins belliqueux, avait étonnés et qui faisaient mine de se séparer, comme des enfants boudeurs, sous prétexte qu'on avait voulu les *mystifier*.... « C'est le mot dont on s'est servi entre soi, en exhalant son humeur, » écrivait M. Guizot[1]. Au fait, ce traité ne nous coûtait ni un pouce de terrain, ni un homme, ni un écu, ni un allié sérieux ; car nos vrais alliés protestaient pour l'alliance en se séparant. Lord Palmerston disait à M. Guizot : « Nous savons combien votre influence est nécessaire en Orient ; et soyez sûr que si la prépondérance d'une autre puissance y devenait en effet menaçante, *vous*

[1] Lettre à M. de Rémusat, page 244 du tome V des *Mémoires*.

nous verriez à côté de vous pour la réprimer.... » C'était prédire l'expédition de Crimée. Quoi qu'il en soit, le traité du 15 juillet n'était, de l'Angleterre à la France, qu'une bouderie de ménage et la brouille d'un moment; il ne coûtait rien à notre dignité bien entendue. Il était désagréable et non blessant. Tous les jours, dans la vie publique comme dans les relations privées, nous avons à subir des actes qui nous causent, sans nous offenser, un vrai déplaisir. Au Mexique, par exemple, l'Angleterre et l'Espagne nous ont causé récemment, en se séparant de nous, un sérieux désagrément, pas une blessure. A Zurich, la France a eu le regret de voir que sa signature, mise au traité régulateur de la paix de Villafranca, n'a pas sauvé ce traité du néant où il est aujourd'hui tombé sans retour. A Londres, le refus du gouvernement anglais de modifier la législation relative aux étrangers, après le crime d'Orsini, était pour l'auguste allié de la Grande-Bretagne un mécompte non moins vif qui ne comportait pourtant aucune atteinte à sa dignité. Pourquoi donc le gouvernement de Juillet, parce qu'il s'était passionné avec une tendresse un peu juvénile pour les prétentions du Pacha d'Égypte, et parce que sa politique, aveuglée par sa passion, n'avait pas paru très-nette au regard perçant de lord Palmerston; pourquoi le gouvernement français, puni par où il avait péché, abandonné quand on pouvait croire qu'il abandonnait et laissé dans l'isolement quand il semblait s'isoler, aurait-il été humilié par un accord formé, non pas contre lui, mais en dehors de lui, accord spécial dans son objet et transitoire dans son action, contre les conséquences duquel les puissances protestaient en le consommant? « A tout prendre, écrit M. Guizot, le mouvement des esprits (à Londres) n'était pas favorable à la politique qui avait prévalu en Angleterre, et le doute pénétrait au sein de cette politique même... » Le duc de Wellington se plaignait tout haut, lord Lyndhurst se montrait

alarmé de la part faite à la Russie dans le traité. J'ai relu, quant à moi, à peu près tout ce qui a été dit et écrit sur ce sujet. Je ne me crois pas plus mauvais Français qu'un autre, et je n'ai aucune tendresse pour l'infatigable *armateur* de l'Angleterre d'aujourd'hui. Mais, de même qu'en 1840 je n'ai ressenti, revenant d'Algérie où j'avais accompagné de très-bons Français, aucune rougeur au front à la nouvelle du traité du 15 juillet, de même, en ce moment, c'est le plus sincèrement du monde qu'après avoir cherché dans notre histoire cette grande tache de 1840, j'avoue ne l'avoir trouvée nulle part, ni dans le livre de M. Guizot ni ailleurs.

La tache n'a existé qu'un instant, c'est lorsque, en l'étendant par exagération de patriotisme et en irritant la plaie sous prétexte de la guérir, on a couru la chance d'en faire sortir la guerre européenne. M. Thiers ne voulait pas la guerre européenne, cela va sans dire. Il l'aurait faite, ne la voulant pas : ce qui était jouer de malheur, puisque, à aucun moment de la crise, elle ne fut inévitable ou raisonnable. « Quel est le côté faible, le mal essentiel de la situation ? écrivait M. Guizot. *C'est d'avoir affiché la guerre sans la vouloir, poussé à la guerre en visant à la paix.* » M. Thiers, avec son intelligence supérieure, le comprenait mieux que personne. Il sentait bien que le mouvement qu'il avait imprudemment donné ou favorisé le dépassait dans un sens, tandis que la raison du pays, plus forte que son imagination même, le retenait dans un autre. Entre ce mouvement mécanique en quelque sorte des passions belliqueuses et des sentiments révolutionnaires, et l'action plus profonde et plus sérieuse du bon sens public, M. Thiers, moins engagé qu'il ne l'était, n'eût pas hésité. Certes, il avait pu se sentir blessé, quand la France ne l'était pas. *Proprium humani ingenii est odisse quem læseris....* S'il est vrai qu'avec les plus honnêtes intentions du monde, il eût poursuivi une politique séparée et personnelle, en dépit

de l'action commune et au mépris de la Note du 27 juillet 1839, le ministre dirigeant devait en vouloir d'autant plus aux puissances signataires du traité de 1840, qu'ayant voulu aller plus vite qu'elles il était arrivé moins tôt. Laissons ces suppositions que M. Thiers a démenties avec éclat. Les faire, c'était l'offenser; c'était là pour lui, de la part des contractants du 15 juillet, une blessure plus irritante que celle du traité même. Ces sortes de blessures veulent être vengées. C'est le danger des gouvernements absolus. Un homme qui est tout se venge en mettant sur pied cent mille hommes. Il n'est pas de petites offenses pour un grand orgueil ou un grand pouvoir. Une nation y regarde de plus près. Tour à tour orateur d'opposition ou ministre influent, M. Thiers avait la parole libérale, l'action despotique. Ayant plus que personne, par honnêteté naturelle, et aussi parce que son talent ne redoutait aucun contrôle, — ayant, dis-je, le sentiment et le goût de la responsabilité, il agissait par instant comme s'il n'eût pas eu de compte à rendre. J'ai dit que c'était là le péril des pouvoirs absolus. Le mérite des gouvernements libres, au contraire, c'est qu'ils ne se prêtent pas à ces fantaisies de la personnalité, si auguste ou si illustre qu'elle soit. Voyons, supposons un moment, — cela n'est déjà pas si difficile dans un pays qui a fait une quinzaine de révolutions en moins de quatre-vingts ans, et qui a donné le souverain pouvoir non-seulement à des généraux d'armée, mais à des avocats, à des journalistes, à de simples ouvriers; supposons que l'illustre historien de la Révolution française se fût trouvé, en 1840, investi de l'autorité suprême et absolue dans les circonstances extérieures où le trouva et où le laissa le traité du 15 juillet, — y a-t-il quelqu'un qui ose dire qu'il n'aurait pas soutenu à main armée les droits du Pacha d'Égypte, lui tout seul contre quatre? Et pour quelle fin, demandez-vous? Est-ce que la passion a besoin de très-bonnes raisons et d'un but bien

défini pour suivre l'impulsion qu'elle a donnée aux hommes et aux choses? Est-ce qu'un homme qui a du cœur, de l'ambition, encore de la jeunesse, qui a le trésor, le sceptre et l'épée de la France dans la main, qui se croit blessé et qui croit que la blessure de son orgueil est celle de son patriotisme, est-ce que cet homme, s'il est seul à décider, pourra s'arrêter dans une pareille voie? Il ira en avant et entraînera son pays aux abîmes....

M. Guizot n'accuse nulle part M. Thiers d'avoir voulu mener la France aux abîmes; son jugement sur l'homme d'État éminent qui fut pendant huit mois son supérieur hiérarchique est aussi exempt de déclamation que de complaisance. M. Thiers ne peut ni s'en prévaloir ni s'en plaindre. Il est certain que la situation telle que le cabinet du 1er mars l'avait faite ou subie, imprudence ou malheur, rendait une révolution ministérielle inévitable, et qu'au moment où ce cabinet tomba, la destinée de la France n'était pas moins menacée que la sienne. M. Duchâtel écrivait à M. Guizot pour le presser d'accepter la succession du 1er mars : « Il n'est pas donné tous les jours de pouvoir sauver son pays. » M. Thiers lui-même écrivait à son successeur désigné : « Ne croyez pas que je serai pour vous un obstacle; *le pays est dans un état* qui nous commande à tous la plus grande abnégation... »

On s'arrêtait donc d'un commun accord, M. Thiers tout le premier, dans une voie sans issue et dans un péril sans gloire. Sans gloire? J'ai tort : M. Thiers, courant une aventure à la suite d'un Pacha fourvoyé, aurait recueilli de la gloire, même dans une défaite, car il aurait eu au bout de son bras les flottes et les armées de la France. Aux gouvernements libres il faut une gloire moins antipathique au bon sens, plus prévoyante dans ses calculs, plus politique et plus humaine. Ne disputons jamais avec la gloire, une fois le sang versé. Ouvrons les temples! Prodiguons les récom-

penses et les honneurs ! Avant la lutte, sachons compter, et que les « glorieux » passent après les sages. Les pays libres peuvent faire de grandes guerres, mais non pas pour des motifs médiocres ; ils peuvent affronter de grands dangers, non courir de petites aventures. En 1840, le bon sens public arrêta court l'essor imprudemment donné aux imaginations trop faciles à exciter ; et quand il fallut s'expliquer devant les Chambres, les défenseurs de la paix ne furent pas, si j'ai bon souvenir, les plus embarrassés. M. Guizot a réservé pour le sixième volume de ses *Mémoires* ce grand spectacle d'un pays libre s'expliquant, par ses représentants élus ou viagers, sur la plus redoutable question qui puisse être soumise à la décision d'un peuple : la paix ou la guerre; et, quand nous nous rappelons ces luttes célèbres, nous sommes presque tenté de retourner, en l'appliquant à notre propre histoire, le mot si connu du chancelier Oxenstiern. Que de talent, d'éloquence, d'esprit pratique ! que de patriotisme noblement dépensé et prodigué pour le gouvernement des hommes ! Ministère et opposition, que de lumières ! combien de laborieuses recherches ! quels nobles sentiments, quel vigoureux et brillant langage ! Comme tout concourt, dans un régime de franche responsabilité, même les passions les plus contraires, à faire prévaloir le légitime instinct et la véritable pensée d'un pays !

Nous arriverons à ces mémorables luttes. Nous n'y sommes pas. Nous verrons comment la diplomatie se fait et se discute dans les gouvernements libres. M Guizot nous dit assez, à propos d'un traité arraché par l'Angleterre à l'impuissante obstination du feu roi des Deux-Siciles, comment la diplomatie se fait dans les gouvernements despotiques...

« ... Il n'y a point de plus mauvaise école de gouverne-

ment que le pouvoir absolu : les princes qui l'exercent deviennent étrangers à la clairvoyance, à la prévoyance, à la juste appréciation des faits, des obstacles, des forces; parce qu'ils peuvent, sans rencontrer aucune résistance, dire chez eux : *Je veux*, ils se figurent qu'ils peuvent aussi le dire aux étrangers et aux événements ; ils agissent selon leur impression et leur fantaisie du moment, à la fois légers et obstinés, hautains et étourdis ; s'ils sont puissants, ils poussent leur volonté jusqu'à la démence ; s'ils sont faibles, ils avancent et reculent, ils font et défont, comme des enfants. Leurs qualités mêmes tournent contre eux; la fierté ne les sauve ni de l'inconséquence ni de la faiblesse, et la dignité de leur caractère ne fait qu'aggraver leurs fautes et leurs périls. Le roi Ferdinand II portait, dès 1840, la peine de ce frivole aveuglement des souverains absolus et, tout en voulant sortir de la mauvaise situation qu'il avait encourue, il persistait dans les procédés qui l'y avaient conduit... »

Persister dans l'erreur, suivre une voie funeste par entêtement d'orgueil ou faiblesse de volonté, c'est le propre de l'irresponsabilité dans la puissance. Quand il faut rendre des comptes, on est plus prudent. J'ai dit que le mérite du diplomate dans M. Guizot, c'est qu'il a visiblement en vue, pendant tout le cours de son ambassade, cette grande puissance tumultueuse et passionnée dont il est, si élevé qu'il soit, l'humble justiciable, je veux dire « l'opinion. » C'est le mérite du diplomate. Je dirai que c'est l'originalité de l'écrivain. Pour la première fois depuis qu'il est entré aux affaires, M. Guizot remplit un rôle qui n'est pas légalement et directement responsable devant le public. Son ministre le couvre et répond pour lui. La suite des événements a montré, il est vrai, qu'il n'avait pas abusé de cette situation. Successeur et jusqu'à un certain point redresseur de

certains actes du cabinet précédent, il a pu marquer le point où la divergence des vues avait justifié une certaine indépendance dans la conduite. Malgré tout, dans l'ensemble des relations, pendant tout son séjour à Londres comme ambassadeur, il est à la fois un agent supérieur et subordonné du gouvernement français ; et l'historique qu'il a tracé de sa mission a ce cachet original, dans la vie de l'illustre écrivain, d'une situation toute nouvelle. La tribune n'avait pas tout dit ou elle avait trop dit. L'éloquence parlementaire, même la plus maîtresse d'elle-même, dépasse toujours par quelque côté la réalité stricte et l'exacte mesure des choses. M. Guizot ne pouvait mettre lord Palmerston sur la sellette de la Chambre des Députés, comme il l'y a mis parfois, et avec des détails si curieux, dans son livre, et il ne pouvait non plus donner leur mesure rigoureusement équitable, dans la chaleur de la lutte, aux velléités belliqueuses, aux cachoteries diplomatiques et aux procédés extraordinaires qu'il combattait. J'aime l'éloquence ; elle est la vie des gouvernements libres, et elle n'est l'éloquence, dans les débats parlementaires, que parce qu'elle est l'écho de quelque chose de sérieux et de grand. Je l'aime sans trop m'y fier, quand je la rencontre dans l'histoire. Rien ne vaudra donc pour nous, même après ces belles apologies de la session de 1841, qui retentissent encore à notre oreille, rien ne vaudra le récit plus minutieux, plus exact, plus vrai, et au demeurant plus vivant que nous donne aujourd'hui M. Guizot ; je dis vivant d'une vie meilleure, moins passionnée, moins dramatique et moins bruyante. N'est-ce pas M. Guizot lui-même qui nous dit quelque part : « *J'oublie tous les spectacles du monde pour des yeux qui s'animent en m'écoutant?...* » Cela, appelons-le par son nom, c'est l'ivresse, la grande et noble ivresse de l'éloquence, celle qui nous exalte dans l'intime satisfaction et dans le légitime orgueil de nous-mêmes.

Nous avons cherché à marquer aujourd'hui la part qui revient à la responsabilité et à la liberté dans la conduite des affaires extérieures en 1840, en d'autres termes, l'action du gouvernement libre dans la diplomatie. Nous allons étudier maintenant, dans le livre de M. Guizot, le rôle du politique mêlé à la vie de Londres et celui du diplomate, tel que son incomparable récit le révèle.

II

M. GUIZOT AMBASSADEUR A LONDRES.

— 26 JUILLET 1862. —

Il n'est pas très-facile, au premier abord, de se faire une idée de M. Guizot comme diplomate.

S'il n'y fallait que des qualités fortes, la vigueur de l'esprit, une âme bien trempée, la gravité éloquente, le geste noble, l'accent convaincu, M. Guizot était, en 1840, le meilleur diplomate que la France pût avoir. Convenons pourtant que la France a compté de bons diplomates qui n'avaient aucune de ces qualités-là. La finesse est rarement une vertu. Elle aurait pu remplacer avec avantage, dans la mission diplomatique confiée à M. Guizot, les fortes aptitudes, naturelles et acquises, qui lui étaient propres. Le grand orateur était-il fin? L'était-il assez pour jouer avec M. Thiers et contre lord Palmerston, c'est-à dire avec un partenaire embarrassant et un adversaire redoutable, la partie qu'avait ouverte la question d'Orient? Il y a des amateurs d'échecs qui jouent une partie, d'une rive de la Manche à l'autre, le dos tourné à l'échiquier, et qui ne font pas une chose plus difficile.

Je ne crois pas médire de la diplomatie en répétant que

la plus indispensable de ses qualités, c'est la finesse. La finesse est une arme, la diplomatie un combat. Le combat doit être si courtois qu'il donne l'idée d'une « entente cordiale. » L'arme doit être si bien cachée qu'on ne s'en défie pas. « Je suis bien fin, disait au roi Louis-Philippe un de ses ministres. — Peut-être le suis-je plus que vous, répliquait le roi, parce que je ne m'en vante pas. » M. Guizot avait une de ces finesses-là. Non-seulement il n'en tirait pas vanité, mais il la couvrait si bien sous d'autres dehors, qu'on pouvait croire qu'il ne l'avait pas. Celle qu'on cache est la meilleure. L'ambassadeur de France à Londres avait pourtant compris, dès son arrivée en Angleterre, les délicatesses et les particularités de son nouveau rôle. Observer les hommes à leur insu et les juger sans laisser voir qu'on les pénètre ; ajouter à une considération justement acquise et à un renom de supériorité incontesté le don de plaire et le talent d'être agréable ; mêler la vie mondaine à la vie politique, les conversations fugitives aux sérieuses conférences, et les soins en apparence frivoles au souci des grandes affaires ; M. Guizot, en théorie, savait tout cela ; et c'est lui-même qui a écrit avec son beau style ce que je viens d'abréger avec le mien. « Je n'avais jamais fait de diplomatie, dit-il ; on ne sait pas combien on ignore et tout ce qu'on a à apprendre tant qu'on n'a pas vu de ses propres yeux le pays et fait soi-même le métier dont on parle... » L'historien de la *Révolution d'Angleterre* n'avait jamais passé la Manche avant 1840. Il venait, si tard, pour observer l'Angleterre, non pas en touriste, mais presque en rival, si l'on songe aux complications politiques du moment. C'était une raison pour mettre plus d'équité dans son jugement. Se flatter soi-même en abaissant ses adversaires, c'est la diplomatie des vaniteux. Les surfaire pour diminuer sa responsabilité, c'est la diplomatie des dupes. M. Guizot saisit, du premier coup de pinceau qu'il y donne,

le caractère moral non moins que la physionomie pittoresque de la libre Angleterre :

« ... J'arrivai à Londres vers la fin de la matinée, dit-il. J'avais voyagé par un beau soleil froid *qui entra comme moi dans le vaste brouillard de la ville* et s'y éteignit tout à coup... J'éprouve ici le matin, écrit-il ailleurs, une grande impression de calme. Personne ne vient, personne ne me parle; je n'entends point de bruit; c'est le repos de la nuit dans les ténèbres. *Je suis en présence d'une ruche d'abeilles qui travaillent sans bourdonner.* — ... Ici, ajoute-t-il plus loin, l'aristocratie gouverne, la démocratie domine, et elle domine en maître très-redouté et *quelquefois trop docilement obéi*... Je trouvai tous mes interlocuteurs (il s'agit d'un dîner où tous les hommes considérables du Parlement étaient réunis), je les trouvai tous, bien qu'à des degrés inégaux, très-modestes, je pourrais dire timides envers l'opinion et le sentiment populaire, *et plus préoccupés de les bien reconnaître pour les suivre qu'aspirant à les diriger*... »

C'est avec ce sentiment de justice et avec ce relief saisissant, avec cette pénétration calme et ce don de peindre que l'éminent écrivain nous fait le tableau de la société anglaise, dans un chapitre spécial qui est comme la description du terrain diplomatique sur lequel l'ambassadeur de France va manœuvrer. Si la finesse consiste à pénétrer jusqu'au fond de l'âme d'un peuple ses sentiments, ses passions et ses idées, et si on ne fait de tels portraits de ses adversaires, de ses collègues et de ses amis à l'étranger que quand on a vu clair au fond de leur cœur[1], M. Guizot

[1] Voir notamment pag. 135, 140, 142, 143, 150, les portraits de lord Holland, de lord Lansdowne, de lord Grey, de M. Macaulay,

n'était pas seulement, à le juger par son livre, l'observateur le plus intelligent et le plus sagace ; il était aussi le négociateur le plus habile.

M. Guizot n'avait pas seulement à traiter avec la société de Londres. Il avait à lutter avec le gouvernement anglais.

La lutte n'était pas simple. La partie était double. A Londres, il y avait l'adversaire, lord Palmerston; à Paris, il y avait celui que j'ai appelé un partenaire embarrassant, M. Thiers. M. Guizot n'était pas, par rapport à M. Thiers, dans la situation ordinaire d'un ambassadeur vis-à-vis de son ministre, d'un agent vis-à-vis de son supérieur. Il était politiquement le chef d'un grand parti avec lequel M. Thiers avait, sinon rompu sans retour, du moins guerroyé avec éclat ; et il était disposé, disait-il, à seconder le ministre du 1er mars, non à se lier aveuglément à sa fortune. M. Guizot avait donc, en commençant à Londres sa campagne diplomatique, et pour me servir d'un terme usité par les écrivains militaires, un double « objectif : » il avait à manœuvrer pour n'être pas pris au piége par lord Palmerston, et à se tenir à distance respectueuse de la politique du 1er mars, pour n'être pas absorbé par elle.

Je ne parle pas du roi Louis-Philippe. Le roi, pour sa part, une fois le cabinet du 1er mars constitué, et sans parler de son goût particulier pour M. Thiers, ne faisait qu'un avec son premier ministre. Il y a même un moment curieux dans cette histoire ; c'est au début de la négociation sur l'affaire d'Orient, quand le roi et M. Guizot correspondent par l'entremise du général Baudrand, et que l'ambassadeur dit au roi, par-dessus le Pas-de-Calais : « Défiez-

d'O'Connell, et celui de lord Palmerston partout. Voir aussi ce que l'auteur a écrit du baron Bulow et du baron de Neumann, pages 56 et 57. J'en passe et des meilleurs...

vous ! » Et que le roi répond : « Ayez confiance ! » M. Guizot, sans défiance du principal ministre, voulait qu'on se défiât des bonnes apparences de la question d'Orient à son début. La confiance du roi pour le président de son conseil s'étendait à la négociation entreprise. Aucun roi en effet n'a jamais pratiqué plus sincèrement ce premier devoir d'un souverain constitutionnel : agir franchement, discuter loyalement et jouer cartes sur table avec le ministère qu'on a, quel qu'il soit, jusqu'au jour où la majorité parlementaire est manifestement d'accord avec la prérogative royale pour le remplacer. « Le roi, dit M. Guizot, n'a jamais repoussé le vœu des majorités, il a toujours été loyal, même envers les cabinets qui ne lui plaisaient pas... » Dans M. Thiers, le ministre l'inquiétait, l'homme lui plaisait. Quant au ministère, le roi l'assistait loyalement. Revenons à M. Guizot.

M. Guizot avait affaire, disions-nous, à deux rudes jouteurs, M. Thiers et lord Palmerston ; l'un renommé pour la finesse de son esprit, relevée par le plus séduisant langage ; discuteur entraînant, fécond en ressources, conciliant à ses heures, avec l'inoffensive obstination d'une nature plus passionnée que décidée ; loyal avec la crainte trop affichée d'être dupe, et donnant beaucoup trop, dans la plus haute et la plus légitime ambition, aux petites réserves du sens personnel. Il est bien entendu que je ne parle ici de M. Thiers que comme négociateur et diplomate. Tel qu'il était, et ministre dirigeant des affaires extérieures de France en 1840, M. Thiers était la vraie « délicatesse » de la mission de M. Guizot à Londres. Lord Palmerston n'était pas de plus facile défaite.

Lord Palmerston a vieilli dans la pratique du gouvernement libre où M. Thiers n'avait guère passé, en 1840, que quelques années de sa vie. Il avait mis tout en dehors, défauts et qualités, sans trop se soucier d'établir entre les

uns et les autres une rigoureuse balance. Les défauts l'emportaient, mais des défauts anglais, c'est-à-dire ce que l'Angleterre aime mieux, chez elle, que des vertus chez les autres. L'auteur des *Mémoires* excelle à peindre lord Palmerston, d'abord parce que lord Palmerston est un des contraires de M. Guizot, ce qui est une cause de succès dans une peinture de ce genre; ensuite, parce que fort mêlé à la société anglaise, écrasé parfois sous le sombre ennui qui s'en dégage, voué d'ailleurs à la plus dure besogne, M. Guizot ne s'est pas refusé alors, à l'égard de son ombrageux rival, la contemplation philosophique et la description attrayante. Lord Palmerston est incomparablement le premier Anglais du dix-neuvième siècle par le plus anglais des défauts, l'orgueil, je ne dis pas l'orgueil national, cela va sans dire, mais l'orgueil de l'esprit et l'infatuation de la personnalité. Il en résultait, suivant la remarque de M. Guizot, à de certains moments de la négociation, un entêtement véritable et une sorte d'aveuglement volontaire. « Telle est la nature de son esprit, dit-il, que lorsqu'une fois certaines idées s'y sont établies, elles le remplissent et le possèdent tellement que les idées différentes qui se présentent à lui peuvent bien se faire remarquer en passant, *mais n'entrent point.* » De l'orgueil à la susceptibilité irritable, de l'irritation à la vengeance, il n'y a que quelques degrés à franchir. « Lord Palmerston, dit M. Guizot, est un politique personnellement susceptible et taquin, qui se pique au jeu quand il se voit en danger de perdre, et qui précipite alors ses résolutions et ses coups, ne se souciant guère des procédés et des conséquences, et *recherchant le plaisir de la vengeance au moins autant que le succès...* » Voilà donc le traité du 15 juillet expliqué, et par la plus petite des causes, une piqûre à l'amour-propre de lord Palmerston. Si vous me dites qu'un despote n'aurait pas fait pire, soit! mais ici le despote, c'est l'opinion

anglaise qui d'abord donne raison à lord Palmerston; c'est le Parlement qui l'approuve; c'est la presse qui l'encourage; c'est la liberté anglaise qui épouse les petites passions de son vieil amoureux. Elle se trompe quelquefois, la liberté; elle n'avilit pas ceux qu'elle aveugle.

Entêté jusqu'à l'aveuglement, irritable jusqu'à la vengeance, lord Palmerston aime à faire ensuite, une fois au repos, la théorie de ses colères, et à donner la raison démonstrative de ses procédés les plus excentriques. L'empirique se fait doctrinaire. «C'est, dit M. Guizot, un esprit essentiellement argumentateur, qui se déploie et se complaît dans la discussion même, au point d'en perdre souvent de vue le but définitif et pratique... *Il fait de la politique comme les théologiens font de la controverse*, possédés de la manie d'avoir eu *toujours* et pleinement raison... Lord Palmerston n'a pas voulu faire une avance (il s'agissait d'une de ses dépêches); *il a écrit une dissertation... Ses amis en parlent comme d'un chef-d'œuvre...* » Voyez-vous ce ministre pratique, au fort de la crise, avec la menace d'une guerre européenne en perspective et le poids des Notes françaises sur les bras, le voyez-vous, pédant comme Jacques Ier, songeant au succès scolastique de sa politique personnelle, et plus flatté d'avoir fait une belle dissertation qu'une alliance à quatre contre M. Thiers! *Qualis arti fex pereo!* disait un César en se coupant la gorge. Lord Palmerston pouvait le dire de lui-même dans des circonstances de tout point moins mélancoliques. Il y a toujours de l'étudiant d'Oxford ou de Cambridge dans un homme d'État anglais.

Voici donc un des deux « objectifs » de M. Guizot bien connu. C'est dans son livre même qu'il faut chercher, avec autant de plaisir que si on lisait un bon roman, le détail de la longue négociation de 1840 entre l'ambassadeur de France et lord Palmerston. Une simple analyse

n'y suffirait pas. Ce que je veux faire remarquer aujourd'hui, c'est que M. Guizot, placé en face de cet opiniâtre adversaire, se trouve dès les premiers jours en mesure de l'observer, de le contre-miner et de le combattre. Tout ce que la prévoyance, la finesse, la présence d'esprit, le juste orgueil de sa mission, le sentiment de la justice et l'instinct politique peuvent donner de ressources dans une pareille lutte, M. Guizot le possède et en fait emploi. Si sa situation est moins forte que son zèle n'est habile, ce n'est pas sa faute, et il faut bien dire ici à quoi tenait cette faiblesse relative de l'ambassadeur français. Elle était au fond des choses.

M. Thiers, en commençant avec une loyauté parfaite l'arrangement à cinq de la question d'Orient, n'y croyait pas et ne l'aimait pas. Il faut aimer les choses qu'on fait. M. Thiers avait pris parti, dès le début, par des raisons qu'il trouvait bonnes, contre la Note du 27 juillet 1839. Cette Note, on le sait, constituait l'accord des cinq grandes puissances dans la question pendante entre le sultan et le pacha d'Égypte. Elle avait pour objet d'empêcher tout arrangement direct entre Méhémet-Ali et la Porte. M. Thiers aurait voulu ce que la Note ne voulait pas, l'action de la France séparée et l'arrangement direct. « La Note du 27 juillet, écrivait-il, *c'est l'ornière dans laquelle le char a échoué...* » Chargé désormais de conduire le char, l'adroit ministre voulait naturellement le tirer de l'ornière, c'est-à-dire gagner du terrain ou « *gagner du temps* », comme il le demandait à M. Guizot, en affichant l'irrésolution, une sorte d'éclectisme diplomatique, et en prescrivant d'éluder toute délibération commune avec les puissances. « Cette politique, dit M. Guizot, avait le défaut d'être plus compliquée et plus exigeante au fond qu'elle ne voulait le paraître ; elle marchait à son but par des voies lentes et indirectes, et ce but, s'il eût été atteint, eût été pour les

quatre puissances, surtout pour le cabinet anglais, un éclatant échec... » Autre difficulté. La politique d'ajournement, celle de M. Thiers, était fondée sur la confiance que lui inspiraient l'énergique résistance et les ressources inépuisables du pacha d'Égypte. L'événement a montré à quel point cette base était fragile. M. Thiers voyait le pacha toujours prêt à passer le Taurus, amenant les Russes à Constantinople et « *faisant sauter l'Europe avec lui* ». C'est la menace de cette grande culbute de l'Europe qui semblait à l'habile ministre du 1er mars la réponse à tout. Aucune des puissances engagées dans l'action commune ne voudrait, croyait-il, se résoudre à une pareille extrémité. La conséquence était d'arranger l'affaire comme le voulait le pacha.

Telle était la prédiction de M. Thiers. M. Guizot ne prédisait pas ; il prévoyait. Nous avons vu ce qu'il écrivait au roi par l'entremise du général Baudrand : « Défiance ! » A M. Thiers, il écrivait (le 12 mars!) : « Si nous ne voulons qu'ajourner toujours et convertir les difficultés en impossibilités, un moment viendra où, par quelque résolution soudaine, *le cabinet britannique agira sans nous et avec d'autres plutôt que de ne rien faire.* » Ainsi le gouvernement français était averti. Il le fut sans cesse et sous toutes les formes pendant le cours de cette longue négociation. M. Guizot « n'ayant pas tout su, » avait tout prévu. Mais, voyons, sa prévoyance n'avait-elle pu s'accorder avec sa loyauté ? Parce que l'ambassadeur voyait au bout de la négociation commencée le formidable incident qui l'arrêterait court, s'était-il refusé à y suivre et à y assister son ministre ? Il faut le voir aux prises avec le gouvernement anglais. Il faut le voir gourmander de son meilleur style l'impatience nerveuse de lord Palmerston à l'encontre du pacha. Un jour même, M. Guizot donne au ministre anglais, à propos de la situation d'Aïn-Tab, une assez piquante leçon

de géographie ; il est toujours prêt sur tout. Un autre jour, c'est une véritable éloquence qu'il déploie, dans un simple tête-à-tête avec l'impétueux *leader*, pour défendre dans les prétentions de Méhémet-Ali sur la Syrie la politique du gouvernement français :

« ..... Croyez-vous, Milord, que vous fortifierez réellement l'empire ottoman en lui rendant plus de territoire? Ne nous repaissons pas d'illusions ; cet empire n'est pas mort, mais il se meurt ; il tombe en lambeaux ; nous pouvons prolonger sa vie, mais non le ressusciter effectivement. Vous ne lui rendrez pas, avec la Syrie, la force de la gouverner et de la garder ; l'anarchie, le pillage, la violence et l'impuissance turques reprendront possession de cette province, et *vous serez responsable de son sort !*..... »

C'est ainsi que M. Guizot s'associait, avec l'accent d'une véritable conviction, à une politique dont l'intention était généreuse et qu'il faudrait appeler aussi une politique sensée, si l'accord bien manifeste de quatre puissances contre une ne l'avait rendue impossible. Est-on ministre dirigeant, et même ambassadeur, pour faire des choses possibles, oui ou non ?

Je n'insiste pas sur les différentes phases ni sur la conclusion de cette grande difficulté de 1840. Je ne m'attache qu'au rôle que M. Guizot y a rempli et aux qualités de diplomate qu'il y a montrées. La bonne finesse se compose de prévoyance et de loyauté. Il n'y a que les faibles qui trahissent. M. Guizot a raconté avec un détail minutieux, ses dépêches les plus secrètes à la main, la part qu'il a prise pendant huit mois aux incidents d'une querelle où il était placé entre l'hésitation calculée de M. Thiers et l'impatience emportée de lord Palmerston. Je défie qu'on trouve un jour, une heure, où le galant homme ait plus failli que le

négociateur, où l'un n'ait assisté l'autre, où le sentiment de ses devoirs vis-à-vis du gouvernement français ne l'ait emporté sur la légitime critique de certains actes que M. Guizot avait dû défendre contre lord Palmerston, sans les approuver. Disons de suite, pour répondre aussi au reproche de connivence dans des fautes que l'ambassadeur signalait à Paris, et auxquelles il s'associait à Londres, disons qu'il a avoué lui-même, avec une parfaite sincérité, la part qu'il y avait... « Le pacha d'Égypte avait frappé les imaginations ; il excellait à caresser les intérêts et les personnes. Il y avait là une de ces illusions précipitées qui s'emparent quelquefois des peuples, et que l'expérience, la plus rude expérience, peut seule dissiper. *J'avais encore ma part de cette illusion;* je m'en méfiais pourtant, et je commençais à sentir vivement le faible de la politique que j'étais chargé de défendre... »

Puis, vient un moment où le faible de cette politique entraîne sa ruine. Le traité du 15 juillet est signé. Il éclate. Dirai-je qu'il surprend M. Thiers ou M. Guizot? Le ministre avait dû s'y préparer bien souvent à moins de ne pas savoir ce qu'il faisait, et il le savait bien. L'ambassadeur avait prévu le traité et l'avait prédit. Vingt fois il avait mis le gouvernement français dans la voie de l'éviter. Il n'avait pas moins résisté, à Londres, contre le mauvais vouloir qui le préparait. Rien de curieux, à ce point de vue, comme les relations de lord Palmerston et de M. Guizot. Il y a un moment où l'ambassadeur français, par l'habileté de sa manœuvre et sans manquer aux délicatesses de son rôle, semble avoir établi une sorte de blocus autour du premier ministre. « ..... En dépit de tous mes ménagements, dit-il, lord Palmerston voit, il sent que l'atmosphère change un peu autour de lui, que des idées différentes, des raisons auxquelles il n'avait pas pensé s'élèvent, se répandent et modifient ou du moins ébranlent les convictions et

les desseins. Cela l'embarrasse et l'impatiente... » Ceci se rapporte à la première période de la négociation. Le traité signé, M. Guizot ne dissimule pas au gouvernement anglais le mécontentement qu'il éprouve. Il affecte une surprise qu'il n'a pas, puis il se retranche dans une attitude pleine de réserve. Son calme inquiète, sa gravité déconcerte, son silence alarme. Il y a là un jeu joué (on n'est pas diplomate pour rien) très-efficace et très-habile. Du reste, à ce moment les instructions de M. Thiers sont péremptoires : « Tenez ferme, écrit-il à M. Guizot ; attendez le moment ; gardez au fond de l'âme le sang-froid que vous montrez sur votre visage, etc., etc. »

Il fallait parler cependant. M. Guizot ne pouvait croire qu'il n'eût plus qu'à se croiser les bras, parce que M. Thiers lui recommandait la patience et qu'il rappelait la flotte. Il n'y avait plus, du reste, qu'une belle retraite à faire. M. Guizot l'exécute en se donnant le plaisir d'inquiéter lord Palmerston jusque dans sa victoire, un peu à la manière du lion qui, traqué par les chasseurs, écrit Pline, se retire en leur faisant face et en les regardant fièrement : *Contemptim restitansque cedit in campis...* Qu'on lise une longue et admirable conversation entre M. Guizot et lord Palmerston, le 24 juillet, au Foreign Office. Du côté de M. Guizot, quel sang-froid dédaigneux et quelle éloquence indignée ! Chez Palmerston, quelle impatience et parfois quelle colère contenue !

« Lord Palmerston m'écoutait avec un déplaisir mêlé de surprise... Il y avait là pour lui quelque chose d'imprévu... Il essaya deux ou trois fois de m'interrompre ; je m'y refusai... — Vous nous exposez, Milord, à une situation que nous n'avons point cherchée ; que, depuis dix ans, nous nous sommes appliqués à éviter. M. Canning, si je ne me trompe, était votre ami et le chef de votre parti politique ;

M. Canning, dans un discours très-beau et très-célèbre, a montré un jour l'Angleterre tenant entre ses mains l'outre des tempêtes et en possédant la clef; la France aussi a cette clef, et la sienne est peut-être la plus grosse. Elle n'a jamais voulu s'en servir. Ne nous rendez pas cette politique plus difficile et moins assurée. Ne donnez pas en France, aux passions nationales, de sérieux motifs et une redoutable impulsion!... »

M. Guizot appliquait ici, avec une spontanéité manifeste, le conseil qu'un des ministres du 1er mars, M. de Rémusat, lui donnait presque en même temps, et qu'il formulait avec cette précision spirituelle qui caractérise sa correspondance : « ... Tel qu'il est, même réduit à une résolution précipitée, le procédé (le traité) est intolérable, et le seul moyen de *n'en pas être humilié est de s'en montrer offensé*..... » Nous avons assez vu que M. Guizot ne manqua ni à cette tactique ni à ce devoir.

La politique du 1er mars était vaincue, vaincue sur un terrain où elle pouvait l'être sans déshonneur; car avoir voulu donner à la France, au mépris d'une convention (celle du 27 juillet 1839) qu'à la vérité on n'avait pas faite, la plus grosse part dans l'arrangement des affaires d'Orient, c'était le fait d'un patriotisme très-avouable, au moins de ce côté-ci du détroit. La politique française était donc vaincue à Londres; on peut dire que la diplomatie française ne l'était pas. Elle avait averti, elle avait prévu; les conseils de sa prévoyance étaient arrivés par toutes les voies, directes et indirectes. Le diplomate était donc en règle avec lui-même; il ne l'était pas moins avec son gouvernement qu'il avait assisté, en l'avertissant, soit dans la lutte, soit dans la défaite, n'abandonnant jamais son pavillon même dans la détresse de sa cause, et jetant à ses adversaires vainqueurs, à l'Autriche, à la Prusse, des reproches tels que ceux-ci : « Vous avez agi non en puissances modé-

ratrices, mais en puissances secondaires; vous pouviez, vous deviez être des médiateurs; *vous vous êtes faits des satellites!...* »

Et cette diplomatie n'avait-elle rien produit? Certes, le traité du 15 juillet n'était pas resté une lettre morte, et le pacha d'Égypte, quoiqu'il eût tiré son grand sabre, avait été exécuté avec une précipitation sauvage. Malgré tout, il gardait l'Égypte; il gagnait l'hérédité; c'était quelque chose après que sa déchéance avait été solennellement prononcée. Cherchez, depuis quarante ans, une seule négociation où la France ait tout obtenu de l'accord des grandes puissances avec elle, et où elle n'ait pas été obligée de se contenter d'une réussite incomplète de ses prétentions ou de ses desseins? Est-ce en Grèce, après la bataille de Navarin? Est-ce en Belgique, après la prise d'Anvers? Est-ce en Orient, après la prise de Malakoff? Est-ce en Italie, après Villafranca? Nous avons eu, à ces différentes époques, une Grèce incomplète, une Belgique incomplète, la Syrie, après les massacres, laissée au sultan, l'Italie unitaire quand nous la voulions fédérale, de même qu'en 1840 voulant la domination de notre favori en Orient, nous n'avons pu lui assurer que l'Égypte héréditaire.

L'Égypte en est-elle moins un État considérable, un pays prospère, une riche et reconnaissante cliente de la France, en dépit de lord Palmerston, qui n'a pu empêcher l'arrière-successeur de Méhémet-Ali de mettre 25,000 terrassiers indigènes dans la tranchée de l'isthme de Suez?

Les livres de M. Guizot sont de ceux qu'on n'épuise pas. J'ai cherché, dans celui-ci, d'abord l'effet du libre contrôle sur les questions de paix et de guerre, puis le rôle particulier de l'auteur lui-même dans la négociation de 1840. Quelle carrière j'aurais encore à fournir si je voulais relever, dans cette œuvre vraiment supérieure, tout ce que le politique, le philosophe, le moraliste, l'observateur y ont

mis à la fois de vigueur et de charme, de gravité et d'éclat, de profondeur et d'agrément ! Ce que je veux marquer en finissant, c'est l'impression générale qui se dégage en quelque sorte de cette lecture, quelque chose de sain et de respectable même dans cette mêlée des passions humaines, une forte nature se déployant avec liberté dans une situation pleine de périls et d'embûches ; pour tout dire, un esprit qui pense en même temps que l'homme agit, et qui ne subordonne à aucun intérêt égoïste sa propre pensée. Et je ne borne pas à M. Guizot tout seul cette impression que m'a laissée son livre. J'en fais honneur au régime qu'il a servi, à l'esprit moderne dont il a été un des guides, au siècle avec lequel il a marché. J'en fais honneur à ses adversaires comme à lui-même. M. Guizot les juge parfois avec sévérité. Il les honore en les jugeant. M. Thiers, lord Palmerston, M. Guizot, ce sont, politiquement parlant, des esprits et des cœurs de la même famille. Ce sont trois fils de la liberté.

III

LE DROIT A L'HISTOIRE.

— 26 juin 1864. —

J'ai laissé passer près de trois mois entre l'annonce que j'ai faite du VIe volume des Mémoires de M. Guizot et le compte que j'en veux rendre aujourd'hui. Pendant ce temps-là le livre a fait son chemin, sans en demander la permission à personne. Il a été cité par les uns, commenté par les autres, lu par tous ceux qui ont souci du gouvernement des hommes et qui croient que l'étude du passé n'est pas absolument inutile au bon règlement des affaires pré-

sentes. Pendant ces trois mois, le livre de M. Guizot a concouru, pour sa part, à ce mouvement des esprit que la renaissance des discussions parlementaires a produit en France. Il s'est trouvé mêlé à ce courant salutaire qui les porte plus qu'il ne les entraîne vers les solutions désirées. Écrit avec un parti pris d'impartialité manifeste et avec un détachement, facile à comprendre, de toute ambition immédiate, ce livre n'en touche pas moins, par les questions qu'il traite, la portée des principes, l'accent du langage, aux plus profondes et aux plus délicates préoccupations de l'époque actuelle; car ou je me trompe absolument sur les tendances de notre temps, sur la destinée de notre pays et sur le caractère de nos concitoyens, ou cette liberté politique, dont le dix-huitième siècle nous a préparé la jouissance, le dix-neuvième nous la donnera. Le siècle a encore quarante ans pour cela. C'est beaucoup plus qu'il n'en faut, si chacun apporte son effort à l'œuvre commune, si chaque jour ajoute une pierre à l'édifice.

I

Nous sommes loin des questions que M. Guizot a traitées dans le sixième volume de ses *Mémoires* (de la fin de 1840 jusqu'aux élections générales de 1842). « La convention du 13 juillet 1841, » quoique aucun fait ultérieur ne l'ait sérieusement modifiée, ne semble plus qu'une pièce historique. « Le droit de visite, » dont la discussion remplit une notable portion de ce volume, est, suivant les âges, un souvenir presque effacé chez les uns, une étude purement archéologique à faire pour les autres. Nous n'avons plus, comme au temps de l'ambassade du comte de Salvandy auprès de la reine Isabelle (en 1842), de difficultés sérieuses à Madrid; et contre la Russie, nous n'avons aucun de ces

griefs personnels qui ressemblent à ceux dont M. Casimir Perier fut, à la même époque, un si loyal et si ferme organe devant l'empereur Nicolas. Quant à la question de Pologne, elle est, contre l'usurpation moscovite, l'éternel grief de l'humanité tout entière, et le présent n'y peut pas, à ce qu'il semble, plus que n'a pu le passé.

Toutes les questions que traite M. Guizot, je le répète, ont été réglées, ou elles sont éteintes. D'où vient donc, l'intérêt historique à part et même sans tenir compte de l'inépuisable talent de l'écrivain, d'où vient que ces récits, affranchis de toute intention malveillante et de tout puéril esprit de chicane envers le présent, sont accueillis par ceux qui savent lire comme autant de lumières pour le temps qui court? D'où vient que, sans affecter le caractère d'une critique ou le ton d'une représaille, l'histoire y prend sans cesse celui d'une leçon donnée de haut sans hauteur, avec émotion souvent, jamais avec passion? La raison en est simple. M. Guizot raconte la part qu'il a prise à un des plus sérieux essais de liberté politique qui aient jamais été faits en France. Il est un grand esprit, une âme fière. Il a une heureuse et naturelle impuissance du mensonge. Il rend témoignage à la liberté en racontant ce qu'il a fait, ce qu'il a souffert pour elle; car il n'est pas nécessaire d'avoir été déchiré par les bêtes féroces, comme les chrétiens des premiers siècles, dans le cirque de Domitien ou de Galérius, pour compter parmi les martyrs d'une idée ou d'une croyance. Il suffit qu'au service de cette idée on ait été contredit avec colère, combattu avec acharnement, injurié et calomnié, vaincu par la force brutale, renversé par une révolution injuste, et que cette idée elle-même, compromise dans les fautes et les malheurs dont elle a été le prétexte, outragée par les terreurs des esprits timides et des parvenus égoïstes, ait été momentanément frappée d'interdiction ou d'impuissance; il suffit de cela

pour qu'un homme de cœur ait le droit de dire qu'il a souffert pour sa cause, et pour que son témoignage, outre sa valeur propre, ait tout le poids d'un tel souvenir.

Aussi, quand la voix de M. Guizot s'élève pour confesser, avec un mélange de tristesse et de confiance, l'inébranlable persistance de sa foi politique, croyez que toutes les nobles âmes se recueillent pour l'écouter. Un très-petit nombre de fidèles osent aujourd'hui rendre un hommage public à la liberté; beaucoup, au fond des consciences, lui gardent un culte secret et persévérant. On ne voudrait pas se compromettre dans sa destinée, encore incertaine; on estime ceux qui, plus confiants, opposent leurs efforts, leurs écrits, leurs discours, comme autant de « mesures conservatoires, » à une injurieuse prescription. C'est ainsi que les livres de M. Guizot, les discours politiques de M. Thiers et de ses collègues, la tendance manifeste d'une portion des représentants du pays à exiger, et du gouvernement lui-même à supporter un contrôle plus vigilant et plus direct, — c'est ainsi que le concours de tous les esprit éminents ou seulement sérieux et honnêtes, continue pour la France ce mémorable essai de l'alliance de l'ordre avec la liberté dont M. Guizot s'est fait l'historien.

On ne supprime pas le passé, quoi qu'on fasse; on ne le résume pas dans une négation injuste et dédaigneuse; on ne l'efface pas plus par le silence que par l'outrage. Je lisais récemment, dans le discours d'un haut fonctionnaire, orateur avisé et contradicteur habile, un étrange résumé de notre histoire depuis soixante ans. Il s'agissait de caractériser l'action du gouvernement sur le pays. L'orateur, après avoir remonté aux premiers siècles de la monarchie et avoir rendu loyale justice à l'ancien régime, arrivé à notre époque, s'exprimait ainsi :

« Un gouvernement, c'est, à la fin du dernier siècle, la

Convention organisant quatorze armées à la fois et sauvant le territoire ! C'est le premier Empereur, l'élu du peuple, l'exécuteur testamentaire de la Révolution, repoussant ce qu'elle avait de mauvais, réalisant ce qu'elle avait de légitime, et, Messie des idées nouvelles, les portant avec notre drapeau dans l'Europe entière ! C'est Napoléon III, restituant à la France sa suprématie extérieure, initiant les classes laborieuses à la vie politique, et préoccupé constamment de leur amélioration matérielle et morale ! Voilà le gouvernement[1]. »

Nous ne discuterons pas avec l'orateur sur les mérites du gouvernement conventionnel. La dictature d'une assemblée unique et sans contre-poids est une forme tout comme une autre de la tyrannie ; elle n'est pas un gouvernement normal et ne mérite pas d'être proposée, par le représentant d'un pouvoir mieux établi, à l'admiration et au respect d'une réunion d'ouvriers. Mais que dire de cette suppression de deux grands gouvernements dans la série de ceux qui ont dirigé, depuis soixante ans, les destinées de la France? Tacite, parlant du règne de Domitien, qui avait duré quinze ans, ajoute ce mot célèbre : *Grande mortalis ævi spatium*. L'orateur que nous venons de citer supprime trente ans sur soixante de l'histoire de la France contemporaine, cette histoire que nous avons faite ou que nous avons vu faire, celle dont la mémoire où la tradition sont encore présentes à l'esprit de tous ses auditeurs. Est-ce pour cela qu'il n'en a pas parlé? Est-ce que le souvenir de cette époque nous rappelle trop cet essai du gouvernement libre qui est l'honneur de notre siècle? Est-ce que la prospérité de la

[1] Voir, dans *le Moniteur* du 7 juin 1864, le discours prononcé par M. Genteur, secrétaire général du ministère de l'instruction publique et conseiller d'État, à la distribution des prix de l'Œuvre de l'*Association philotechnique*.

France, son industrie, ses finances, son commerce, tous ses intérêts sérieux, se seraient accrus pendant cette période dans une proportion inespérée? J'en aurais trop à dire, si je tenais à mêler la polémique à cette étude purement historique ; et j'aime mieux répéter ce que le duc de Morny disait avec tant d'autorité dans la séance de clôture de la dernière session du Corps législatif : « Moi aussi, j'ai connu ce passé, *que je me suis toujours efforcé d'apprécier avec justice et loyauté.* » C'est aussi parce que nous l'avons connu tous, ce passé respectable, que, sans nous prosterner bassement dans l'idolâtrie de son souvenir, nous avons pourtant le droit d'en tenir un juste compte et de revendiquer ses titres à l'estime des hommes.

M. Guizot n'a pas pris son parti de cette suppression, dans nos annales françaises, du gouvernement qu'il a servi. Il a bien fait. Non-seulement il revendique pour ce gouvernement *le droit à l'histoire*, comme une portion de sa gloire personnelle ; sa préférence théorique est aussi pour lui. Tous ceux qui ont servi la monarchie parlementaire, par leur concours éclairé ou leur contradiction loyale, et qui s'en honorent, ne lui ont pas gardé, en théorie, la même fidélité. M. Guizot persiste à croire que c'est la meilleure forme du gouvernement des hommes ; il croit que ce gouvernement fait mieux qu'aucun autre les choses difficiles, quoiqu'il les fasse plus difficilement ; c'est-à-dire qu'il est condamné à être persévérant, vigilant, puissant par la parole, capable dans l'action et responsable à toute heure. C'est toujours le mot de Montesquieu : « Quel que soit le prix de cette noble liberté (la liberté politique), il faut bien le payer aux dieux ! » La liberté est donc obligée à l'effort et à la lutte ; elle est exposée aux orages et par instant au malheur ; elle n'en est pas moins la plus haute inspiration et l'instrument le plus efficace de la bonne politique. S'il était permis que le despotisme y

réussît mieux qu'elle, ce serait une honte pour l'humanité, et, Dieu nous pardonne! une condamnation de la Providence qui n'aurait donc créé l'homme libre que pour lui infliger toutes les amertumes et toutes les souffrances de la servitude. Qu'est-ce que la doctrine du libre arbitre, si ce n'est la plus équitable interprétation des nobles vues de Dieu sur l'homme? L'homme est né libre, à cette fin de ne devoir qu'à lui-même, à ses efforts personnels, son bonheur sur cette terre, d'être le fils de son travail, l'artisan de sa fortune et de réagir au besoin par ses œuvres contre sa destinée. Ce que Dieu a fait pour l'individu, il l'a fait à plus forte raison pour la société. Il l'a voulue libre, parce qu'il l'a voulue active et prospère. Le suicide du droit ne se comprend pas plus dans la société que dans l'homme. Toute organisation sociale digne de ce nom est fondée sur l'accord présumé du plus grand nombre, sur la participation de tous aux affaires publiques, par voie de suffrage, sur la responsabilité effective du pouvoir devant le pays. En réalité, ce n'est pas le pouvoir qui est de droit divin, c'est la liberté. Les gouvernements sont une invention humaine, une des meilleures, quand ils sont bons. La liberté est l'apanage divin de la créature. Les hommes ont le droit, dans leur intérêt, d'en régler l'usage, non d'en suspendre la jouissance, encore moins de la supprimer.

« ..... La différence est grande, écrit M. Guizot, entre les hommes politiques qui se sont formés dans un régime de liberté, au milieu de ses exigences et de ses combats, et ceux qui ont vécu loin de toute arène publique et lumineuse, dans l'exercice d'un pouvoir exempt de contrôle et de responsabilité. Pour suffire à leur tâche, ils ont besoin, les uns et les autres, d'une réelle supériorité; la vie politique est difficile, même dans les cours, et le pouvoir silencieux n'est pas dispensé d'être habile. Mais contraints

à la prévoyance et à la lutte, les chefs d'un gouvernement libre apprennent à voir les choses comme elles sont en effet, soit qu'elles leur plaisent ou leur déplaisent, à se rendre un compte exact des conditions du succès et à accepter fermement les épreuves qu'ils ont à traverser. Les illusions ne leur sont guère possibles, et ils ne peuvent guère se flatter plus qu'ils ne sont flattés. Dispensés au contraire de prouver chaque jour à des spectateurs rigoureux qu'ils ont raison, et de vaincre à chaque pas d'ardents adversaires, les ministres du pouvoir absolu sont plus complaisants pour eux-mêmes, accueillent plus facilement tantôt l'espérance, tantôt la crainte, et supportent plus impatiemment les difficultés et les mécomptes. Le gouvernement libre forme des mœurs viriles et des esprits difficiles pour eux-mêmes comme pour les autres ; il lui faut des hommes. Le pouvoir absolu admet et suscite bien plus de légèreté, de caprice, d'inconséquence, de faiblesse, et les plus éminents y conservent de grands restes des dispositions des enfants [1]. »

Si ces réflexions sont fondées, pourquoi ne les appliquerions-nous pas, sans y insister davantage, aux événements et aux actes dont le sixième volume de M. Guizot nous donne le récit? Bornons-nous à ceux-là. Ne demandons pas en ce moment une satisfaction plus complète [2]. Ne cherchons pas, dans l'ensemble des actes du gouvernement de Juillet, ce qui s'accorde le plus avec la théorie de M. Guizot ; mais voyons ce qui, à un jour donné et sur un point particulier de cette histoire, la montre à l'œuvre et la justifie.

[1] Tome VI des *Mémoires*, page 118-119.

[2] Une satisfaction de ce genre, on peut la trouver dans la lecture de l'excellent écrit que M. le comte de Montalivet vient de publier sous ce titre : *Rien!... Dix-huit ans de gouvernement parlemen-*

II

Allons droit aux faits : on reproche au gouvernement libre la lenteur et la mollesse de ses procédés, notamment en matière de politique extérieure. C'est la politique extérieure qui a rempli presque exclusivement les deux premières années du ministère du 29 octobre. Voyons si un pouvoir absolu, quel qu'il fût, eût fait mieux et plus vite, avec plus de décision et de prévoyance, ce que le gouvernement libre a fait pendant ces deux ans.

Il s'agissait, en premier lieu, de réagir contre les conséquences du traité du 15 juillet, puis d'échapper aux contraintes qu'avait créées pour la marine française les conventions de 1831 relatives au droit de visite. On nous dit qu'un souverain absolu n'aurait pas laissé faire contre lui le traité de juillet et qu'il n'aurait pas accepté les conventions. Pourquoi donc pas? Quant au traité de 1840, est-ce que le fait de l'absolutisme arrête nécessairement tout mauvais vouloir de la part des gouvernements étrangers, même ceux qui sont absolus? Est-ce que l'Europe n'a jamais fait de traités contre la France, même avant celui du 15 juillet? Est-ce qu'elle n'en avait jamais fait contre l'Empereur? Quant aux conventions sur le droit de visite, elles avaient été signées d'un commun accord entre la France et l'Angleterre, sur un pied d'égalité parfaite; l'expérience seule a démontré leurs inconvénients. Nous le savons bien : après le traité de juillet, un despote un peu chatouilleux eût déclaré la guerre. En voyant l'opinion du pays décidément tournée contre le droit de visite, un sou-

taire. (Paris, Michel Lévy). Ce livre, où l'intérêt de la discussion est encore relevé par l'éloquente noblesse du langage, sera bientôt dans toutes les mains. (Juin 1864).

verain absolu aurait voulu mener plus grand train la négociation qui avait pour but de l'abolir, et aux premières difficultés il aurait tout brisé. Voilà ce qu'on dit pour prouver la supériorité du pouvoir absolu sur le gouvernement libre. L'un, s'il n'est sage, peut tout briser, l'autre ne le peut pas.

Nous avons tous été émus jusqu'à l'indignation des procédés malveillants des grandes puissances en 1840. M. Thiers ne l'était pas plus que le roi Louis-Philippe, et M. Guizot n'exécutait pas seulement ses instructions en parlant à lord Palmerston le plus fier langage, il suivait son inspiration. Pourquoi donc la guerre, une guerre insensée, n'est-elle pas sortie de cette entrée de jeu menaçante? Ah! c'est qu'à côté de l'opinion émue il y avait le sentiment, chez tous les hommes du pouvoir, que, la première émotion passée, il faudrait rendre un sérieux compte au pays. On s'est arrêté. Nous connaissons des gouvernements moins enchaînés que ne l'était alors le gouvernement du roi Louis-Philippe dans le respect des prérogatives parlementaires, qui se sont arrêtés, et ils ont bien fait, devant des difficultés du même genre; qui tantôt ont su faire la paix avec opportunité, tantôt subir, sans croire que leur honneur y fût engagé, une série de négations persistantes sur les points qu'ils avaient le plus à cœur. Encore une fois, nous louons ces gouvernements d'avoir résisté, dans des circonstances délicates, aux aiguillons d'une susceptibilité légitime. Nous les louons d'autant plus qu'ils étaient les maîtres d'agir autrement. Mais comment reprocher à des pouvoirs moins irresponsables et moins libres de leur action une conduite semblable? Pourquoi aurait-on fait la guerre après le traité de juillet, ou pendant la lente et difficile négociation relative au droit de visite, si on ne l'a pas faite (et on avait raison) après le refus de concours qui a livré la Pologne à la vengeance moscovite, le Danemark à l'exécution austro-

prussienne, et qui a rendu vaines tant de propositions solennelles de pacification et de bon accord?

Le gouvernement de Juillet n'a pas reculé en 1840; il s'est arrêté, il a attendu; et ceux qui avaient voulu marcher plus vite que lui, avec la malveillante pensée de l'isoler un moment, sont revenus sur leurs pas; ils sont revenus à lui, « donnant ainsi à la France la satisfaction de voir déchirer (en partie) le traité de 1840 par les mains mêmes qui l'avaient signé [1]. » Oui, les puissances signataires du traité ont tout fait, en 841, pour que la France rentrât dans le concert européen dont elle était plutôt sortie qu'elle n'en avait été exclue. C'est ce que démontre avec la dernière évidence le curieux chapitre que M. Guizot a consacré à l'histoire de la convention du 13 juillet, qui mit fin, moins d'un an après, à la situation qu'avait créée l'effort d'une mésintelligence passagère. Je dis que cette histoire est curieuse, parce que, si grandes que soient les indiscrétions de la presse et de la tribune dans un pays libre, l'histoire, quand elle est bien faite, est encore plus indiscrète qu'elles; elle permet beaucoup plus de révélations; elle accueille beaucoup plus d'incidents; elle tolère plus de personnalités et de représailles. Les questions, quand elles sont mortes, se donnent, s'il est permis de le dire, je ne sais quelle licence posthume qui profite singulièrement à la vérité. Répétons-le : on est revenu à nous en 1841 avec une impatience manifeste. Notre isolement a étonné l'Europe, notre fière abstention l'a gênée, notre indépendance l'a inquiétée. C'était donc là une bonne politique, bonne et difficile, car il fallait la soutenir devant l'Europe et la défendre devant les Chambres françaises. On sait comment elle fut attaquée et

[1] *Dix-huit années de gouvernement parlementaire*, par le comte de Montalivet, page 87.

défendue. Je me demande si un gouvernement absolu eût pu garder, un an durant, une situation semblable et si son épée ne serait pas sortie toute seule du fourreau... L'épée sortie du fourreau aurait-elle plus fait pour la dignité de la France et pour la fortune du vice-roi d'Égypte que ne le fit la négociation? Mehemet-Ali, tout le monde le sait aujourd'hui, ne fut établi héréditairement en Égypte que *par considération pour la France*. C'est à une telle conclusion qu'avait abouti, en dépit de tant de mauvais vouloir au dedans et au dehors, cette inextricable affaire. Et de plus la France y avait gagné les fortifications de Paris et l'accroissement de ses forces militaires. L'affaire n'avait donc pas été si mal conduite.

Nous en dirons autant du droit de visite. Ici le gouvernement français n'avait pas à se relever d'un échec diplomatique, ni à tirer d'un isolement momentané un témoignage de considération éclatant. Il fallait, par égard pour l'excessive et pourtant légitime sensibilité de l'orgueil national, sortir des liens d'un engagement qu'on avait contracté autrefois à bonne intention, pour une fin sacrée, l'abolition d'une infamie publique, la traite des noirs. Il fallait en sortir sans nuire à cette grande cause de l'abolition, sans blesser l'irritable philanthropie de l'Angleterre ; et il fallait aussi, quand on proclamait l'intention de ménager dans les Chambres françaises le sentiment de notre nation, ne pas compromettre devant le Parlement britannique des ministres (lord Palmerston était tombé) avec lesquels on marchait désormais d'accord. Telle était la grande difficulté de cette négociation sur le droit de visite : le gouvernement libre y donnait, des deux côtés de la Manche, le témoignage de son respect pour l'opinion, et il alléguait des deux côtés l'existence de dispositions aussi respectables qu'inconciliables. Qu'eût fait, en présence de pareilles entraves, un gouvernement de droit absolu? Je n'en sais

rien ; ce qui résulte du beau chapitre de M. Guizot, c'est que le nœud de cette grosse question qui pesait sur la paix de l'Europe fut délié, non brisé, délié d'un commun accord, mais non sans peine, à force d'habileté, de patience, de finesse et de dignité, parmi toute sorte d'incidents, de débats et d'alternatives qui donnent au récit de cette longue négociation (de 1840 à 1845) une sorte d'intérêt dramatique. L'intérêt du drame, c'est qu'il y a là, des deux côtés du détroit, une puissance jalouse, inquiète, parfois déraisonnable, toujours exigeante, qu'il s'agit de satisfaire parce qu'on est un pays libre, qu'il s'agit d'éclairer parce qu'on est un gouvernement sensé ; — cette puissance c'est l'opinion, puissance sans responsabilité définie, quelquefois sans frein, toujours absente de fait dans les délibérations des gouvernants, car elle est par nature abstraite et immatérielle ; mais, dans les pays libres, elle n'en est pas moins, comme l'Agrippine du poëte, l'âme qui inspire, la volonté qui domine, la force qui dirige ;

> ..... Invisible et présente,
> J'étais de ce grand corps l'âme toute-puissante...

Arrêtons-nous là. Nous aurons à étudier tout à l'heure ce qui caractérise ce triomphe de l'opinion, assistée ou tempérée, suivant les temps, par l'action du pouvoir dirigeant ; — car à l'opinion, même la plus libre d'entraves, les gouvernements qui se respectent ne donnent jamais ni ne refusent jamais tout.

IV

LA DIPLOMATIE ET L'OPINION.

— 29 juin 1864. —

I

Ne pas donner tout à l'opinion, ne pas tout lui refuser, c'est entre ces deux termes, disions-nous, que se trouvent placés les gouvernements qui, même en face des plus pressantes exigences de la liberté, se respectent. C'est à une difficulté de ce genre qu'avaient affaire, en 1841, les deux gouvernements libres qui, de l'un et de l'autre côté de la Manche, s'occupaient de remanier les conventions relatives au droit de visite. D'un côté, en France, l'opinion exaltée par la tribune, aiguillonnée par la presse, poussait à une rupture immédiate des conventions; le gouvernement demandait du temps. De l'autre, en Angleterre, l'opinion n'entendait à aucun amendement des traités sur ce point; le gouvernement ajournait et louvoyait. Ni l'un ni l'autre n'obéissaient servilement à l'impulsion du sentiment public; tous deux agissaient en serviteurs intelligents et en mandataires fidèles de l'opinion.

C'est ici qu'il faut signaler une distinction importante à faire, quand il s'agit des gouvernements libres, entre les paroles publiques et les actes ou les écrits destinés, pour un temps du moins, à rester secrets. Non que les unes puissent être jamais la contradiction des autres; le péril, sans parler de la honte, serait trop grand dans un pays de discussion et de contrôle, où toute lumière pénètre tôt ou tard dans les archives les mieux défendues. Non, la tribune

ne peut être, à un moment quelconque d'une négociation, par la bouche d'un ministre, la dissimulation ou le démenti de ses actes : elle peut en être le prologue habile et discret. On admire, en relisant les belles discussions des Chambres françaises à cette époque, avec quelle habileté le ministre des affaires étrangères ménage les convenances de toute sorte qui, dans l'orateur, si éloquent qu'il soit, dominent le négociateur[1] ; et ailleurs, quand on suit dans le sixième volume des *Mémoires* les phases diverses de la négociation, on n'admire pas moins avec quel mélange de décision et de mesure, de fermeté courtoise et de fierté française, elle est conduite. En Angleterre, par toutes ses dépêches datées de Paris et par toutes les paroles de l'ambassadeur[2], inspiré par un noble caractère autant que par ses instructions mêmes, — en Angleterre M. Guizot représente avec habileté et dignité la vive susceptibilité du sentiment français. En France, il sait opposer à sa fougue imprévoyante le langage de la prudence et du bon sens. Que voulait l'opinion, au moment où commencèrent entre les deux nations les difficultés relatives au droit de visite ? Elle voulait l'abolition sans remise ou tout au moins la négociation immédiate, sans regarder aux obstacles du moment. Le ministre français ne le voulait pas, et il le disait franchement à l'opinion :

« On demande, disait-il, si le cabinet prendra réellement le sentiment public et le vœu de la Chambre au sérieux. Je serais bien tenté de prendre cette question pour une injure ; je ne le ferai pas. Messieurs, si je ne prenais pas au sérieux le sentiment du pays et le vœu de

[1] Voir dans l'*Histoire parlementaire de la France* (discours de M. Guizot), le tome III, page 280 à 677. (Paris, Michel Lévy.)

[2] L'ambassadeur était M. de Sainte-Aulaire.

la Chambre dans cette question, savez-vous ce que je ferais ? J'ouvrirais une négociation : je l'ouvrirais à l'instant même, sans me préoccuper de ses conséquences probables. Mon opinion, ma prévoyance est qu'actuellement elle ne réussirait pas. Quand elle aurait échoué, je viendrais vous le dire. J'aurais déféré au vœu de la Chambre ; j'aurais accompli la seule chose qui dépende du cabinet ; je demanderais alors à la Chambre : Maintenant que voulez-vous? Voulez-vous vous arrêter ? Voulez-vous reculer ? Voulez-vous poursuivre ? J'écarterais ainsi le fardeau des épaules du ministère pour le reporter sur le Chambre et sur le pays.

« Une telle conduite serait une indignité et une lâcheté. Le cabinet gardera pour lui-même le fardeau. Le cabinet ne mettra pas la Chambre et le pays dans cette alternative que je me suis permis de qualifier ailleurs par ces mots : une faiblesse ou une folie. Il prend trop au sérieux le sentiment public, l'état des esprits, le vœu de la Chambre. Quand le cabinet croira avec une parfaite sincérité, avec une conviction profonde, qu'une telle négociation doit réussir, que les traités de 1831 et 1833 peuvent se dénouer d'un commun accord, le cabinet l'entreprendra. Auparavant, non ; alors, certainement. »

C'est ainsi que M. Guizot parlait à l'opinion devant les Chambres françaises. A lord Aberdeen, soit dans ses dépêches, soit dans ses entretiens au château d'Eu et à Windsor, pendant les visites réciproques de la reine Victoria et du roi Louis-Philippe, il parlait un autre langage, j'entends qu'il se prévalait de l'opinion publique en France pour peser sur les déterminations du cabinet anglais, à tel point qu'il se fit dire un jour par sir Robert Peel : « M. Guizot nous parle de l'amour-propre et de la susceptibilité des assemblées. Il sait bien aussi que l'Angleterre

n'est pas un pays de pouvoir absolu, et que son gouvernement ne peut pas ne pas tenir compte de la fierté et des passions nationales. Jamais la Chambre des Communes ne consentira à faire des concessions aux exigences de la Chambre des Députés... » Elle y consentit pourtant après une longue négociation, mais grâce au respect que les ministres de la reine avaient montré à l'opinion anglaise, en lui demandant avec toute sorte de ménagements un si douloureux sacrifice, — grâce aussi à la vigueur avec laquelle M. Guizot avait soutenu au dehors l'exigence de l'opinion francaise, tout en lui infligeant le supplice d'une longue patience au dedans. Voilà ce qui s'appelle gouverner : discerner dans le sentiment national ce qui est irrésistible, et n'y céder pourtant qu'en tenant un sérieux compte de l'intérêt public, faire à l'opinion sa part, mais sans la flatter.

II

J'aime à relever ces caractères de la négociation qui aboutit au traité du 25 mai 1845, parce qu'ils sont l'honneur de deux gouvernements qui étaient alors les premiers d'entre les gouvernements libres. L'Angleterre avait fini par céder à l'opinion française ; ou, pour rendre plus de justice encore au sentiment qui l'inspirait, elle constatait par cette concession, même en le contrariant chez elle, l'empire de l'opinion publique dans les gouvernements de droit constitutionnel. Ce qu'elle n'eût pas accordé à un pouvoir absolu de l'autre côté de la Manche, elle le concédait à un ministère responsable. Ce qu'elle eût refusé à un despote, même appuyé sur l'opinion, elle le cédait à l'opinion représentée par une majorité élective, un cabinet parlementaire et un ministre des affaires étrangères res-

ponsable. Dans ce succès de la France, l'Angleterre libérale voyait, même au prix d'une contrariété passagère, le triomphe des principes sur lesquels sa constitution est fondée; c'était assez pour elle. Demandez-lui ce qu'elle aime le mieux, traiter avec un pouvoir absolu ou avec un ministère responsable devant une Assemblée libre? Le pouvoir absolu peut être, à un moment donné, plus complaisant et plus commode. Le gouvernement libre mêle plus de sérieux à ses actes; il y met plus de réflexion et de temps; ses alliances sont plus sûres, ses organes plus respectés; il est la voix d'un pays; il en a la dignité et la force.

« Je ne sais point d'affaire, écrit M. Guizot, dans laquelle la salutaire efficacité du gouvernement libre, sensément et honnêtement pratiqué, se soit plus démontrée que dans celle-ci. . . . . Les conventions de 1831 et 1833, en vertu desquelles le droit de visite s'exerçait, avaient été aussi loyalement exécutées que conçues; leur effet n'avait point dépassé leur objet; elles n'avaient réellement agi que contre la traite, et si elles eussent été acceptées et mises en pratique par toutes les puissances maritimes, elles étaient probablement le plus sûr moyen de réprimer cet odieux trafic. Mais après le traité du 15 juillet 1840 et l'échec de la France dans la question d'Égypte, ces conventions.... devinrent tout à coup en France un sujet d'alarme et de colère nationale. L'opposition s'empara de ce sentiment pour l'exploiter; mais il était général et sincère, et les conservateurs ne furent pas moins ardents que leurs adversaires à le témoigner. Aussitôt éclatèrent deux graves périls: au dehors, les bonnes relations, et même la paix entre la France et l'Angleterre; au dedans, la politique générale du gouvernement français, furent compromises; en Angleterre aussi, le sentiment national était blessé et

pouvait rendre toute transaction impossible ; en France, l'accord de la majorité et de l'opposition sur cette question pouvait entraîner la chute du cabinet. Il n'en fut rien : dans l'un et l'autre pays, les faits finirent par être considérés sous leur vrai jour et réduits à leur juste valeur ; en Angleterre, on comprit que les conventions de 1831, 1833 et 1841 ne valaient pas la rupture des bons rapports avec la France, et qu'on pouvait réprimer la traite par d'autres moyens que le droit de visite ; en France, le parti conservateur ne se laissa point entraîner hors de sa politique générale parce qu'il se trouvait, sur un point spécial, d'accord avec l'opposition. Dans les deux pays, la discussion libre et le temps vinrent en aide à la diplomatie sensée, et le sentiment national fut satisfait sans que l'intérêt public fût sacrifié. »

La discussion et le temps ! deux grands ressorts du gouvernement libre qui manquent aux pouvoirs absolus, ou trop pressés d'agir ou impatients de conclure, et ne trouvant pas, entre leur pensée et leurs actes, ces salutaires obstacles qui arrêtent ou amortissent les résolutions téméraires. N'exagérons rien pourtant : M. Guizot n'a pas voulu dire que les gouvernements libres sont seuls capables de résoudre les questions difficiles. Les souverains absolus ont, dans tous les temps, contracté des alliances, signé des traités ; quelques-uns ont eu la main heureuse. La plupart de ceux qu'a faits Louis XIV étaient un accroissement de la puissance française. L'épée de Napoléon Ier a mis sur tous les siens le cachet de la victoire. Après de longues guerres, entre vainqueurs et vaincus, les traités ne sont que trop faciles. Ce sont, en pleine paix, les rivalités, les ombrages, les susceptibilités de peuple à peuple qui créent la difficulté des transactions diplomatiques, mais qui font aussi parfois leur grandeur. C'est l'effet de

la liberté politique de tout grandir; mais qu'on ne dise pas qu'elle rend tout difficile en l'exagérant. Il y a des choses qu'elle seule peut faire. Supposez que la France eût armé des flottes pour l'abolition du droit de visite, la guerre durerait encore peut-être. Armé de la seule force de l'opinion française, le gouvernement de 1830 a pu donner à la négociation un caractère pacifique, et l'Angleterre a fini par triompher de ses répugnances, par respect pour le sentiment d'une grande nation. Elle a ainsi remporté une belle victoire, mais sur elle-même.

III

Il est pour les gouvernements un autre danger que celui qui résulte des exigences plus ou moins raisonnables de l'opinion publique. Il y a le danger de ne savoir où prendre cette opinion, faute d'organes qui l'expriment, de corps indépendants qui la représentent, de liberté publique qui en soit partout l'écho. Je lisais récemment dans la correspondance de Fiévée avec l'Empereur, quand le glorieux chef de la Grande Armée venait de partir pour sa campagne de Russie, une page où se révèle un singulier indice de l'état des esprits en France, à la veille de si redoutables événements. L'Empereur remuait des milliards et des masses d'hommes effrayantes. Il partait, il s'en allait conquérir un monde dans les neiges. Où était la France? Ah! sans doute la France était là où était l'Empereur, car il avait l'âme d'un patriote dans le cœur d'un soldat; la France était sous le drapeau, avec la Grande Armée; elle n'était plus en France ni à Paris. « Rome n'est plus dans Rome... » Fiévée caractérise d'une manière piquante cette situation si étrange :

« ... Tout le monde, écrit Fiévée, est frappé du calme

qui règne dans Paris. Cela n'offre pas matière à beaucoup d'observations et ne donne pas un grand mouvement à une correspondance. Aussi me ferais-je scrupule de distraire un moment l'Empereur des intérêts qui doivent l'occuper, si ce n'était remplir l'engagement que j'ai pris de ne pas être trop paresseux, surtout lorsqu'il est absent...

« ... La guerre dans le Nord devrait inspirer un grand intérêt ; cependant il est incontestable qu'on ne rencontre pas cette curiosité active qui se faisait remarquer dans les campagnes précédentes. Après s'être plaint que les Français étaient trop désireux de nouvelles, je ne serais pas étonné qu'on arrivât à se plaindre de leur apathie, et l'on en trouverait aisément la cause. Outre que l'affaiblissement de l'esprit national a été dans tous les temps une conséquence de l'étendue de la domination, il faut déjà savoir quelque chose pour avoir le désir d'en savoir davantage. Rien n'est plus calme que l'esprit des ignorants. Or, il est certain que la curiosité du Français n'a jusqu'à présent été provoquée par rien et sur rien ; qu'il n'y a eu ni manifeste ni intention révélée ; qu'on n'a jamais parlé positivement du but de cette guerre ; que tout ce qu'on a dit et imprimé jusqu'à ce jour, c'est que l'Empereur était allé passer la revue de la Grande Armée. Sans doute la revue d'une aussi grande armée doit offrir un magnifique spectacle, mais il n'y a pas de quoi faire parler ceux qui en sont à plus de trois cents lieues[1]. »

Voilà donc ce que Fiévée osait écrire à l'Empereur et ce que ce grand homme a pu lire avant de passer le Niémen. S'est-il plaint ou s'est-il félicité de l'indifférence des Parisiens devant ce mirage, visible pour lui seul, des grandes

[1] *Correspondance avec Bonaparte, premier consul et empereur*, tome III, page 21. (Paris, 1836.)

choses qu'il préparait? Les souverains absolus aiment le silence. Napoléon n'était pas fait pour le craindre. Quoi qu'il en soit, Paris ne pouvait lui donner que cela.

A la monarchie de Juillet, Paris et la France ont donné, pendant dix-huit ans, tous les échos et tous les retentissements de l'opinion sous toutes les formes. C'est dans ce grand bruit qu'elle a vécu, qu'elle a gouverné ; et aujourd'hui, quand un ferme esprit, doué d'une clairvoyance profonde et d'une mémoire pénétrante, essaye de caractériser les actes qui ont rempli cette longue période, il se trouve que ce qui les distingue le plus, c'est la raison, le calme, la patience, la maturité, toutes les qualités qui semblent incompatibles avec l'entraînement d'une orageuse liberté.

Lisez dans le sixième volume de M. Guizot non seulement le récit de cette laborieuse négociation, qui aboutit à l'abolition du droit de visite, mais tout ce qui se rapporte aux affaires d'Espagne à l'époque de la régence d'Espartero et à celles de la cour de Russie pendant l'interdit diplomatique que lui infligea un moment la France ; lisez ces chapitres, ils n'affectent pas le ton du dithyrambe ; ils ne sont ni une glorification ni même une apologie ; l'auteur ne cherche pas à se faire valoir, il raconte : *scribit ad narrandum ;* sous le ferme tissu de son récit et dans cet optimisme franchement avoué de sa confiance politique, vous surprenez même par moments je ne sais quel sentiment d'amertume qui se mêle pour lui aux excitations et « au plaisir » de la lutte. « J'ai goût, dit-il, aux entreprises à la fois sensées et difficiles, et je ne connais, dans la vie publique, point de plus profond plaisir que celui de lutter pour une grande vérité nouvelle encore et mal comprise... » Malgré tout, c'est avec une gravité souvent triste que l'illustre orateur écrit l'histoire de ces grands débats ; mais lisez-la : n'est-il pas vrai que l'attitude du gouvernement français dans ses relations extérieures de tout genre, publiques ou secrètes, son

calme et sa dignité, sa ténacité et sa modération, sa prévoyance et sa finesse, la netteté et souvent la fierté de son langage, que tout cela donne l'idée d'un gouvernement que rien ne gêne ni ne contredit au dedans? Au dehors, le gouvernement français peut alléguer ses embarras intérieurs; il ne s'en plaint jamais. Les difficultés sont grandes; il ne s'en prévaut que pour se faire respecter. « Lord Aberdeen se trompe s'il croit agir sur moi par les paroles dont il s'est servi envers vous, écrit M. Guizot à M. de Sainte-Aulaire. Je ne dirai pas qu'elles agiraient plutôt en sens contraire; ce serait de ma part un enfantillage. Mais elles me laissent dans la même disposition où j'étais... Il y a six semaines, j'ai maintenu en principe, et de la façon la plus désintéressée, le droit du roi des Pays-Bas à refuser une ratification qu'il refusait sans nécessité extérieure et par sa propre volonté. *Je saurais bien, si on m'y obligeait, maintenir le même droit pour notre propre compte*, quand il est si évident que le retard, loin de provenir de notre volonté, n'a lieu que malgré nous et après le plus rude combat pour l'éviter... » Ah! oui, le combat est rude, la gêne est grande, et il serait plus commode de ne consulter que sa volonté. Mais ces gênes salutaires, cet ardent contrôle, cette publicité ombrageuse, cette opinion avec laquelle il faut compter ou transiger, ce sont les éléments mêmes où les gouvernements puisent leur force.

On croit toujours que les gouvernements libres, parce qu'ils vivent sous la pression incessante d'une opinion surexcitée, sont condamnés, quoi qu'ils fassent, à l'imprudence, à la précipitation, à l'étourderie. C'est le contraire qui est la vérité. Les lenteurs bienfaisantes que l'élaboration des lois, le double contrôle des Chambres, la prérogative du souverain, que tous ces degrés de la juridiction constitutionnelle opposent à l'impatience de l'opinion, ces lenteurs, inévitables dans les pays libres, donnent à leurs

gouvernements le temps de tout faire, et on s'étonne quand on lit leur histoire de ce qu'ils ont tant fait, étant si pressés, en se pressant si peu. L'un n'exclut pas l'autre. C'est l'opinion qui est toujours pressée. Le gouvernement ne doit jamais l'être. Tout pouvoir qui est fondé sur le respect intelligent de l'opinion doit compter le temps pour quelque chose, parce que l'opinion des peuples, si elle se compose pour une bonne part de sentiments vrais et permanents qui sont le fond même de leur nature, n'emprunte en général qu'aux circonstances du moment son exigence impatiente et sa vivacité dangereuse. Attendre sans cesser d'agir, ajourner en donnant de bonnes raisons et en les faisant accepter, je ne dis pas à ses adversaires, mais à ses amis, ce qui est presque plus difficile ; en un mot, combiner dans une juste mesure l'action et la résistance, c'est pour une telle politique que le temps est un élément d'une si grande valeur.

Et aussi bien il semble que le temps produise, pour les œuvres de la politique, le même effet que pour les ouvrages de l'art. « Le temps n'épargne pas, dit-on, ce qu'on fait sans lui. » Aux œuvres qui le prennent pour auxiliaire, il donne à la fois l'efficacité et la beauté. Je ne sais si c'est un effet du talent de M. Guizot ; mais, mérite de style à part, tous ces actes, ces correspondances, ces discussions, ces entretiens diplomatiques, ces longues et vives controverses de la parole et de la plume, tout ce grand bruit de la vie publique qui, au moment où il éclate, vous étourdit par instants et vous effraye, ne vous donne plus, à la distance où nous en sommes aujourd'hui, que l'idée d'un concert d'harmonie habilement composé et admirablement exécuté. Je défie qu'on lise les chapitres que M. Guizot a consacrés à l'histoire des affaires extérieures dans le volume que nous venons d'étudier, sans y retrouver partout cette impression, sans être frappé de ces nobles pro-

portions que la pratique d'une sérieuse liberté communique au gouvernement des hommes. Et je n'exclus personne; — dans la composition de ce grand tableau d'histoire qui s'est fait jour par jour pendant plusieurs années, tout le monde a mis la main, orateurs et diplomates, députés et journalistes, gouvernement et opposition, M. Thiers aussi bien que M. Guizot, M. Odilon Barrot et M. Duchâtel, M. de Montalembert et M. de Noailles, M. le duc de Broglie et M. Billault. C'est l'œuvre de tous. La contradiction y a mis autant du sien que l'action. Les mérites sont différents, les intentions plus ou moins personnelles; il y a dans l'air un souffle de liberté qui anime tout et purifie tout. L'opposition même, et la plus ardente, est une meilleure école de gouvernement dans les pays libres que l'exercice du pouvoir auprès d'un despote. C'est ainsi que, par l'effort de tous et avec plus de divergence apparente que de différence réelle, à un jour donné, ce travail multiple de tant de mains rivales prend tout à coup, sous la plume d'un véritable historien, le caractère d'une incomparable unité. Est-ce le mérite du talent tout seul? Non; le sujet était grand. Il a inspiré, non une œuvre de fantaisie, mais un vrai tableau d'histoire,

M. Guizot est loin d'avoir terminé cette histoire. Aussi attendrons-nous, pour revenir sur le chapitre de son sixième volume qui a trait à la politique intérieure, qu'il l'ait complété par les développements que nous donneront les volumes suivants. L'illustre écrivain mène de front ce grand travail de ses *Mémoires* et d'autres études non moins importantes dont la publication prochaine est annoncée[1]. Attendons-le. M. Guizot écrit la philosophie et l'histoire comme il a fait la politique : avec réflexion et décision.

[1] Le premier volume des *Méditations sur l'essence de la religion chrétienne* a paru très-peu de mois après celui des *Mémoires* que nous venons d'étudier.

II

M. Thiers, historien de l'Empire[1].

I

LA CAMPAGNE DE WATERLOO.

— 29 avril 1863. —

Je ne veux pas me faire plus stoïcien que je ne suis. Ces mots tristement célèbres, *Waterloo*, *Seconde abdication*, *Sainte-Hélène*, qui sont les têtes de chapitre du dernier volume de M. Thiers, réveillent en moi toutes les fibres patriotiques et les font vibrer douloureusement. Quand la nouvelle du désastre de Waterloo arriva à Paris, j'étais au lycée. Le fatal bulletin fut lu dans les classes. Nous pleurions comme des enfants. Les hommes aussi pleuraient. Un de nos maîtres nous dit : « *Finis Poloniæ !* » Puis il ajouta : « La France sera cosaque ! »

Je n'éprouve aucun embarras à dire que je suis enfant aujourd'hui comme je l'étais alors. Les larmes ne coulent plus, les yeux sont secs ; mais l'amertume déborde au fond du cœur quand on lit ces tristes détails de notre irréparable défaite. En 1815, c'était le dépit et la douleur d'être vaincu, car on n'en avait pas l'habitude ; en 1863, c'est le sentiment de la déchéance morale qui atteignit la France

[1] *Histoire du consulat et de l'empire*, par M. Thiers, tome XXe et dernier. (Paris, 1863.)

après le désastre de son armée. Tout le monde en France avait mis la main, plus ou moins, aux événements de 1815 : les uns, le roi lui-même eut la noble franchise de l'avouer, pour avoir « fait les fautes » qui rendirent possibles ces extrémités funestes ; les autres, pour s'y être associés avec éclat. Tous étaient comptables de ce que tous avaient fait, provoqué ou laissé faire. Seuls les valeureux soldats de la France avaient pu racheter la faute de tous en mourant sur le champ de bataille ; mais l'histoire n'est pas obligée de tenir compte de l'héroïsme de quelques uns à la défaillance de plus grand nombre. Nous étions vaincus, non-seulement devant les Prussiens et les Anglais, mais devant le monde entier, comme nous le sommes aujourd'hui, devant l'histoire, pour la part que nous avions prise à un engouement sans profondeur et à un entraînement sans issue, suivi d'un découragement sans dignité.

Il ne fallait pas reprendre l'Empereur, ou il fallait le soutenir après l'avoir repris. Je ne sais rien de plus triste, après le désastre de Waterloo, que les détails relatifs à la seconde abdication, tels que M. Thiers les raconte avec une netteté saisissante. Il est impossible d'accepter de sang-froid cette humiliation, fût-elle méritée, du glorieux chef qui avait gouverné quinze ans la France, quand la main qui infligeait le châtiment était la même qui avait relevé son trône quelques mois auparavant. M. Thiers nous montre le général Solignac demandant à la Chambre des Députés *une heure de répit* pour l'abdication de l'Empereur. « Une heure pour abdiquer, à l'homme qui avait dominé le monde ! » — « Napoleon céda, écrit M. Villemain ; il céda, sur des avis réitérés, à la crainte même d'être arraché de ce palais de l'Élysée et de voir violer son infortune par un dernier manque de respect... [1] » Est-ce assez

[1] *Souvenirs contemporains*, 2e partie, page 395.

clair? Le spectacle de ces alternatives si brusques entre l'enthousiasme de la veille et les défaillances du lendemain n'est guère moins affligeant, redisons-le, que la défaite de Waterloo. Je ne regrette donc pas mes larmes de 1815; elles sont plus que justifiées par mes impressions d'aujourd'hui.

Cette impression de tristesse humiliée qui se dégage du récit de M. Thiers est pourtant la vraie moralité de cette histoire. Je n'en veux pas médire. M. Thiers n'en a pas ménagé les termes. Il a montré la leçon donnée aux hommes dans la catastrophe infligée «au plus grand de tous.» Il a rempli jusqu'à le faire déborder ce calice d'amertume. Quelques voix fidèles ont récemment crié à l'outrage! On a reproché à l'historien de l'Empire « d'avoir plaidé la démence» dans ce grand procès de l'histoire impartiale contre le despotisme tombé dans l'aveuglement par son excès. Ce que tous les historiens ont écrit, et aussi tous les moralistes, que l'exercice incontesté d'une autorité absolue aboutit, par le seul fait de sa durée et par l'inévitable exagération qu'il engendre, au trouble de la raison et au désordre dans les idées, — on refuse à M. Thiers le droit de le dire à son tour. Ce qui est permis contre Alexandre de Macédoine, et même contre Louis XIV, est défendu quand il s'agit de Napoléon.

Hélas! ils ont des rois égaré le plus sage!

Cela même ne pourrait plus se dire aujourd'hui. M. Thiers, « historien national» quand il loue justement l'auteur du Code civil et le vainqueur de Marengo, n'est plus qu'un historien de parti quand il relève, dans le vaincu de 1812 et dans l'Empereur deux fois déchu, les fautes qui ont entraîné sa chute. Telle est la thèse qu'on soutient, avec plus de talent que de succès. L'opinion publique est moins

ombrageuse ; elle a donné simplement raison au livre de M. Thiers. Placés en face de ces catastrophes successives qui ressemblent, tant elles auraient pu être évitées, au suicide du génie, les lecteurs de M. Thiers ont adopté ses conclusions, si dures qu'elles fussent. Ils n'ont pas trouvé irrespectueuse, même pour la gloire, la phrase tant controversée qui, résumant les fautes accumulées depuis la rupture de la paix d'Amiens, finit par ces mots accablants : « Napoléon fut plus qu'un mauvais politique, il présente « au monde le triste spectacle du génie descendu à l'état « d'un pauvre insensé !...[1] »

La folie du maître couvrait-elle celle des sujets ? Ce qu'il y avait de déraison dans l'excès du pouvoir absolu se justifiait-il par l'excès de l'obéissance ? Ce qui est délire dans les rois, comme dit le poëte, est-il nécessairement, parce qu'il en porte la peine, raison dans le peuple[2] ? M. Thiers a-t-il pu dire, sans manquer de respect à notre pays, que c'était *la Révolution française elle-même qui délirait dans le vaste génie de Napoléon?* Pourquoi pas? Pourquoi Napoléon porterait-il seul, devant la postérité, la charge d'une responsabilité qui doit peser sur la France entière ? Pourquoi, dans ce partage des élémens si divers dont se compose la gloire humaine, ne lui laisserait-on que la lie amère de cette coupe enivrante dont nous avons tous savouré la douceur? La Révolution française n'avait pas seulement voulu être libérale et réformatrice au dedans. Elle avait voulu être conquérante. L'Europe l'avait provoquée, cela est vrai ; et la Révolution n'avait fait d'abord que se défendre; puis, elle avait prétendu se faire reconnaître, « comme le soleil » par l'éclat de sa lumière et la chaleur de ses rayons. L'homme qui avait dit aux ennemis de la

[1] Tom. XXe, page 721.

[2] *Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.* (HORACE.)

Révolution cette belle parole, avait touché son cœur si longtemps implacable. Dans ce premier enivrement de la gloire militaire au service de l'orgueil national, la France n'avait pas compté avec son jeune chef. Elle l'avait suivi du champ de bataille de Marengo, qui était la dernière victoire défensive de la Révolution, à la bataille d'Austerlitz, qui était la première victoire de la dictature agressive et conquérante. La cœur de la France était à Austerlitz comme à Marengo. Il n'a manqué dans aucune des victoire de l'Empire. C'est la noble excuse de notre pays. Il a eu la grande ivresse du sang héroïquement versé pour la prédominance nationale. En donnant son cœur, il a trop souvent engagé sa raison. Un jour est venu où la raison publique aurait voulu rompre l'alliance qui l'engageait dans la destinée du despotisme entraîné à l'abîme. Mais le lien avait été tissu par une main trop forte pour être rompu. Il y fallut, pour le briser — extrémité douloureuse et fatale ! — l'épée de l'Europe. Toutes les scènes de la deuxième abdication et même, je ne crains pas de le dire, celles de la première, telles que M. Thiers les a racontées, ont ce caractère. La France semble pressée de se dégager à tout risque, hélas ! et à tout prix.

Pourquoi donc nous refuser à ces grandes leçons ? Pourquoi ne pas faire la part de la France dans son désastre comme on y fait celle de l'Empereur ? L'école historique qui glorifie tout dans Napoléon et celle qui met tous les grands torts de son côté, sont aussi mal fondées l'une que l'autre. J'aime mieux, pour l'honneur de mon pays, sa complicité entraînée et glorieuse dans les voies du premier empire, que son asservissement brutal et inintelligent. D'un pays comme est la France, le cœur est toujours plus ou moins dans les aventures guerrières qu'on lui fait courir, même quand sa raison n'y est plus. Après la bataille de Ligny, quand M. Thiers compte les morts qui jonchent

la terre, douze mille dans les rangs français, dix-huit mille du côté des Prussiens : « Ainsi, s'écrie-t-il, quarante mille braves gens venaient d'être de nouveau sacrifiés *aux formidables passions du siècle.* » Ce mot de passions vous étonne d'abord. Quelles passions! L'Europe rapportait à la France les invasions et les ruines qu'elle en avait reçues. La France livrait un de ses derniers combats, presque sans espoir et assurément sans enthousiasme. Mais M. Thiers a raison. Le siècle avait eu ses passions: du côté de la Révolution française, l'ardeur intolérante du prosélytisme armé et de la conquête pour les idées ; du côté de l'Europe monarchique, la résistance aveugle aux idées modernes, le fanatisme des haines féodales et des préjugés oligarchiques. Et la preuve que ces passions existaient encore au moment où les Prussiens étaient battus à Ligny, c'est qu'elles inspirèrent, quelques mois plus tard, ce démenti solennel donné par les rois à l'esprit du siècle, je veux dire le traité de la Sainte-Alliance. La Sainte-Alliance, qu'était-ce autre chose, sous un manteau religieux, que la revanche passionnée des idées et des intérêts que la Révolution française avait si longtemps compromis en Europe? L'Europe absolutiste, sous prétexte de se garantir, mais par une défiance trop manifeste pour nos principes, s'armait d'un « fer sacré » pour en détruire les germes semés par nos soldats dans le vieux monde. Ainsi la passion était partout; elle survivait à nos longues luttes, même chez ceux qui, ayant la mission de rétablir l'ordre européen, en rattachaient la chaîne, avec une sorte de colère, à des traditions et à des préjugés abolis.

Je me serais reproché, au moment où j'entreprenais cette étude du dernier volume de M. Thiers, de n'y pas signaler dès l'abord l'impression qui, pour tout esprit impartial, s'en dégage, si mêlée qu'elle soit à beaucoup d'autres non moins sérieuses. Cette impression est la moralité

du livre et l'honneur de l'historien. Elle est navrante et elle est saine ; elle mêle une grande leçon à une immense douleur ; elle réduit à leurs vraies proportions la gloire humaine, la Révolution, l'enthousiasme militaire, le patriotisme lui-même, sans les décrier, mais sans les surfaire. Elle montre la ruine, une ruine longtemps irréparable, comme le dernier terme de l'exagération de ces grands sentiments et de ces grandes choses. Après cela, quand Dieu aurait infligé un jour, au génie lui-même, dans l'homme qui l'a peut-être personnifié avec le plus d'éclat et le plus d'orgueil sur la terre, l'affaiblissement intellectuel ; quand l'Empereur à Waterloo eût été moins grand général qu'il ne l'était à Wagram, la morale de l'histoire n'y perdrait rien. Vous cherchez des leçons ; en trouverez-vous jamais une plus grande ? Perdre le trône, en voulant fonder la monarchie universelle, c'est la conséquence presque inévitable d'une ambition sans limites. Perdre le sens de la réalité dans la poursuite de l'impossible, autre écueil que tout le monde prévoit. Mais sentir son esprit vaciller, son activité faiblir, sa volonté fléchir, sa vue s'obscurcir, pour avoir voulu pousser à bout la puissance du cerveau et sa clairvoyance longtemps infaillible ; être moins grand homme de guerre au moment où, pour réparer tant de désastres, on a besoin de l'être davantage, c'est là ce qui eût rendu surtout visible la main de Dieu dans ces grands événements de 1815.

Ne tranchons pas une pareille question ; gardons-nous surtout de donner tort à l'admiration résolue de M. Thiers pour le général de l'armée française à Waterloo. Il a étudié la question mieux que personne. Si cette étude lui eût révélé l'affaiblissement d'esprit et de caractère que d'autres, non moins sincères, ont signalé dans l'Empereur Napoléon à cette époque, M. Thiers en eût fait péniblement l'aveu, mais il l'eût fait. On n'a pas vécu près de vingt ans

comme lui par la pensée avec le plus grand capitaine des temps modernes ; on n'a pas remué le monde en sa compagnie ; on n'a pas livré vingt batailles presque à ses côtés, non sans discuter parfois ses plans de campagne ; enfin on n'a pas été associé, à force d'études et de réflexions, à cette destinée immortelle, sans se croire un peu solidaire d'une telle gloire. Le mal n'est pas grand, pourvu que la vérité n'en souffre pas. Or M. Thiers est surtout vrai, vrai à son point de vue. Personne ne lui demande de voir par les yeux des autres. Le point où il s'est placé à Waterloo lui montre Napoléon non-seulement égal à lui-même dans la conduite de cette campagne, mais supérieur, s'il est possible, dans la conception. Il n'y a peut-être pas un souverain dans l'histoire que l'exercice du pouvoir absolu ait perfectionné d'aucune manière. Qu'importe? Napoléon était manifestement doué d'une supériorité exceptionnelle dans l'art militaire. Et quand il avait cessé d'être un grand politique, il avait bien pu rester un général habile, vigoureux et vigilant.

Le héros avait survécu au politique ; le retour de l'île d'Elbe l'avait bien prouvé ; cela ne suffisait pas aux extrémités du moment : il y fallait le général d'Austerlitz et de Friedland. M. Thiers croit le retrouver à Waterloo. Des publications antérieures à celle de son vingtième volume avaient donné (même celles qui n'ont pu passer la frontière) un tel retentissement et parfois un tel éclat à la thèse contraire, qne M. Thiers a l'air de soutenir un paradoxe en défendant la sienne. En réalité, c'est l'opinion commune qu'il soutient. J'aime, quand il s'agit de l'histoire des hommes célèbres, qu'on s'affranchisse de l'opinion commune et du préjugé populaire, pourvu qu'on rencontre juste. Rencontrer juste en racontant, avec les preuves à l'appui, ce que tout le monde croit, cela vaut mieux encore ; car alors l'opinion de l'historien a une autorité de

plus, qui n'est pas absolument méprisable, le sentiment de tous. C'est la supériorité de M. Thiers dans l'historique qu'il nous a donné de la campagne de Waterloo. Tout le monde croyait, et jusqu'à ces derniers temps presque tous ceux qui avaient écrit, avec plus ou moins de succès, l'histoire des Cent Jours, avaient dit que le plan de la campagne de 1815 avait été conçu avec génie, exécuté avec une rare vigueur par Napoléon, avec faiblesse par quelques-uns de ses lieutenants, un surtout, — et enfin que ce plan, soutenu avec un courage admirable par l'armée française, avait été déconcerté seulement par la fortune sous le nom de fatalité. M. Thiers a donné des preuves qui me semblent irréfutables à l'appui de cette croyance populaire. Il ne s'est ni livré ni soustrait au sentiment public sur ce point : il en a été l'organe indépendant, lumineux et décisif.

Je me garderai bien, et pour cause, d'en administrer ici la preuve. Je ne me soucie par de livrer à mon tour, et après tant d'autres, la bataille de Waterloo. Je crois que personne n'en sera plus tenté que moi dans l'avenir. Non, personne ne livrera plus, après M. Thiers, le combat des Quatre-Bras ; personne n'enlèvera plus la Haie sainte ou n'attaquera le château de Goumont ; personne ne répétera plus, si ce n'est pour la célébrer, la phrase héroïque que M. Thiers a eu le bon goût de conserver tout entière : *La garde meurt et ne se rend pas !* Si l'on revient à ces tristes événements, on pourra discuter quelques points de détails : sur l'ensemble on tombera d'accord avec l'illustre historien. Il en coûtera, je le sais, à plus d'un esprit frondeur d'admirer le plan conçu par Napoléon pour sa campagne de 1815 ; ponr ce qui me regarde, mon scepticisme ne s'arrange guère, en fait de plans stratégiques, que de ceux qui ont réussi ;

..... Car pour être approuvés
De semblables desseins veulent être achevés.

Je sais l'importance d'un plan de campagne, et qu'il peut être très-beau, rien que sur le papier. Napoléon parlait de son art, de l'art de la guerre, comme du premier de tous « et qui comprend, disait-il, tous les autres[1]. » Dans tous les arts, un beau plan, une belle esquisse ont leur valeur; une puissante ébauche, tracée par une main supérieure, peut être une grande chose. Napoléon disait encore : « Il n'y a pas un homme plus pusillanime que moi quand je fais un plan militaire; je me grossis tous les dangers et tous les maux possibles dans les circonstances; je suis dans une agitation tout à fait pénible. Cela ne m'empêche pas de paraître fort serein devant les personnes qui m'entourent; *je suis comme une fille qui accouche*... Et quand ma résolution est prise, tout est oublié, hors ce qui peut la faire réussir...[2]. » Je comprends que Napoléon fût très-attaché à ces enfants de ses veilles, à ces plans de guerre qui lui coûtaient tant d'efforts. Il n'est pas impossible non plus que ceux qui, comme M. Thiers, peuvent les juger en connaissance de cause ne ressentent la même admiration, et je dirai la même faiblesse presque paternelle pour ces conceptions d'un grand génie. A vue de pays, un plan de campagne qui n'a réussi que sur le papier pourrait bien n'être qu'une sanglante esquisse, à qui la dernière main a manqué pour être un chef-d'œuvre.

N'insistons pas : j'ai tant lu de récits de la bataille de Waterloo, depuis le premier de tous, le Bulletin envoyé à Paris par l'Empereur, jusqu'au plus grand de tous, le récit qu'il en a fait lui-même à Sainte-Hélène; j'en ai tant lu, qu'il était résulté dans mon cerveau une confusion et presque une déroute de mes idées sur ce sujet, que la belle et

[1] *Conversations de l'Empereur avec Rœderer*, tome III, page 581 des Œuvres du comte de Rœderer. Paris, Didot, 1854.

[2] *Rœderer*, page 327.

vigoureuse narration de M. Thiers seule a pu rallier. Je ne me laisserai donc plus dire, comme cela m'est arrivé il y a quelques mois, « que Napoléon ne comprit pas sa vraie situation en 1815; que la véritable clairvoyance eût consisté à s'apercevoir qu'on ne pouvait plus faire la guerre comme en 1804, d'abord parce que le progrès naturel de la science militaire, auquel Napoléon avait tant contribué pour sa part, avait rendu les coalisés plus redoutables; en second lieu, parce que leur plan de campagne, continué à outrance, était un plan d'extermination presque irrésistible, si les moyens d'y résister ne changeaient pas. Sachant cela, Napoléon commettait une grande faute en se plaçant du premier coup entre deux armées tellement rapprochées, quoi qu'on en ait dit, qu'elles n'en faisaient à peu près qu'une. Aller se mettre entre ces deux masses, de gaieté de cœur, s'obliger à contenir l'une pendant qu'on était engagé avec l'autre, ne pouvant frapper que des coups insuffisants et ne visant qu'à des résultats incomplets, c'était préparer ce qui est arrivé. La faute de Grouchy était, à ce point de vue, insignifiante. Il ne pouvait arriver sur le champ de bataille de Waterloo qu'après deux des trois corps dont se composait l'armée prussienne, trop tard pour rien sauver, assez tôt pour être accablé dans la défaite commune. On peut donc dire du plan de Napoléon (ce n'est pas moi qui parle) qu'il ne pouvait réussir que comme une témérité, et que, n'ayant pas réussi, il était défectueux; car les témérités qui ne réussissent pas, même sur une si grande échelle, ne sont que des coups de main. »

Voilà ce que je me laissais dire avant d'avoir lu le dernier volume de M. Thiers. On ajoutait « que loin d'avoir été vaincu par la seule fatalité, devenue l'alliée complaisante de Wellington et de Blücher au dernier moment, Napoléon avait eu affaire, dans la personne des généraux

ennemis, à deux chefs qui s'entendaient fort bien et dont le concert avait amené sa défaite. Prétendre qu'ils ne s'accordaient pas et qu'ils ne s'étaient pas concertés, c'est supposer qu'on avait affaire à de grands enfants ; mais l'Empereur ne croyait pas volontiers à la prévoyance de ses ennemis, peut-être parce qu'il avait le génie de la prévoyance pour son propre compte. Il fallait aussi, dans les derniers temps, que la saison, le ciel, l'ombre ou le soleil, que tout lui sourît pour qu'il réussît ; que Dieu lui-même fût à ses ordres ; il avait cessé de compter pour quelque chose les obstacles naturels à force de les avoir bravés. Ce fut là sa fatalité, bien plus que les fautes de ses lieutenants qu'il leur a si amèrement reprochées. »

Je le répète en toute sincérité : M. Thiers a répondu à ces objections, suivant moi, avec la clarté de l'évidence. Résumer dans un simple article la longue et lumineuse argumentation qui accompagne son grand récit, ce serait analyser froidement plus du tiers de ce volume qui est aujourd'hui dans toutes les mémoires. On n'obtient pas, en soutenant une thèse chimérique et paradoxale, un pareil succès. J'ai dit que M. Thiers s'était rallié au sentiment public sur le fait de la campagne de 1815. Il a accepté, après un laborieux examen et en lui faisant parler le style de l'histoire, la donnée traditionnelle, je dirai presque la légende populaire au sujet de Waterloo. Le bon sens public lui a répondu par un immense applaudissement. Un livre, j'entends un livre sérieux, ne se tire pas à soixante mille exemplaires s'il n'entre pas, par quelque côté, dans le sentiment de tout le monde, sans s'y asservir, mais sans le dédaigner. C'est à cette condition qu'on est un historien national. J'ai assez montré que M. Thiers n'a acheté ce titre par aucune faiblesse. Il a admiré, il a aimé l'Empereur jusque dans sa détresse. Il n'a pas permis que le prestige de ce grand nom éblouît sa raison et aveuglât sa justice.

Les conclusions rigoureuses de l'historien contre son héros, — rigoureuses jusqu'à la rudesse, non pas jusqu'à l'iniquité, — prouvent assez que M. Thiers a pu sauver dans cette périlleuse épreuve ce que j'appellerai l'indépendance de son admiration. Je résume dans ces mots, en attendant ce qui va suivre, mon opinion sur l'histoire et sur l'historien de l'Empereur.

II

LA POLITIQUE DE NAPOLÉON PENDANT LES CENT JOURS.

— 12 MAI 1865. —

Le paradoxe est bon partout quand il a raison; mais il faut qu'il ait raison. J'ai montré, dans un précédent chapitre, que M. Thiers, en racontant l'histoire de la campagne de 1815, s'était volontiers inspiré de l'opinion commune, celle qui attribue à une incroyable réunion de circonstances fatales la perte de la bataille de Waterloo, et qu'il avait donné à cette opinion, par l'évidence des preuves qu'il a rassemblées, la valeur d'une démonstration. Comme général des Cent Jours, l'Empereur Napoléon est donc jugé et bien jugé ; il nous reste à l'apprécier comme politique.

C'est ici peut-être que l'éminent historien a raison, en n'étant plus de l'avis de tout le monde. Il y a deux ans, ayant à rendre compte du dix-neuvième volume de l'*Histoire de l'Empire*, nous intitulions notre étude : *Napoléon Ier, empereur constitutionnel des Français*. On pouvait croire à une épigramme. Rien n'était plus sérieux. Il était évident pour nous, d'après le récit de M. Thiers, que Napoléon, vaincu en 1814 comme souverain absolu par l'Europe coalisée, avait voulu l'année suivante essayer une autre force qu'il connaissait bien, la force que communique,

même à des soldats, le sentiment de la liberté politique. Les premières victoires du général Bonaparte avaient été des victoires républicaines. Il ne voulait plus être en 1815 que le défenseur de l'indépendance nationale, l'épée de la liberté. C'était revenir bien tard, si même il les avait jamais eues, aux premières inspirations de son génie militaire; et il est douteux, en tout cas, qu'un pareil retour fut sincère. N'importe : il ne faut jamais demander aux rois d'aimer ce qui les gêne, mais de comprendre ce qui peut les sauver et d'accepter ce qui les sert. Napoléon se résigna à la liberté constitutionnelle en homme de génie qui ne fait rien petitement et qui aime à cacher, dans l'éclat même de sa concession, la douleur de son sacrifice. L'Acte additionnel était la Constitution monarchique la plus complétement libérale qu'eût jamais pratiquée la France; le commentaire que l'Empereur en faisait journellement était d'ailleurs excellent; jamais la liberté de la tribune, jamais celle de la presse quotidienne n'avaient reçu de tels hommages, venus de si haut, partis de si loin; car entre les Constitutions de l'Empire et l'Acte qui s'y ajoutait si tardivement, il y avait un abîme. Benjamin Constant avait aisément sauté par-dessus. Napoléon l'avait suivi.

« Assurément, écrit M. Thiers, les profondeurs d'une telle âme sont difficiles à pénétrer, et chacun est maître d'y voir ce qu'il veut. Quant à nous, nous croyons au génie de Napoléon, et son génie lui disait que dans l'état des sociétés modernes il fallait leur permettre de se gouverner elles-mêmes, d'après leur seule prudence; qu'un homme, un très-grand homme, pouvait, au lendemain de très-graves bouleversements, avoir la prétention de les dominer un moment, mais un moment; que ce moment était passé pour lui, et que ses fautes mêmes en avaient abrégé la durée . . . . . .

« Si l'on demande ce qu'il aurait fait vainqueur, nous répondrons que ces questions, reposant sur ce qu'un homme aurait fait dans telle ou telle circonstance qui ne s'est pas réalisée, sont toujours assez puériles, parce que la solution est purement conjecturale ; qu'en fait de liberté il faut la prendre de toute main, sauf à en user le mieux possible ; qu'avec les grands esprits on dispute moins qu'avec les petits, parce que les contestations se réduisent aux points essentiels, et qu'enfin si la bouillante nature de Napoléon s'était cabrée sous l'aiguillon poignant de la liberté, il n'aurait pas fait pis que tous les princes qui en ont tenté l'essai en France et qui ont succombé faute de l'avoir acceptée dans toutes ses conséquences. » (Tome XX°, pag. 522-523.)

J'ai cité cette page tout entière parce que, à mon sens, elle caractérise à merveille, au point de vue politique, la position qu'avait prise l'Empereur Napoléon en 1815, et qu'elle rend raison de sa conduite. Je voudrais pourtant supprimer un mot dans la dernière phrase de M. Thiers. « Tous » les princes qui ont tenté l'essai de la liberté en France ne se sont pas cabrés sous son aiguillon. Des trois Bourbons qui ont occupé le trône constitutionnel depuis 1814, un seul a essayé de s'affranchir du frein légal. Des deux autres, celui qui n'est pas mort aux Tuileries ne peut être accusé de révolte contre la loi ; il est tombé pour l'avoir trop respectée quand on la violait contre lui ! M. Thiers le sait mieux que personne, car il était là ; et il ne refusera pas ce témoignage au roi dont il a été plusieurs fois le ministre avec éclat, et une dernière fois sans succès ; mais ce n'était pas sa faute !

Revenons à 1815. On dit que « pour faire la paix, il faut être au moins deux. » L'Empereur Napoléon avait signé résolûment le traité de paix qu'il avait offert à la liberté poli-

tique. La France n'y voulait mettre sa signature qu'après la victoire. C'était la fausseté de leur situation réciproque. L'Empereur avait dit à la France : « Je vous donne la liberté, donnez-moi l'argent, les hommes, tout le nerf de la guerre, et un peu d'enthousiasme aussi, s'il vous en reste. » La France avait dit : « Donnez-moi la victoire, nous verrons après. » Le malentendu était là. L'Empereur croyait que la victoire n'était pas tout ce que demandait le pays ; le pays croyait que l'Empereur ne pouvait pas lui donner autre chose. Peut-être même ne lui demandait-il pas davantage. Songez que la Charte de 1814 n'avait pas duré un an. Le pays n'avait pas eu le temps d'y croire, même en se pressant de l'aimer.

Quoi qu'il en soit, on vit bien, après la catastrophe de Waterloo, que la France n'avait pas pris très au sérieux l'Acte additionnel, et que le monarque constitutionnellement inviolable ne couvrait pas, à ses yeux, le général vaincu. L'Empereur, lui, avait été vraiment constitutionnel avant la campagne, quoi qu'il lui en coûtât ; il avait convoqué ses Chambres, quoique son historien le lui reproche aujourd'hui comme une faute grave, et il ne les avait pas dissoutes après la bataille, parce qu'un éloquent discours du général Lafayette l'en empêcha. Plus il avait montré de génie ou tout au moins de sagacité supérieure dans la rédaction de l'Acte additionnel, plus il fut loyalement timide dans le maniement de cette arme si nouvelle entre ses mains. Deux fois il recula devant des exigences, dont la seconde surtout aurait pu être légalement repoussée. Il fut plus libéral que ses ministres, plus constitutionnel que Lafayette. N'exagérons rien pourtant. Napoléon était, en 1815, un trop nouveau converti pour qu'il soit permis de voir en lui, dans cette grave extrémité où le plongeait sa défaite, un martyr de la liberté. Il voulait dissoudre la chambre des représentants (c'était son droit) pour se donner les coudées

franches dans la conduite de la guerre, si elle était encore possible. Peut-être avait-il raison. Avec les cent cinquante mille hommes qu'il pouvait rassembler encore, une résistance plus énergique était dans son rôle; elle était pour la France un devoir d'honneur. La France attendait-elle l'initiative de son souverain, resté audacieux comme général? Comptait-il de son côté sur l'entraînement spontané de la France? Une chose est certaine, c'est qu'après Waterloo il ne se fit rien, si on excepte le brillant combat de cavalerie qui a immortalisé le nom d'Excelmans. Il ne se fit rien, je me trompe. La chambre des représentants discuta stoïquement une déclaration des droits de l'homme. Une commission choisie dans son sein courut la poste à la recherche des plénipotentiaires coalisés. Une immense intrigue, conçue et exécutée par un seul homme, remplit l'espace de temps qui s'écoula entre la dernière pelletée de terre jetée sur les cadavres de Waterloo et le dernier coup de mousqueton tiré par les dragons d'Excelmans; pendant ce temps-là l'Empereur, forcé à l'abdication, demanda plus d'une fois qu'on lui rendît du moins le commandement de l'armée. Il le demanda, pouvant le prendre. C'est dans ce renoncement presque passif au rôle qu'il pouvait jouer encore qu'il faut reconnaître soit ce que sa nouvelle situation politique avait fait perdre à l'énergie de sa volonté, soit ce que le pays lui refusait. On n'expliquerait pas autrement ce que sa seconde chute présenta de fatalité, d'amertume et d'humiliation.

Je me hâte de le dire : l'Empereur fut humilié comme le sont les grands cœurs et les grands hommes, en restant grand. M. Thiers lui-même, qui n'a pas craint d'écrire ce mot cruel, s'empresse aussitôt d'ajouter : « Sa gloire passée lui rendait toutes les humiliations supportables. » J'emprunte cette phrase au dix-neuvième volume. Dans celui que nous étudions, l'auteur a employé une expres-

sion à peu près semblable : « Napoléon, dit-il, proposa la paix (à la coalition) *avec une sorte d'humilité qui convenait à sa gloire!...* » Cela est très-bien dit. Qu'on nous comprenne donc quand nous parlons des humiliations de Napoléon. Il les reçut toutes, en 1815, avec calme, presque avec douceur. Le coup fut cruel et l'outrage évident quand la chambre des représentants osa se déclarer indissoluble, au mépris de l'Acte additionnel, brisant ainsi dans la main de l'Empereur la plus puissante de ses prérogatives. « L'objection qu'on violait l'Acte additionnel, écrit M. Thiers, ne se trouva pas dans une seule bouche, même bonapartiste. » Supporter une telle violence, c'était abdiquer; mais l'abdication même ne fut pas volontaire ; la Chambre l'exigea avec un mélange de phraséologie patriotique et de précipitation insultante, et l'Empereur s'y résigna avec moins de conviction que de dignité. Quand la déclaration qui consommait le sacrifice fut portée à la tribune de la chambre des représentants, la satisfaction fut générale ; mais l'attendrissement ne fut pas moindre. La comédie se glissait ainsi dans cette dernière scène du drame constitutionnel des Cent-Jours ; et quand Fouché, montrant sa pâle figure, écrit M. Thiers, vint ensuite « réclamer hypocritement des égards envers le malheur, » on put se dire que la mesure de cette grande infortune était comble, et qu'aucun outrage n'avait été épargné au lion mourant.

Napoléon était revenu de l'île d'Elbe en héros, non en matamore, attiré dans une aventure par un dernier sourire de sa fortune, mais sans grande confiance dans l'avenir, et comme un joueur qui, n'ayant plus qu'une carte, la jette au sort une dernière fois. « Le destin est changé pour moi, disait-il pendant les Cent-Jours à M. Mollien, celui de ses ministres auxquels il a dit à cette époque le plus de mots sortant du fond de son âme ; le destin est changé ;

j'ai perdu là un auxiliaire que rien ne remplace[1]. » Le même historien remarque que « l'Empereur ne s'irritait plus, comme autrefois, de l'opposition de ses conseillers, qu'il paraissait habituellement calme, qu'il était pensif et conservait sans affectation une dignité sérieuse... » De son côté, un observateur d'une rare sagacité et qui avait si souvent vu l'Empereur après le 20 mars, Benjamin Constant, disait de lui : « Napoléon commençait par commander, mais en homme qui craint d'être désobéi : il avait besoin de convaincre... » C'est dans cette mesure, et pour ainsi dire dans cette réduction de son génie qu'il faut prendre Napoléon en 1815 : l'esprit n'a pas baissé, l'âme est restée haute ; la volonté a fléchi sous la pression des événements ; elle a subi tout entier le frein légal qu'elle s'est imposé ; seul en France, Napoléon a pris au sérieux la constitution qu'il a donnée et il a été dupe, dupe avec grandeur, je le reconnais, d'une idée juste et d'un essai libéral auquel personne ne croyait. Oh ! que n'avait-il été libéral après Austerlitz ou même après Wagram ! L'être après les Bourbons, même quand l'épreuve leur avait si mal réussi, c'était jouer leur partie, sans gagner la sienne.

M. Thiers semble croire que Napoléon, moins engagé qu'il ne voulut l'être par la Constitution qu'il avait donnée à la France, aurait pu exercer une sorte de dictature avant la campagne de 1815 et la continuer après Waterloo. Avant la campagne, peut-être ; Napoléon ayant fait ce qui semblait impossible, c'est-à-dire étant revenu de l'île d'Elbe, pouvait bien tenter une épreuve moins difficile, qui était de rester maître absolu sur le trône qu'il avait relevé. Mais, après Waterloo, il fallait de toute nécessité à la dictature le consentement du pays, qui s'y refusait visi-

[1] *Mémoires d'un ministre du trésor public* (1845), tom. IV, pag. 198. (Non publié.)

blement. La prendre, certes on le pouvait encore en soulevant les faubourgs de Paris contre les Chambres; Napoléon s'y refusa, « doutant du succès, dit M. Thiers, dégoûté du moyen! » Une autre ressource pour la dictature, c'étaient les débris de l'armée qu'on pouvait réunir, soit sous les murs de Paris, soit sur la Loire ; la tentation était grande, elle souriait à l'audace du héros, et il est évident que, dans ce lointain un peu obscurci par le temps où nous l'entrevoyons aujourd'hui, elle est agréable à M. Thiers. Il est dans la nature de ce patriote sincère de réagir sans cesse contre les mauvaises fortunes de son pays. Une fois engagé dans le récit de ces grandes luttes, il ne rend qu'à la dernière extrémité les armes de la France, et encore trouve-t-il toutes sortes de raisons pour les reprendre. En 1815, après Waterloo, combien de fois M. Thiers ne caresse-t-il pas l'espoir héroïque et chimérique qui semble par instants relever le grand capitaine abattu, qui lui fait demander ses armes, ses chevaux, imaginer une bataille, rêver une victoire! Noble rêve, même dans l'histoire[1]! Mais Fouché ne rêvait pas. Quand le général Beker, arrivant de la Malmaison, vint lui dire que l'Empereur offrait de se remettre à la tête de l'armée française, dans un moment où une fausse manœuvre de l'ennemi semblait rendre le succès certain : « Pourquoi, lui dit durement Fouché, vous êtes-vous chargé d'un pareil message? » et il le renvoya à la Malmaison où Napoléon l'attendait en uniforme, entouré de ses aides-de-camp, et prêt à monter à cheval. Il fallut monter en voiture et partir comme un condamné pour Rochefort.

Napoléon parti, Fouché reste seul sur la scène que son glorieux maître avait occupée trois mois. J'ai lu quelque part que « Machiavel enseigne le pardon des ennemis aussi

[1] Voir notamment les pag. 440, 441, 442 du XXe volume.

bien que l'Évangile[1]. » — Machiavel avait mal conseillé Napoléon. Fouché était resté son ennemi en redevenant son serviteur. Il le trahit pour les Bourbons, qu'il n'aimait pas davantage. M. Thiers croit que M. Fouché avait été « choisi par la Providence » pour servir d'intermédiaire entre ceux qui exigeaient une restauration et ceux qui la subissaient. La Providence avait eu la main malheureuse. M. Thiers rend mieux sa pensée quand il dit que c'est la force des choses qui ramenait les Bourbons. Cette puissance-là ne choisit pas ; elle prend ce qu'elle trouve. Fouché sut la comprendre, la pressentir, la préparer, et quand elle eut fait son œuvre aveugle et inévitable, ce fut le tour de la Providence; elle brisa Fouché.

Elle avait aussi brisé Napoléon. Malgré tout, et sans parler de sa faute capitale qui avait été de quitter l'île d'Elbe, car « le vrai patriotisme, a dit M. Thiers, c'était d'y rester et d'y mourir ; » malgré tout, c'était lui qui avait eu le beau rôle en 1815. Il avait montré au sein d'un triomphe inouï une modération relative ; il avait demandé à la liberté politique la force qu'il pouvait usurper dans la dictature; il avait préparé en même temps le plan de sa campagne en Belgique et celui de sa session législative ; il s'était mis à la tête de son armée en laissant derrière lui une tribune et une presse libres ; il avait laissé parler, écrire, discuter ses actes et contrôler ses opérations dans le temps même qu'il se battait. Est-ce pour cela qu'il a été vaincu ? M. Thiers prouve, pièces en main, qu'il n'eut jamais ni de plus grandes ressources sur le terrain ni plus de génie dans l'exécution d'un plan admirablement conçu ? Vaincu à Waterloo par deux armées, et plus encore à Paris par la défaillance publique, s'il sent encore s'agiter par instants

[1] *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson*, tom. V, pag. 88 de l'édition publiée par la Société de l'histoire de France. (Paris, 1863.)

son épée dans sa main redoutable, s'il s'offre de nouveau comme général quand il n'est plus empereur, aucun de ses actes pourtant ne porte ce caractère d'intempérance et de violence qui avait signalé son premier règne. J'en conclus, non pas contre la sagesse de Dieu, mais contre la sévère fatalité qui semble la remplacer par moments dans l'histoire, que Napoléon a été brisé dans le temps même où l'adversité, l'exil, un sérieux retour sur lui-même lui avaient inspiré la modération et rendu la raison. Pourquoi ne pas le dire aussi? En s'associant même un jour à la liberté politique, en se confiant noblement à elle (qui ne le paya pas de la même confiance), en respectant les droits qu'il avait reconnus et la constitution qu'il avait jurée, Napoléon sut prendre la physionomie de son nouveau rôle, et il y trouva quelques-uns de ces traits sous lesquels son héroïque figure de 1815 mérite le plus d'attirer l'attention des esprits réfléchis. « Dans les conseils, au lieu de notifier « ses résolutions en style de consigne, il proposait des « doutes, présentait des questions, et prolongeait assez les « délibérations pour que la décision qui intervenait parût « être *l'œuvre de tous*.... On retrouvait cependant le carac- « tère de sagacité, de persévérance et d'activité qui lui « était propre dans sa promptitude et son habileté à com- « biner, *avec les formes nouvelles qu'il trouvait introduites*, « les moyens de défense qu'il avait besoin d'improviser.... « Il n'avait, d'ailleurs, d'autre distraction que des entre- « tiens particuliers ; il les recherchait et, ce qui est assez « remarquable, il y appelait par préférence ceux qui, en le « servant précédemment, se laissaient toutefois moins sur- « prendre aux fascinations dont son imagination avait été « si souvent prodigue pour les autres et pour lui-même.... »

C'est dans les *Mémoires* inédits du comte Mollien, l'intègre et sincère ministre de l'Empereur en 1815, que nous trouvons cet éloge si nouveau de son caractère. Nous n'a-

vons rien dit de moins. On conçoit du reste que la reproduction de ces traits si peu connus d'une grande physionomie ait tenté l'historien de l'Empire, non pas comme je l'ai fait remarquer en commençant, par l'attrait d'un paradoxe qui ne l'eût guère séduit, mais par la vérité de l'impression. L'impression est bonne. On aime à y insister pour l'honneur de la raison humaine. Elle compense, à quelques égards, le sentiment de tristesse humiliée que nous avait inspiré d'abord ce spectacle d'un grand homme abattu par la fortune, outragé par les hommes, et d'un pays tombé en défaillance sous le coup d'un désastre dont il n'a su ni prévenir la cause ni réparer les effets. De ces deux impressions il est probable que la dernière seule survivra; et toutefois j'ai voulu faire ici sa place à la première, parce qu'elle est juste, et parce qu'il nous semble de bon exemple, quand des journaux passionnés jettent l'injure à d'anciens gouvernements que la France a soutenus trente ans, quand on les accuse de n'avoir laissé derrière eux que des humiliations et des ruines, il nous semble, dis-je, de bon exemple de rendre leur part de justice à ceux que le monde entier semblait avoir condamnés sans retour.

Ah! si nous voulions récriminer! si nous voulions compter, sans sortir du livre de M. Thiers, qui en a dressé l'infaillible bilan avec son impartialité peu suspecte en pareille matière, si nous voulions compter les ruines de la France, non plus par millions, mais par milliards; si nous voulions montrer la patrie rançonnée à merci, réduite à ses frontières d'avant 89, tenant garnison de Cosaques dans toutes ses places, épuisée de sang et d'argent, et plus atteinte encore, s'il était possible, dans son caractère moral, plus déprimée par le long martyre de son obéissance que par les souffrances de la guerre et les humiliations de la défaite; si nous voulions, le livre de « notre historien national » à la main, retracer un pareil tableau, nous aurions

ici trop beau jeu ! On nous oppose sans cesse les révolutions qui ont violemment interrompu l'essai de la liberté politique en France, toutes les fois qu'il a été tenté, et quand on le croyait en voie de réussir. Où avez-vous vu dans l'histoire une fin de règne plus lamentable que celle des Cent-Jours? J'ai assez déploré dans le cours de cette étude ces grandes afflictions nationales ; j'ai fait assez large la part de la défaillance publique, pour avoir le droit de dire à mon tour : Où avez-vous vu un souverain ainsi abreuvé d'affronts, le lendemain d'une défaite ; ainsi assiégé dans son palais par les frayeurs et les menaces d'une assemblée délibérante ; ainsi chassé de sa capitale, non pas seulement par l'ennemi, mais par les représentants du peuple qui, quelques jours auparavant, lui avaient prêté serment de fidélité ; — refusé avec dédain quand il offre son bras à la défense du pays, et conduit sous escorte au port où une main anglaise lui marque la route de l'exil, où une voix anglaise lui demande son épée... Ah ! certes, il ne s'abandonnera pas, lui ! A cette sommation insolente, un seul de ses regards répondra ! Mais si l'homme sauve sa dignité personnelle, comment finit le souverain de la France? On nous dit que c'est l'Europe coalisée qui l'a renversé : étrange excuse pour cette fin de règne, avoir provoqué deux fois la coalition armée de l'Europe, et l'avoir laissée venir à Paris !

Le grand mérite de M. Thiers est d'avoir vigoureusement enchâssé dans son récit et résumé dans ses réflexions finales ces grandes et incontestables vérités. Nous aurons occasion de revenir plus tard, quand le mouvement électoral qui se prépare[1] aura accompli son œuvre, sur les dernières parties du vingtième volume. Après avoir suivi M. Thiers à Waterloo, à l'Elysée, à la Malmaison et à Rochefort, nous

[1] On était à la veille des élections générales, après la dissolution du Corps législatif.

irons avec lui jusqu'à Sainte-Hélène. Nous reprendrons avec lui cette image légendaire dont il a fait un tableau d'histoire si accompli. Mais nous avions le droit de rendre témoignage dès aujourd'hui à tant de vérité saisissante, de leçons hardies, de moralité pratique, mêlée aux plus nobles sentiments du cœur humain. On n'est pas un historien dans de telles conditions sans être aussi, au besoin, un digne représentant des vœux, des intérêts et des idées d'un grand pays libre, ou qui veut l'être.

III

SAINTE-HÉLÈNE.

— 25 JUIN 1865. —

I

Le dernier chapitre du vingtième volume de M. Thiers, celui qui nous reste à étudier, a un titre qui semble ne plus rien laisser à dire à personne, dès qu'on l'a prononcé : Sainte-Hélène ! Nous sommes en pleine légende, non pas la légende naïve de nos pères ; les peuples vieillis ont encore des fables ; l'aimable simplicité n'est plus leur vertu. La légende de Sainte-Hélène a été d'abord une sorte de complainte populaire, toute remplie d'injures à l'étranger. Puis, la politique s'est emparée du sujet ; la légende a tourné au pamphlet. Les souvenirs de Sainte-Hélène, racontés par les compagnons du grand homme, étaient un cadre commode pour toutes les oppositions qui battaient en brèche le gouvernement des Bourbons. Plus tard, à bout

d'exploitations, la légende est tombée en plein lyrisme ; elle y est longtemps restée.

. . . . . .
Il est là !.. sous trois pas un enfant le mesure !
Son ombre ne rend pas même un léger murmure.
Le pied d'un ennemi foule en paix son cercueil.
Sur ce front foudroyant le moucheron bourdonne,
Et son ombre n'entend que le bruit monotone
D'une vague contre un écueil !

Voilà de beaux vers ; mais relisez cette longue Méditation intitulée *Bonaparte*, où M. de Lamartine a mis tant de verve et de grand style ; vous n'y trouverez pas un mot qui définisse avec un peu de vraisemblance les sentiments de l'Empereur exilé ; rien qui pénètre au fond de cette âme altière et profonde, rien qui nous révèle les luttes de cette vive sensibilité et de cet orgueil immense, ces alternatives d'irritation puérile et de patience magnanime. D'après la légende du peuple, Napoléon était devenu une sorte de Prométhée avec l'uniforme des chasseurs de la garde. La peinture, sous le pinceau d'Horace Vernet, nous avait donné son « *Apothéose.* » La poésie, à son tour, avait fait du grand Empereur un exilé de parade, une copie du Manfred sur son rocher.

La mission de l'historien était tout autre. Je me rappelle que j'ai longtemps jugé de la retraite de Charles-Quint au monastère de Yuste par quelques vers de Lemercier, l'auteur de la *Panhypocrisiade*, qui m'étaient restés dans la mémoire. Dans le poëme satirique de Lemercier, Charles-Quint semblait un faux pénitent, malheureux de sa retraite, toujours prêt à en sortir, et songeant à reprendre sa couronne pour faire pièce « à ses rivaux tremblants... » Le livre de M. Mignet[1] a replacé dans son vrai jour cette grande et

[1] *Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Yuste.* — Paris, 1854.

originale figure. Les grands hommes sont au fond plus sérieux qu'on ne croit. Charles-Quint ne « posait » pas plus pour le public d'Espagne dans son oratoire de Yuste que Napoléon n'a posé pour l'Europe dans sa solitude de Longwood. L'un, par son abdication volontaire, s'était montré un homme de bon sens ; car, quoiqu'il ne fût pas vieux, il était fini, et n'est-ce pas Montaigne qui a dit (après Horace) : « La raison nous commande de nous dépouiller quand nos « robbes nous chargent et empeschent, et de nous coucher « quand les jambes nous faillent ? » Napoléon, tombé par sa faute du faîte des grandeurs humaines, avait vu renaître en lui, par l'effet même de sa chute, toute la vigueur de sa raison. L'ayant perdue, comme l'a si bien dit M. Thiers, au moment où elle aurait pu le sauver, il la retrouvait, dirai-je à mon tour, quand elle ne pouvait plus lui servir à rien. Mais non : elle lui servait à bien finir, dans la plus cruelle extrémité et dans la plus inexprimable infortune qui ait jamais éprouvé un homme de génie.

« Un homme de bien aux prises avec l'adversité, beau spectacle ! » disait un ancien. Un homme de génie terrassé par la force des choses qu'il a bravée, un Titan écrasé sous le poids du monde qu'il a un moment soulevé, un conquérant prisonnier de son plus implacable ennemi, un fondateur d'empire réduit aux limites de son jardin, un chef de dynastie condamné, comme père et comme époux, à une séparation éternelle, tant d'altières prétentions réduites au néant et tant d'attrayants espoirs à jamais brisés, est-ce là aussi le spectacle qui réjouit les yeux du sage? Disons plutôt qu'il s'y mêle une idée de châtiment et comme un sentiment de souffrance physique qui n'est pas moins vif pour le spectateur que pour la victime. On éprouve, en lisant l'admirable chapitre qui a pour titre *Sainte-Hélène*, dans le livre de M. Thiers, une impression de ce genre. M. Thiers a dû l'éprouver lui-même pour l'avoir traduite comme

il l'a fait plus d'une fois, dans le plus navrant langage :

« Certains juges, dit-il, ont blâmé Napoléon de sentir ces souffrances ou de laisser voir qu'il les sentait. Il est aisé de parler des maux d'autrui et d'enseigner comment il faudrait les supporter. Pour moi que la vue de la souffrance d'autrui affecte profondément, je ne sais guère blâmer ceux qui souffrent et je n'aurais pas le courage de rechercher si tel jour, à telle heure, de nobles victimes, torturées par la douleur, ont manqué de l'attitude impassible qu'on désirerait leur imposer. Je ne sais pas de plus touchantes victimes que Pie VII, que Louis XVI, que Marie-Antoinette, et il est tel instant que je voudrais supprimer de leur cruelle agonie. Le corps humain n'est pas bon à voir dans les convulsions de la douleur physique. L'âme humaine n'est pas meilleure à voir dans certains instants de la douleur morale, et il faut jeter sur elle le voile d'une compassion respectueuse. Si Napoléon eût été un anachorète chrétien, on aurait pu lui dire : Courbez la tête sous le soufflet des bourreaux ! Mais cette âme indomptable à la fatigue, aux souffrances physiques, aux dangers, tombée de si haut, frémissait sous les humiliations, et il faut pardonner ces premiers tressaillements d'impatience à l'homme qui, ayant vu pendant quinze ans les rois à ses pieds, était maintenant plongé dans leurs fers. » (Tome XXe, p. 594-595.)

M. Thiers montre assez, dans les lignes qui précèdent, comment il juge les raffinements odieux qui ajoutèrent gratuitement, dans la captivité du héros vaincu, l'affront à la souffrance. Il est moins sévère quand il apprécie les causes qui rendirent, selon lui, cette captivité inévitable. Peut-être même, après avoir énergiquement blâmé, dans cette exécution d'un seul homme par l'Europe entière, ce

qu'elle eut d'excessif et parfois de honteux, peut-être l'historien a-t-il trop facilement passé condamnation sur les premiers actes du gouvernement anglais.

Ces actes sont sans excuse. L'Empereur n'était pas prisonnier de l'Angleterre en 1815. Elle ne l'avait pas pris sur le champ de bataille, les armes à la main, ni nulle part ailleurs. *Dolus an virtus?* ruse de guerre ou force ouverte, elle n'avait aucun de ces droits sur lui. Napoléon ne s'était pas rendu à un Anglais quelconque ; il s'était confié au gouvernement de la Grande-Bretagne. Il a été la victime non d'une capture régulière, mais d'une surprise indigne. On ne l'a pas pris, on l'a escamoté, en abusant contre lui d'un excès de confiance qui touchait au sublime et qui ne pouvait paraître ridicule qu'à des Anglais de 1815.

Quoi qu'il en soit, restait la question du traitement qui devait être fait à l'Empereur déchu après les Cent-Jours. M. Thiers l'a tranchée d'un mot: « Toutes les sociétés, dit-il, enchaînent les êtres reconnus dangereux. » Le mot est dur ; la pensée n'est que juste: L'Europe avait le droit de prévoir et d'empêcher dans l'avenir une récidive du 20 mars. Avait-elle le droit « de tourmenter et d'humilier » son glorieux captif? M. Thiers le conteste justement. Avouons alors que c'était faire à la diplomatie européenne, si habile qu'elle fût en 1815, une position impossible ; c'était lui demander de concilier deux droits contradictoires, le droit de se préserver, qui était celui de l'Europe, le droit de n'être pas supplicié ni outragé, qui était celui de Napoléon. Est-ce qu'une captivité quelconque, si reculée qu'en fût la limite, n'eût pas été un tourment pour cette impétueuse et libre nature? Est-ce que la plus légère contrainte n'était pas un outrage pour le dominateur du monde? L'Europe était condamnée, quoi qu'elle fît, à être cruelle. L'honneur conseillait à ses rois et à leurs ministres d'alors une autre conduite. Au fait, Napoléon n'avait pas

le choix du lieu de son exil. Ni sa dignité ni sa sûreté personnelle ne lui permettaient de séjourner en Europe. Il fallait le laisser vivre en Amérique et l'y surveiller. C'est là ce que l'honneur conseillait à ces souverains du continent, les uns ses parents, les autres ses alliés ou ses amis d'autrefois, devenus ses ennemis dans les mauvais jours. Quand la guerre ou la révolution détrônent un roi, elles ne font que lui appliquer cette justice d'exception qui est leur droit. Si elles le jugent et le châtient comme un criminel ordinaire qu'il faut « enchaîner » parce qu'il est reconnu dangereux, elles proclament le droit de la force à tout faire, non-seulement pour obéir à son intérêt, mais pour satisfaire sa passion. Il n'y a pas loin d'une pareille doctrine à l'échafaud de Charles Ier ou de Louis XVI. Napoléon librement relégué, comme le furent plus tard son frère Joseph et son neveu Murat, dans quelque solitude du nouveau monde, la vieille Europe aurait eu à entretenir quelques vaisseaux de plus sur les côtes d'Amérique et quelques agents de plus dans ses ports ; elle n'aurait pas donné le détestable exemple de la force au service de la passion. Certes, Napoléon l'avait souvent donné au monde, ce triste exemple ! mais lui, il ne s'appelait pas la Sainte-Alliance. A Sainte-Hélène, l'Europe se vengeait. En se vengeant, elle s'abaissait. En frappant sur son glorieux prisonnier par la main mercenaire de sir Hudson Lowe, elle donnait le martyre à qui avait déjà la gloire ; elle mêlait les palmes d'une légende à d'héroïques lauriers. Tout ce que gagnait la victime, les bourreaux le perdaient. Si le bonapartisme a été une religion pendant les quinze années du gouvernement de la branche aînée des Bourbons, c'est que Sainte-Hélène a été un Calvaire ; et si les idées libérales, indépendamment de cette indestructible puissance d'expansion qui leur est propre, ont fait un si beau chemin en Europe depuis 1815, c'est peut-être parce que l'exilé de Sainte-

Hélène n'hésita pas à les invoquer contre ses vainqueurs et qu'elles trouvèrent ainsi, sur ce rocher perdu dans les brumes de l'Océan, un prédicateur que le monde entier écouta.

II

On l'écoute encore volontiers aujourd'hui. M. Thiers a recueilli, avec un soin délicat, parmi les paroles prononcées par l'Empereur à Sainte-Hélène, celles qui méritaient vraiment de passer à la postérité. Il nous a révélé ainsi un des aspects sous lesquels cette grande figure était le moins connue. Je dis qu'il l'a révélé, parce qu'avant lui tous les témoins qui avaient parlé, si respectables qu'ils fussent, étaient plus ou moins suspects de partialité. M. Thiers ne l'est pas. Il ne s'agit plus de juger le général dans l'éblouissant entourage des jours prospères, mais l'homme, l'homme « qui reste quand le héros s'est évanoui », l'homme réduit aux seules forces de son âme et aux seules ressources de son esprit. M. Thiers l'a très-attentivement étudié, très-résolûment jugé. Il a écouté tout ce que la superstition populaire, l'esprit de parti, la complaisance des dévouements idolâtres avaient semé de fictions et amassé de brouillards autour de cette tête illustre. Il est allé droit à la vérité, il l'a trouvée derrière son nuage et il l'a menée au plein jour. Nous savions vaguement tout ce que l'historien raconte. Nous voyons aujourd'hui l'exilé de Sainte-Hélène tel qu'il était. Le principal trait qui le distingue dans cette suprême épreuve, c'est un bon sens supérieur, indulgent, éloquent, plein de retours singuliers vers ces idées justes dont l'oubli a causé sa perte, vers ces idées libérales dont l'éclosion, dans ce grand esprit, si tardive qu'elle soit, n'en paraît pas moins réelle et moins sincère. On dirait le réveil d'une raison longtemps endormie dans le

rêve d'une destinée surnaturelle, ou enivrée dans l'extase de l'orgueil humain. Non-seulement elle retrouve la juste proportion des choses humaines et, en bien des cas, la vraie mesure des hommes, mais elle l'exprime de ce ton calme, avec cet accent du sage convaincu qui semble indiquer une persuasion déjà ancienne, une sorte de métempsycose morale. C'est Épiménide qui se réveille, non plus à Athènes, et pour aider Solon à faire des lois, mais à Sainte-Hélène, pour raconter une grande histoire. Le sérieux élève de Brienne, le jeune républicain lieutenant d'artillerie, l'austère vainqueur d'Arcole, le consul des premiers jours, l'auteur du Concordat, reparaissent dans le monarque découronné et qui semble tout à coup reporté, par l'effet de sa chute, aux souvenirs, aux idées et aux principes de sa jeunesse.

Je me trompe peut-être ; mais c'est la faute de M. Thiers. Il a mis dans un tel relief ce retour de Napoléon aux idées saines, qu'il est impossible de n'en être pas frappé comme du trait distinctif de sa physionomie à cette époque. Chose singulière ! parmi ces hommes qu'une honorable fidélité attache momentanément à sa destinée, c'est Napoléon qui est le plus sage. Celui qui se plaint le moins de la fortune est celui qui a tout perdu, et quand ces généreux courtisans de l'exil croient flatter en lui les rancunes, les préjugés, les fausses doctrines et les ambitieuses ardeurs du passé, c'est lui qui les ramène dans la voie du bon sens, qui leur prêche la tolérance et qui leur enseigne le prix de la modération, de la justice et de la liberté. Honteuse comédie, si c'en était une ! mais qui peut le croire ? M. Thiers n'aurait pas donné aux grimaces d'une pénitence de parade la place qu'il a donnée à ces calmes résipiscences d'un ferme génie et d'une raison lucide. Le chapitre de Sainte-Hélène en est plein.

« Personne n'a trahi les Bourbons, disait l'Empereur

dans un de ces curieux entretiens, et moi-même, personne ne m'a trahi... Non, ces hommes que vous accusez ne m'ont pas trahi, ils m'ont abandonné, et c'est bien différent. Il y a moins de traîtres que vous ne croyez, et il y a en revanche quantité de gens faibles, vaincus par les circonstances cent fois plus fortes qu'eux..... » Un autre jour, comme un de ses interlocuteurs lui reprochait d'avoir employé à son service tant de nobles et même d'émigrés : « Les nobles et les émigrés, disait-il, n'ont pas plus particulièrement contribué à notre perte que d'autres ; ce ne sont pas eux qui ont amené la Restauration, mais bien plutôt la Restauration qui les a ressuscités. Les vrais coupables sont les intrigants de toutes les couleurs et de toutes les doctrines. Fouché n'était pas un noble, Talleyrand n'était pas un émigré ; Augereau, Marmont n'étaient ni l'un ni l'autre. Enfin, voulez-vous une preuve dernière du tort de s'en prendre à des classes entières, quand une révolution comme la nôtre a labouré au milieu d'elles ? Comptez-vous ici. Sur quatre, vous vous trouvez deux nobles, dont l'un même est émigré. Le bon M. de Ségur, malgré son âge, à mon départ, m'a fait offrir de me suivre..... » Et ailleurs encore, à propos de la violation du secret des lettres : « Personne ne conspire par la poste, disait-il, on ne trouve dans les correspondances privées que les propos de l'oisiveté et de la malveillance. Qui voudrait entendre sur son compte tous les propos de ses amis, même les meilleurs? Mieux vaut ne pas les connaître, c'est le sûr moyen de les pardonner... Tel, ajoutait-il, que j'aurai maltraité à mon lever, écrira dans le jour que je suis un tyran ; il m'aura comblé de louanges la veille, et le lendemain peut-être il sera prêt à donner sa vie pour moi[1]... »

[1] Tom. XX, pag. 634, 636, 637 et *passim*. *Mémorial de Sainte-Hélène*, tom. III, pag. 113; tom. II, pag. 106, etc. Delloye. — 1840.

Nous ne multiplierons pas ces citations. Napoléon est intarissable quand il s'agit d'enseigner ou de rappeler à ses fidèles auditeurs le respect dû à l'opinion publique par les gouvernements qui veulent être respectés, l'estime que méritent les hommes en général et l'injustice de nos jugements dans les temps de crise, l'éternelle légitimité des principes de 89 et le droit des peuples à la liberté de la presse, l'inviolabilité du secret des lettres et les dangers d'une police politique. Sur toutes ces questions et sur tant d'autres que tranche chaque jour, avec une si ridicule légèreté, l'insouciant égoïsme de notre époque, je ne voudrais pas donner à nos sceptiques, jeunes ou vieux, un autre professeur de philosophie que l'exilé de Sainte-Hélène; non que ses leçons n'aient perdu beaucoup de leur autorité à être venues si tard, mais parce qu'outre leur valeur véritable, elles empruntent à la bouche qui les prononce un indicible éclat et une éloquence incomparable : « La morale publique, disait l'Empereur, est le complément naturel de toutes les lois. Elle est à elle seule tout un Code. La Révolution française, en dépit de toutes ses horreurs, n'en a pas moins été la vraie cause de la régénération de nos mœurs... La moralité publique est du domaine spécial de la raison et des lumières; elle en est le résultat naturel, et l'on ne saurait plus faire rétrograder celles-ci. Pour reproduire les scandales et les turpitudes des temps passés... il faudrait reproduire aussi toutes les circonstances d'alors, ce qui est impossible; il faudrait ramener l'oisiveté absolue de la première classe, détruire dans la classe moyenne ce ferment industriel qui agite aujourd'hui toutes les imaginations, agrandit toutes les idées, élève toutes les âmes; il faudrait enfin replonger les dernières classes dans cet avilissement et cette dégradation qui les réduisaient à n'être que de véritables bêtes de somme. Or tout cela est désormais impossible. Les mœurs publiques sont donc en

hausse, et l'on peut prédire qu'elles s'amélioreront graduellement par tout le globe. »

J'emprunte au *Mémorial de Sainte-Hélène*[1] les réflexions qui précèdent. Sous une forme un peu déclamatoire elles expriment une idée juste; c'est que la morale publique n'est plus faite de vertu ou de dévotion, comme autrefois, mais d'intelligence et de lumière. L'humanité s'est améliorée en s'affranchissant. Les hommes sont devenus plus honnêtes en étant plus heureux. Napoléon, ce grand contempteur de l'humanité, revient sans cesse sur cette pensée que le monde vaut mieux que sa réputation, qu'il faut inspirer aux peuples la confiance de leur valeur pour en tirer vraiment parti, et que le mépris des hommes, même celui qu'on cache, est la plus mauvaise politique. Avec quelle colère il rejette loin de lui, un jour, je ne sais quel pamphlet où presque tous les hommes publics de la France, ses ennemis surtout à lui Napoléon, étaient outrageusement bafoués : « Livre détestable, s'écrie-t-il, avilissant pour la France, avilissant pour l'humanité! Si ce livre était vrai, la Révolution française, qui a cependant inauguré les plus généreux principes, n'aurait fait de nous tous, nobles, bourgeois, peuple, qu'une troupe de misérables!... » Ces nobles protestations de l'Empereur en faveur des principes de la Révolution française sont parmi les plus habituelles redites de son exil. Faut-il en conclure qu'il a été non-seulement le représentant de ces principes libéraux pendant son règne, mais leur martyr après sa chute? En d'autres termes, celui qui était un si admirable organe des idées de 89 à Sainte-Hélène avait-il été leur champion sur le trône? avait-il été vaincu et renversé en combattant pour elles? Ces questions, objet d'une vive controverse[2], M. Thiers les

[1] Tom. VII, pag. 144-146.

[2] Voir dans *le Moniteur* du 21 octobre 1862 un remarquable et discutable article de M.

a posées et résolues, comme nous espérons le démontrer, avec une sagacité et une décision supérieures.

IV

L'EMPEREUR NAPOLÉON Ier ET LES PRINCIPES DE 1789.

— 25 juin 1863. —

Il nous reste donc à étudier cette question qu'il suffirait presque de poser pour la résoudre, si le souvenir d'une immense gloire n'en justifiait l'impartial examen : Napoléon, qui s'était fait à Sainte-Hélène le prédicateur des idées de 89, avait-il été leur représentant fidèle sur le trône de France ? « Les idées de 89, disait-il aux compagnons de son exil, feront le tour du monde ; et cette ère mémorable se rattachera, quoi qu'on ait voulu dire, à ma personne, parce qu'après tout j'ai fait briller le flambeau, consacré les principes, et qu'aujourd'hui la persécution achève de m'en rendre le Messie[1]... » Le comte de Las-Cases, qui rapporte ces paroles l'Empereur, ajoute qu'il les avait prononcées « avec une chaleur *qui tenait de l'inspiration.* » Il m'en coûterait donc de les contredire, si j'étais seul de mon avis ; mais j'ai, dans cette controverse, un auxiliaire qui n'est pas suspect, l'auteur du livre même que nous étudions.

I

Dans un très-beau résumé qui termine son vingtième volume, M. Thiers s'applique en effet à faire apprécier, par l'énumération de ses qualités incomparables comme légis-

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène*, tom. III, pag. 141.

lateur, comme administrateur et comme capitaine, celui qu'il a appelé *le plus grand des hommes*, et il appuie son jugement sur une suite de comparaisons historiques, éclatantes de verve, d'érudition et de bon sens. Après ce jugement en vient un autre ; celui-là est sévère. L'historien de l'Empire refuse à l'Empereur le caractère et les facultés d'un politique. En fait de politique proprement dite, il n'a rien fondé. Doué d'un génie absolu et d'une volonté impétueuse, la Révolution française lui avait donné l'essor qui eût manqué, en temps ordinaire, à son ardente nature. Il n'avait pas tardé à tourner contre elle les forces qu'il lui devait.

Fils de la liberté, tu détrônas ta mère,

a dit Casimir Delavigne. « Il se substitua à la Révolution, écrit M. Thiers, lui empruntant son énergie, son audace, son incontinence... » — C'était pour la sauver, répond un contradicteur, qu'il lui empruntait ses armes, qu'il employait ses pratiques, qu'il la dominait en France ; qu'il la répandait violemment dans le monde. Sa folie, puisqu'on lui a reproché de s'être perdu de gaieté de cœur comme un insensé, *sa folie était celle de la Révolution même* qui ne voulait pas reculer devant la contre-révolution européenne. En présence d'une Europe implacable, il fallait une France indomptable[1]. — Telle est la thèse. Un très-habile écrivain a pu la rajeunir : elle n'était pas nouvelle.

Je lisais, il y a quelques jours, dans une lettre du roi Joseph à M. Victor Hugo (janvier 1833) quelques lignes qui résument avec une singulière naïveté les arguments que je viens de citer : « Le despotisme de Napoléon, écrit Joseph, ne fut qu'une dictature née de la guerre ; elle eût

[1] *Moniteur* du 21 octobre 1862 ; article déjà cité de M. Nisard.

cessé avec elle... Le sabre dont l'arme sans cesse M. de Chateaubriand *n'a jamais été à l'intérieur qu'une main de justice, à l'extérieur qu'un bouclier* pour la défense de son pays; — il dut attaquer pour se défendre[1]... » Le roi Joseph, on le sait, n'a pas toujours tenu ce langage. Nous trouverions trop facilement dans sa correspondance, datée de Naples ou de Madrid, si nous voulions l'y chercher, la réfutation de ses idées de 1833. Mais l'histoire, telle que M. Thiers l'a écrite, les réfute avec bien plus de force et d'éclat. « Une Europe implacable ! » Où la trouvez-vous dans cette longue suite de transactions tantôt imposées, tantôt volontaires qui forment l'histoire de la diplomatie française depuis le traité de Campo-Formio jusqu'à celui de Paris? La diplomatie française, c'était l'Empereur des Français; je le sais bien. Mais avons-nous rêvé les conditions que pendant quinze ans elle fit accepter à l'Europe ? Avons-nous rêvé l'alliance de l'Allemagne, l'amitié d'Alexandre, la liaison cordiale avec le Wurtemberg, avec la Saxe, avec la Bavière, le mariage d'Eugène, celui de Jérôme, celui de Napoléon, les filles des empereurs et des rois devenues des princesses françaises? Avons-nous rêvé le traité d'Amiens, la paix de Presbourg, l'entrevue de Tilsitt, les fêtes royales de Dresde, les propositions de Prague, les préliminaires de Châtillon? Ah ! si l'Europe était implacable, elle le cachait bien ! N'exagérons pas le caractère de cette résignation. Dans cette universelle sujétion de la France et du monde, n'oublions pas pourtant le rôle que jouèrent les royautés européennes et la longanimité plus que pacifique de leurs diplomates et de leurs ministres; n'oublions pas que, sans aimer la Révolution française, l'Europe l'avait reconnue bien avant que l'épée impériale

[1] *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, tom. II, pag. 390. Paris, 1863.

lui eût fait sentir tout son poids, et qu'elle ne demandait qu'à vivre en bon accord avec la France, mais à vivre. C'était là la difficulté.

Napoléon représentait la Révolution française au dehors, cela est vrai, mais la Révolution à outrance, affamée de reconnaissances éclatantes, avide de conquêtes, jalouse, exigeante, soupçonneuse, rêvant la monarchie universelle, et toujours prête à réaliser son rêve à coups de canon. Et tenez, Napoléon a pris la peine de donner lui-même à Sainte-Hélène cette menaçante formule de la Révolution française, telle qu'il la comprenait dans ses rapports avec l'Europe. « La Révolution est comme le soleil, avait-il dit un jour, le lendemain d'une victoire. Elle n'a pas besoin d'être reconnue. » L'image de cette Révolution-soleil, avec sa devise empruntée au plus orgueilleux souvenir de la vieille monarchie (*nec pluribus impar*), cette image le suit jusque dans l'exil, et il en donne un soir à ses compagnons d'infortune, moins poëtes que lui, une définition dithyrambique :

« La contre-révolution, dit-il, même en la laissant aller, doit inévitablement se noyer d'elle-même dans la Révolution. Il suffit à présent de l'atmosphère des jeunes idées pour étouffer les vieux féodalistes... Ces grandes et belles vérités doivent demeurer à jamais, tant nous les avons entrelacées de lustre, de monuments, de prodiges ; nous en avons noyé les premières souillures dans des flots de gloire ; elle sont désormais immortelles ! Sorties de la tribune française, cimentées du sang des batailles, décorées des lauriers de la victoire, saluées des acclamations des peuples, *sanctionnées par les traités, les alliances des souverains,* devenues familières aux oreilles comme à la bouche des rois, elles ne sauraient plus rétrograder !!!

« Elles vivent dans la Grande-Bretagne, elles éclairent

l'Amérique, elles sont nationalisées en France ; voilà le trépied d'où jaillira la lumière du monde ! »

« Elles le régiront, elles seront la foi, la religion, la morale de tous les peuples... Et tous, amis et ennemis, m'en diront le premier soldat, le grand représentant ! Aussi, même quand je ne serai plus, je demeurerai encore pour les peuples l'étoile polaire de leurs droits ; mon nom sera le cri de guerre de leurs efforts, la devise de leurs espérances[1] !... »

J'ai cité cette page déclamatoire, une de celles dont M. Thiers s'est sans doute défié, car il ne l'indique nulle part, et je reconnais qu'elle fait contraste avec le ton habituellement plus calme des entretiens de Sainte-Hélène. Mais l'empereur Napoléon, dont « l'intempérance morale était le trait caractéristique » (le mot est de M. Thiers), a bien pu dire un jour ce que M. de Las-Cases croit avoir entendu, puisqu'il l'avait fait pendant tout son règne. Pendant tout son règne, il a cru que la Révolution française ne voulait être représentée que par des soldats victorieux et il n'a pas semblé comprendre qu'il lui fallait aussi, pour être la Révolution, des citoyens.

II

Disons-le maintenant : pour que les principes de 89 fussent représentés au dehors par la guerre sans relâche et la conquête infatigable, il fallait que leur autorité fût devenue impuissante au dedans. Il n'y a qu'une seule manière de représenter la Révolution dans l'ordre politique ; c'est par la liberté. La France, nous dit-on, n'aliénait pas sa liberté en donnant la dictature à l'Empereur « *pour dé-*

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène*, tom. III, pag. 140-141.

fendre son admirable société civile. » Admirable, oui, elle l'était ; elle l'est encore; elle est un des titres d'honneur de Napoléon, qui l'a reçue de la Révolution française, qui l'a développée, affermie, glorifiée : mais la liberté politique n'eût fait courir aucun risque à la société ; au contraire. Je tremble, si j'ose le dire, pour toutes les conquêtes civiles de la Révolution, quand je ne vois pas établis auprès d'elle, comme des gardiens vigilants et incorruptibles, les droits et les franchises politiques. Je vais plus loin: il n'est pas une de ces institutions de l'ordre civil qui ne devienne, à mon sens, une arme dangereuse entre les mains d'une faction, ou un instrument terrible au bras d'un despote, si la liberté politique n'en a pas réglé l'action et n'en dirige pas l'emploi dans l'intérêt de tous. Je vous défie de citer une seule des réformes organiques de la Révolution qui, exploitée par un pouvoir irresponsable, ne tourne contre elle ! L'ancien régime avait ses résistances naturelles qui suppléaient autant que possible à la liberté. Sur cette table rase que la Révolution avait substituée aux institutions d'autrefois, la liberté seule pouvait remplacer les grands contre-poids qu'elle avait abolis. La centralisation, l'égalité de l'impôt, celle des partages, celle du recrutement, celle des droits, l'admissibilité à tous les emplois, l'administration, la justice, l'armée, la tribune, la presse elle-même, quels instruments entre les mains du pouvoir, si la liberté ne met pas au fond de toutes ces institutions l'âme qui leur enseigne leur vraie destinée, si de ces grandes machines sociales elle ne fait pas des corps animés, intelligents et indépendants ! Vous nous feriez mépriser tous ces grands mots, s'ils étaient vides de sens. Vous nous feriez maudire les conquêtes civiles de la Révolution française, si elle n'avait su organiser la France, comme vous le croyez, que pour l'asservir, si elle ne l'avait réglée que pour l'étouffer !

Je n'ai pas besoin de dire que je n'applique pas les réflexions qui précèdent, en toute rigueur et sans en rien retrancher, au règne de Napoléon. Il est absurde de croire que, même sous le régime le plus accablant pour la liberté de l'âme humaine, il n'y a pas un côté par où on respire. Ce serait la mort! La France a vécu, vécu glorieuse, quoique asservie, sous le sceptre de Napoléon, et quand l'heure de la liberté a sonnée, la France était prête, en dépit de la désuétude. Elle l'eût été avec lui! M. Thiers n'a pas, plus que nous, commis cette injustice de ne voir qu'un soldat dans l'Empereur. En contestant que ce grand homme eût l'esprit vraiment politique, et en montrant qu'il avait gouverné la France avec son tempérament plus qu'avec ses idées (car il était, au fond, un partisan de la Révolution française et il estimait platoniquement la liberté, mais il l'estimait); en faisant ressortir ce désaccord de ses idées et de son caractère, M. Thiers ne l'a pas représenté comme un despote systématique et acharné. Une page m'a surtout frappé, dans le résumé final de cette histoire, parce qu'elle définit avec autant de netteté que d'éloquence une des plus nationales créations de l'Empereur :

« ..... C'est, écrit M. Thiers, en présidant ce conseil assidûment quand il n'était pas à la guerre (il s'agit du Conseil d'État), et le présidant sept et huit heures de suite avec une force d'application, une rectitude de bon sens rares et un respect de l'opinion d'autrui qu'il observait toujours dans les matières spéciales, — que, tantôt statuant sur les faits, tantôt imaginant ou modifiant, suivant le besoin, nos lois administratives, créant ainsi tout à la fois la législation et la jurisprudence, — il est devenu le véritable auteur de cette administration ferme, active, probe, qui fait de notre comptabilité la plus claire que l'on connaisse, de notre puissance la plus disponible qu'il y ait en Europe,

et qui, lorsque, sous l'influence des révolutions, nos gouvernements délirent, seule ne délire pas, conduit sagement, invariablement les affaires courantes du pays, perçoit les impôts, les encaisse avec ordre, les applique exactement aux dépenses, lève les soldats, les instruit, les discipline, pourvoit aux dépenses des villes, des provinces, sans que rien périclite, maintient la France debout quand la tête de cette France chancelle, et donne l'idée d'un bâtiment mû par la puissance de la mécanique moderne, lequel, au milieu de la tempête, marcherait encore régulièrement avec un équipage inactif ou troublé.... » (Tome XXe, p. 730.)

Cette grande et unique phrase caractérise fortement l'administration française, telle qu'elle est sortie du génie de l'Empereur : elle en a, s'il est permis de le dire, la complexité et la netteté. Elle rend bien compte de son action. Elle donne l'idée de sa force. Mais le généreux pays qui avait fait la Révolution française devait-il se contenter d'une telle institution, parce qu'elle était constituée pour survivre à toutes les autres ? L'administration de l'Empire pouvait-elle tenir lieu de cette tribune libre dont un homme sérieux nous dit, avec une si étrange assurance : « Beau présent, en vérité, que des Chambres discutant la paix et la guerre pendant que le chef de la France aurait été aux prises avec l'Europe !... [1] » Beau privilége, dirons-nous à notre tour, qu'une irresponsabilité qui a tout perdu ! Un gouvernement de discussion, jeu dangereux ! dites-vous. La guerre sans contrôle et le pouvoir sans frein, le jeu était-il plus sûr ?

M. Thiers a résumé en ces tristes et solennelles vérités que les moralistes, que les poëtes eux-mêmes ont proclamées dans tous les temps [2], son jugement sur ce grand

[1] *Moniteur* du 21 octobre 1862.

[2] *Vis consilii expers mole ruit sua...* (HORACE.)

règne. — « Apprenons, dit-il, apprenons la modération en lisant cette histoire du plus immodéré des hommes ! Apprenons, si grand que soit le génie d'un homme, qu'il ne faut jamais lui livrer complétement les destinées d'un pays ! Apprenons que la toute-puissance porte en soi une folie incurable, la tentation de tout faire quand on peut tout faire, même le mal après le bien !... » Certes personne ne reprochera à M. Thiers d'avoir dissimulé les grandeurs de l'Empire. C'est avec la même sincérité qu'il nous montre le revers de cette glorieuse médaille : « Napoléon, dit-il, ne nous donna pas la liberté que ses héritiers nous doivent encore... » Était-il possible de caractériser avec plus d'indulgence une autocratie plus impérieuse et, au demeurant, plus impénitente ?

N'oublions pas toutefois que ces réflexions terminent le chapitre consacré aux souffrances de Sainte-Hélène. N'oublions pas que cette pénitence, pour n'avoir pas été volontaire, n'en a pas moins eu tout l'éclat d'une héroïque expiation. L'Europe continentale y avait mis, pour son compte, l'acharnement des dernières luttes ; l'Angleterre, la seule qui eût été vraiment « implacable », le luxe de sa vengeance raffinée ; l'empereur Napoléon y mit la résipiscence noblement inspirée de son bon sens, de sa haute raison, de son génie rajeuni et calmé dans la détresse de sa fortune ; car si le lion mourant eut quelques accès d'irritation hautaine, quand la mesure des outrages britanniques lui parut comblée, ces éclairs d'orgueil et de colère, qui autrefois annonçaient la foudre, ne brillèrent par instants dans ses yeux que pour rendre plus frappante, aux regards de tous, l'inaltérable sérénité de son âme.

III

M. Thiers a fait, dans son chapitre de Sainte-Hélène, leur juste part à ces grandeurs et à ces défaillances de l'exil, — de même que, dans son jugement final, il a équitablement démêlé, à travers les bienfaits et les gloires du règne, ses tendances fatales et ses fautes irréparables. On lui reproche de n'avoir relevé que les fautes de son héros, non ses défauts, comme si Napoléon n'était coupable que d'avoir mal joué, à la fin, une partie bien commencée. On se trompe; M. Thiers plaint le joueur malheureux. Il blâme le jeu. Il l'a blâmé sans cesse dans le cours de cette histoire, nulle part avec plus de précision et de vigueur que dans le résumé qui la termine. Refuser à Napoléon tout génie politique, et faire commencer au lendemain d'Austerlitz la série des entraînements qui l'ont perdu, que veu-on de plus? M. Thiers dit quelque part : « Cet homme que Dieu, après avoir fait si grand, avait fait bon aussi, *n'avait rien de la vertu;* car la vertu consiste à se tracer du devoir une idée absolue et à lui soumettre tous ses penchants... » Napoléon n'était pas vertueux, cela est trop clair; mais pour avoir poussé le culte de la gloire jusqu'à un excès funeste, était-il le plus criminel des hommes? Était-il seul à poursuivre, sur tous les champs de bataille de l'Europe, ce rêve d'une France maîtresse du monde? N'avait-il pas quelques complices dans la nation? Étions-nous insensibles à ces émotions des grandes journées qui portaient si haut le nom français? Le sommes-nous, même aujourd'hui, après cinquante ans, quand un historien habile et vrai nous reporte à ces souvenirs enivrants où l'esprit public se replonge avec orgueil? On reproche à M. Thiers de ne faire aimer que le succès. Hélas! les hommes n'ai-

ment guère autre chose. L'historien de l'Empire ne loue pas le succès à tout prix ; mais une fois la lutte engagée, il aime mieux pour son pays une victoire, même injuste, qu'un désastre qui serait une bonne leçon. Qui de nous n'éprouve pas le même sentiment ! Quel Français n'aimerait mieux que la France eût été privée de la leçon morale qui lui fut donnée à Waterloo ? L'égoïsme, qui est vice dans les individus, est parfois vertu dans les masses. L'esprit national a son orgueil, qui n'est pas toujours fait de justice et d'humanité. Ne reprochons pas trop à nos rois de partager les passions qui nous dominent. Soyons sévères pour leurs fautes, parce que l'habileté des gouvernants est le droit des gouvernés. Depuis quatre-vingts ans, qui donc en France a tenu compte à nos rois de leurs vertus ?

Le livre de M. Thiers vivra, parce que, outre son mérite littéraire et sa supériorité comme œuvre historique, il est plein de passions françaises, j'entends les bonnes, celles dont il ne faut pas abuser, mais qu'il faut avoir, passion d'indépendance, passion d'honneur national, passion de liberté !

M. le duc de Fézensac.

LA PHILOSOPHIE DE LA GUERRE.

— 30 AOUT 1863. —

I

Je cherche dans les *Souvenirs militaires* de M. le duc de Fézensac[1] quelques traces de ce que j'appelle, improprement peut-être, la philosophie de la guerre ; j'entends par là cette sorte de jugement porté de sang-froid, soit pendant les opérations d'une campagne, soit après la guerre, par quelqu'un qui l'a faite, bravement faite, qui n'est ni détracteur systématique de ces jeux de la force et du hasard, malgré le souvenir de cruelles souffrances, ni partisan fanatique de ce jeu terrible, quoiqu'il y ait fait sa partie avec succès et qu'il en soit sorti général de division dans la plus glorieuse armée du monde. Tel est l'auteur du livre que nous étudions, un des meilleurs juges qu'on pût choisir, et nous allons dire pourquoi.

Il n'est pas facile de se figurer ce que pouvait être à vingt ans, en 1804, un engagé volontaire du camp de Montreuil, simple fantassin au 59e de ligne (ce régiment qu'on appelait le *Royal-Décousu*, à cause du mauvais état de son habillement) ; — coiffé du tricorne, habillé de bleu à revers

[1] *Souvenirs militaires de* 1804 *à* 1814, par M. le duc de Fézensac, général de division. (Paris, 1863.)

blancs, avec la culotte blanche à long pont sans bretelles, mangeant à la gamelle et logé dans une baraque creusée à un mètre sous terre, — quand ce fantassin portait un des plus beaux noms de la France aristocratique, qu'il était instruit, lettré, humaniste de première force, et ayant déjà, malgré sa jeunesse, l'habitude et le goût de la bonne compagnie. Dire qu'un pareil début lui plaisait, personne ne l'oserait; et je ne veux, pour ma part, d'autre preuve du contraire que cette émotion du pauvre jeune homme, un jour (c'était un des derniers beaux jours de l'automne), que portant à souper à un sergent de garde et s'étant assis à moitié chemin, il se mit à penser à cette délicieuse vie du monde qu'il avait quittée; puis ses yeux tombèrent sur ses souliers ferrés, son sarrau de toile, l'écuelle renfermant la pitance du sous-officier, et ils se remplirent de larmes... Que diable allait-il faire dans cette galère? nous direz-vous. Galère est le mot. L'auteur eut à passer un mois, le mois de janvier 1805, en rade d'Étaples, sur une canonnière exposée à tous les vents, nourri de mauvais fromage et de pois durs fricassés dans l'huile.

Il faut nous hâter de dire ici que ce volontaire du camp de Boulogne était, malgré tout, un volontaire sérieux, né soldat, ayant le goût du métier, la vocation des armes, et tout ce qui la rend si brillante pour ceux qu'elle ne tue pas, la santé, le sang-froid, le point d'honneur, le dévouement à tout risque, la jeunesse aux longs espoirs, sans parler des protecteurs qui à la guerre comme ailleurs ne laissent pas d'être utiles au vrai mérite. Sur cette canonnière où on soufflait dans ses doigts et où on soupait si mal, le jeune Fézensac écrivait à sa mère : « On a toujours assez de santé et de force quand on a du courage. » Le vrai courage, ce n'était pas de sourire aux boulets de la croisière anglaise; c'était, pour un jeune descendant des Montesquiou, de supporter de pareils débuts.

Tout y aidait pourtant ce jeune apprenti : son esprit observateur, sa verve froidement goguenarde, son instruction pleine de ressources, sans parler du sou de poche qui ne lui venait pas toujours des caisses de l'État et qui faisait dire de ce fastueux fusilier du 59e, « qu'il avait un louis à manger par jour... » A peine soldat, la philosophie de la guerre a commencé pour le jeune Fézensac, et c'est du camp de Boulogne que datent ses premières observations, si sincères et si justes, dont la longue série nous conduira des chaudes ivresses du premier empire, né d'hier et grandissant tout à coup, à sa précoce vieillesse et à sa chute. Fézensac n'était pas destiné à être longtemps soldat, ni même sergent-major. Au bout de dix mois, il est élu sous-lieutenant au choix des officiers, comme cela se pratiquait alors, non sans avoir été un peu « candidat du gouvernement, » c'est-à-dire de son colonel, le brave Lacuée, qui y mit de la complaisance. Dix mois d'épreuve avaient poussé à bout la patience du sous-officier : il était devenu « fort négligent, » dit-il de lui-même avec cette franchise qu'il met partout. Une fois sous-lieutenant, Fézensac sent qu'il est sauvé et il remarque ici, sans trop s'en plaindre, l'abîme profond qui sépare le corps d'officiers de la troupe proprement dite, dans le pays le plus engoué d'égalité qui soit au monde : « Le premier sous-officier du régiment, dit-il, fait partie de la troupe comme le dernier tambour ; un sous-lieutenant fait partie des officiers comme le doyen des maréchaux de France. Si cette différence est sensible en garnison, elle l'était bien plus encore au camp, où nous vivions entre nous, réunis dans un petit espace et sans autre société que nous-mêmes ; aussi ces deux classes semblaient séparées par un abîme. Plusieurs sous-lieutenants qui désiraient m'avoir pour camarade, n'auraient pas pu me faire la plus simple politesse, avant que je fusse devenu leur égal. J'ai vu des sous-officiers amis, anciens ca-

marades, compagnons de plaisir; l'un était nommé sous-lieutenant, tout rapport cessait entre eux. Quelquefois un mot de bonté d'un côté, un remercîment respectueux de l'autre, voilà tout ce qui restait de leur ancienne intimité !... »

Mais pour avoir cessé de manger à la gamelle et de coucher à trois pieds de terre, M. de Fézensac n'en continuait pas moins de vivre avec les soldats, et il poursuivait sous l'épaulette d'or l'étude intelligente qui avait commencé pour lui sous le galon de laine ou d'argent. Ce n'était rien d'aimer son métier ; combien l'ont aimé en méprisant ceux qui le faisaient sous leurs ordres, en ne voyant en eux que des instruments voués à la fatigue, à la misère et à la destruction ! Je parle surtout des armées étrangères. Les officiers français aiment le soldat. M. de Fézensac, dans ses *Souvenirs militaires*, est un de ceux qui lui montrent le plus d'estime, de sympathie et d'affection. « En vivant avec les soldats, lui disait un jour son colonel, on apprend à connaître leurs vertus ; ailleurs, on ne connaît que leurs vices. » Nous verrons plus tard, quand M. de Fézensac aura charge d'âmes, pour ainsi dire, quand il commandera un régiment devant l'ennemi et dans les horreurs d'une calamiteuse retraite, nous verrons jusqu'où va chez lui cette bienveillance équitable, cette humanité sévère et vigilante, cet instinct de paternité militaire qu'un beau récit, déjà publié par lui, a mis si simplement en lumière. Le sous-lieutenant du camp de Montreuil, sans manquer d'indulgence ni de bonté, avait bien le droit de commencer son apprentissage en s'abandonnant un peu à cet esprit de critique, volontiers narquoise, jamais offensive, qui est, qualité ou défaut, un des agréments de son récit.

L'esprit de critique, on le sait, est un des traits caractéristiques du soldat français. *Sans murmurer !* c'est là le seul commandement militaire qui ne s'exécute jamais.

Deux types sont immortels dans une armée française, le loustic et le vieux grognard. L'un s'allie très-bien au courage le plus intrépide, l'autre au dévouement le plus enthousiaste. Le général Pelleport raconte, dans ses *Souvenirs militaires et intimes*, que le général Bonaparte récemment nommé au commandement de l'armée d'Italie (1796), étant venu passer à Albenga la revue de la 18e demi-brigade, il fit aux officiers réunis un discours resté célèbre et qui, le soir même, fut commenté au bivouac. « La taille petite et grêle du général en chef, son accent corse, que les orateurs des compagnies exagéraient pour amuser leurs camarades, rien ne fut oublié, pas même ses cheveux portés *à l'incroyable;* néanmoins nous nous préparâmes à combattre pour la gloire de la France et l'honneur de nos armes[1]. »

Tel est donc l'esprit du soldat français. Si le général Bonaparte recevait à Albenga un pareil accueil, jugez de celui qui était réservé au petit Fézensac, simple fusilier au 59e, quand il y débuta en 1804 avec sa mine juvénile, sa tenue de gentilhomme, ses citations érudites et ses manières élégantes. Par bonheur pour lui, il avait mis quelques épigrammes dans sa giberne et elles ne lui firent jamais défaut, tant qu'il fut soldat. Il en retrouva aussi une bonne provision dans son bagage d'officier. Ce fut d'abord l'uniforme qui parut lui prêter à rire; il était étrange en effet, comme nous l'avons vu : les jeunes soldats avaient leurs guêtres montant au-dessus du genou, comme les bas roulés des vieillards de la comédie française, et les cheveux coupés en brosse avec une queue sans poudre. « Avec un pareil costume, dit-il un jour à son capitaine, il me semble que je vais jouer la comédie ! — Le spectacle vous sem-

[1] Cité par M. Sainte-Beuve dans une de ses *Causeries* (tom. XIII, pag. 272).

blera long, j'en ai peur, répondit l'autre, et vous savez que les billets une fois pris, on n'en rend pas la valeur..... » — « Ah! oui, le spectacle est long, disait ailleurs le jeune soldat, à son colonel cette fois; la pièce est ennuyeuse, les costumes affreux, les acteurs sans talent, *et il n'y a pas d'actrices!...* » Boutades que tout cela! Simple guerre d'épigrammes, guerre inoffensive, quand ceux qui la font pour s'amuser sont toujours à la veille de recevoir des coups de fusil. Mais il faut se défendre là comme ailleurs. « Un jeune caporal se chargeait particulièrement de mon instruction, dit notre auteur. Ce caporal, me trouvant fort novice pour l'état militaire, croyait apparemment mon ignorance égale en toutes choses. Un jour, nous promenant ensemble sur les bords de la mer, il voulut m'apprendre ce que c'était que le flux et le reflux. Pour le coup, ce fut à moi de prendre ma revanche, et je lui dis que je me rappelais très-bien que lorsque César conduisit les légions romaines sur les bords de l'Océan, les soldats furent étonnés de ce phénomène qui n'a point lieu dans la Méditerranée. *Il resta stupéfait....* » Une autre fois, la leçon est plus drôle encore; c'est à un officier qu'elle s'adresse. C'était jour de promenade militaire. Son sous-lieutenant lui dit d'un ton dégagé, en jouant avec son épée: « *Sergent, nous fons là une belle promenade. — Oui, mon lieutenant*, répondis-je, *mais moi qui ai un sac et un fusil à porter, je trouve que nous vons un peu loin.* »

M. de Fézensac ne sait pas seulement répondre à ses supérieurs, quand il y est légitimement provoqué; il sait les juger. Moitié rire, moitié raison, il les peint à merveille. Il fait d'un mot un portrait qui reste, ou il donne une atteinte qui laisse trace : « Ce jeune homme, dit-il quelque part, sortait du Prytanée, — paresseux d'esprit et de corps, passant la moitié de sa vie à garder les arrêts, l'autre à les mériter. » D'un autre, il dit : « Chautard, sous-lieutenant

de la 6e, pouvait passer pour un des meilleurs officiers du régiment. Sa belle figure, sa force et sa tournure militaire le faisaient remarquer, et chez lui les qualités morales répondaient aux avantages physiques. Il a passé dans la garde impériale, et la douleur que lui a causée la chute de l'Empereur l'a rendu fou. *Je lui croyais la tête plus forte.....* » Sur un troisième, il raconte une anecdote qui peint un homme. « Le capitaine Villars, écrit-il, ne manqua pas l'occasion de faire une gasconnade ; nous le retrouvâmes blessé dans une maison de Guntzbourg (1805). Il nous raconta qu'il avait été renversé par terre et qu'on lui donnait des coups de sabre et de baïonnette. *Je riais en moi-même*, ajoutait-il, *et je me disais : Ils sont bien attrapés ; ils croient que je vais me rendre, et je ne me rendrai pas.* On le fit prisonnier cependant, mais, comme le général Cambrone à Waterloo, lorsqu'il ne fut plus en état de se défendre. »

Le camp de Montreuil et la campagne de 1805, signalée par la victoire d'Austerlitz et terminée par la paix de Presbourg, sont l'époque du véritable apprentissage de M. de Fézensac comme officier de troupe. Non que le 59e eût beaucoup donné. Après avoir perdu, par le feu de l'ennemi, son brave colonel pendant la première période de la campagne, il n'eut pas à tirer un coup de fusil pendant la seconde. M. de Fézensac remarque à ce propos qu'il est des numéros de régiment malheureux. Le 59e était le dernier de la dernière division, et s'il eut sa part dans les fatigues de l'armée, il ne l'eut pas toujours dans ses dangers. Autre chance ; celle-là était le lot du sous-lieutenant Fézensac. Naturellement il n'est ni pressé ni empressé. « Monsieur, lui dit un jour le chef de bataillon Silbermann qui avait pris les devants dans une marche, je ne me fais jamais attendre et je n'attends personne. Vous garderez les arrêts..... » Quand M. de Fézensac se presse, autre malheur ; ses ba-

gages arrivent trop tard. « J'arrivai à Séltz le 26, veille du passage du Rhin (1804) ; mais dans quel équipage ! J'avais acheté à Paris tout ce dont j'avais besoin ; on le mit à la diligence. La rapidité de notre marche et notre changement de direction m'empêchèrent de le recevoir. Je passai le Rhin avec une épaulette et une épée d'emprunt. *C'est ainsi que j'ai toujours manqué de tout dans le cours de ma carrière.* J'ai été sergent-major sans argent pour payer le prêt, voyageur en poste sans voiture, officier sans épaulette ni épée, aide-de-camp sans chevaux. Je suis venu à bout de toutes ces difficultés, en les bravant hardiment, en ne doutant jamais ni de moi *ni de la Providence !....* »

Cette destinée un peu chanceuse s'associait, on le voit, à une confiance très-réelle, à une sérénité toute chrétienne et à un sang-froid parfait. Elle n'émoussait dans le jeune officier ni l'esprit observateur ni le sens critique. Il a très-bien jugé le camp de Boulogne, quoique avec une sévérité qui étonne aujourd'hui. Vous croyez peut-être que le camp de Boulogne a été une grande école de manœuvres ; erreur : on s'y occupait très-peu de l'instruction du soldat. La 3e division, celle du 59e, fut à peine réunie trois fois pendant la durée du camp, et il n'y eut aucune manœuvre de brigade. On n'imagina pas de construire le plus simple ouvrage de campagne. Point d'écoles régimentaires ; quelques tirs à la cible sans méthode ; — ni escrime à la baïonnette ni salle d'armes. « Il est fort heureux, écrit l'auteur en rappelant ces souvenirs, qu'une si longue oisiveté n'ait pas enfanté de plus grands désordres ; » mais comme il est un juge équitable, il ne manque pas de signaler, dans l'occasion, les grands avantages que l'armée française retira de son long séjour devant Boulogne. L'armée y apprit à souffrir, les états-majors à se connaître, les officiers à s'estimer. On vivait ensemble ; on se sentait les coudes ; on était prêt pour une destinée commune, quelle qu'elle fût. Ce fut d'abord

la prise d'Ulm. « On croit rêver, écrit M. de Fézensac, quand on pense que le 1er septembre nous étions encore au camp de Boulogne, et que le 20 octobre 60,000 Autrichiens se trouvaient en notre pouvoir, avec 18 généraux, 200 bouches à feu, 5,000 chevaux et 80 drapeaux... » M. de Fézensac n'est pas le premier qui ait dit cela. Mais il était juste qu'il célébrât, après tant d'autres, ce triomphant début de la campagne de 1805, après en avoir si rigoureusement jugé le point de départ.

Là ne s'arrête pourtant ni l'esprit observateur du sous-lieutenant philosophe, ni sa critique. Que de réflexions il mêle au récit de ces faits glorieux! Comme il aime à décomposer ce grand ressort des armées, la gloire militaire, à en démonter les rouages, à les mettre à nu, à les juger, trop peut-être, par le détail! Il aime la gloire, qui en doute? Pourquoi se serait-il fait soldat? Il l'aime, mais elle ne le trompe pas. Il connaît le faible de son idole, et il le montre à tout venant, non pour diminuer dans le cœur des hommes leur admiration naturelle pour les actions glorieuses, mais pour les faire payer moins cher, s'il est possible, à l'humanité, à la raison et à la justice. On aimerait ici à citer, pour lui, ces beaux vers dans lesquels le grand satirique latin fait si éloquemment le procès à la fortune et à la gloire dans leurs plus illustres favoris [1]. Mais une des particularités de ce jeune soldat, c'est qu'il savait par cœur, en arrivant au régiment, tous les vers latins qu'on pourrait lui rappeler aujourd'hui, aussi bien les vers de Juvénal que ceux de Virgile. Il aime mieux Virgile, on le voit assez, il le cite avec émotion et à propos; mais il s'élève parfois jusqu'à la satire quand il en vient à signaler, après la plus éclatante victoire, les excès, les désordres et jusqu'aux

[1] *Juvenal.* Sat. X. *Bellorum exuviæ*, etc., etc.

crimes d'où elle est souvent sortie, le front radieux et les ailes au vent.

« Cette courte campagne, dit-il (il s'agit de celle d'Austerlitz), fut pour moi comme l'abrégé de celles qui suivirent. L'excès de la fatigue, le manque de vivres, la rigueur de la saison, les désordres commis par les maraudeurs, rien n'y manqua; et je fis en un mois l'essai de ce que j'étais destiné à éprouver dans tout le cours de ma carrière. . . Le régiment marchait jour et nuit, et j'ai vu pour la première fois dans cette campagne dormir en marchant, ce que je n'aurais pas cru possible ; on arrivait ainsi à la position que l'on devait occuper, sans avoir rien mangé et sans y trouver de vivres. Le maréchal Berthier, major-général, écrivait : « Dans la guerre d'invasion que fait « l'Empereur, il n'y a pas de magasins ; c'est aux géné- « raux à se pourvoir des moyens de subsistance dans les « pays qu'ils parcourent. » C'était donc autoriser le pillage, et les pays que nous parcourions l'éprouvèrent cruellement....

« Le mauvais temps rendit nos souffrances plus cruelles encore. Il tombait une pluie froide, ou plutôt de la neige à demi fondue, dans laquelle nous enfoncions jusqu'à mi-jambes, et le vent empêchait d'allumer le feu. Le 16 octobre en particulier, jour où M. Philippe de Ségur porta au général Mack la première sommation, le temps fut si affreux que personne ne resta à son poste. On ne trouvait plus ni grand'garde, ni factionnaire. L'artillerie même n'était pas gardée ; chacun cherchait à s'abriter comme il le pouvait et à aucune autre époque, excepté pendant la campagne de Russie, je n'ai autant souffert, *ni vu l'armée dans un pareil désordre...*

« Toutes ces causes développèrent l'insubordination, l'indiscipline et le maraudage. Lorsque, par un temps

pareil, des soldats allaient dans un village chercher des vivres, ils trouvaient tentant d'y rester. Aussi le nombre d'hommes isolés qui parcouraient le pays devint-il considérable. Les habitants en éprouvèrent des vexations de tous genres, et des officiers blessés qui voulaient rétablir l'ordre furent en butte à leurs menaces. Tous ces détails sont inconnus de ceux qui lisent l'histoire de nos campagnes. On ne voit qu'une armée valeureuse, des soldats dévoués, rivalisant de gloire avec leurs officiers. On ignore au prix de quelles souffrances s'achètent souvent les plus éclatants succès. On ignore combien, dans une armée, les exemples d'égoïsme ou de lâcheté s'unissent aux traits de générosité et de courage...[1]. »

Quand on a fait la guerre comme le duc de Fézensac, on a le droit de parler ainsi, et on mérite d'être écouté. Noble et douloureuse confession, avouons-le, que ce *mea culpa* de la gloire humaine sur une poitrine chargée de tous ses insignes, et d'une main qui a si héroïquement tenu l'épée !

Après la paix de Presbourg, « la philosophie de la guerre » inspire un autre chapitre à M. de Fézensac, et ce n'est pas le moins curieux de son livre. Il passe quatre mois avec sa compagnie dans l'ancienne abbaye de Salmansweiler, à dix lieues du lac de Constance. Là, il lui est permis d'étudier dans le détail le caractère d'une occupation française à cette époque, et il en rassemble les traits épars, les uns pénibles à raconter, les autres comiques. Ces bons Allemands, devenus nos alliés, ont l'air de s'y prêter d'abord. Ils affectent, pour nous faire plaisir, le scepticisme et l'irréligion. « J'ai vu tel homme, écrit M. de Fézensac, aller à l'église avec Voltaire pour livre de

[1] Pag. 64, 65, 66 des *Souvenirs*, passim.

prières... » mais ces flatteries ne leur réussissent guère. Voltairienne ou non, l'Allemagne était devenue, après Austerlitz, la « vache à lait » de l'armée française qui vivait partout à discrétion aux frais de ses hôtes.

« .... Quand on voulait sortir, écrit l'auteur, on demandait une voiture et des chevaux que l'on ne payait jamais. On recevait des visites, on donnait à dîner à ses amis, toujours aux frais du pays... Un officier d'un grade élevé voulut ainsi aller à Schaffhouse; il lui fallait quatre chevaux que l'on relayait de distance en distance. Dans un de ces relais, où on le fit attendre, il envoya par punition vingt-cinq hommes de plus loger au village. Un autre voulut donner un grand dîner le jour de la fête de l'Empereur ; il fit demander dans toutes les maisons du vin de Champagne et du vin de liqueurs. Il invita ensuite les autorités de la ville, auxquelles il offrit leur vin. Il porta lui-même la santé de l'Empereur : *Puisse-t-il vivre longtemps*, dit-il, *pour la gloire de la France, le repos de l'Europe et la sûreté de nos alliés !* L'ironie paraîtra forte, mais il le disait bonnement, trouvant cela tout simple. . . . . .

« A part même des vexations pour la nourriture et pour le logement, les autorités locales étaient souvent traitées sans aucun égard. S'il survenait une discussion, le soldat avait toujours raison, l'habitant toujours tort. Un soldat de la 6e compagnie prétendit qu'on lui avait volé trente francs, et, sans examen, son capitaine exigea que cette somme lui fût rendue. Les femmes seules savaient adoucir tant de rudesse. Malheur aux habitants si le chef du cantonnement n'était pas amoureux, et *le capitaine ne l'était pas...* [1]. »

Grand chapitre ! celui de la galanterie. M. de Fézensac,

[1] Pag. 85-86 des *Souvenirs*, passim

au camp de Boulogne, se fait garant des bonnes mœurs du soldat. « Les mœurs, dit-il, étaient meilleures qu'on aurait pu le croire.... On trouvait quelques paysannes aux environs; mais ces paysannes avaient leurs parents, leurs maris ou leurs amoureux, et leurs confesseurs.... Le fait est qu'on n'y pensait guère. Cette expérience m'a fait croire bien exagéré ce que l'on raconte des mauvaises mœurs des couvents; d'autant plus que les moines regardent comme un devoir d'éloigner toutes les idées que nous nous plaisions à entretenir. En effet, si nous étions sages, c'était par manque d'occasions... » En Allemagne, c'était autre chose. D'abord les occasions ne manquaient pas, s'il faut en croire tant de souvenirs romanesques que nos soldats en ont rapportés; et puis, on les eût au besoin fait naître. Il en était résulté une singulière complication de sentiments contraires au sein des ménages allemands. On aimait les Français pour l'animation qu'ils apportaient dans ces intérieurs froids et solitaires. On les redoutait pour l'ascendant qu'ils y avaient pris et « parce que, dit naïvement M. de Fézensac, nous avions émancipé les femmes, en exigeant des frères et des oncles une politesse et des égards *dont ils n'avaient aucune habitude.* » Le mal, avouons-le, n'était pas grand; et tout compte fait, j'entends le compte des frais de poste indûment payés, des bouteilles de champagne mises à la charge des maires de village, et celui des familles indiscrètement accrues pendant la durée de l'occupation française, — tout compte fait, les armées de l'Empire n'avaient pas dû laisser de plus douloureux souvenirs aux habitants de l'Allemagne que ne l'avaient fait, dans leur temps, celles de Turenne ou de Luxembourg. Il est vrai que ce n'est pas peu dire.

Nous avons pris plaisir à cette étude philosophique dans laquelle nous avons un si excellent guide, si considérable et si éprouvé. Ai-je besoin de défendre mes intentions

plus que les siennes ? On ne calomnie pas la guerre ; il suffit de la nommer. Elle est un si grand mal, que ceux même qui l'ont faite avec le plus de gloire sont souvent, nous l'avons vu, dans les complications internationales, les plus ardents conseillers de la paix. Signaler les désordres et les excès que la guerre engendre, c'est contribuer d'ailleurs à en adoucir le droit terrible et l'inévitable cruauté. On aime à rencontrer sur un pareil terrain d'amendement et d'amélioration un homme tel que cet intrépide duc de Fézensac, échappé à dix ans de périls formidables, passé au crible de la grande guerre, et doué pourtant d'un instinct d'humanité incomparable. *Homo sum !* Nous l'avons pris cette fois à son début, soldat, sergent, puis officier de troupe. C'est dans l'état-major et dans le commandement supérieur, comme colonel et général, que nous nous réservons de l'étudier désormais.

II

— 9 SEPTEMBRE 1863. —

Le livre de M. de Fézensac produit une double impression. Il fait détester la guerre, il dispose à aimer ceux que leur vocation entraîne ou que leur sort condamne à la faire.

Déclamer contre les maux de la guerre, cela est vieux comme le monde, et il ne resterait plus rien à en dire si nous ne vivions dans un siècle qui affiche, à bon droit, la prétention d'améliorer par tous les moyens le sort de l'humanité. Il est vrai que dans le nombre des progrès que la civilisation doit à notre époque, il faut compter presque en première ligne le progrès de l'art militaire. Celui de la des-

truction des hommes est surtout remarquable aujourd'hui ; la science sur ce point est loin d'avoir dit son dernier mot. Comment concilier l'esprit philanthropique de notre siècle avec cette science fatale? Comment accorder tant d'institutions de bienfaisance et tant d'inventions homicides, les salles d'asile et les chaloupes canonnières, les crèches et les canons rayés ? L'accord est possible, si on nous dit que la puissance chaque jour accrue des engins destructifs de la vie humaine a pour but d'abréger ces périodes de fièvre belliqueuse qui semblent inévitables dans l'histoire des hommes. Et cependant les deux plus grandes nations de l'Europe ont mis deux ans à prendre Sébastopol ; et le peuple le plus libéral du monde, armé des plus formidables ressources de destruction que puisse procurer la richesse entretenue par la liberté, ce peuple, livré à la guerre civile, donne depuis trois ans le spectacle d'une lutte à mort dont le terme même est impossible à prévoir. C'est donc à la guerre elle-même que la philosophie doit s'en prendre aujourd'hui, puisque ces progrès dont la science est si fière ne servent en réalité qu'à en augmenter l'horrible puissance. Mais la guerre, qu'est-ce à dire? le mot est complexe ; il se prête à tous les sens. Si on regarde à sa cause, il arrive souvent que la guerre est sainte, comme elle l'est aujourd'hui, contre les défenseurs de l'esclavage en Amérique, contre les Russes en Pologne. Quand la guerre est sainte, peut-elle se faire par tous les moyens? Non, sans doute; à plus forte raison ne peut-elle pas se donner toute licence quand elle n'est qu'une guerre d'entraînement belliqueux ou d'ambition despotique. C'est à ce point de vue qu'il m'a semblé que le duc de Fézensac, recueillant ses *Souvenirs militaires*, avait écrit en philosophe ; car il a beaucoup aimé la guerre, mais il ne lui accorde pas tout. Il la rappelle sans cesse, non-seulement au respect de l'humanité compatible avec sa redoutable mission, mais à sa

propre règle à elle-même, à ses lois spéciales. Ne dit-on pas « les lois de la guerre ? » Ah ! elles sont assez dures ! Appliquons-les, s'il le faut. Ne les dépassons pas.

Une autre conclusion très-morale qui résulte presqu'à chaque page du livre de M. de Fézensac, c'est que, si formidable qu'elle soit dans ses ressources, dans ses instruments, dans le génie qui la fait agir, la force n'est pas tout, et qu'il y a même un moment où, sans que son prestige nominal ait disparu, elle n'est plus rien. Quand M. de Fézensac nous montre, par exemple, aux derniers jours de la retraite de Russie, ce régiment qu'il a si héroïquement commandé à l'arrière-garde, réduit, le jour de son entrée dans Smolensk, à un sergent et à dix hommes écloppés et désarmés ; quand sur un autre point, près de Wilna, il rencontre les débris de l'artillerie de la garde, au milieu des fourgons abandonnés du Trésor impérial, se livrant à un pillage insensé, « couverts d'or, nous dit-il, et mourant de faim, » — on gémit à la pensée de ces extrémités lamentables ; mais quelle leçon donnée au génie, à la victoire et à la force ! Nous y reviendrons en son temps. M. de Fézensac, lui, ne songe guère à donner des leçons. Il était là, il raconte. Il n'est ni détracteur par nature ni complaisant par souvenir. Sa morale, à lui, sort de son récit même. Elle n'affecte pas la forme philosophique. Elle ne procède que rarement par sentences. Elle jaillit du fond des choses. Aussi quelle tristesse dans ce regard jeté par le vieux soldat sur les misères et les crimes de la force, livrée au caprice de la volonté humaine ! L'ironie non plus n'y manque pas ; car c'est la condition de ces luttes inégales de la toute-puissance contre l'impossible que le ridicule s'y mêle parfois à l'odieux. Pour M. de Fézensac rien n'est perdu. Napoléon disait : « Il n'y a pas de petite faute à la guerre. » Lui, il s'applique à montrer, dans des circonstances qui semblent au premier abord insignifiantes, le

germe des fautes et les indices de l'aveuglement qui compromet les plus grandes entreprises.

Une situation toute nouvelle pour l'ancien sous-lieutenant du 59e de ligne lui permettait d'observer de plus haut et de suivre, avec plus de profit pour son instruction générale, la marche des événements militaires. Quand la campagne de Prusse commença (1806), il fut nommé officier d'ordonnance du maréchal Ney. Il n'est pas besoin de dire que c'était là une belle mission. La hautaine sévérité du chef était loin de la rendre agréable; mais son héroïque entrain la rendait chère aux gens de cœur. A peine arrivé, M. de Fézensac comprit, au premier mot, qu'il n'avait qu'à obéir, si grande envie qu'il eût de raisonner son obéissance. Le maréchal lui donne un ordre à porter ; l'officier répond par une simple question sur le point où il devait se rendre : « Pas d'observations, dit le maréchal; je ne les aime pas... » L'officier partit sans en demander davantage, et arriva comme il put, grâce à son cheval isabelle. Pourquoi ce brave cheval n'aurait-il pas eu place dans les *Souvenirs militaires* de M. de Fézensac ? On sait qu'il était venu de Paris précipitamment, sans équipages, sans chevaux, presque sans argent. Il trouva à Nuremberg un pauvre cheval, peu brillant, mais aussi infatigable que peu exigeant, qui donnait beaucoup et ne demandait presque rien. Il fit avec lui seul toute la campagne, la bataille d'Iéna comprise. Il y a peu d'exemples d'un pareil service. L'année suivante nous sommes en Pologne ; et un soir, le 7 février, par un grand froid, l'officier d'ordonnance du maréchal Ney est envoyé au quartier général de l'Empereur. C'était à Eylau, la veille de la bataille. A peine arrivé, il fallut repartir et reporter au maréchal un ordre important :

« Cette mission, écrit l'auteur, offre un singulier

exemple de la manière de servir à cette époque. On comprend l'importance de faire arriver le maréchal Ney sur le champ de bataille. Quoique mon cheval fût hors d'état d'avancer même au pas, je savais l'impossibilité de faire aucune objection. Je partis. Heureusement j'avais vingt-cinq louis dans ma poche ; je les donnai à un soldat qui conduisait un cheval qui me parut bon. Ce cheval était rétif, mais l'éperon le décida. Restait la difficulté de savoir quelle route suivre. Le maréchal avait dû partir à six heures de Landsberg pour Kreutzbourg. Le plus court eût été de passer par Pompiken... Mais le général Lestocq se trouvait en présence du maréchal ; je ne pouvais pas risquer de tomber entre les mains d'un parti ennemi ; je ne connaissais pas les chemins, et il n'y avait pas moyen de trouver un guide. Demander une escorte ne se pouvait pas plus que demander un cheval. Un officier avait toujours un cheval excellent ; il connaissait le pays, il n'était pas pris, il n'éprouvait pas d'accidents, il arrivait rapidement à sa destination, et on en doutait si peu, qu'on n'en envoyait pas toujours un second ; *je savais tout cela*. Je me décidai donc à retourner à Landsberg et à reprendre ensuite la route de Kreutzbourg, pensant qu'il valait mieux arriver tard que de ne pas arriver du tout. Il était environ dix heures ; le 6e corps se trouvait à plusieurs lieues de Landsberg, et engagé avec le général Lestocq. Enfin je vins à bout de joindre le maréchal à deux heures. Il regretta que je fusse arrivé si tard, en rendant justice à mon zèle et en convenant que je n'avais pu mieux faire. A l'instant même il se dirigea sur Eylau, *et il entra en ligne à la fin de la bataille, à la chute du jour*. Le général Lestocq, attiré comme nous sur le terrain, y était arrivé plus tôt. Si je n'avais pas éprouvé tant d'obstacles dans ma mission, nous l'aurions précédé, ce qui valait mieux que de le suivre. »

J'ai cité cette page, une vraie page d'histoire, car elle explique pourquoi le maréchal Ney arriva si tard, contre toute attente, sur le champ de bataille d'Eylau ; mais elle explique aussi comment l'entraînement de la prospérité, la certitude de vaincre, l'habitude de mettre la nature, la saison et l'imprévu aux ordres de la puissance sans contrôle et du génie invaincu avaient fini par aveugler le génie lui-même, en lui infligeant ce défaut fatal à la guerre, l'imprévoyance. « ..... Quant aux missions à cheval, écrit ailleurs M. de Fézensac, j'ai déjà dit qu'on ne s'informait pas si nous avions un cheval seulement en état de marcher quand il s'agissait d'aller au galop, si nous connaissions le pays, si nous avions une carte (et nous en manquions toujours). L'ordre devait être exécuté, et l'on ne s'embarrassait pas des moyens. Et cette habitude de tout tenter avec les plus faibles ressources, cette volonté de ne voir rien d'impossible, cette confiance illimitée dans le succès, qui avait d'abord été une des causes de nos avantages, ont fini par nous devenir fatales.... »

Certes, après avoir manqué cent fois, même avec l'isabelle, de se casser le cou dans de pareilles missions, il est impossible de conclure avec plus de mesure, de convenance et de vérité. On demandait alors, comme aujourd'hui, à un officier d'état-major de l'instruction, du sang-froid, l'esprit de ressources, la sagacité, la décision ; il lui fallait aussi, avouons-le, un peu de philosophie.

M. de Fézensac en avait beaucoup. Un jour, le 5 mars 1807, il est fait prisonnier. Ce n'était pas sa faute. Son ordre de route, imprudemment donné, l'exposait à une malencontre. Il tomba dans une embuscade de hussards russes ; quoiqu'il fût de l'école du maréchal Ney, qui disait : « Je ne me rendrai jamais, à moins qu'on ne me tienne par la cravate, » — il fallut bien, toute résistance étant impossible, rendre à la fin son épée. On le traita fort bien. Des

hommes tels que le général Palhen, M. de Ribeaupierre, M. de Nesselrode, qu'il rencontra alors pour la première fois au quartier général de l'armée ennemie, n'étaient pas faits pour aggraver le malheur de sa captivité.

Il fut conduit à Wilna sur un traîneau, à ciel ouvert, mais fort bien enveloppé dans les fourrures que l'hospitalité moscovite lui prodiguait. « Il voyageait plus commodément comme prisonnier, dit-il, qu'il ne l'avait jamais fait comme aide-de-camp dans l'armée française. » La vie d'un prisonnier de guerre n'est pas seulement une épreuve pour son moral, c'est une école pour son esprit, si peu qu'il en ait. On sait que M. de Fézensac n'en manquait pas. Les prisonniers de guerre, rapprochés par un malheur commun, moins esclaves de la subordination militaire, se livrent davantage à leurs penchants bons ou mauvais. On les connaît mieux; ainsi, par exemple, on apprit un jour, au cercle de Bartenstein, que M. de Fézensac était mauvais joueur ; — et puis, on apprend à connaître aussi ceux que le sort de la guerre avait faits nos ennemis d'un moment. A Wilna, notre aide-de-camp prisonnier fait toute sorte d'études de ce genre, d'abord sur le Russe. Il y a de bons Russes et il y en a de mauvais, souvent sous le même toit :

« Le général Korsakoff se plaisait à parler de ses campagnes, surtout de la célèbre bataille de Zurich, *qu'il avait perdue contre Masséna*, et que, d'après ses explications, il devait gagner ; faiblesse ordinaire à tous les militaires, comme on voit les parents préférer leurs enfants contrefaits ou idiots. Un jour même, en passant en revue les généraux français, il me dit que Masséna avait peu de talent : « C'est posssible, répondis-je, mais convenons qu'il a tou-« jours eu du bonheur. » Je n'ai pas besoin d'ajouter que Korsakoff était un homme de peu d'esprit, bon homme d'ailleurs, un peu Kalmouk de figure et de manières. Il

élevait deux enfants naturels; l'aîné, à quatorze ans, annonçait la brutalité de l'ancien caractère russe ; il maltraitait, et avec le plus cruel sang-froid, son frère, enfant de huit ans. Un jour, en nous promenant, je ne sais ce que fit celui-ci qui contraria l'aîné : « Nous verrons cela plus tard, » lui dit-il. La promenade s'acheva gaiement, et en rentrant il emmena son frère dans sa chambre *pour lui donner des coups de bâton.....* »

M. de Fézensac à Wilna, n'avait pas seulement affaire à des Russes. Les Polonais l'auraient attiré davantage; mais la politique de l'empereur Napoléon ne permettait pas à un prisonnier français de se livrer à un attrait de ce genre. Étrange malheur de la Pologne, que les plus décidés parmi ceux qui l'aiment soient toujours arrêtés par la crainte de se compromettre dans sa destinée! Une autre difficulté pour M. de Fézensac en Russie, c'était l'émigration française. Louis XVIII était à Mittau. Le jeune fils de famille reçut des ouvertures qui auraient pu embarrasser une conscience moins solide que la sienne. « Je ne répondis à une pareille insinuation, dit-il, que par le silence... » Sept ans plus tard, à Presbourg, pendant sa seconde captivité, à la suite de la capitulation de Dresde, et dans des circonstances plus encourageantes pour une conversion, car l'Empire tirait à sa fin, l'officier d'ordonnance, devenu général, appréciait avec la même fermeté les travers de l'émigration. « L'ignorance et la folle confiance, disait-il, ont toujours caractérisé les émigrés... » Quant aux princes français de la maison de Bourbon, lorsqu'il fut question de leur rétablissement sur le trône de France, M. de Fézensac demandait « qu'ils se conformassent franchement et complétement aux idées de notre siècle. Point de cocarde blanche, disait-il, point de réminiscence de l'ancien régime. Que le nouveau règne date de 1814, non de 1795 ! »

L'auteur des *Souvenirs militaires*, on le voit, était un homme de bon sens, et la raison chez lui n'avait pas attendu les années. A Wilna, comme plus tard à Presbourg, il est un prisonnier modèle. Les hommes le trouvent très-digne, les femmes très-aimable. Aussi un matin, sans dire pourquoi, un vieux général qui commandait Wilna, jaloux peut-être des succès du jeune officier, le fait enlever par ses cosaques et conduire, un peu à la façon de Mazeppa, dans les steppes au nord de la Russie. La société s'étant montrée fort blessée de ce procédé, le général s'excusa en disant que « s'il avait cru le départ du prisonnier si affligeant pour les dames de Wilna, il l'aurait renvoyé beaucoup plus tôt. » C'était se montrer galant à sa manière. Malgré tout, dans la Russie du Nord comme dans la Pologne russe, aucun succès ne manque à notre aimable et intelligent compatriote : un jour on le traite en sorcier, en le voyant essayer de guérir par une fumigation à l'eau chaude un rhume de cerveau opiniâtre; — une autre fois on lui demande une ordonnance comme à un médecin; on le consulte comme vétérinaire. Il répond à tous tant bien que mal, et puis se sauve. Il arriva ainsi à Kostroma, où la femme du gouverneur lui offrit quelques livres « pour sa consolation. » Mais le vrai remède au mal de l'exil, ce fut la paix de Tilsitt, qui, après une absence de trois ans depuis le camp de Boulogne, absence à peine interrompue par huit jours passés à Paris, le rendit à sa famille, à sa patrie, et à ses amis.

Quand M. de Fézensac se retrouva au milieu des siens et qu'il eut raconté ses aventures, « ses parents, dit-il, se crurent revenus au temps des héros d'Homère. *Ils crurent entendre raconter les combats de l'Iliade et les voyages de l'Odyssée.* » Ces mots sont caractéristiques. Ils prouvent deux choses, d'abord que le jeune officier d'ordonnance du maréchal Ney, au lieu de raconter ce qu'il avait vu comme il le rapporte aujourd'hui, y mêlait la fraîcheur de son érudi-

tion classique, sa verve chevaleresque et son enthousiasme juvénile ; en second lieu, que les parents de M de Fézensac étaient encore, comme la France entière, sous le charme de cette gloire épique dont le poëme, très-peu connu dans ses détails, mais merveilleux d'ensemble et tout rayonnant d'éclat extérieur, devait être quinze ans durant sa seule politique. La France éprouvait encore, après Eylau et après Wagram, malgré le déclin manifeste de l'étoile impériale, ce qu'éprouva Napoléon lui-même un jour qu'il passa la revue du 3e corps sur la place du Kremlin (18 octobre 1812). M. de Fézensac remarque que cette revue fut magnifique. Les colonels avaient rivalisé de zèle pour montrer leurs régiments dans le meilleur état. Cette belle tenue de l'armée, qui couvrait une misère déjà si réelle et un affaiblissement si profond, « n'en contribua pas moins à l'obstination de l'Empereur, en lui persuadant qu'avec de pareils hommes rien n'était impossible. » On sait combien de ces hommes repassèrent le Niémen.

Mais la France ne savait rien. Elle ne voyait que des héros d'Homère conduits par César ou Alexandre. Elle n'apprit la vérité qui se cachait derrière « cette belle tenue » des troupes en ligne ou en bataille, que lorsqu'elle lui fut révélée plus tard par des témoins véridiques ou par des historiens dignes de ce nom. Aujourd'hui encore qui se douterait, sans ces témoignages et sans ces récits, de ce que l'éclat de la gloire impériale couvrait de faiblesse véritable dans ses plus belles années, entre 1807 et 1810? « Benningsen, vaincu à Pultusk, écrit M. de Fézensac après Eylau, cherchait à surprendre nos cantonnements. Deux faibles corps d'armée lui résistaient; l'Empereur, arrivant lui-même, venait de le vaincre à Eylau et de le repousser jusque sous les murs de Kœnigsberg. C'était beaucoup pour tout autre; ce n'était pas assez pour Napoléon. Avec lui, l'ennemi vaincu devait être détruit. Une

victoire incomplète semblait un échec... Or, Benningsen venait audacieusement de placer ses cantonnements vis-à-vis des nôtres. Assurément on ne reconnaissait pas là le vainqueur de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna... » L'auteur ajoute à ces réflexions que le récit de ces événements inquiéta Paris et la France. La France fut inquiète ; elle resta confiante, et, la campagne finie, elle ne regarda plus qu'à la gloire. Napoléon avait écrit un chant de plus du grand poëme de l'Empire, et M. de Fézensac, racontant ses aventures à ses parents attendris, leur semblait justement un de ces rapsodes qui s'en allaient de ville en ville, quelque mille ans auparavant, réciter les poésies d'Homère.

Mais savez-vous ce qui donnait aux guerres de l'Empire, en dépit de ce déclin déjà manifeste, cet air de grandeur et de poésie homérique? Je le dis à l'honneur de la race française : ce qui est grand dans ces guerres, même parmi tant de prodiges dus au génie de Napoléon, ce sont moins les événements que les hommes. Dans les événements, même les plus extraordinaires, il y a toujours la main de Dieu qui les réduit et les rapetisse, pour nous rappeler au sentiment de sa puissance. « Cette main invisible, disait Balzac, ce bras qui ne paraît pas donne les coups que le monde sent [1]. » L'homme, en effet, dans ces terribles atteintes, sent que sa force est limitée, et s'il lutte malgré tout, soit qu'une grande passion l'entraîne, soit que le sentiment du devoir tout seul lui conseille le sacrifice, il a souvent, quel que soit le degré où le sort l'a placé, une incomparable grandeur. L'Empereur est grand ; il l'est toujours ; M de Fézensac, qui le juge avec une respectueuse rigueur, ne lui enlève ni son prestige dans l'action ni son éclat dans l'histoire ; mais ce sergent du 4e de ligne, cassé pour fait de discipline et qui, dans une mêlée

[1] *Socrate chrétien*, disc. VIII.

terrible, supplie son colonel de lui rendre ses galons pour qu'il puisse, dit-il, *mourir sergent*, — et qui meurt, un instant après, réhabilité, — ce pauvre soldat a bien aussi sa grandeur héroïque. Combien d'autres, dans ces rangs obscurs, que la gloire ne visite guère! Je ne parle pas de la bravoure. « Braves, disait le colonel Lacuée, il ne suffit pas d'être braves; nous le sommes tous; et moi-même *je puis être tué demain...* » Il le fut, le lendemain, à l'attaque du pont de Guntsbourg. Non, la bravoure n'est rien, au dire des braves; c'est la résignation dans la fatigue, le manque de nourriture, le froid, le chaud, la misère sous toutes les formes, c'est cela qui vous est compté. Voilà ce qu'enseigne la philosophie de la guerre. « De quoi te plains-tu? disait à un soldat écloppé son capitaine qui ne l'était pas moins. Tu es fatigué, je le suis aussi; tu n'as pas mangé, ni moi non plus; tu as les jambes dans la neige, regarde-moi! » Avec un pareil langage, ajoute M. de Fézensac qui le rapporte, « *il n'est rien qu'on ne puisse exiger des soldats...* » Il n'est rien non plus, disons-le, qui approche de cet éloge que M. de Fézensac, qui les a bien connus, fait ici des soldats français.

Le livre du duc de Fézensac est fait, plus que tout autre peut-être, pour honorer la profession militaire, parce qu'il n'est, même pour ce métier qui est le sien, ni complaisant ni flatteur. C'est bien pour cela que j'ai donné une telle étendue à l'examen de ce volume, si simple et si court. Nous n'avons d'ailleurs suivi M. de Fézensac que dans les premières périodes de sa vie militaire, comme officier de troupe, puis comme officier d'état-major. Nous l'accompagnerons encore, comme colonel en Russie, comme général pendant la campagne de 1813. *La philosophie de la guerre* a bien encore quelque chose à recueillir de ces côtés-là.

III

— 16 SEPTEMBRE 1863. —

Nous cherchons, on le sait, dans les souvenirs de M. de Fézensac, non de grands récits de batailles qu'on n'y trouverait pas, ni des anecdotes de bivouac dont il est justement avare ; rien de trop technique ou de trop spécial à la profession militaire, mais au contraire tout ce qui la rattache à nos idées, à nos sentiments, ce qui nous y révèle la présence et l'influence de l'esprit moderne, ce qui nous y montre en action le cœur humain, pour s'y grandir par l'effort, par l'enthousiasme, par le désintéressement, par le sacrifice.

Les esprits sensés qui se préoccupent de nos jours, avec une inquiétude trop justifiée, de l'invasion du matérialisme et du règne des intérêts industriels ; ceux qui craignent, pour notre France surtout, parce qu'elle a plus à y perdre qu'aucune autre nation, cette fièvre de l'or et cette soif du bien-être, ne songent peut-être pas qu'il y a deux refuges contre cette altération trop prévue du caractère français, le lycée et la caserne, l'étudiant dans sa classe et le soldat dans son bataillon, l'école normale et l'école de peloton. Nous savons qu'il en est d'autres ; mais je ne touche pas à la question religieuse. Je ne veux même rien dire de plus aujourd'hui sur ce grand rôle réservé à l'enseignement universitaire dans notre pays. Les infortunes de la *bifurcation* parlent assez haut. Quand les hommes éclairés se sont aperçus que le niveau des études classiques baissait en France, pourquoi se sont-ils alarmés ? Est-ce seulement parce que les colléges mettaient depuis dix ans dans la circulation moins de latin et moins de grec qu'autrefois ?

Non, mais parce que l'équilibre entre la matière et l'esprit, entre l'industrie avide de gain immédiat et le culte de la pensée désintéressée, menaçait de se rompre, au grand détriment, non-seulement de notre littérature, mais de notre vraie nationalité. Ne sommes-nous français que par la couleur de notre drapeau? N'avons-nous pas, n'avions-nous pas, dirais-je presque, une langue à nous, un esprit à nous, de certaines qualités qui empêchaient de nous confondre avec les ingénieurs, les banquiers, les marchands et les industriels du monde entier? Utiles et honorables professions, quand elles ne sont pas tout dans l'État et quand elles laissent à un pays tel que la France sa portion d'air libre et vital, sa place au foyer des grandes inspirations de la science, de la littérature et de l'art !

L'armée française est une grande école de désintéressement. Ceux qui pensent au « sou de poche » peuvent croire que je fais une épigramme trop facile. Je n'y songe guère. Le sou de poche se rattache au contraire au côté le plus sérieux de mon sujet. Voltaire, parlant sur la philosophie de la guerre, nous montrait un prince occupé à recruter une armée pour la conquête de quelque province lointaine : « Cette province, qui est à quelques centaines de lieues de lui, disait-il, a beau protester qu'elle ne le connaît pas ; qu'elle n'a nulle envie d'être gouvernée par lui ; que pour donner des lois aux gens, il faut au moins avoir leur consentement ; ces discours ne parviennent pas seulement aux oreilles du prince, dont le droit est incontestable. Il trouve incontinent un grand nombre d'hommes *qui n'ont rien à perdre ;* il les habille d'un gros drap bleu à cent dix sous l'aune, borde leurs chapeaux avec du gros fil blanc, les fait tourner à droite et à gauche, et marche à la gloire[1]. » Le grand Frédéric se serait reconnu peut-être

[1] *Dictionnaire philosophique.*

dans cette peinture ; c'était du moins le désir de Voltaire. Pour nous, cette satire n'aurait un sens que si une armée française était disposée à jouer un tel rôle. Cela, Dieu merci ! n'est plus possible ou ne le serait pas longtemps. Il faut que le soldat français ait son cœur ou son devoir engagé dans la mission qu'il accepte ou qu'il subit ; car il a, lui, *tout à perdre* et presque rien à gagner. L'état militaire n'est une profession que pour l'officier. Pour le soldat, c'est une fonction temporaire, sans compensation pour ce qu'il abandonne, si humble que soit sa condition, sans illusion pour ce qu'il va chercher. La solde n'est rien : c'est le pain de chaque jour pour prix d'une subordination absolue ; l'avancement n'est rien : les neuf dixièmes des soldats ne sortent pas du rang. Que reste-t-il donc pour les soutenir dans l'exercice du plus ingrat des métiers ? deux mobiles auxquels l'auteur d'un livre aussi rare qu'estimé donne la première place, parmi ceux qu'un général habile sait employer dans le commandement d'une armée : l'esprit de corps et l'attachement à la personne du chef [1]. J'y voudrais ajouter le sentiment du devoir. Ne dites pas que j'oublie le patriotisme et la gloire. Qui dit devoir, dit tout. La patrie est, pour le soldat, une maîtresse justement exigeante ; on l'aime en la servant, mais d'un amour sérieux. Il n'y a plus de « chauvins » que parmi les chansonniers de caserne ou les poëtes de cabaret. Quant à la gloire, il m'est impossible de croire que l'hommage silencieux que le soldat rend parfois, au fond de son âme, à cette sublime idole de quelques grands cœurs diminue en rien le mérite du désintéressement, qui est sa vertu.

Ce que je veux dire, c'est que l'exercice prolongé d'une

[1] *Remarques critiques sur l'ouvrage de M. le lieutenant-général Rogniat*, par le colonel (depuis lieutenant-général) Marbot. — Paris, 1820.

pareille vertu, au temps où nous sommes, est une excellente épreuve pour le soldat ; j'ajoute qu'elle est une salutaire diversion aux entraînements matérialistes et aux passions cupides de nos sociétés modernes. Il entre tous les ans dans l'armée française quelques milliers d'hommes qui, ouvriers, artisans, paysans, resteraient plus ou moins livrés, s'ils n'étaient soldats, aux convoitises du jour, avec tout ce que l'humilité de la condition ajoute à leur joug étroit et abrutissant ; et il sort de l'armée, tous les ans, un nombre d'hommes égal qui rapportent parmi le peuple des habitudes d'ordre, d'abnégation, de discipline, de tempérance. Ce sont ces hommes-là, brisés à la fatigue, parfois éprouvés par le danger, dressés à l'obéissance légale, maîtrisés, non abaissés, ce sont ces disciples de la subordination militaire, prodigues de sacrifices et contents de peu, qui entretiennent au sein du pays, dans les classes laborieuses, cette sorte de moralité relative dont les époques industrielles (et je n'en médis pas) ont si grand besoin.

Je ne fais qu'indiquer ici, sans y insister, une des considérations qui ressortent de la lecture d'un livre tel que celui de M. de Fézensac. Ce livre n'est pas inspiré, tant s'en faut, par l'idolâtrie de la gloire militaire ; il laisse voir dans tout leur jour, à travers tout leur éclat, les vices et le danger des armées permanentes. Malgré tout, il n'est pas d'épreuves subies depuis quatre-vingts ans par la liberté politique qui me feraient, quant à moi, désirer pour mon pays un autre régime militaire que celui qui résulte de la Révolution et des principes de 89. Ce n'est pas seulement le tempérament français qui a fait l'armée française. Il y avait de bons soldats, de bons officiers, de grands généraux en France avant 89, et notre savant ami, M. Xavier Raymond, nous faisait remarquer justement il y a quelques jours ce que l'habile Carnot avait su emprunter, pour refaire une bonne armée républicaine, aux vigoureux

débris des régiments de l'ancien régime [1]. Les qualités primitives du soldat français, l'élan et la solidité, la patience et la bonne humeur, la valeur et l'agilité, ces qualités sont en lui, pour ainsi dire, comme le sang dans ses veines. Le tempérament est traditionnel; l'esprit est moderne. Ce que j'appelle l'esprit moderne dans l'armée française, c'est le sentiment national et démocratique. Essayez, pour savoir ce qu'il vaut, d'en faire un esprit dynastique. On l'a essayé quelquefois sans y réussir. Le soldat est dévoué jusqu'au sacrifice, jamais jusqu'à la bassesse. La garde impériale a eu ses grognards, non ses prétoriens. Toutes les conspirations militaires ont échoué depuis soixante ans. L'armée sert et ne se donne pas. Elle est au pays et à la loi. Voilà l'esprit moderne. L'empire lui-même, en transformant nos armées en instrument de conquête, n'a pas voulu détruire cet esprit. La Restauration, en donnant à la France la loi de recrutement la plus libérale quelle ait jamais eue, ne prétendait sans doute rien changer à ces tendances. Il était dans la nature du gouvernement de Juillet de les aimer, de les favoriser, de les affermir. En juin 1848, nous avons vu l'armée à l'œuvre, sous le commandement d'un républicain, dans une lutte fratricide où la vigueur des troupes a sauvé l'État. De nos jours, si de glorieuses campagnes ont ajouté de grandes pages à l'histoire contemporaine de nos armées, des imaginations malades ou perverses pourraient seules y rattacher la prétention ou l'espoir d'une prédominance quelconque de l'esprit militaire sur l'esprit essentiellement civil de la France moderne. J'ai dit que le fondateur du premier Empire, héroïque amant de la force, n'avait pas voulu pourtant établir cette domination de l'armée sur le pays ; écoutons l'illustre général Foy :

[1] Voir l'article de M. X. Raymond sur l'ouvrage du baron Poisson (*l'Armée de la garde nationale*), *Journal des Débats* du 2 septembre.

« Les bienfaits accordés à l'armée, écrivait-il, ne portèrent pas d'atteinte directe au régime de la cité. Excepté dans les cas très-rares de révolte, il n'y a pas d'exemple, sous le gouvernement impérial, que les chefs militaires aient commandé en France à d'autres qu'aux soldats...

« La nouvelle organisation administrative avait enlevé aux gouverneurs des villes et des provinces la haute police dont ils étaient investis dans l'ancien régime. Napoléon, en rétablissant les officiers généraux dans leurs droits honorifiques, ne leur rendit pas cette attribution. Là où un préfet décidait arbitrairement des intérêts et même de la liberté des citoyens les plus marquants, le général, eût-il été surchargé de témoignages de la faveur du souverain, n'aurait pu faire arrêter un coupable obscur. Dans le conflit assez fréquent entre l'autorité militaire et l'autorité civile, on donnait presque toujours raison à la dernière. Probablement le pouvoir n'y perdait rien, et les administrateurs de tous les étages, les auditeurs, les agents de police remplissaient ses intentions mieux que ne l'eussent fait les grenadiers et les hussards ; au moins est-il constant que notre armée n'avait pas d'action sur le peuple, et que le despotisme des derniers temps n'était pas un despotisme militaire[1]. »

Je ne veux ajouter qu'un mot à cette page d'une vérité si saisissante. Pour exercer un vrai despotisme militaire, il y avait un homme désigné, un mortel glorieux, et qui l'eût couvert sous les trophées de vingt batailles ; il y avait aussi, autour de lui, bien des généraux dont l'épée, j'en ai peur, se serait mise pour une telle fin à son service ; mais une armée, des soldats français, après 89, faisant métier

[1] *Histoire de la guerre de la Péninsule sous Napoléon*, tome Ier, pag. 81-82.

de milice politique, instruments d'esclavage à l'intérieur et agents aveugles d'une tyrannie civile! j'ose croire qu'on n'eût pas trouvé cette armée en 1810, pas plus qu'on ne la trouverait aujourd'hui!

Il est trop facile de comprendre l'attachement que devait porter, à une armée ainsi composée, un homme tel que M. de Fézensac. Il est dans la nature de l'esprit français que la règle n'y étouffe pas l'ardeur, que la discipline n'y brise pas le ressort des âmes, que l'entrain s'accommode à l'obéissance. C'était autrefois le caractère de nos écrivains. C'est encore celui de nos soldats. M. de Fézensac a, dans sa nature, ce mélange de qualités qui sont tout près de s'exclure et qui s'accordent merveilleusement. Son tempérament n'est pas si volontiers docile que sa raison; l'un et l'autre finissent toujours par s'entendre. « Le général Corbineau, dit-il quelque part, voulut faire attaquer Gottleube par ma brigade. Je ne m'en souciais point; les chemins étaient impraticables, et je n'avais nulle envie de recommencer la fausse manœuvre de la veille. » « Le général Philippon, écrit-il ailleurs, m'ordonna d'attaquer avec le 1er bataillon du 17e. Je le conjurai d'attendre au moins le reste de ma brigade... » Quand M. de Fézensac se permettait de discuter ainsi l'ordre d'un supérieur, il était général. Les simples soldats se passent quelquefois cette permission: ils n'en obéissent pas moins. « Que de fois n'avons-nous pas vu nos fantassins, presque engloutis dans les marais et les fondrières, s'encourager à en sortir en se disant les uns aux autres les motifs de la marche forcée: motifs que le chef était intéressé à tenir secrets, et que leur perspicacité avait devinés[1]! » M. de Fézensac fait, à propos de la retraite de Moscou, une réflexion toute semblable: « Cette marche avait quelque chose de lugubre.... Les té-

[1] Le général Foy, tom. Ier, pag. 90.

nèbres de la nuit, le silence de la marche, les ruines encore fumantes que nous foulions sous nos pieds, tout semblait se réunir pour frapper l'imagination de tristesse. Aussi chacun de nous voyait avec inquiétude commencer cette mémorable retraite; les soldats eux-mêmes sentaient vivement l'embarras de notre situation; mais ils étaient doués de cette intelligence et de cet admirable instinct qui distinguent les soldats français, *et qui, en faisant mesurer toute l'étendue du danger, semblent aussi redoubler le courage nécessaire pour le braver.* »

Pendant la retraite de Moscou, M. de Fézensac, on le sait, commandait un régiment. Il avait quitté le service de l'état-major et avait été nommé colonel du 4e de ligne, quelques jours après la bataille de la Moskowa. Le 4e de ligne faisait partie du troisième corps, commandé par le maréchal Ney. Il fit toute la retraite sous ce glorieux chef. C'est dire qu'il eut sa part dans d'effroyables épreuves, héroïquement supportées. Le régiment de M. de Fézensac fut placé plus d'une fois à l'extrême arrière-garde, plus d'une fois séparé du troisième corps et abandonné à ses seules ressources. Il ne lâcha pied nulle part, mais il laissa partout la trace de son sang ou les débris mutilés de ses compagnies, quelquefois ses compagnies entières, « sur ce vaste échiquier de neiges et de cadavres; » c'est un mot du général Pelleport. Son numéro seul, ou peu s'en faut, parvint à repasser le Niémen. M. de Fézensac a consacré à ce régiment, aussi intrépide que malheureux, une monographie touchante dans sa simplicité et sa vérité. Elle était si connue, même avant d'avoir été publiée, et il est si difficile d'abréger ce qui est simplement grand, que j'aime mieux renvoyer nos lecteurs au récit lui-même, qui complète avec un intérêt si dramatique les souvenirs de cette noble vie.

J'y veux seulement relever tout ce qui, dans cette im-

mense destruction d'une armée, se rattache encore aux sentiments, aux idées et aux influences de la patrie. Le 4e régiment représente pour moi l'armée française. Il est un résumé de ses misères, de sa résignation, de son martyre. S'il a plus fait que beaucoup d'autres, c'est, comme le dit M. de Fézensac au moment où ce régiment est placé à l'arrière-garde après la sanglante affaire de Viasma, « qu'il s'agissait de notre honneur, de la réputation de nos troupes et du salut de toute l'armée ; » mais d'autres auraient fait comme eux. J'ai lu beaucoup de récits de la retraite de 1812, un surtout, un témoignage considérable, signé d'un nom illustré dans les lettres après l'avoir été dans la guerre ; et je sais par eux combien l'homme, même quand il lutte avec toutes ses forces contre la puissance de la nature révoltée de son audace, est digne tantôt d'admiration, tantôt de pitié. Mais si l'histoire du 4e de ligne est en abrégé celle de l'armée française, ces pauvres soldats, ces fils de la charrue et de l'atelier, chargés de représenter devant l'Europe jalouse et attentive à nos désastres l'honneur de la France moderne, n'ont pas failli à leur mission. Ils ont lutté, ils ont souffert, ils sont morts, non pas à la façon des héros de la Table ronde, mais simplement, comme de braves gens, sans mentir à l'esprit de corps, sans abjurer leur dévouement. « Un sergent eut la jambe fracassée d'un coup de carabine, écrit l'auteur. Il tomba à côté de moi, en disant froidement à ses camarades : *Voilà un homme perdu ; prenez mon sac, vous en profiterez.* On prit son sac et nous l'abandonnâmes en silence. Deux officiers blessés eurent le même sort. » Ailleurs, un soldat mourait de misère sur la route : « *C'est malheureux,* disait-il ; *l'Empereur s'occupe pourtant bien de nous...* » Un autre était étendu dans une ambulance : « Que faites-vous là? lui dit un officier qui passait. — Nous mourons, c'est l'ordre !. . » Ah ! tous ces pauvres

gens n'étaient pas des la Rochefoucauld ou des Montmorency. On peut faire cette remarque sans blesser l'auteur de ce récit, lui qui a si grandement honoré un si beau nom. Ces humbles soldats qui mouraient si bien, c'étaient les fils de ceux que la levée en masse avait donnés, vingt ans auparavant, pour défenseurs à la France.

Plebeïæ Deciorum animæ, plebeïa fuerunt
Nomina.....

Ces Décius de la retraite de Russie, ils sont morts sans laisser leur nom à l'avenir ; *le* 29e *Bulletin* les a oubliés ; il n'a fait mention que des survivants. « Une terre lointaine a gardé sous ses glaces et plus tard recouvert de ses moissons les trois cent mille morts de race française que nous y avons laissés[1]... » Trois cent mille morts ! ce chiffre qui s'était trouvé une première fois sous une plume éloquente, est devenu plus tard dans l'inflexible bilan des « profits et pertes » de la campagne de Russie, si exactement dressé par M. Thiers, le chiffre de l'histoire elle-même. Trois cent mille morts de race française ! Et dans cette race, quelle élite ! Suivez-les, à la trace de leur sang, dans l'émouvant récit du duc de Fézensac. Parfois le feu de l'ennemi entame par morceaux l'intrépide 4e, comme ces éclats de pierre d'une muraille battue en brèche ; ailleurs ce sont des rangs entiers qui sont renversés d'un coup. « Les Russes, écrit-il, les virent avec admiration s'avancer vers eux dans le meilleur ordre et d'un pas tranquille. *Chaque coup de canon enlevait des files entières ;* chaque pas rendait la mort plus inévitable, et la marche ne fut pas ralentie un seul instant. Enfin nous approchâmes tellement de la ligne ennemie, que la 1re division de mon régiment, *écrasée tout entière par la mitraille, fut renversée sur celle qui la suivait....* »

[1] *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*, par M. Villemain. Tom. Ier, pag. 234.

Ainsi mouraient ces hommes, quand la faim, le froid, la misère ne les avaient pas moissonnés. On disait alors : « Oui, la Grande armée a perdu trois cent mille hommes, mais il y avait beaucoup d'Allemands.... » Le mot était cynique ; il n'était pas juste. Cependant le correspondant secret de Napoléon, le spirituel et véridique Fiévée, lui écrivait (décembre 1812), au moment de son retour à Paris : « Que deviennent nos armées ? *A peine si on s'en inquiète.* Par réflexion, on trouverait que cela n'est pas bien ; mais je l'ai déjà dit : la gloire, les conquêtes ne sont qu'un luxe pour une nation qui a tremblé sur son existence, puisqu'elle pouvait de nouveau être remise à la merci des factions. L'Empereur ayant fait entendre que la sûreté de l'intérieur et le complément de nos institutions seraient ses premières et ses plus constantes pensées, *la nation française s'est mise à vivre sur ces espérances*[1]. »

Étrange oraison funèbre des trois cent mille ! Et que la Grèce païenne était mieux inspirée quand elle proclamait, par la bouche de Périclès, après un bataille meurtrière, *que l'année avait perdu son printemps* !

L'honneur de M. de Fézensac, c'est d'avoir ressenti jusqu'au fond de l'âme, en dépit de ses angoisses personnelles, le malheur de ses obscurs soldats :

« C'était là ma véritable souffrance, dit-il, ou, pour mieux dire, la seule ; car je n'appelle pas de ce nom la faim, le froid et la fatigue. Quand la santé résiste aux souffrances physiques, le courage apprend bientôt à les mépriser, surtout quand il est soutenu par l'idée de Dieu, par l'espérance d'une autre vie ; mais j'avoue que le courage m'abandonnait en voyant succomber sous mes yeux des amis, des compagnons d'armes qu'on appelle, à si juste

[1] *Correspondance avec Bonaparte, premier consul et empereur.* tom. III, pag. 284.

titre, la famille du colonel, et qu'il semble n'avoir été appelé à commander que pour présider à leur destruction. Rien n'attache autant que la communauté de malheurs; aussi ai-je *toujours retrouvé en eux le même attachement et le même intérêt qu'ils m'inspiraient.* Jamais un officier ou un soldat n'eut un morceau de pain sans le venir partager avec moi. Cette réciprocité de soins n'était point particulière à mon régiment; *on la retrouvait dans l'armée entière*, dans cette armée où l'autorité était si paternelle, et où la subordination se fondait presque toujours sur l'attachement et la confiance. On a dit qu'à cette époque les supérieurs étaient méconnus et maltraités; cela ne doit s'entendre tout au plus que des étrangers : car dans l'intérieur d'un régiment, jamais un colonel n'a cessé d'être respecté autant qu'il avait droit de l'être. Le seul moyen d'adoucir tant de maux était de marcher réunis, de s'aider et de se secourir mutuellement. C'est ainsi que nous avancions vers Wilna, comptant chaque pas qui nous en rapprochait, logeant tous entassés dans de misérables cabanes près du quartier général, arrivant la nuit, partant avant le jour. Un tambour du 24e régiment marchait à notre tête; c'était tout ce qui restait des tambours et des musiciens des régiments du troisième corps..... »

On a dit avec raison, de M. de Fézensac, qu'il était « doué de toutes les qualités qui humanisent et civilisent la guerre[1]; » immense éloge autant qu'il est mérité. « Il faut que mes soldats vivent, » disait Turenne, quand l'intendant de Lorraine se plaignait du pillage pratiqué par son armée. Il fallait bien faire vivre aussi les soldats du 4e de ligne. Mais à quel prix? On pillait Moscou où l'on trouvait encore, après l'incendie, une quantité considérable d'objets

[1] *Causeries du lundi*, par M. Sainte-Beuve. Tom. Ier.

de luxe, et pas un morceau de pain. « On avait des liqueurs, du sucre, des confitures, et l'on manquait de viande et de pain, écrit M. de Fézensac. On se couvrait de fourrures, et l'on n'avait bientôt plus ni habits ni souliers. Enfin, avec des diamants, des pierreries..... on était à la veille de mourir de faim !... » Un grand nombre de soldats russes, répandus parmi les ruines de la ville incendiée, faisaient concurrence aux pillards français. M. de Fézensac fut autorisé à faire fusiller ceux qui lui tomberaient entre les mains. « Je n'ai pas, dit-il, abusé de cette confiance. » Il n'abusa pas non plus de l'ordre qui lui fut donné, un autre jour, de détruire des farines qu'il ne pouvait emporter. Il les laissa aux malheureux habitants dont il avait occupé la maison, emportant, en échange, des bénédictions qui lui ont porté bonheur.

Car il a revu la France, lui quinzième des cent neuf officiers qui avaient fait avec lui la campagne sous le drapeau de son malheureux régiment, diminué en deux mois des neuf dixièmes de son effectif de guerre. Il a revu la France, et il a pu la servir encore comme colonel sur la Vistule, puis comme général de brigade dans la campagne de Saxe. Il avait épousé la fille du duc de Feltre, et il paraissait assez naturel qu'un beau-père qui était ministre de la guerre ne fût pas absolument étranger à l'avancement de son gendre. Ce fut le comte de Narbonne qui s'en chargea : « Il alla droit à l'Empereur, écrit l'auteur, et lui dit que, puisqu'il avait paru content de moi, il fallait m'essayer dans un poste plus élevé, en ajoutant gaiement qu'on ne risquait pas grand'chose, et qu'un mauvais général de brigade de plus ne perdrait pas l'armée. Le maréchal Ney, qu'on appela en témoignage, voulut bien assurer qu'on ne courait pas même ce risque-là. Peu de jours après, mon beau-père m'apprit ma nomination, *dont il était aussi surpris que moi-même.* » Le trait est aussi honorable que

rare; la philosophie de la guerre le réclame, l'estime publique le récompense.

Le maréchal Ney ne se trompait pas. Le duc de Fézensac servit avec distinction comme général. Il eut sa part dans la victorieuse reprise de Hambourg, quitta le dernier le funeste champ de bataille de Kulm, et quand tant d'autres désastres s'accumulèrent sur la France, il ne cessa de prêter appui à la discipline et de soutenir, par un habile mélange de sévérité et d'humanité, le moral de ses soldats, « leur faisant peu de reproches, disait-il (quand leur défaillance tenait à des causes indépendantes de leur volonté); car il fallait éviter de les dégrader à leurs propres yeux. *C'était achever de les perdre que de leur enlever l'estime d'eux-mêmes!...* » Noble parole et habile pratique, quand il s'agit de soldats français! A des soldats français, parlez toujours comme à de braves gens, car ils le sont par nature. Relevez les humbles, encouragez les timides, tendez la main aux défaillants, donnez confiance aux pauvres d'esprit. *Sursum corda!* c'est la morale chrétienne qui vient en aide ici à la philosophie de la guerre, et c'est le Dieu des armées qui vous inspire de les honorer en les sacrifiant. Sacrifice d'hommes, hélas! c'est là bien souvent toute la guerre. Honorez-les dans la vie et dans la mort. Toute victoire a trempé ses ailes radieuses dans des flots de sang. Toute pompe triomphale devrait être précédée d'un service funèbre auquel serait conviée toute la nation. Avant le *Te Deum*, le *De profundis*.

Je résume mon impression sur le livre que nous venons d'étudier, en répétant ce que le maréchal Ney écrivait au duc de Feltre après la retraite de Russie : « M. de Fézensac s'est trouvé dans des circonstances fort critiques, *et s'y est toujours montré supérieur.* » J'ajoute que son livre est un manuel d'honneur et de patriotisme, de bon sens et de vérité.

IV

M. Victor de Tracy.

— 19 et 26 juillet 1864. —

I

Il n'est jamais trop tard pour parler des hommes qui laissent un nom après eux. M. Victor de Tracy, mort à Paray-le-Frésil (Allier), le 13 mars dernier, a eu tout d'abord la plus belle oraison funèbre que puisse souhaiter un homme de bien : on l'a regretté, on l'a pleuré. De dix lieues à la ronde le peuple est venu s'associer, par les témoignages les plus touchants, à la douleur de sa famille; et quand nous venons à notre tour payer tribut à cette mémoire respectable, reconnaissons que de tels hommages, en devançant le nôtre, n'ont pas rendu notre tâche plus difficile.

Il est facile de louer ceux que le peuple a aimés; le peuple n'aime vraiment et longtemps que ses bienfaiteurs véritables. Un jour, M. Victor de Tracy racontait à un de ses amis un rêve qu'il avait fait. Il se voyait tout à coup riche d'une vingtaine de millions... Une pareille fortune lui donnait-elle l'idée de se faire bâtir un hôtel magnifique ou quelque château à la porte de Paris? « Non, disait-il, je me serais tout simplement passé la fantaisie de métamorphoser en un véritable jardin, très-pittoresque et non moins productif, un canton tout entier, mais un canton bien pauvre, bien malheureux, bien arriéré; ce que je n'aurais pas eu de peine, je vous assure, à découvrir dans

notre belle France, dont un tiers au moins est inculte ou à peu près : tel était mon rêve[1]. » M. de Tracy écrivait ces lignes en 1847. Quand il est mort, dix-sept ans plus tard, son rêve était en partie réalisé. Les millions, il ne les avait empruntés à personne; il les avait demandés à la terre, remuée de ses mains, arrosée de ses sueurs, renouvelée et fécondée par son travail opiniâtre.

> Travaillez, prenez de la peine,
> C'est le fonds qui manque le moins.

Décidé, après la révolution du 2 décembre, à une retraite absolue, il s'était fait, à soixante-dix ans, agriculteur sur une grande échelle, n'ayant de fermier que lui-même et mettant, comme je l'ai dit sans métaphore, la main à l'ouvrage. Il était arrivé ainsi, après quinze ans, à des résultats extraordinaires. « La terre de Paray est comme celle de Chambord, écrivait madame de Tracy, non sans orgueil; elle a sept lieues de tour[2]. » L'heureux propriétaire était parvenu à en quadrupler la valeur ; et non-seulement il s'était enrichi, il avait répandu la richesse ou tout au moins l'aisance autour de lui. Il avait, comme dans son rêve, « métamorphosé » toute une contrée ; de pauvre, il l'avait faite prospère ; la population s'était accrue par le travail qui attire, par le bien-être qui attache et qui moralise. Dans les années difficiles, la terre de Paray corrigeait par l'abaissement de ses prix les souffrances de la cherté générale. « Il faut, disait M. de Tracy, que celui qui cultive la terre vive de la terre. » Cette lutte contre la cherté au profit du pauvre lui coûtait par instants beaucoup d'argent[3]; mais le placement était bon, si généreuse qu'en fût la pen-

[1] *Lettres sur l'agriculture*, page 42. (Paris, 1847.)
[2] *Lettres et pensées*, tom. III, page 155.
[3] *Le Mémorial de l'Allier* du 22 mars dernier a donné de curieux détails sur ces actes de générosité du propriétaire de Paray.

sée ; la suite l'a bien prouvé. Quand on apprit dans le pays dont le domaine de Paray était le centre rayonnant et bienfaisant, que la vie du grand agriculteur était menacée, nous avons vu qu'on était accouru de dix lieues tout alentour. Une garde d'honneur, composée de paysans, s'organisa aussitôt pour veiller près du château et jusqu'à la porte de la chambre du malade. Quand on sut qu'il n'existait plus, toute espèce de mouvement et de travail cessa aussitôt. La population entière vint s'agenouiller devant son lit de mort, et c'est sur les bras du peuple, on peut le dire, que son cercueil fut porté à l'église et mis au tombeau.

J'attache pour ma part un tel prix à ces vertus sociales où l'homme met son cœur, l'activité bienfaisante, la charité toujours prête, l'amour de l'humanité, libéral et intelligent, qu'il me semble qu'après avoir montré, dans les lignes qui précèdent, cette popularité de bon aloi qui remplit les dernières années de M. Victor de Tracy, il ne me reste rien à ajouter. Je me trompe; M. de Tracy n'a pas été un philanthrope à Paray seulement et pendant sa tranquille retraite. Il l'a été partout et toujours, quoiqu'il eût pour noms Alexandre et César... mais noblesse oblige. Il était difficile, portant de tels noms, issu d'illustre lignage et ayant eu un grand-père mort de ses blessures après la funeste journée de Minden, que M. de Tracy ne fût pas un peu soldat par tempérament. Il le fut toute sa vie, mais comme un tel homme pouvait l'être, avec l'indépendance d'un esprit généreux et l'âme d'un citoyen.

Une double tendance le travaillait. Descendant de ces hardis Écossais qui, sous le nom de Stutt, auquel vint s'ajouter depuis la particule française, étaient venus servir au quinzième siècle dans la garde de Louis XI[1], le jeune

[1] On trouve d'intéressants détails sur cette origine des Destutt dans

Destutt de Tracy sentait en lui un goût naturel pour la carrière des armes. Fils d'un philosophe qui avait porté, dans l'étude des lois et dans l'examen des problèmes sociaux, une sorte de roideur scientifique, le futur bienfaiteur de Paray ne donnait à la profession militaire que son activité et son courage; il ne lui livrait pas son âme. Né en 1781, à seize ans il était entré à l'École polytechnique. Il en était sorti le premier ; Gay-Lussac venait après lui sur la liste. Une des originalités du jeune de Tracy (qui n'en manquait pas), ce fut que, tandis que tous ses camarades de l'École étaient fort pressés d'en sortir pour entrer dans les services publics, il voulut, lui, y rester un an de plus. Il aimait de passion les sciences : « Plus l'âme se remplit, disait-il, plus elle s'agrandit. » Il avait d'ailleurs à qui parler : ses professeurs s'appelaient Monge et Berthollet, et il vit un jour, parmi les auditeurs de ces grands maîtres, le général Bonaparte en personne. C'était pendant l'hiver de 1798. A la veille de partir pour l'Égypte et d'y emmener Berthollet, Bonaparte avait voulu suivre le cours de chimie que ce savant professait à l'École d'après les principes de l'infortuné Lavoisier. Le cours ne dura que quelques séances. Le général était pressé; et il menait tout grand train à cette époque, la science, la guerre et la politique. Un jour, après la leçon du professeur, il voulut visiter l'École. « ... Il me semble le voir encore (c'est M. de Tracy qui parle) quand il s'arrêta dans notre salle. Son visage, maigre et jaune, où brillaient deux yeux d'un éclat extraordinaire, était encadré par de longues mèches de cheveux bruns, qu'on appelait alors « oreilles de chien. » Il inspirait à la jeunesse un enthousiasme prodigieux, mais qui se produisait sous des apparences moins réservées que ne le prescrit la discipline

le discours de réception de M. Guizot, succédant au comte de Tracy, pair de France, à l'académie française.

militaire. Cette lueur de familiarité lui déplut sans doute; car, dans le peu de mots qu'il prononça dans ma salle, nous pûmes remarquer un ton de sévérité que la jeunesse ne goûta pas[1]. »

Ce ton de sévérité ne dut pourtant pas déplaire à M. de Tracy, si jeune qu'il fût. Il était naturellement doux et grave, se donnant volontiers, ne se livrant pas, bienveillant et sérieux, libéral avec de bonnes manières et réservé sans dissimulation d'aucun genre. Au sujet de ses bonnes manières, associées à des convictions peu aristocratiques, je voudrais faire remarquer qu'il était né, qu'il avait vécu enfant et jeune homme au milieu de la meilleure compagnie et qu'il en avait gardé le bon ton. Son père était un gentilhomme accompli. Sa mère était une Civrac; le tuteur de sa mère (et son oncle) était le duc d'Uzès; par ses sœurs il fut plus tard allié aux Lafayette et aux Laubespin. Il disait : « Notre condition... » Il écrit ailleurs. « Il y aura toujours en France des hommes d'esprit et de talent; mais des hommes bien élevés, cela est-il certain? » Et ce doute l'attriste. Il cite ailleurs le mot de Talleyrand qui, parlant du Directoire et prophétisant sa chute, disait : « Ces gens-là ne peuvent pas vivre... Ils ne savent pas vivre. » Le savoir-vivre, c'était la grande science de l'ancien régime; elle ne l'a pas empêché de mourir. Gardons pourtant cette impression au sujet du jeune Victor de Tracy. Il était, à la fin du dernier siècle, un esprit libéral, comme l'ancienne société ne les aimait guère, et un homme bien élevé, comme la nouvelle n'en formait plus. Tel il était alors, et tel l'ont connu tous ceux qui ont eu des rapports avec lui dans le cours de sa longue existence.

[1] J'extrais cette anecdote de quelques pages de *Souvenirs*, écrites par M. de Tracy, et dont je dois la communication à l'obligeance de sa famille.

J'ai dit qu'il avait apporté dans l'exercice de la profession militaire l'élan de sa race. Sa carrière y fut brillante : il s'y réserva toujours une place à l'étude, à la pensée, à l'indépendance de l'esprit et du caractère. Il y était entré par un entraînement naturel ; nous le verrons en sortir plus tard sans trop de regret. Il devait y laisser les plus honorables souvenirs. Capitaine du génie à vingt ans, puis chef d'étude à l'École polytechnique, il fut bientôt après, vers 1803, envoyé au camp de Boulogne pour y servir dans son arme. Quand approcha l'époque de la première distribution des croix de la Légion d'honneur, le général Suchet, qui faisait grand cas du jeune officier, lui dit un jour qu'il voulait demander pour lui la décoration. « Ayant pris connaissance des conditions imposées pour obtenir cette distinction, écrit M. de Tracy, je dis au général que je ne croyais pas les remplir, et je déclinai son offre... Mes scrupules furent combattus par les généraux présents. Je tins bon, et je ne l'ai jamais regretté. Alors le général Suchet m'adressa ces paroles qu'il m'a rappelées depuis : — Vos scrupules sont honorables ; mais sachez bien que si vous croyez à présent n'avoir pas de titres suffisants, un jour peut-être vous en aurez plus que suffisamment, et vous n'aurez pas encore ce que vous aurez dix fois mérité... — Cette prédiction, ajoute M. de Tracy, fut complétement vérifiée ; mais je persiste à penser que je fis alors ce que je devais faire... » Un pareil trait peint un homme et nous dispense de le louer.

Notre intention n'est pas de donner ici les états de service de M. de Tracy. De 1804 à 1815, on sait qu'il prit part à toutes les grandes campagnes de l'époque, tantôt à celle d'Austerlitz dans le corps d'armée du maréchal Masséna, tantôt à celle d'Espagne, où il servait sous le général Sébastiani, qui l'avait pris pour son aide de camp pendant sa glorieuse ambassade de Constantinople. Avant Austerlitz,

M. de Tracy s'était retrouvé une fois de plus, dans une circonstance extraordinaire, en présence du géneral Bonaparte devenu Empereur. C'était en 1805. Il avait été envoyé à Alexandrie. L'Empereur y vint. « Nous nous rendîmes à son audience. Je vis là des chambellans et des dames de ma connaissance ; puis l'Empereur parut. Il passa rapidement devant nous ; mais il s'arrêta brusquement devant le colonel du 107e qui se redressa comme au port d'armes (c'était un très-brave homme, rien de plus). — Eh bien ! dit l'Empereur, Gênes se donne à nous ! (Silence du colonel...) L'Autriche ne le veut pas ; elle pourra s'en repentir. Après tout, Gênes vaut bien la guerre... Puis, l'Empereur se retira, et voilà comment la guerre *résolue* nous fut notifiée... » Tous ceux qui se rappellent comment fut connue, en 1859, une résolution toute semblable, n'auront pas de peine à faire le rapprochement. C'est presque le même langage ; puis, l'effet suivant la menace, des victoires après des paroles. En France on aime cela, et on a raison.

M. de Tracy, quelle qu'eût été la roideur de sa première éducation, plus scientifique qu'il n'eût fallu peut-être, n'en était pas moins sensible aux attraits de la gloire militaire. De 1804 à 1812, nous avons tous aimé la gloire en France ; nous l'aimions sans trop nous montrer jaloux du grand capitaine à qui elle prodiguait ses faveurs. C'est qu'il y avait alors de la gloire pour tout le monde. On la payait cher ; on ne comptait pas. M. de Tracy n'était ni plus intraitable envers elle ni moins désintéressé. Il savait qu'il faut lui donner beaucoup. Il lui donna son sang plus d'une fois, et une fois aussi, mais moins volontiers, sa liberté. Après s'être vigoureusement battu à Almonacid, il fut blessé à la bataille d'Ocâna, où il obtint enfin la croix et le grade de chef de bataillon ; plus tard, une autre blessure très-grave qu'il reçut au combat d'Albuera le contraignit de rentrer en France. A peine rétabli, il fut chargé de conduire en

Russie une des demi-brigades, composées de recrues, qui ralliaient la Grande Armée. C'est au milieu de ces conscrits, formés en carrré, que sur la route de Kalouga il soutint l'assaut d'une artillerie formidable, et qu'il put faire retraite en bon ordre, tenant à distance une cavalerie nombreuse, jusque sous les redoutes d'Ielnia. Quelque temps après, il tombait par capitulation aux mains des Russes, avec la brigade du général Augereau, frère du maréchal. Il était prisonnier de guerre, et prisonnier chez une nation qui avait de cruelles représailles à exercer. Il n'eut trop à se plaindre cependant ni des Russes ni de sa fortune. Quelques émigrés de sa famille, qu'il trouva établis à Saint-Pétersbourg, le traitèrent moins bien. Mais il eut de bons gîtes, quelques hôtes aimables, il put étudier les mœurs du pays, et il a raconté dans quelques pages intéressantes les impressions qu'il y recueillit. C'est le comte de Ségur qui a dit, je crois : « Soulevez le jabot qui couvre la poitrine d'un Russe, vous découvrez le poil de l'ours... » C'est bien dur, c'est quelquefois juste. M. de Tracy, pendant son séjour, soit à Tamboff, soit à Saint-Pétersbourg, avait fait l'épreuve de cette vérité, non à ses dépens, mais qu'importe ? Il était là ce qu'il a été partout, un philanthrope, très occupé des maux de ses semblables, même quand ses semblables sont des esclaves. Plus tard, lorsque nous aborderons la seconde période de sa vie, nous le montrerons engagé avec ardeur dans toute entreprise qui aura pour but la répression de la traite des noirs. Les esclaves blancs ne lui inspiraient pas, à l'époque dont nous parlons, un moindre intérêt. Le prisonnier français se sentait un cœur d'homme (*homo sum*) pour le serf russe. Aussi n'est-ce pas sans une expression de colère, mêlée de raillerie, qu'il aimait à raconter des anecdotes comme celle-ci : Un de ses amis, un émigré français fort aimable homme, mais moins philanthrope que lui, était allé rendre visite un

matin à une princesse russe, très-grande dame et fort jolie femme. Il l'avait trouvée, son écritoire sur les genoux, écrivant un billet sur papier rose parfumé, s'excusant de continuer et promettant de finir bientôt ; puis, le « poulet » cacheté de sa cire la plus fine, elle l'avait remis à un fort beau laquais, de haute stature, en lui adressant quelques mots dans sa langue, auxquels il répondit par une profonde salutation. Or, ce billet, si coquettement écrit et si respectueusement reçu, était adressé à un officier commandant un poste voisin, et il avait pour but de faire administrer au porteur, et dans le corps de garde, un certain nombre de coups de bâton. Non qu'une grande dame russe n'eût le droit de faire infliger une correction de ce genre à un de ses serfs dans sa propre maison ; mais s'en débarrasser sur l'obligeance d'un voisin était un procédé plus commode. M. de Tracy ajoute que ce procédé était tout à fait en usage à Saint-Pétersbourg, au temps dont il parle.

Les esclaves se vengent quelquefois. Pendant que M. de Tracy était prisonnier à Tamboff, un seigneur des environs, maître impitoyable et justement détesté, avait disparu tout à coup, et jamais on ne put savoir ce qu'il était devenu. Mais ce qui est digne de remarque, c'est qu'aucune enquête judiciaire ne fut ordonnée en vue de découvrir les auteurs de ce mystérieux assassinat, ni pendant que M. de Tracy séjournait à Tamboff, ni plus tard. Était-ce la crainte de provoquer d'autres vengeances? Était-ce l'aveu que la victime avait mérité son sort? « Les planteurs en Amérique, ajoutait M. de Tracy, sont sans cesse exposés à des dangers de ce genre au milieu de leurs esclaves ; ils en accusent la race africaine; mais les paysans russes sont blancs comme leurs maîtres. L'effet de l'esclavage, dans tous les lieux, dans tous les temps, est partout le même, en haut comme en bas... *La possession de l'homme par l'homme est une monstruosité avec laquelle aucune transaction n'est possible.*

aucun moyen terme ne peut être admis, en dépit de tous les sophismes anciens et modernes. »

C'est à ces études et à ces réflexions, inspirées par une expérience si précoce, que le jeune officier consacrait les tristes loisirs que la guerre lui avait faits. J'aime ces hommes qu'on pourrait croire endurcis par la rude pratique du métier des armes, et chez lesquels l'uniforme n'a étouffé aucun des sentiments d'humanité qui sont l'honneur de la civilisation chrétienne. Je les aime, non parce qu'ils sont rares, — ils le sont moins qu'on ne croit, — mais parce que l'alliance des vertus guerrières et des qualités civiles est, malgré tout, d'une réalisation difficile et d'un exemple méritoire. J'ai là sous les yeux, écrits de la main de M. de Tracy, non seulement ces *Souvenirs* que je citais tout à l'heure, mais un recueil également inédit, intitulé : *Pensées et Rêveries*, et je retrouve partout sous sa plume les sentiments que j'ai signalés dans sa vie. Nous voulions, dans M. de Tracy, donner une idée du soldat. Ce n'est pas notre faute si nous retrouvons sans cesse en lui l'ami de l'humanité. Quoique sa destinée ne l'eût pas fait monter jusqu'à ces hauts grades qui prêtent leur éclat aux plus modestes vertus, il était de l'école de ces généraux illustres, les Catinat, les Vauban, les Chevert, les Foy, les Mathieu Dumas, les Drouot, qui faisaient la guerre sans lui livrer leur âme, bons et intrépides, audacieux et humains, sages sous l'uniforme, compatissants dans la plus grande ardeur des entraînements militaires, et toujours prêts à faire acte de citoyen. Je dis que M. Victor de Tracy appartenait à cette école de la guerre; je ne dis rien de plus; je sais que ses services militaires se sont arrêtés au grade de colonel, avec lequel il est sorti de l'armée quelques années après la chute de l'Empire. Mais si, plus tard, le péril de la société lui inspira de reprendre son épée, sous l'uniforme de la garde nationale, qui pourrait oublier avec quel empressement il

accepta la mission de combattre l'émeute à la tête de la 1re légion, et comment il fut, au 15 mai, quand les factieux envahissaient l'Assemblée, un des sauveurs de la paix publique? On se rappelle que, sous prétexte d'une pétition pour la Pologne, les émeutiers étaient parvenus à pénétrer dans la salle des représentants du peuple. Le colonel de la 1re légion, M. Victor de Tracy, accouru pour les en chasser, n'avait qu'une crainte, c'est qu'ils s'y fussent barricadés et retranchés, de manière à y prolonger leur résistance; ce qui pouvait, par l'intervention des masses qui arrivaient du dehors, singulièrement compliquer la situation; « car nous n'avions, écrit-il, ni haches, ni rien de semblable pour briser ou enfoncer les portes... Heureusement, la grande porte vitrée n'était pas même fermée. Arrivés là en silence, je ne manquai pas, comme on pense bien, *de faire battre furieusement la charge* en pénétrant dans la salle des Conférences. Ce fut un curieux spectacle que celui de cette immense salle et de l'indéfinissable confusion qui y régna tout à coup. Une centaine d'émeutiers, plus peut-être, étaient à notre entrée assis autour de la grande table, et des autres, rédigeant des proclamations ou écrivant à leurs frères et amis le récit de leur triomphe. Pas un ne songea à faire la moindre résistance. Leur terreur même était elle, que l'un d'eux me dit, tout effaré : *Par où voulez-vous donc que je sorte ?...* » — Ceci était le mot comique d'une situation qui ne l'était guère; mais ce mot ne manque jamais, en France, même aux circonstances les plus graves. Toujours la petite pièce vient après la grande, et le burlesque se mêle au sérieux, comme dans un drame romantique. Quoi qu'il en soit, M. Victor de Tracy avait bien mérité de la France dans cette crise de notre destinée révolutionnaire; le combattant d'Ocâna, le blessé d'Albuera, le prisonnier de Tamboff avait prouvé une fois de plus qu'il y avait en lui l'âme d'un citoyen.

II

M. de Tracy n'avait pas attendu la révolution de 1848, pour entrer dans la carrière politique. C'eût été se décider bien tard et dans un triste moment; il avait eu la main plus heureuse. La carrière politique s'ouvrit pour lui par le choix des électeurs de l'Allier qui l'envoyèrent à la Chambre des Députés en 1822. Il entrait alors dans sa quarante et unième année, c'est-à-dire qu'il avait à peine l'âge légal pour être membre de la Chambre élective. La Charte de 1814 se défiait des jeunes gens. Elle avait tort. Ses vrais amis, c'était la jeunesse.

Dans la Chambre des Députés, M. de Tracy fut de l'opposition. Le gouvernement royal, mal conseillé, faisait fausse route. Ses ennemis s'en réjouissaient. Ceux qui ne lui voulaient ni bien ni mal le laissaient faire. Les amis sincères de la liberté constitutionnelle cherchaient à le ramener dans la bonne voie et s'indignaient de n'y pas réussir. M. de Tracy était de ceux-là. Je n'ai rien de plus à dire du rôle qu'il eût à jouer à cette époque. Je ne raconte pas sa vie; j'essaye de reproduire l'impression de son caractère et de sa personne. L'énumération chronologique de ses votes et de ses discours intéresserait aujourd'hui peu de monde : son portrait moral, même dans cette imparfaite esquisse, aura droit à plus d'attention.

M. Victor de Tracy a été de l'opposition toute sa vie. Je crois que c'est là le trait principal de son caractère politique, et je n'y mets, comme on va le voir, aucune intention de dénigrement ou même d'épigramme. Les uns étaient de l'opposition par intérêt ou par ambition, les autres par rancune d'une situation perdue. On sait, dans les premiers

temps qui suivirent la Restauration, combien de bonapartistes se cachaient dans les plis du drapeau libéral, et on a vu avec quelle facilité se sont opérées, de nos jours, des métamorphoses toutes contraires. M. Victor de Tracy était du nombre des libéraux sincères qui faisaient de l'opposition pour d'autres motifs; mais aux griefs généraux de son parti il ajoutait les siens, ceux que lui suggérait la tournure particulière de son esprit. J'ai raconté récemment qu'il avait fait un jour un rêve de philanthrope, devenu tout à coup millionnaire, et que ce rêve s'était réalisé. Il en avait fait un autre : il avait rêvé une humanité plus parfaite qu'elle ne l'est par la volonté de Dieu, et il avait passé une partie de sa vie les yeux fixés sur cette noble chimère, y puisant les inspirations de ses votes, de ses jugements, de ses discours et de ses écrits.

Notre génération a souvent vu M. de Tracy à la tribune ; il était volontiers orateur, maniant la parole avec facilité, ayant une sincérité et une surabondance de conviction qui emportait son langage. Et n'est-il pas vrai qu'on le voyait souvent placer son point de vue plus haut ou plus loin que cela n'est utile au bon gouvernement des affaires du monde? N'est-il pas vrai que, dans l'ancien élève de l'École polytechnique, on redoutait par instants l'utopiste? « Esprit et cœur généreux, disait de lui M. Guizot (qu'il a tant combattu), toujours prêt à se mettre en avant pour ce qu'il croyait le droit ou le bien de l'humanité (connaissez-vous un plus bel éloge ?), et *s'étonnant toujours* des difficultés qu'il rencontrait à faire partager sa conviction et accepter son dessein [1]. » S'*étonnant toujours*, le mot est profond. Il donne bien l'idée de cette générosité naïve et confiante qui était le fond du caractère politique de M. de Tracy. Pour moi, j'aime cette candeur comme une des

[1] *Mémoires de M. Guizot*, tome II, page 120.

qualités qui survivent le moins à l'expérience de la vie humaine. Je l'aime comme une vertu de luxe, et pour son inutilité même, dans le conflit des passions parlementaires. Ne l'a pas qui veut; elle est l'indice à peu près certain d'une belle âme. J'ai entendu dire un jour, d'un politique illustre, aussi renommé pour son intégrité que pour son éloquence : « C'est un grand esprit borné par sa probité. » C'était encore là un bel éloge. M. de Tracy avait, lui aussi, cette heureuse incapacité de mal faire qui parfois arrête court l'activité humaine. Le désir immodéré du bien est un autre genre d'impuissance, non moins respectable. Chose singulière! en parcourant un des curieux manuscrits auxquels j'ai déjà emprunté quelques extraits, j'y remarque qu'en demandant beaucoup pour l'humanité en général, M. de Tracy juge sévèrement les hommes en particulier. On dirait qu'il les aime plus qu'il ne les estime, et que son dévouement passe son respect. C'est surtout pour ses amis qu'il est sévère, et les années qui ont suivi la révolution de 1848 sont l'époque de sa plus grande rigueur. Je me garderai bien de citer aucun de ses jugements sur les personnes. Il me suffit que, sur le fond des principes, il n'ait pas varié. Je suis même disposé à n'attribuer à aucune défaillance en ce genre celui des votes qui, dans l'Assemblée constituante, après Février, a le plus étonné ses amis. La surprise fut grande aussi, m'a-t-on raconté, dans la famille proscrite à laquelle s'appliquait ce vote. Le roi Louis-Philippe (car c'était lui) s'étant fait lire la liste des représentants qui avaient voté pour la loi de bannissement : « Assez, dit-il, quand il entendit le nom de Tracy; passons à ceux qni ont voté contre... Mes enfants, oubliez les autres [1]. » Oublions aussi. Personne n'est bon juge, et juge sans appel, de ces votes qu'impose parfois la raison d'État

[1] Je tiens le fait du général Christian Dumas, qui lisait la liste.

à la conscience d'un honnête homme. Dieu seul juge ces actes, qu'il nous est plus facile à nous, je le répète, d'oublier que d'expliquer.

Tout s'explique ailleurs dans l'opposition que M. de Tracy a faite au pouvoir pendant près de trente ans, sous deux dynasties et durant trois règnes. Cette opposition n'a été ni intéressée, ni intrigante, ni systématique, ni malveillante. Il aimait ceux qu'il combattait et qu'il bannissait, presque plus, quelquefois, que ceux qu'il appuyait. Il s'était prononcé en 1832 contre l'hérédité de la pairie, qui lui assurait le siége du comte de Tracy, son père, au Luxembourg. Quand vint le procès des ministres du roi Charles X, sa proposition contre la peine de mort en matière politique, qualifiée d'inopportune, n'en fut pas moins, pendant cette crise redoutable, un acte aussi décisif que courageux. M. Guizot reconnaît ailleurs qu'à l'époque de ces orageux débats sur le droit de visite qui agitèrent si longtemps la France, « seul, dans son camp, M. de Tracy eut le courage de défendre les conventions de 1831 et de 1833 comme indispensables à la répression de la traite des noirs, et de repousser un amendement de M. Billault, *au nom des croyances et des espérances qu'avait jusque-là nourries le parti libéral* [1]. » Il est bon de montrer ainsi, en passant, que ces « utopistes, » si souvent raillés, rencontrent parfois de bonnes occasions de servir aux vues des esprits pratiques, — auxiliaires d'autant plus utiles qu'ils sont moins attendus, et d'autant mieux accueillis qu'ils ne demandent rien. M. de Tracy ne vous servait qu'à ce prix, sans calcul et sans conditions, en citoyen indépendant et, comme il est de bon ton de dire aujourd'hui sans trop savoir pourquoi, en vrai gentilhomme.

Ici je voudrais aborder une thèse délicate, où je ne serai

[1] *Mémoires*, tome VI, page 149

pas suspect, je crois, étant de la race qui a fait la Révolution française, qui en a le plus profité et qui ne saurait, si grandes que soient les déceptions du présent, lui être infidèle sans trahison et sans duperie. Il y avait des libéraux ailleurs que dans le Tiers-État, à l'époque où la France était divisée en classes, et, pour ma part, je me suis toujours fait une idée singulièrement haute de ce que j'appelle un gentilhomme libéral. Les « privilégiés » avaient plus de mérite à être de francs réformateurs que nos pères à nous, les gens du Tiers. Ils avaient plus à donner, plus à perdre. Le sacrifice consommé, ils apportaient à leur nouvelle cause ces longues habitudes de fidélité et de dévouement contractées à un tout autre service.

Je lis à ce propos, dans un livre récemment imprimé (non publié), et qu'il est impossible de lire sans émotion, un jugement porté par l'auteur sur le beau-frère de sa touchante héroïne, la marquise de Montagu, née de Noailles. Ce beau-frère était M. de Lafayette. « Imperturbablement « enchaîné à son idée fixe (la souveraineté du peuple), il « était prêt (en 1815) à en poursuivre l'application, n'im- « porte sous quel régime et à quelle occasion [1]... » Cela ressemble à un reproche. Disons pourtant qu'en principe M. de Lafayette avait raison. En France, nos antipathies personnelles nous divisent plus que nos opinions, et tout nous paraît bon contre les gens que nous n'aimons pas, même la persécution contre nos idées. M. de Lafayette, qui n'aimait pas Napoléon, ne s'en montrait pas moins favorable à l'essai de gouvernemeut libre auquel l'Empereur semblait sérieusement résigné en 1815. Il donnait là, quoique avec un peu de crédulité, un bon exemple.

[1] *Anne-Paulé-Dominique de Noailles, marquise de Montagu.* (Paris, 1864), page 444. Le livre a été depuis mis en vente (janvier 1865), au profit d'une œuvre de charité.

Je n'ai cité que pour son rapport avec mes propres réflexions le beau livre de *Madame de Montagu*. Ce n'est pas le moment de parler de ces douces victimes que la Terreur a immolées ou proscrites dans les rangs des nobles, mais des magnanimes adhésions que les principes de la Révolution y ont rencontrées. Il est impossible d'écrire l'histoire de cette grande époque sans remarquer que ce sont des gentilshommes des plus vieilles races qui ont, presque les premiers (M. Michelet leur rend cette justice), servi les idées nouvelles, et sans montrer aussi que quelques-uns de ces adeptes des réformes libérales avaient toute l'obstination ordinaire aux convertis. Je ne cite aucun de ces noms, vieux dans l'histoire, dont le dévouement aux institutions modernes a rajeuni le blason, — ni ceux d'alors, ni ceux d'aujourd'hui. Tout le monde les nomme; mais n'est-il pas vrai que c'est une certaine ténacité généreuse qui distingue ces libéraux à parchemins? Le comte Destutt de Tracy, le philosophe, s'était laissé nommer *Têtu de Tracy*. Ils sont tous têtus comme lui. Entre l'ancien régime et le nouveau, ils ont fait leur choix, quoi qu'il leur en coûte, et ils s'y tiennent. « Aultre ne sers! »

Qui s'est jamais aperçu, par exemple, que M. Victor de Tracy fût un comte, j'allais dire un marquis (car il l'était), si ce n'est à l'urbanité de son langage et à la politesse de ses manières? Ces qualités ne sont plus le privilége d'une seule classe. Tout homme qui se respecte y prétend aujourd'hui, et tout homme bien élevé, noble ou vilain, est désormais gentilhomme.

..... Ce n'est pas la naissance,
C'est la seule vertu qui fait la différence.

Au lieu de vertu, mettez éducation, et vous pourrez croire que le poëte, dans ces deux vers, a prédit notre nouvelle organisation sociale. M. Victor de Tracy ne

laissait voir à personne, si ce n'est par les meilleurs côtés, qu'il fût d'une origine aristocratique ; et si j'en crois quelques réflexions mélancoliques que je trouve dans ses *Rêveries*, il aurait voulu parfois l'oublier lui-même. Jetant un regard sur la destinée de ces hommes qui, sortis des classes privilégiées, se sont voués à la défense des intérêts populaires, il ne se dissimule pas le double et douloureux mécompte qui trop souvent leur est réservé :

« .... D'abord, écrit-il, tous ceux dont ils auront délaissé les intérêts communs, et, ce qui est plus sensible encore, dont ils auront dédaigné, peut-être même méprisé les préjugés, ne leur pardonneront jamais ces offenses... D'un autre côté, ils doivent s'attendre à ne trouver ni sympathie véritable ni confiance entière au sein de ces classes (populaires) dont ils se sont d'office constitués les défenseurs, contrairement à leurs propres intérêts, mais avec lesquelles néanmoins ils ne sauraient s'identifier. Bien plus, dans ce monde nouveau pour eux, on se sentira humilié souvent de la supériorié que ces anciens privilégiés ont conquise par leur désintéressement même... De là une sourde envie, bien voisine de la haine...

« Peu d'hommes ont la vue assez longue et assez nette pour découvrir dès l'origine la portée de ces grands événements (les révolutions), l'âme assez haute et ferme pour traverser sans faiblir des épreuves souvent terribles, et sans ressentir de tardifs mais stériles regrets; bien peu enfin sont capables de se dire, après un long temps écoulé, que dans des circonstances semblables ils suivraient la même ligne de conduite, tracée par le sentiment du devoir... »

Après avoir écrit cette page si pleine de sa propre expérience, M. Victor de Tracy ajoute : « J'ai connu un de ces

hommes très-rares : mon père ! » Touchant éloge ! Celui qui le reçoit ici aurait pu le renvoyer à celui qui le donne.

M. de Tracy n'est pas le premier, du reste, qui ait ainsi apprécié la destinée de ces courageux transfuges des classes aristocratiques. On sait ce que Mirabeau disait, avec son magnifique langage : « Dans tous les pays, dans tous les âges, les aristocrates ont implacablement poursuivi les amis du peuple ; et si, par je ne sais quelle combinaison de la fortune, il s'en est élevé quelqu'un dans leur sein, c'est celui-là surtout qu'ils ont frappé, *avides qu'ils étaient d'inspirer la terreur par le choix de la victime*[1]... » Mirabeau, on le sait aussi, est mort dans son lit ; et quant au père de M. de Tracy, pour ne pas citer d'autre exemple, il avait eu moins à souffrir des aristocrates que des démagogues. Ce n'étaient pas les nobles qui l'avaient enfermé dans cette prison des Carmes où son fils allait recevoir de si loin ses adieux, quelques jours avant le 9 thermidor, n'espérant plus le revoir, et où ses cheveux avaient totalement blanchi avant sa quarantième année. Échappé aux périls de la Terreur, l'ancien constituant de 91 n'avait pas eu trop à se plaindre du régime nouveau. Plus tard, l'Empire l'avait comblé d'honneurs politiques et académiques. La Restauration ne l'avait pas maltraité ; le gouvernement de Juillet encore moins. Il était mort plein de jours, jouissant de la considération publique, fidèle à tous ses principes sans s'être refusé aucun des avantages sociaux auxquels la haute valeur de son esprit lui donnait droit, n'ayant pas plus changé ses opinions que ses habitudes ; homme heureux s'il en fut, et à qui le siècle, c'était justice, rendait ce qu'il en avait reçu. J'en dirai autant de son fils : en signalant en lui ce que le gentilhomme avait dû céder au libéral, et aussi les réflexions

[1] Discours prononcé dans l'assemblée des États de Provence (février 1789).

qui nous peignent les troubles de son âme, je n'ai pas prétendu en faire un martyr. Ce n'est pas sérieusement qu'il se plaint des persécutions qu'il eut à souffrir d'une sœur de sa tante, quand, se trouvant prisonnier à Saint-Pétersbourg, où cette grande dame s'était réfugiée, il courut le risque d'en être chassé sur sa demande. Le jeune de Tracy, même prisonnier de guerre, avait un sort enviable. Il était un officier au service de la France et un libéral en expectative. La grande dame était une émigrée. Elle avait le droit d'être jalouse. Tout compte fait, il y a une justice de la Providence, et tant mieux si ceux des anciens nobles qui se sont franchement ralliés, dès le début de la crise révolutionnaire, aux idées de réforme libérale, ont moins souffert que ceux qui les ont combattues ! La justice aurait été plus complète s'il n'y avait eu de souffrances qu'en proportion des fautes. Hélas ! la Révolution française n'a pas gardé cette mesure.

Et maintenant, nos lecteurs connaissent-ils M. de Tracy comme nous le connaissions? Je le voudrais, et que grâce à moi ils eussent apprécié dans le soldat le philosophe, dans le politique le philanthrope, dans le gentilhomme le libéral, dans le réformateur parfois désabusé, quant aux hommes, l'inflexible partisan des idées et l'invariable serviteur des principes. Voilà les traits que j'aurais voulu laisser dans la mémoire de nos lecteurs, si je l'avais pu, et encore n'auraient-ils de M. Victor de Tracy qu'une image imparfaite ; car l'homme privé, le mari, le père, le chef de famille, l'homme de société avait une valeur considérable et que tant de nobles aptitudes à la vie publique relevaient encore. C'est lui qui cite quelque part, si j'ai bon souvenir, cette admirable pensée du poëte Wordsworth : « *Si Byron avait eu plus de génie encore*, il aurait senti le bonheur domestique, il aurait aimé la famille. » M. de Tracy avait ce génie-là, s'il n'eut pas celui de Byron, en dépit des affinités de son aimable et sérieuse femme avec les grands

esprits de la littérature anglaise où elle excellait, étant une Newton par le sang comme elle était devenue une Française par le cœur. J'ai payé autrefois ma dette à cette douce mémoire. Je ne puis oublier, en y revenant aujourd'hui, tout ce que M. de Tracy a dû à cette femme supérieure et à ses deux charmantes filles pour que son salon, l'un des plus fréquentés de l'opposition libérale sous les trois derniers règnes, devînt aussi une des plus attrayantes réunions de Paris. J'y allais souvent, toujours avec plaisir, quoique je fusse ce qu'on appelait alors « un homme du château », et je n'oublierai jamais que la conversation des Lafayette, des Rémusat, des Barrot, des Tocqueville, des Lasteyrie, des Corcelle, des Gustave de Beaumont, à laquelle j'assistais, me donna souvent l'idée, qui était peut-être une idée juste, que l'opposition dynastique était moins méchante qu'on ne le disait, et qu'il n'eût pas été trop malheureux pour la France de faire une fois l'essai de sa capacité politique avant 1848. Madame de Tracy m'écrivait un jour : « On nous confond trop avec les imbéciles et les mauvais. La preuve, c'est que toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, on nous a traités comme on aurait pu le faire de MM. C..., M... et consorts. Vous direz que je suis rancuneuse. Je répondrai que je n'aime pas l'injustice, et que d'ailleurs je ne connais rien de plus bête[1]. »

Faire l'essai de la gauche après 1848, c'était un peu tard. Tout le monde alors, voyant le bâtiment près de sombrer, voulait mettre la main au gouvernail. C'était le gouvernement qui était le poste du danger ; les honnêtes gens courageux s'y portaient par un élan naturel. C'est alors que des hommes comme le général Cavaignac, le comte de Falloux, M. de Tocqueville, M. Odilon Barot, M. Dufaure, M. de Lanjuinais, M. Victor de Tracy furent ministres ;

[1] *Lettres et pensées*, par madame de Tracy, tome III, page 511.

d'autres, et des plus illustres, les appuyaient de leurs votes, de leurs discours, souvent de leur contenance, dans ces orageuses assemblées dont il fallait diriger aussi bien les bons instincts que contenir les mauvais. M. de Tracy ne fu ministre que quelques mois : et si j'ai réservé pour le moment où j'avais à parler de l'homme privé la mention de son ministère, c'est qu'il n'eut pas le temps d'y marquer son passage ; il y laissa seulement le souvenir d'une bienveillance accessible à tous et d'une équité aussi ferme qu'intelligente. Parmi les difficultés et les soucis qu'une pareille époque prodiguait aux hommes du pouvoir, il eut deux satisfactions pourtant, la première, de voir abolir l'esclavage dans les colonies françaises; la seconde, de voir l'échafaud politique, supprimé de fait sous le roi Louis-Philippe, définitivement détruit par la loi. Ce dut être une des plus grandes joies de sa vie. Se ressouvint-il alors de cette étrange rencontre que fit un jour un de ses camarades de l'École polytechnique, nommé Vincent? M. de Tracy, étant à l'École, et pour une légère faute de discipline, avait été enfermé dans un des cachots de la préfecture de police avec ce Vincent et un certain nombre de ses camarades ; or, tel était le désordre qui régnait alors dans les prisons (c'était sous le Directoire) qu'on avait confondu pêle-mêle dans la même salle ces jeunes étudiants, coupables d'une peccadille, et des misérables poursuivis pour les plus grands crimes. Ils passèrent plusieurs jours dans cette compagnie, puis ils sortirent et n'y songèrent plus. A quelque temps de là, traversant un jour le Pont-Neuf, le jeune Vincent fut arrêté par une foule énorme qui faisait la haie sur le passage d'une charrette. Dans cette charrette était un parricide, condamné à mort, et que l'on conduisait au supplice. Il avait été le compagnon des élèves de l'École à la préfecture de police. Reconnaissant Vincent, il l'appela par son nom. « Comment cela va-t-il, Vincent? cria le con-

damné; pour moi, cela ne va guère.... » ; et la charrette s'éloigna. Qu'on juge de l'étonnement de la foule et de la stupeur du jeune étudiant! M. de Tracy citait volontiers cette anecdote comme une preuve de l'inefficacité de la peine de mort. A mon avis, elle ne prouvait rien que le cynisme d'un malheureux, mais elle marquait d'une date certaine les convictions du philanthrope.

C'est par un tel mot qu'il faut finir un portrait de M. Victor de Tracy. Ce mot le résume d'un trait et en même temps il laisse une impression douce au fond des âmes. M. de Tracy était un véritable ami de l'humanité; il a consacré toute sa vie à la servir. Ne cherchons pas s'il l'aimait trop; ne lui reprochons pas d'avoir conçu pour elle trop d'ambitieuses espérances et d'avoir étendu sans prudence la périlleuse carrière de la perfectibilité humaine. « La politique n'occupe pas la plus petite place dans ma vie champêtre et studieuse, écrivait (de Paray) madame de Tracy. Chaque matin Victor me dit que le monde va toujours. *Sufficit*... [1]. » Victor voulait davantage. Mais ces nobles ambitions qu'on a pour les autres se traduisent presque toujours, dans les cœurs bien placés, en désintéressement pour soi-même, et c'est ainsi que M. de Tracy a pu écrire, à quatre-vingt-deux ans, ce que je lisais récemment dans ses *Souvenirs* :

« J'ai toujours eu une sorte de répugnance pour les affaires d'intérêt, qui préoccupent si fortement le monde actuel et même la jeunesse de ce temps-ci. J'en ai honte trop souvent. J'étais occupé d'objets plus élevés, plus dignes d'occuper la pensée d'un homme qui a quelque chose dans la tête et dans le cœur... J'ai tout à l'heure quatre-vingt-

[1] *Lettres et pensées*, tome III, page 118.

deux ans. Mes idées sont les mêmes qu'il y a soixante ans, et je puis me dire avec satisfaction que j'ai prouvé dans de grandes circonstances que jamais l'argent n'a pesé du moindre poids dans mes déterminations. »

Noble témoignage que se rend une longue existence au moment de finir! protestation généreuse sortie d'un cœur que la mort va glacer, mais qui est encore tout plein de pensées viriles! Nous avons vu, au début de cette étude, comment M. de Tracy était mort, au milieu de quel concours, parmi combien de regrets, d'empressements, de larmes populaires! Il avait le sentiment de la nature, il aimait les champs, et il a répété plus d'une fois, car il avait été toute sa vie un classique inébranlable, le *ô fortunatos!* du poëte latin. Peut-être croyait-il trop à l'innocence des campagnards, et s'est-il livré sur leur compte à des bucoliques un peu enthousiastes. Je ne parle pas de ses *Lettres sur l'agriculture*, qui sont un chef-d'œuvre de bon sens pratique et d'instructive expérience; mais, dans ses *Rêveries* posthumes, il s'en trouve quelques-unes qui ont l'innocence des paysans pour objet, et à celles-là je refuse un passe-port pour la postérité. Il dit plus vrai quand il montre que les gens de la campagne meurent plus tranquilles que ceux des villes, avec plus de calme, de résignation, moins d'effort, et comme naturellement soumis à une nécessité contre laquelle notre mollesse se révolte. Ainsi est mort, en sage et en chrétien, celui qui avait si bien caractérisé la mort des autres.

Le descendant des Stutt, des Tracy et des Civrac, l'ancien colonel d'artillerie, l'ancien député et l'ancien ministre a voulu être enterré, auprès de sa femme bien-aimée, dans le cimetière de son village.

Rien ne trouble sa fin; c'est le soir d'un beau jour!

TROISIÈME PARTIE

La nouvelle édition des grands écrivains de la France [1].

I

MADAME DE SÉVIGNÉ [2].

— 29 SEPTEMBRE 1863. —

Il n'est pas rare qu'un critique soit consulté sur le choix des livres qu'il faut emporter à la campagne. A cela le critique répond : Avez-vous un vrai goût de lecture? Votre maison de campagne a-t-elle une bibliothèque? Si elle n'en a pas, êtes-vous de ceux qui achètent des livres?... Cette dernière question peut paraître quelquefois indiscrète; le nombre des acheteurs de livres n'est pas trop grand dans notre pays.

Je m'étonne toujours, pour ma part, que des gens qui ont un hôtel à Paris, une maison aux champs, qui donnent à

[1] *Les Grands écrivains de la France*, nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Ad. Regnier, membre de l'Institut, sur les manuscrits, les copies les plus authentiques et les plus anciennes impressions; avec variantes, notes, notices, portraits, etc., etc. (Paris, librairie de Louis Hachette et Cie, 1861-1864).

[2] *Lettres de madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, recueillies et annotées par M. Monmerqué (revues par M. Regnier); 6 volumes parus (1863). 4 volumes ont paru plus tard.

dîner et que la question d'argent n'arrête jamais devant un caprice à satisfaire, ne se passent pas par instant *la fantaisie* d'acheter un livre. C'est, dites-vous, qu'ils n'aiment pas la lecture. — Pardon, ils n'achètent pas de livres; ils en empruntent. C'est encore là un des embarras du critique. On sait que les ouvrages nouveaux foisonnent sur sa table. On tire sur lui sans compter; et quand on le consulte sur les livres qu'il faut emporter à la campagne, c'est presque toujours avec l'intention d'emporter ses livres, à lui critique. Mais lesquels? Autre difficulté. Vous dressez une liste de romans, parmi lesquels vous laissez naturellement choisir votre emprunteur; il prend les mauvais, et ne tarde pas à vous reprocher son choix. Vous offrez de l'histoire, il vous rend le volume après quelques jours, avec force bâillements. Quoi qu'on fasse, le métier de prêteur de livres est une duperie. Beaucoup vous jugent sur le livre que vous avez prêté, s'il est mauvais. Personne ne vous sait gré des bons. Ah! j'aimerais, pour mon compte, à mettre sur les volumes de ma bibliothèque (sans comparaison) la devise du célèbre bibliophile Grollier : *Grollieri et amicorum*. Mais le moyen? J'ai fini par prendre un parti; à ceux qui me font l'honneur de me consulter sur le choix des livres : Lisez les anciens, leur dis-je. — Quels anciens? — Il n'en manque pas; vous avez à choisir. — Mais encore? — Lisez Homère. — Vous me renvoyez au siége de Troie. Pourquoi pas le siége de Sébastopol?...

Quand je renvoie les emprunteurs de livres aux anciens, on croit peut-être que c'est une manière de me débarrasser d'eux. Rien ne s'accorde mieux pourtant avec ce goût de réimpression qui, depuis quelques années, s'est emparé des principaux éditeurs de Paris, et qui les porte à nous rendre, dans le plus bel ordre, les chefs-d'œuvre de notre littérature nationale. Quelques-uns de ces éditeurs sont, je le sais, des hommes instruits, vraiment lettrés, et on

pourrait croire qu'ils ne songent qu'à satisfaire, à leurs dépens, une inclination personnelle. Ils ont encore d'autres raisons. Ce goût de restauration des plus célèbres monuments de notre littérature est bien une preuve qu'il ne s'en construit pas, de nos jours, beaucoup de semblables; mais ne serait-ce pas aussi le témoignage d'un certain retour vers le vrai beau dans le domaine littéraire et d'une réaction non douteuse vers les modèles? Quand je vois, par exemple, réimprimer en même temps les *Lettres de madame de Sévigné*, ici sous une forme exquise et dans un format commode, un vrai format de campagne, celui-là[1]; — ailleurs, avec tout le luxe sérieux du grand *in-octavo* et toute la nouveauté que semble apporter à ce livre immortel une révision pleine de bonheur, de délicatesse et d'imprévu; quand je vois ces deux volumineuses collections se présenter en même temps aux suffrages du public, « tant mieux, suis-je tenté de dire; voilà un bon signe et qui ne trompe guère. Puisqu'ils se sont mis deux à réimprimer au même instant, sans épargner les frais, les *Lettres de madame de Sévigné*, c'est que le moment est bon, le public favorable; et au fait, comme on l'a dit, de ces livres-là il n'y en a jamais assez!

J'ai donc quelque peu raison de renvoyer aux anciens ceux qui consultent la critique sur le choix des livres. On vous les rend sous toutes les formes, les anciens; que ne les prenez-vous? Madame de Sévigné est un « ancien; » M. Hachette vous la donne scrupuleusement révisée, raisonnablement accrue, imprimée avec un soin excellent, sur papier durable, avec un raffinement d'illustration philologique qui n'a guère de précédent dans la librairie contemporaine, et, tout compte fait, pour peu d'argent.

[1] On comprend que je veux parler de la charmante édition dirigée par M. de Sacy et publiée par Techener. — Paris, 1861-64. L'ouvrage est aujourd'hui complet (11 volumes in-18.)

J'ai consacré, au moment où les deux premiers volumes de la correspondance de madame de Sévigné ont paru, deux études spéciales, presque techniques, à l'examen de cette nouvelle édition[1]. J'ai montré quelle était la part de M. Monmerqué dans ce grand travail, et ce que son digne successeur, M. Adolphe Regnier, membre de l'Institut, avait mis de zèle, de sagacité et de science à le compléter. Il fallait remanier les textes, placer dans leur ordre des lettres entières, des fragments ou des phrases, souvent de simples mots que les précédentes éditions ne donnaient nulle part, rétablir des passages supprimés, supprimer des additions malheureuses, rendre parfois à la langue de madame de Sévigné sa physionomie véritable, au risque de troubler dans leur repos éternel les mânes de ce bon chevalier de Perrin, que l'excès de son purisme et de sa pruderie avait, de son vivant, et par instant, si mal inspiré. J'ai trop insisté, dans un premier essai, sur tous ces caractères du sérieux travail de M. Regnier pour y revenir longuement aujourd'hui. Quatre nouveaux volumes cependant sont venus s'ajouter aux deux premiers. Ils marquent, avec les quatre volumes déjà publiés du *Corneille* et les trois du *Malherbe*, le point où est parvenue aujourd'hui (en septembre 1863) cette publication importante à laquelle M. Hachette a donné pour titre : *Les Grands Écrivains de la France*, et qui, en outre des ressources de tout genre qui lui sont assurées par la puissante maison qui l'a entreprise, trouve une garantie d'érudition si complète dans la direction de M. Regnier.

Je me figure quelquefois que si les anciens maîtres de la statuaire et de la peinture, — j'entends ceux qui ont fait des chefs-d'œuvre, — un moment rendus à la vie, se retrou-

[1] *Historiens, poëtes et romanciers*, tome II, pages 162 et suivantes. (Paris, 1863.)

vaient en face de quelques-unes de ces immortelles créations de leur génie que le temps n'a pas laissé cependant que de dégrader et de mutiler, c'est par quelque coup de ciseau décisif ou par quelque retouche magistrale qu'ils essayeraient de réparer le dommage, sans s'informer des progrès de l'art et sans y rien emprunter. Ils ne tiendraient aucun compte de nos perfectionnements modernes. Ils ne se compléteraient qu'en s'imitant. Les restitutions littéraires dont M. Regnier a la direction me semblent inspirées par le même principe. Les œuvres vivent ; qui oserait refaire celles des maîtres, quand elles ont péri? Cela n'a guère réussi aux continuateurs des grands historiens de Rome. Les œuvres vivent ; les physionomies des auteurs célèbre sont connues ; on aura beau faire, on n'inventera pas madame de Sévigné. Un Corneille tout neuf, un Malherbe inconnu, tout à coup révélés l'un et l'autre à la curiosité du public par l'érudition créatrice, ce sont là des chimères. Je l'ai déjà dit à propos de madame de Sévigné : tant pis pour nous, Français de France et d'Europe, si nous admirons depuis deux siècles une Sévigné de convention ! Mais autre chose est l'inventer, autre chose est la compléter en lui rendant, partout où une altération trop manifeste les a dérobés à son génie naturel, les traits épars qui lui appartiennent. Les grands artistes, s'ils revenaient au monde pour restaurer leurs œuvres, y mettraient, je le suppose, leur génie propre, leur originalité personnelle et ce qu'on a appelé, pour quelques-uns, leur « manière. » Madame de Sévigné aurait fait de même, si les éditions données par sa petite-fille, trente et quarante ans après sa mort, avaient pu, par un miracle de métempsycose littéraire, lui tomber sous la main. Elle se serait reconnue, oui, certes, et presque à toutes les pages ; mais voulant se refaire toute semblable à ce qu'elle était, elle aurait corrigé le texte de madame de Simiane avec son propre esprit, non avec celui

d'un autre. C'est une sorte de restitution qu'elle se serait légitimement faite à elle-même. Il faut, dit-on, reprendre son bien partout où on le trouve ; il est plus naturel encore de le garder quand on le trouve chez soi. M. Regnier a très-exactement fait cet inventaire des richesses trouvées dans l'immense domaine de madame de Sévigné, et il n'a voulu laisser perdre aucun des joyaux de ce merveilleux écrin, même ceux que, dans quelque coin ignoré de tous, lui disputaient l'oubli et la poussière. Il a tout repris, et s'il ne manque bientôt plus une perle à la couronne qui brille sur cette tête illustre et charmante, l'honneur de la restitution complète appartiendra à M. Regnier, qui en prépare bien d'autres.

Il n'est guère possible de donner, par l'analyse, qu'une idée très-générale d'une révision de ce genre ; le détail nous échappe ; c'est par le détail cependant que de pareils travaux peuvent être jugés. Il y faudrait de longues citations, tout un commentaire. La critique s'y perdrait. Le lecteur ne l'y suivrait pas. M. Regnier marque par trois séries principales les différences plus ou moins importantes qui distinguent l'édition nouvelle des éditions précédentes : d'abord les lettres inédites (le nombre n'en est pas considérable) et celles qui, ne se trouvant pas dans la grande édition de M. Monmerqué (1818), ont été publiées depuis, plus ou moins incomplétement, sous diverses formes ; — presque toutes les lettres de cette série ont été revues par l'éditeur sur les autographes. En second lieu, les passages d'une sérieuse valeur supprimés dans les anciennes éditions et rétablis dans celle-ci ; enfin, les corrections et modifications exécutées en conformité à la lettre du texte primitif.

Parmi ces dernières, j'en saisis une au passage, non pour l'importance de la faute corrigée, mais pour son originalité. Madame de Sévigné écrit à madame de Grignan

le premier jour de l'an 1676 (remarquez la date) ; elle lui confie un petit secret de famille, et elle dit : « Répondez-moi de M. de Grignan ; car ce ne serait pas une consolation pour moi que de voir courir mon secret par cet endroit... » Puis elle ajoute : « En voici encore un autre : c'est le jour des secrets comme *la journée des souhaits*... » Rien de plus clair, avouez-le, qu'une pareille phrase, le 1er janvier. Croirait-on maintenant que les éditeurs de 1726, le chevalier de Perrin en 1734, et tous ceux qui sont venus après lui, ont écrit : *La journée des dupes ;* ce qui n'avait absolument aucun sens. La copie très-ancienne dont M. Regnier s'est servi (car il faut tout dire) a ici un mot à peu près indéchiffrable, qui ressemble fort à *scachers* ou *scachets*. Mais madame de Sévigné écrivait volontiers *souhait* par *et*. Cela tranche la question. Quant à la *journée des dupes*, il fallait bien faire un petit cours d'histoire à ce propos pour ceux qui n'auraient pas compris l'allusion. « Journée fatale, dit un des éditeurs, fatale à Marie de Médicis, à ses amis les plus dévoués, à la mémoire de « Louis XIII, qui manqua à sa parole pour ne point interrompre le cours des horribles drames de la vengeance « dont le ministre-roi faisoit ses délices, en ordonnant le « silence des lois et l'abréviation des formes[1] !... » La rectification de M. Regnier nous rend le vrai sens d'une phrase de madame de Sévigné, mais avouez qu'elle nous fait perdre une curieuse note.

Voulez-vous quelques autres exemples de ces altérations du texte primitif qui n'allaient à rien moins qu'à changer tantôt la pensée même, tantôt le style de madame de Sévigné? Je prends au hasard dans le tome IV (p. 30) : « Il (M. de Lorges) a eu un coup de canon dans le ventre de

[1] Note de la page 284 du tome IV des *Lettres de madame de Sévigné* (édition de Gault de Saint-Germain. Paris, 1823).

son cheval et qui lui passa entre les jambes. » Les anciennes éditions disaient : « Il a eu un cheval tué sous lui d'un coup de canon... » Ailleurs (p. 483) : « Vous me demandez si je suis dévote, écrit à sa fille madame de Sévigné ; ma bonne, hélas ! non, dont je suis très-fâchée ; mais il me semble que je me détache un peu de ce qui s'appelle le monde. La vieillesse et un peu de maladie donnent le temps de faire de grandes réflexions ; mais ce que j'épargne sur le public, il me semble que je vous le redonne : ainsi je n'avance guère dans le pays de détachement ; et vous savez que le droit du jeu seroit de commencer *par effacer un peu Sichée :* vous savez la fable... » Voilà un innocent souvenir classique de madame de Sévigné, quelque réminiscence des leçons de Ménage et des vers de Virgile, qui a semblé, aux anciens éditeurs, sentir son pédant. *Sichée et sa fable* ont disparu, et le bon chevalier de Perrin ne permet d'autre droit du jeu que « d'*effacer un peu*, dit-il, *ce qui tient le plus au cœur.* »

Voilà pour le style de madame de Sévigné. Voici pour le sens ; dans ce même volume (p. 476) : « La douche et la sueur sont assurément des états pénibles, écrit madame de Sévigné (elle est à Vichy) ; mais il y a une certaine demi-heure où l'on se trouve à sec et fraîchement, et où l'on boit de l'eau de poulet fraîche ; je ne mets point ce temps au rang *des plaisirs médiocres :* c'est un endroit délicieux.... » Les anciennes éditions disaient : « *des plaisirs innocents.* » Ailleurs encore (p. 491) : « Je veux sortir de cette tristesse par un souvenir qui me revient d'un homme qui me parloit en Bretagne de l'avarice d'un certain prêtre : il me disoit fort naturellement : « Enfin, madame, c'est un « homme qui mange de la merluche toute sa vie, pour « manger du saumon après sa mort. » Je trouvai cela plaisant, et j'en fais l'application à toute heure. Les devoirs, les considérations nous font manger de la merluche toute

notre vie, pour manger *du saumon* après notre mort.... » Les anciennes éditions, au lieu de *saumon*, mettent du *poisson* tout court : ce qui, une fois de plus, ne signifie rien. Dans le cinquième volume (p. 534), à la place d'un *cœur qui se repent* (la lettre de Bussy commence par ces mots : Quand on a tort, madame, et qu'on l'avoue bonnement...), à la place de ce cœur repentant, nous avons, dans les anciennes éditions, *un cœur qui se respecte*... Plus loin (page 542) : « ce que ma chère nièce m'a écrit (texte de madame de Sévigné) me paroît *si droit* et si bon que je n'en veux rien rabattre... » Les anciens éditeurs disent : *si adroit*. Encore un non-sens. Mais arrêtons-nous. Dans l'ordre de ces corrections intelligentes qui n'ont pas la prétention de changer du tout au tout la physionomie d'un écrivain, mais qui effacent des taches, sauvent des disparates, suppriment de fausses notes et nous mettent sur la voie de cette perfection qu'on n'atteint jamais, — dans ce travail de révision, je ne crois pas qu'il soit possible d'avoir montré plus de zèle, de conscience et de sagacité, et d'y avoir mieux réussi que ne l'a fait M. Regnier.

L'espace me manquerait trop si, après avoir signalé l'esprit qui a présidé à ces corrections partielles, je voulais entrer dans le détail des restitutions dont le texte primitif a été l'objet. Dans le cinquième volume seul, cent trente-deux lignes ont été rendues à l'original, après avoir été supprimées, les unes sans raison apparente, soit négligence des copistes, soit lacune dans les manuscrits ; les autres avec une intention d'amendement manifeste. C'est à ce dernier genre de suppression que je rapporterais volontiers tout le passage (pages 394-395) relatif à une querelle entre les Bouillon et les Noailles, pour une question de généalogie qui en couvrait une plus sérieuse. Il s'agissait en apparence de repousser une absurde prétention de la maison de Bouillon, en réalité de jeter à cette dernière un re-

proche d'hérésie qui semblait rejaillir sur la maison royale elle-même. « ... Vous comprenez bien, écrit madame de Grignan (car la lettre est d'elle, et cette fois elle a le grand style de sa mère), vous comprenez bien la haine et l'aigreur immortelle que cette affaire répand chrétiennement dans les cœurs et les disputes qu'elle fait dans les conversations. » Ajoutons, pour être juste, que si ce curieux passage (il a vingt-six lignes) manquait dans l'édition de M. Monmerqué (1818), il a été communiqué en 1842 par M. le marquis de Castellane au savant éditeur, et publié plus tard par M. Vallet de Viriville[1]. Il appartenait donc de droit à la nouvelle édition. Mais pourquoi avait-il disparu dans les anciennes? Est-ce l'énergique phrase de madame de Grignan qu'on proscrivait? Était-ce les Noailles qu'on ménageait? Était-ce la descendance de Henri IV qu'on trouvait par trop mêlée au débat? Toutes ces raisons étaient bonnes pour disputer sur le passage supprimé, non pour le supprimer. M. Regnier a bien fait de nous le rendre. L'hérésie de Henri IV n'embarrasse plus personne, et les Noailles, qui sont gens d'esprit, ne prennent pas parti dans toutes les vieilles querelles de leur famille.

Tantôt, ai-je dit, les suppressions ont un sens, même si l'esprit qui les a inspirées n'est pas très-manifeste; tantôt elles n'ont pas de sens du tout; c'est le plus grand nombre, et aussi est-ce justice de rétablir, dans ces conditions-là, un texte malencontreusement mutilé. M. Regnier n'y a pas manqué toutes les fois que l'occasion s'en est offerte; ses restitutions ont parfois le caractère de vraies trouvailles. « Enfin Philisbourg est pris, écrit madame de Sévigné à madame de Grignan (tome V, p. 69); j'en suis étonnée, je ne croyais pas qu'ils sussent prendre une ville : j'ai demandé d'abord qui l'avoit prise, si ce n'étoit point nous;

[1] Tome IV de la *Bibliothèque de l'École des chartes*.

mais non, c'est eux. Le Pont-Neuf a fait ce couplet sur l'air :

Or écoutez, peuple françois!
Le maréchal de Luxembourg
Alloit secourir Philisbourg,
Car il est fort grand capitaine ;
Mais lorsqu'il fut près de donner,
Il survint un bois dans la plaine
Qui l'empêcha de dégainer... »

On sait que ce bois, qui amuse tant madame de Sévigné, avait singulièrement gêné le duc de Luxembourg et son armée au moment des approches de Philisbourg (août 1676). Le général français s'était laissé dire qu'on passait facilement ce redoutable fourré en marche d'escadrons ; il se trouva qu'on n'y pouvait faire passer quatre hommes de front. C'est surtout quand il s'agit d'opérations de guerre que la critique est aisée pour ceux qui ne sont pas sur le terrain ; l'art est difficile. Quoi qu'il en soit, voilà une chanson de plus à ajouter au répertoire de ces contribuables éternels, ces bons Français, qui payent en chantant, on le sait assez, depuis Richelieu jusqu'à l'abbé Terray, et qui payeront ainsi jusqu'à la fin des siècles.

Voici une autre restitution, et par laquelle je finirai. C'est un cri d'angoisse maternelle jeté par madame de Sévigné, non pas parce que madame de Grignan est malade, mais parce qu'elle ne vient pas ou parce qu'il n'est pas sûr qu'elle vienne. Nous savons jusqu'où va la passion de cette mère admirable, et il faut que nous soyons bien assuré de sa sincérité pour n'en pas trouver l'expression cette fois excessive et l'éclat plus fort que nature. C'était sans doute l'avis de madame de Simiane, cette petite-fille de la grande marquise, si maîtresse d'elle-même, à ce qu'il semble, et qui a dirigé si souvent, dans la main du chevalier de Perrin, la plume qui raturait sans pitié tout excès,

de sentimentalité maternelle. Malgré tout, voici ce passage ; il est plein d'âme, et il méritait de vivre. « J'ai vu d'Hacqueville ; je n'ai pu m'empêcher, quoique très-inutilement, de lui témoigner *ma douleur sur votre incertitude* et sur les temps infinis que je prévois sans vous voir, *si Dieu n'a pitié de moi*. Il m'a montré votre lettre. J'attends votre décision *avec une extrême émotion*. Je vous dirai ce que j'aurai fait à Versailles et pour le congé de votre frère. Adieu, ma très-chère et trop aimée mille fois *pour mon repos*. Je vous prie que cette lettre vous trouve en chemin ; si vous avez pris le parti que nous souhaitons, vous devez être partie. Ne vous fais-je *point un peu de pitié de passer ma vie sans vous voir?* »

On comprend maintenant, sans que j'y insiste davantage, la méthode de révision et de restitution adoptée par M. Regnier. Elle est à la fois très-simple dans l'esprit qui l'a inspirée, très-complexe dans les recherches de tout genre qu'elle exige, facile à concevoir, difficile à pratiquer. Il s'agissait de remettre sur un tableau de maître quelques couleurs qui lui manquaient, sans les demander à d'autres qu'à lui-même, de le compléter sans le charger, de remplir les lacunes laissées par le temps sans y introduire des pièces d'emprunt et des additions choquantes. Il s'agissait, en un mot, de remettre madame de Sévigné en plein dans son siècle, et de la rendre à son propre génie, partout où un malheureux dégoût d'archaïsme et un impardonnable dédain de son originalité charmante avaient altéré son texte. Ceux qui liront, dans l'édition de la maison Hachette, les lettres de madame de Sévigné et qui auront le bon esprit *d'emporter à la campagne* ces inépuisables trésors de bon sens, de vivacité et de grâce, ne se plaindront pas d'y trouver aussi, dans une notice excellente (celle de M. Paul Mesnard) et dans une série de notes très-variées, comme dans le texte lui-même, l'histoire anecdotique d'un grand

règne, la chronique d'une cour illustre, la biographie d'une grande dame de génie, et la consciencieuse étude de la plus belle langue que la société française pût parler, à l'époque où tout le monde parlait bien.

On nous demande des livres à lire. Nous répondons aujourd'hui par madame de Sévigné. Une autre fois, très-prochaine, nous répondrons par Malherbe et par Corneille.

II

MALHERBE[1].

— 7 OCTOBRE 1863. —

J'ai entendu poser cette question : Malherbe est-il un des grands écrivains de la France? ce qui équivaut à dire : Est-ce à bon droit que M. Hachette lui a donné place dans sa collection?

Malherbe, cela n'est pas douteux, est un des plus grands noms de la littérature française au début de ce siècle dont M. Cousin a fait si justement deux parts, — l'une avant Louis XIV, l'autre sous son règne; — l'une, à l'entendre, plus spontanée, plus originale et plus vive; l'autre plus savante, plus régulière, plus majestueuse. Mais il en est de cette grandeur de Malherbe comme de celle dont parle Tacite : *Major e longinquo*. Elle doit beaucoup à la distance qui, dans le temps, nous sépare d'elle. Le nom de Malherbe est plus souvent prononcé et plus facilement loué que ses œuvres ne sont lues. J'ai entendu des hommes de goût lui préférer Regnier, un vrai poëte à tout risque, mais un écrivain sans goût. D'autres, admirateurs de l'énergique

[1] *Œuvres de Malherbe*, recueillies et annotées par M. L. Lalanne, ancien élève de l'école des Chartes, les trois premiers volumes.

style d'Agrippa d'Aubigné, mettent le rude camarade de guerre de Henri IV bien au-dessus de son flatteur pensionné; enfin, si vous regardez avec une attention un peu sévère à la collection des œuvres de Malherbe, disposées dans un si bel ordre pour la nouvelle édition dont M. Ludovic Lalanne nous a déjà donné trois volumes, qu'y trouvez-vous? quelques pièces lyriques d'une beauté supérieure, mêlées à un grand nombre d'autres d'une vigueur un peu tendue et d'une inspiration contestable, des traductions d'une prolixité savante, et enfin une correspondance historique dont M. Bazin a dit (c'est tout dire) : « Les lettres à Peiresc sont un des livres *qui m'ont le plus servi* pour comprendre et pour écrire le commencement du règne de Louis XIII. » Comme écrivain, voilà tout Malherbe; et pourtant Malherbe est grand.

Donnons d'abord une idée de la nouvelle édition qui nous occupe. Je reviendrai à l'auteur quand l'ouvrage sera complet. On nous promet un nouveau volume de correspondance, dont quelques portions seraient inédites; attendons-les. Je veux pourtant dès aujourd'hui faire une petite querelle à M. Ludovic Lalanne : je le trouve bien dur pour son auteur. Cela est un peu contre nature. Les éditeurs ne nous ont pas accoutumés à ce rigorisme, et Malherbe méritait mieux. Dresser une sorte de monument à sa mémoire, dans une édition magnifique, et l'attendre sur le seuil, l'épigramme ou le sarcasme à la bouche, est-ce garder tout le respect que mérite une grande renommée? Je sais ce qui est dû à l'esprit inquisiteur de notre époque. La vie privée des gens qui vivaient il y a deux siècles nous appartient. Cela est vrai; l'œil du critique y peut plonger à discrétion. J'y voudrais pourtant quelque réserve, au moins dans la forme. M. Ludovic Lalanne ne prend-il pas plaisir à trouver en faute, dans tout ce qui est délicatesse morale, sensibilité, dignité personnelle, l'auteur de l'*Ode à du Pé-*

rier? Ne semble-t-il pas s'amuser à ce contraste d'un talent si élevé et d'un caractère si souple, d'un grammairien si rigide et d'un courtisan si commode, d'un « législateur du Parnasse », devenu le poëte des amours séniles de Henri IV? Franchement, il ne tient qu'à nous, après avoir lu la Notice de M. Lalanne, à d'autres égards excellente, de n'avoir pas plus de considération pour le grand réformateur de la langue de nos pères au dix-septième siècle, que pour la plupart de ces poëtes au génie éhonté, à la bourse plate et à la main toujours tendue, qu'on appellera longtemps des poëtes de cour.

Soyons justes; ne jugeons pas les hommes d'il y a deux siècles avec les idées libérales de notre temps. J'aime ces idées autant que personne; nous les avons vues à l'œuvre : nous n'en étions ni plus malheureux ni plus abaissés. Je sais que M. Ludovic Lalanne est sur ce point de mon avis, comme je suis tout près d'être du sien, quand il s'agit de Malherbe ; car il le juge fort bien, mais il le rabaisse trop.

« ... Des vers de commande ou « de nécessité, » écrit-il, des vers inspirés par le désir d'obtenir ou de payer un bienfait, une grâce, voilà ce qui forme la plus grande et la plus importante partie de son œuvre, depuis le moment où il se fixa à la cour; et, chose singulière, parmi ces vers se trouvent précisément les plus beaux qui soient sortis de sa plume. Si jamais homme eut le tempérament d'un *poëte officiel*, c'est bien Malherbe. Son génie s'est nourri et s'est vivifié de ce qui en aurait tué d'autres, plus poëtes que lui, et il est à cet égard un phénomène à peu près unique dans notre histoire littéraire... »

M. Lalanne abuse ici, par un sentiment que j'estime, mais enfin il abuse d'un aveu que Malherbe fait quelque

part, à propos d'une pièce de vers que M. de Bellegarde lui avait demandée pour le *Carrousel des quatres éléments* donné (le 10 février 1606) après l'accouchement de la reine. Le poëte voulut s'excuser; la pièce était destinée aux dames de la cour; le grand écuyer insista. « Ce furent des vers de nécessité, » disait Malherbe (écrivant à Peiresc), non pour en excuser « la bassesse » ; ils n'étaient que galants, mais un peu à la manière d'Oronte, « qui n'avait mis qu'un quart d'heure » à faire les siens. A Malherbe il fallait beaucoup de temps. On sait qu'ayant composé une ode pour consoler le président de Verdun, qui pleurait la mort de sa femme, — lorsqu'il lui porta ses vers, il le trouva remarié. Quoi qu'il en soit, si M. Lalanne a raison, il n'est pas facile, en effet, d'expliquer comment le tempérament d'un versificateur à la suite d'une cour a pu s'accommoder à ce vol d'aigle qui emporte si haut le poëte quand il est vraiment inspiré, même dans son zèle. Si bas par le caractère, je ne vois pas trop comment Malherbe serait parvenu à se relever par l'esprit. Je sais que l'un n'est pas garant de l'autre; je ne me charge pas d'accorder ensemble dans certains poëtes le style et la conduite. Malgré tout, il y a un accent qui ne trompe pas. Partout et toujours, je parierai que l'homme qui a écrit la paraphrase du psaume CXLV :

N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde, etc.

avait le cœur haut placé; et quant à la sensibilité qui a inspiré la consolation à du Perier, elle n'est pas plus douteuse, à mon sens, que celle qui dictait au même écrivain cette touchante lettre à sa femme sur la mort de leur fille Jourdaine. De ce qu'écrit et de ce que fait Malherbe dans cette triste circonstance, j'accepte tout, même une épitaphe que M. Ludovic Lalanne trouve ridiculement pompeuse, et où je n'ai guère vu que l'effusion d'une grande douleur, complaisante à elle-même et avide de se répandre :

« ... Passant, si tu n'as quelque soupir à me donner, fais ton chemin; je ne t'appelle point. Mais tu t'arrêtes, et semble qu'en la multitude de ces funestes objets ton imagination se dispose à quelque pitié : à la bonne heure. Je te vais dire qui parle à toi : c'est Jourdaine de Malherbe, fille unique de François de Malherbe et de Madeleine de Carriolis. Tu sais la noblesse et l'antiquité des Malherbe de Saint-Agnan... C'est assez de mon parentage. La vanité n'habite point aux lieux où je suis... »

Tout est de ce ton. Il n'y manque pas, je le reconnais, une certaine recherche, et je ne sais quel retour vaniteux qui se mêle étrangement à cette idée de la mort. Le poëte y entraîne et y compromet le père. Mais c'est là Malherbe; il faut le prendre comme il est. Il y a en lui du déclamateur, comme dans ce Sénèque qu'il aimait et qu'il a traduit. Sénèque est souvent emphatique, il n'est jamais vide. Il excelle à mettre l'imagination au service des idées morales, et son style, qui n'a de simplicité que celle qu'il affecte, est resté savant et châtié. Il supplée à cette suprême élégance du naturel, qui est le génie des grands siècles littéraires, par la vigueur outrée et l'éclatante harmonie. Ces qualités étaient celles d'une décadence à Rome; elles suffisaient à une renaissance à Paris. Malherbe n'est pas simple; il est rarement naturel; ses plus beaux effets sont des transports, et sa muse se bat volontiers les flancs. Mais ce n'est pas de sa simplicité que Boileau le louait, soixante ans plus tard, à une époque où Malherbe, à son tour, aurait pu passer pour un rhéteur, comparé aux fermes esprits qui se groupaient, pour en appuyer les préceptes, autour de l'art poétique nouveau. Boileau le louait d'avoir, *le premier en France*, introduit la cadence dans les vers, le bon choix des mots, la réforme de la versification, la pureté et la clarté. Certes, c'était beaucoup; Malherbe n'en avait pas

tant fait, du moins partout ; mais il avait donné le premier exemple d'une sérieuse règle à une époque où elle n'était nulle part dans les œuvres de l'esprit et où Henri IV l'avait, le premier en France, lui aussi, mise dans l'État. J'aime le rapprochement que, dans une spirituelle notice sur le poëte qui nous occupe[1], M. Antoine de Latour a fait de Malherbe et de Henri IV, quoiqu'il l'ait poussé un peu loin. Mais l'idée est juste : c'étaient deux « organisateurs. »

« Henri IV, écrit M. de Latour, fit son entrée à Paris en 1594, Malherbe en 1605.

« Henri IV avait mis la paix dans la société, il restait à l'établir dans les mots : ce fut l'œuvre de Malherbe. Ses amis se divertirent à le surnommer « le tyran des mots et « des syllabes » ; il en fut plutôt le législateur. Comme poëte, sa place est belle encore ; comme organisateur de la langue, elle est plus haute... »

M. de Latour fait trop grand le rôle de Malherbe dans la comparaison qui précède ; M. Ludovic Lalanne le rabaisse trop en ne voyant en lui qu'un courtisan salarié de ce grand roi *qui l'avait envoyé querir*, M. Lalanne le sait bien, et qui ne lui donnait guère (comme à d'Aubigné, qui s'en plaint fort en ses *Mémoires*) que le nécessaire. Or, Malherbe disait : « J'ai le courage d'un philosophe pour les choses superflues ; — pour les nécessaires, je n'ai d'autre sentiment que d'un crocheteur. Il est aisé de se passer de confitures ; mais du pain, il en faut avoir ou mourir... » Voilà ce qu'il écrivait à Racan. Au poëte Patrix il disait une autre fois, étant à table : « Monsieur, j'ai toujours eu de quoi dîner, mais

[1] Voir l'édition de *François Malherbe*, donnée par MM. de Latour (père et fils), avec un commentaire inédit, par André Chenier. (Paris. Charpentier, 1842.)

jamais de quoi rien laisser au plat... » Est-il mort pauvre? comme l'a écrit Gombauld dans l'épitaphe composée pour « l'Apollon de nos jours. » Je doute qu'il fût riche. Mais qu'importe? Henri IV aurait pu l'enrichir sans l'avilir. L'ayant fait venir à la cour où le poëte, âgé de cinquante ans, ne songeait guère à se présenter, s'il le traita avec générosité (ce qui n'était pas son faible), on sait ce qu'en disait Malherbe : « La monnoie dont les petits paient les bienfaits des grands, c'est la gloire. J'espère que de ce côté-là on ne m'accusera pas d'ingratitude... » C'était vrai, Henri IV et Malherbe sont grands tous les deux, chacun à sa manière; mais le roi n'est pas plus généreux que le poëte :

> .... Tous deux nous portons des couronnes;
> Mais roi, je les reçois; poëte, tu les donnes...

Si cela est vrai, Malherbe et Henri IV ne se doivent rien. Ils ont quittance l'un de l'autre devant la postérité.

J'ai tenu à défendre un peu Malherbe; mais M. Ludovic Lalanne, contre lequel je le défends, a une manière de plaider sa cause qui est fort supérieure à la mienne; c'est lui qui nous donne, sous la direction de M. Regnier, cette belle édition où je trouve les armes courtoises avec lesquelles je le combats. Je reviendrai plus tard, le Malherbe de M. Ludovic Lalanne à la main, sur cette thèse que je ne puis qu'effleurer aujourd'hui. Malherbe était un homme d'une vivacité singulière avec un grand sens, plein de premier mouvement dans une personnalité très-bien ordonnée. Il parlait beaucoup, avec esprit, relief et rudesse, et se compromettait volontiers sans s'abandonner jamais. Il était un type de contradictions plus ou moins plaisantes. Croirait-on, par exemple, que celui qui s'était posé en « tyran des mots et des syllabes », et dont Balzac écrivait qu'il était accoutumé à « traiter l'affaire des participes et des géron-

difs comme si c'était celle de deux peuples voisins l'un de l'autre et jaloux de leurs frontières », — croirait-on que ce poëte, grammairien et docteur, avait écrit un jour : « Un bon poëte n'est pas plus utile à l'État qu'un bon joueur de quilles? » Qui l'eût jugé sur un tel mot n'eût rien compris à son œuvre et à sa mission. Eh bien ! il était courtisan comme il était sceptique, avec aussi peu de vocation véritable. Il servait Henri IV parce qu'il l'aimait. Cela n'était pas bien difficile. Ce dévouement aurait dû avoir sa limite, celle où commençait la folie du roi. Il ne fallait pas suivre Henri IV dans la ridicule campagne qui avait pour but la conquête de Charlotte de Montmorency, princesse de Condé. Hélas ! tout le monde l'y suivait, et Sully lui-même, je crois, tout des premiers. Mais versifier pour le roi égaré dans la poursuite d'une telle chimère et jouer avec la harpe de David devant ce vieillard amoureux, c'était peut-être d'un bon serviteur, au sens du passé ; ce n'était plus payer « en gloire » ce qu'on recevait en argent. Malherbe était galant, lui aussi ; il le fut toute sa vie, avec beaucoup de décision, peu de choix, une médiocre estime de ses conquêtes, et, s'il faut en croire ses biographes, aussi peu de scrupule et de délicatesse que possible. Sur ces faiblesses d'un ancien, je sais gré à M. Ludovic Lalanne d'avoir jeté le manteau dont les fils de Noé couvrirent la nudité du patriarche.

Le soin que M. Lalanne a donné à cette nouvelle et importante édition des œuvres de Malherbe prouve bien d'ailleurs en quelle estime il tient ce *grand écrivain*, qu'il nous montre, par une image aussi juste que frappante, « *placé sur le seuil du dix-septième siècle* où il eut à la fois à combattre les derniers efforts de la Renaissance et à frayer le chemin aux nouveaux venus. » Lui-même il était une renaissance ; il était la jeunesse brillante et un peu vaniteuse de cette langue dont Corneille, Racine, Bossuet et tant d'autres

devaient représenter la maturité imposante et vigoureuse; c'était beaucoup d'être le premier; c'était assez pour être grand. Il était permis, ayant un tel rôle à jouer, de n'être pas préoccupé plus que de raison des questions politiques du jour, de s'en rapporter à Henri IV, même à Richelieu, et d'écrire, à un moment donné, au duc de Luynes: « Pour moi, qui ai toujours gardé cette discrétion de me taire de la conduite d'un vaisseau où je n'ai autre qualité que de simple passager, le meilleur avis que je puisse donner à ceux qui n'y sont que ce que je suis, c'est de s'en rapporter aux mariniers. »

Ce ne sont pas des jugements politiques qu'il faut demander aux poésies ds Malherbe, ni même à sa prose, quoique sa correspondance avec Peiresc ne soit pas, à ce point de vue, absolument dépourvue d'intérêt; ce qu'il y faut rechercher, outre l'immense volupté de lire des vers immortels, ce sont les témoignages qui abondent dans ses œuvres, publiées comme elles le sont aujourd'hui, de l'état de la langue française au temps où il a écrit, des progrès de cette langue entre ses mains puissantes et du point où il l'a laissée aux hommes de génie qui ont eu la tâche de la perfectionner après lui. Malherbe est loin de la perfection dans son langage; il en a le goût, l'instinct, et, s'il est permis de parler ainsi, la divination. M. de Latour l'appelle un « grammairien chevaleresque »; le mot est juste; Malherbe est toujours prêt à rompre des lances en faveur de la grammaire ou de la prosodie, et si n'est pas lui qui a dit en mourant: « Je *vais* ou je *vas* mourir, car on dit les deux », il était digne de montrer ce sang-froid du puriste inébranlable, même devant la mort. A cette étude de la langue française dont les œuvres de Malherbe sont si naturellement le sujet, tout sert dans la nouvelle édition publiée par M. Hachette, je ne dis pas seulement les vers qui sont dans toutes les mémoires, mais ce qui est peu

ou point connu dans l'œuvre du poëte et du prosateur. Aussi ne saurions-nous assez remercier les savants éditeurs du soin qu'ils ont mis à nous donner un texte aussi châtié, aussi vrai, passé au crible d'un examen aussi pointilleux et aussi sévère, en y ajoutant dans une série de notices, d'avant-propos et de notes de tout genre, habilement disposées, l'information archéologique et la discussion philologique les plus complètes qu'il fût possible de demander à l'érudition.

« ... Sur le titre, au-dessus de mon nom, écrit M. Ludovic Lalanne au début de son travail, on trouvera celui d'un savant académicien, M. Ad. Regnier : ce ne sera que justice. Il s'est chargé de diriger la publication de la *Collection des Grands Écrivains de la France*, et je puis affirmer, en ce qui concerne Malherbe et son éditeur, que ses fonctions n'ont point été une sinécure. Depuis tantôt vingt mois que l'impression a été commencée, sa vigilance ne s'est pas ralentie un instant. Dans cette tâche d'amicale direction et d'attentive révision, il n'a épargné ni ses soins ni ses conseils, et c'est en grande partie à lui que notre édition sera redevable de l'exactitude et de la correction qui en feront et en doivent faire le principal mérite... »

Si j'ai cité ce témoignage, rendu par M. Ludovic Lalanne au directeur de cette grande entreprise, ce n'est pas seulement pour en faire honneur à sa reconnaissance, — ce sentiment vaut pourtant la peine qu'on le signale quand, par hasard, on le rencontre en ce monde, — mais c'est que j'avais à cœur de prouver à ceux qui voudront prendre Malherbe au sérieux, qu'ils trouveront à qui parler. Malherbe était un rude joutenr. Ce n'est pas Boileau qui a dit le premier :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse et le repolissez ;

c'est Malherbe. Ses biographes racontent qu'il employa une rame de papier à corriger un seule stance. Il disait : « Quand on a fait cent vers, il faut se reposer dix ans. » La prose ne lui coûtait pas moins de travail que les vers. Sa correspondance autographe est surchargée de ratures et de notes qui marquent la série d'essais pénibles par lesquels passait son style. Le premier jet appartenait volontiers à la langue du jour, à la fantaisie de l'heure présente ; le second se rapprochait davantage d'une étroite correction dont il aimait à donner l'exemple. Il y sacrifiait beaucoup, et on eût dit qu'il voulait, par ces surcharges dont ses manuscrits sont pleins, rendre témoignage de sa conscience d'écrivain à lui et aux autres. On trouvera, dans les notes placées par M. Ludovic Lalanne au bas des pages de la correspondance avec Peiresc, comme partout ailleurs, des preuves curieuses de ce travail, dont quelques unes n'étaient pas faciles à fournir, beaucoup des lettres de Malherbe étant écrites en chiffre. Chose singulière ! Il n'est résulté, de cet effort laborieux du correspondant de Peiresc, rien qui ressemble à la recherche, à l'emphase et à la manière. Le style de ces lettres est plutôt sec et n'a souvent d'intérêt que celui des événements ; mais il est un des curieux monuments de la langue française strictement appliquée au récit des faits contemporains, une sorte de journal sans prétention et sans passion, le *sermo pedestris* dans sa simplicité ferme et virile.

Je n'en dirai pas autant des traductions, témoignages non moins considérables cependant du sérieux travail auquel se livrait Malherbe pour approcher de la perfection. Il est évident pour moi que la traduction des anciens n'est, sous la plume du grand poëte, qu'une sorte de gymnas-

tique où il s'exerce à la construction de la période française. Son style, qui a tant de liberté et tant d'allure dans la correspondance, est ici, non pas contraint et empêché, Malherbe ne l'est jamais, mais d'une lenteur parfois fatigante et d'un enchevêtrement dont tout l'art de sa phrase ne sauve pas l'excès. Passe encore quand il s'agit de traduire Tite-Live, dont nous avons quelques chapitres dans le premier volume de la nouvelle édition ; mais Sénèque, surtout le Sénèque des Épitres ! cette phrase souvent hachée, concise, d'un laconisme plus dépourvu de simplicité que de force, est-ce bien nous la rendre que de l'étendre sans mesure et de l'amplifier à discrétion ? Malherbe n'est pas, comme traducteur, systématiquement infidèle. Il est sans gêne avec son auteur. On lui reprochait un jour d'avoir, dans une traduction des Psaumes, altéré le texte du roi-prophète. « Suis-je donc, répondait-il, le valet de David ? » Il n'est pas même le serviteur de Sénèque ; il le côtoie plus qu'il ne le suit, et il brode sur ce canevas aux mailles serrées une assez insignifiante paraphrase. Mais si on traduit mieux aujourd'hui, personne, au temps où vivait Malherbe, n'aurait su placer auprès d'un vieux texte une version plus vraiment française, plus rare par l'élégance et plus neuve dans sa correction.

Et maintenant si je voulais, pour finir, résumer mon impression sur Malherbe, dans cette sorte d'apparition où l'étude plus particulièrement technique que je viens de faire de la nouvelle édition de ses œuvres me l'a laissé voir, — Malherbe, dirais-je, est un grand écrivain plus qu'un grand poëte, quoique ses vers soient de beaucoup supérieurs à sa prose. Il ne fait avec supériorité, on le dirait, que ce qu'il fait avec toute la difficulté possible ; c'est bien pour cela qu'il a semé d'obstacles, comme à plaisir, la route autrefois si commode et si riante où s'égarait la muse, en la réduisant, comme dit Boileau qui en triomphe,

aux *règles du devoir*. Sous d'autres rapports, et malgré quelques complaisances intéressées, Malherbe est un caractère ; l'homme ne fait pas trop de tort au poëte. Noble et d'une vieille noblesse normande, il s'essaye d'abord au métier des armes ; et quand le renom de ses premières poésies le désigne, bien tard, à l'attention de Henri IV, il accepte une position de cour qui lui donne, je ne dis pas toujours l'indépendance de la pensée, la cour ne la donne jamais, mais celle du travail. Malherbe n'avait pas de politique à faire ; il était artisan de style, et il avait l'instinct que son art, à lui, était toute une réformation littéraire : cela pouvait suffire à son ambition ; — esprit vif, emporté, primesautier, original, excentrique dans tout ce qui ne touchait pas au devoir et à la profession d'écrivain ; indépendant et même un peu cynique en matière de religion, car à un Huguenot qui entreprenait de le convertir : « Dites-moi, répliquait-il, boit-on de meilleur vin à la Rochelle qu'à Paris ? » — volontiers plaideur, comme les gens de son pays, et répondant à quelqu'un qui lui reprochait un vieux procès qu'il avait avec son propre frère : « Et avec qui voulez-vous que je plaide ? avec les Turcs ? Je n'ai pas d'héritage à partager avec eux !... » Tel était Malherbe.

On sait assez, du reste, qu'il n'était pas étranger aux sentiments de la famille ; nous l'avons vu devant le tombeau de sa fille Jourdaine ; et, quand son fils Marc-Antoine est assassiné dans un duel, il demande justice contre le meurtrier avec cette grande voix, toujours un peu pompeuse, mais profondément émue, qui m'a fait mieux comprendre le Saint-Vallier de M. Victor Hugo :

« Tuer qui que ce soit est toujours un mauvais acte, écrit-il au jeune roi Louis XIII ; mais tuer un homme de bien, et le tuer poltronnement et traîtrement, c'est mettre

le crime si haut qu'il ne puisse aller plus avant. J'ai certes de la peine à croire qu'il y ait un homme qui ose parler pour ceux qui ont commis cettui-ci ! Toutefois, pour ce qu'il y a des esprits bossus et boiteux aussi bien que des corps, s'ils avenoit à quelque effronté d'en prendre la hardiesse, *souvenez-vous*, Sire, *que ceux qui vous prient d'une injustice, vous tiennent capable de la faire ; et là-dessus jugez quelle opinion vous devez avoir de personnes qui l'ont si mauvaise de Votre Majesté*... Haïssez toujours le mal, Dieu vous fera toujours du bien. Je ne crois pas qu'il y ait chose au monde que vous désiriez, et qui vous soit si désirable comme d'être père. Vous le serez, Sire, par beaucoup de raisons, mais ce n'en sera pas une des moindres que la compassion que vous aurez eue d'un père affligé comme je suis ! »

Finissons sur ces belles paroles. La lettre qui les contenait était jointe à l'ode adressée au roi au moment de son départ pour le siége de la Rochelle (« Prends ta foudre, Louis !... »); mais si célèbre que soit cette ode, j'aime mieux la lettre ; et c'est surtout de celle-là que Malherbe pouvait dire dans ces vers, qui résument si bien son œuvre et sa vie entière :

Je suis vaincu du temps ; je cède à ses outrages.
Mon esprit seulement, exempt de sa rigueur,
A de quoi témoigner en ses derniers ouvrages
Sa première vigueur.

Malherbe, qui devait mourir quelques mois plus tard, à soixante-treize ans, mourait donc comme il avait vécu, *sans douter de lui :* c'est bien là le caractère de ses longues luttes et le mérite de son œuvre, comme réformateur de la langue française ; c'est bien aussi à ce titre que nous rendons grâce au travail supérieur qui nous a rendu ce

grand écrivain dans toute l'intégrité primitive et avec toutes les curieuses variantes de son style et de sa pensée.

III

CORNEILLE[1].

— 20 octobre 1863. —

Je lis dans « l'Avertissement » que M. Marty-Laveaux a placé en tête de la nouvelle édition des œuvres de Corneille, confiée à ses soins, quelques lignes qui donnent une idée du genre du travail auquel il s'est livré :

« Il ne suffisait pas, dit-il, d'avoir la volonté bien arrêtée de recueillir toutes les variantes, ni même de parvenir à se procurer les éditions où elles se trouvent ; il fallait encore trouver la manière la plus expéditive et la plus sûre d'exécuter le travail. M. Ad. Regnier qui dirige la collection des *Grands Écrivains de la France* avec une vigilance infatigable et une sûreté de goût des plus rares, a eu l'excellente idée de convoquer pour cette collation autant de lecteurs que nous avions de textes différents. Ce mode de révision, qui sera employé pour tous les auteurs auxquels il pourra utilement s'appliquer, nous paraît être le moyen le plus sûr d'arriver à une exactitude presque absolue. »

J'ai cité ces lignes pour l'exemple que les nouveaux édi-

[1] *Œuvres de P. Corneille*, par M. Ch. Marty-Laveaux, les quatre premiers volumes (1863). Quatre volumes ont paru plus tard.

teurs de Corneille ont donné. Je ne prétends pas qu'il soit facile à imiter ; mais je ne sais rien qui honore plus l'érudition moderne que ce procédé de révision, réunissant autour d'un grand écrivain une sorte de comité, voué à l'examen de ses œuvres complètes, délibérant sur les variétés de son texte et décidant les questions difficiles par un accord sérieusement préparé. Je ne veux pas médire des congrès, au moment où il paraît si malaisé de réunir celui qui règlera les grandes affaires de l'Europe... En voici un du moins qui ne laissera, je l'espère, son œuvre à refaire à personne.

Je voudrais bien aujourd'hui ne m'occuper que du travail de M. Marty-Laveaux, si entraînante que soit la pente qui vous emporte, quand Corneille est au bout. Je n'ai pas tout à fait résisté à un attrait du même genre, quand j'ai eu à parler récemment des nouveaux éditeurs de madame de Sévigné et de Malherbe dans la collection de M. Hachette. Je crois pourtant avoir suffisamment signalé l'excellence et la nouveauté de l'entreprise. J'en veux faire autant aujourd'hui. Je dirai plus tard comment ce travail de révision se rattache, en ce qui touche Corneille, à l'admiration même qu'inspire son génie, et comment il est une des formes de ce culte, non interrompu depuis deux siècles, que tous les esprits et toutes les écoles ont consacré à sa mémoire. Pour la première fois, s'il m'appartient de le dire, toutes les difficultés qui se rattachent à une réimpression de Corneille ont été envisagées avec une intelligence complète de leur importance, abordées avec résolution, examinées avec patience, tranchées avec toute l'autorité désirable. M. Marty-Laveaux est connu comme un des hommes qui ont le plus étudié la langue de Corneille, et l'Académie Française, en couronnant le livre où il a résumé ses études sur ce beau texte, lui a en quelque sorte donné les lettres de créance qui l'accréditaient pour

une telle mission. Un instinct délicat des vraies sources d'information l'a mis en rapport avec les meilleurs juges ou les plus heureux possesseurs des richesses bibliographiques relatives à son sujet; et quant aux imitations du théâtre espagnol, si habituelles à Corneille, le nouvel éditeur a trouvé, pour s'y reconnaître, un guide non moins sûr dans M. Viguier, un de ces vétérans de l'érudition moderne que l'étude maintient jeunes en dépit du temps. C'est avec de tels précédents, de tels auxiliaires, de tels guides que M. Marty-Laveaux a entrepris son travail, et c'est seulement appuyé sur eux qu'on peut essayer de le juger, en l'étudiant.

Essayons d'abord de répondre à une objection qui semble sérieuse, peut-être parce qu'elle est très-commune: de pareilles éditions ne sont faites, dit-on, que pour les savants. Le commentaire y étouffe le texte. L'accessoire fait oublier le principal. Les pièces d'un mérite contesté, étudiées avec le même soin que les chefs-d'œuvre, y occupent la plus grande place;

Infelix lolium et steriles dominantur avenæ...

Ces plaintes seraient fondées s'il s'agissait d'un écrivain de second ou de troisième ordre. Elles ne peuvent s'appliquer à la réimpression des œuvres du génie même. L'écrivain grandit tout, s'il est vraiment grand; j'entends que rien n'est indifférent de ce qui se rapporte à lui. En littérature, comme dans les arts, la politique ou la guerre, le génie est comme une énigme sublime, éternellement offerte à l'étude et à la curiosité du commun des hommes et dont le mot ne se dit jamais tout entier. Pour m'arrêter aux grands écrivains, quand sera dit le dernier mot sur Homère et Virgile, sur Dante et Machiavel, sur Corneille et Bossuet, sur Shakespeare et Byron, sur Voltaire et Chateaubriand?

Les siècles s'écoulent, les générations se succèdent; il y a un fond d'admiration persistante qui soutient les grandes renommées à travers les âges, mais dans ce concert public que de voix discordantes! dans cette succession d'hommages, que de variations! Je ne dis pas que la mode s'en mêle, comme dans la recherche des curiosités bibliographiques, et que tantôt c'est le tour de Corneille, tantôt celui de Racine, comme aujourd'hui la vogue est aux Aldes, demain aux Elzeviers. Corneille a vu, de son vivant, une réaction de ce genre dont le temps l'a bien vengé.

> Ingrat, rends-moi mon *Cid* jusques au dernier mot;
> Alors tu connaîtras, corneille déplumée,
> Que l'esprit le plus vain est aussi le plus sot.....

Nous avons vu Racine injurié, à son tour, par les romantiques à Paris, contesté par les critiques en Allemagne. Un jour, quelque beau travail d'histoire littéraire ranime en l'éclairant le goût des poëtes de la Renaissance. Une autre fois, l'exemple séduisant d'un admirateur du grand siècle nous ramène à Pascal, sur les pas de madame de Longueville. Le génie des grands écrivains est éternellement à l'étude sous une forme ou sous une autre. La meilleure de toutes est encore une bonne édition de leurs œuvres. Pour les bien juger, il faut les bien lire. Rien n'y sert comme un texte à la fois complet et irréprochable dans son exactitude, où l'écrivain se montre sous toutes ses faces, avec ses qualités et ses défauts, ses élans sublimes et ses défaillances, avec ce que l'âge prête tour à tour ou enlève à son génie, avec ce que l'époque qui l'a vu naître et mourir lui donne ou lui refuse. Un poëte, né en 1606 et mort en 1684, de quelque indépendance que fût doué son esprit, n'a-t-il pas dû beaucoup prendre au milieu dans lequel il a vécu? Parti de Ronsard et de Malherbe pour arriver à la Fontaine et à Boileau, n'a-t-il pas dû emporter

avec lui dans le temps, comme ces grands fleuves qui inondent par instants leurs rives, tantôt de riches épaves et tantôt d'impures dépouilles, bien des trésors et bien des souillures ? « L'or et la boue, dit Voltaire, sont confondus pendant la vie des artistes ; la mort les sépare. » Et de Corneille lui-même, quoiqu'il ne l'aimât guère, Laharpe écrivait : « Ses beautés marquent son génie, ses défauts rappellent son siècle. Celles-là nous disent : Voilà ce qu'était Corneille ! ceux-ci : Voilà ce qu'étaient tous les autres !... »

C'était trop dire, et Laharpe manque ici de mesure dans l'éloge de Corneille, comme il a souvent manqué de justice en le dépréciant. Les défauts de Corneille étaient bien à lui, pour une bonne part ; celle de son temps y était beaucoup moindre que la sienne. Tant mieux pour lui. L'originalité dans les défauts y vaut mieux que le plagiat ou la complaisance. N'est-ce pas Racine qui disait avec un peu d'emphase : « Les défauts de votre illustre frère (il parlait à ce bon Thomas, reçu académicien) étaient plus estimables que les vertus des autres ? » Quoi qu'il en soit, comment juger le style de Corneille à coup sûr, si ce n'est sur la foi d'un texte remanié par lui-même, et collationné avec toutes les éditions qui en ont été données, sa vie durant, jusqu'à la dernière ? On craint qu'une pareille surcharge de variantes ne nuise à la beauté d'une édition nouvelle. Qu'on regarde à celle-ci et qu'on en juge. Le texte se déroule avec une netteté lumineuse entre les plus belles marges. Les notes, brèves et précises, scintillent au bas des pages, quand elles ne s'étendent pas, habilement fondues, dans les excellentes notices de M. Laveaux. Un coup d'œil suffit au rapprochement des différentes versions, si on est friand de variantes ; rien au contraire n'arrête le regard du lecteur s'il n'a pas cette curiosité. J'insiste sur cette partie matérielle de l'exécution, qui laisse au livre tout son agrément, sans

diminuer sa valeur pour le philologue et le critique. Oui, Corneille est bien là, tel qu'il s'est lentement refait ou défait dans la suite de près d'un siècle. A ceux qui aiment à bien connaître ou à refaire eux-mêmes ce long travail, M. Marty-Laveaux procure ce plaisir, sans hésiter et sans compter.

La nouvelle réimpression des œuvres de Corneille compte déjà quatre volumes, et je n'ai pas besoin de dire qu'elle est loin d'être complète. La belle édition donnée par Renouard avait douze volumes, celle de F. Didot tout autant. Corneille a passé sa vie à écrire, et il est mort à soixante-dix-huit ans. Les œuvres de sa jeunesse remplissent les deux premiers volumes publiés par M. Hachette (1629-1636). Dans le troisième sont les grands chefs-d'œuvre (1636-1640). Le quatrième commence à *Pompée* pour finir à *Rodogune*, en passant par le *Menteur*; la seule comédie de Corneille qui soit restée au théâtre, où depuis longtemps *Pompée* ni *Rodogune* même n'étaient guère joués. Étrange destinée de ce grand poëte! *Rodogune* est de 1644. C'est presque le dernier de ses beaux ouvrages. L'auteur n'avait pas quarante ans. Nous essayerons d'expliquer plus tard cet apparent déclin d'un génie si ferme, soit par la nature même des qualités qui le distinguent, soit par l'influence de son temps. Le déclin n'est pas douteux. *Pertharite*, qui fut une chute éclatante, est de 1653. Corneille avait-il conservé, comme réviseur de ses œuvres, la vigueur d'esprit qu'il semblait avoir perdue comme créateur? C'est là ce qui rend si curieuse l'étude comparée des différentes éditions qu'il en a données. En général Corneille est heureux dans ses corrections, j'entends qu'il a l'instinct des progrès du goût et des changements qu'a subis la langue; il s'y prête en homme d'esprit. Dans la première scène de *Pompée*, par exemple, Ptolémée disait à ses ministres (dans toutes les éditions de 1644 à 1656) :

Il s'agit de Pompée, et nous aurons la gloire
D'achever de César ou troubler la victoire;
Et jamais potentat n'a vu sous le soleil
Matière plus illustre agiter son conseil.

La dernière édition donnée par l'auteur modifie ainsi les deux derniers vers :

Et je puis dire enfin que jamais potentat
N'eut à délibérer d'un si grand coup d'État.

Ailleurs, Cléopâtre, parlant de « ce peu de beauté » qui avait su toucher le vainqueur de Pharsale, ajoutait (édition 1644-1656) :

César en fut épris, du moins il feignit l'être,
Et voulut que l'effet le fît bientôt paroître.

Plus tard, Corneille corrige ainsi ces deux mauvais vers par deux médiocres, mais qui valaient mieux :

César en fut épris, et du moins j'eus la gloire
De le voir hautement donner lieu de le croire.

Je vois aussi retranchés, dans l'édition de 1682, six vers ridicules où Cléopâtre caresse amoureusement et précieusement l'espoir d'une postérité qu'elle attend de sa liaison avec César :

Comme il n'a pas d'enfants, ces chers et nouveaux gages
Me seroient de son cœur de précieux otages.

Et quand Cléopâtre ajoutait, après cette tirade :

Mais laissons au hasard ce qui peut arriver,

il semblait impossible d'aller plus loin dans ce redoutable domaine du ridicule qui entoure de tous côtés, hélas! celui du sublime. Dans le rôle de Cornélie (de cette même tragédie de *Pompée*), Corneille a fait peu de changements. On sent que ce qui est vraiment grand sous sa plume a

jailli, comme de source, dans un moule d'airain. L'admirable invocation aux cendres du héros qui commence le cinquième acte n'a subi qu'une correction, et elle est excellente, un mot excepté : « Je jure par vous, » disait Cornélie, s'adressant aux mânes de son époux,

> De n'éteindre jamais, ni laisser affoiblir
> L'ardeur de le venger dont je veux m'ennoblir.

Ces deux vers, d'une faiblesse si étrange, étaient comme une fausse note dans ce magnifique morceau. Corneille, vieilli et corrigeant pour la dernière fois son œuvre, les a ainsi remplacés :

> Je jure donc par vous.....
> .....
> Par vous, qui seul ici pouvez me *soulager*,
> De n'éteindre jamais l'ardeur de le venger!

César dit ailleurs :

> Ai-je vaincu pour vous dans le sang de Pharsale?

Corneille, trente ans après, corrige ainsi ce vers, en lui ôtant ce qu'il avait d'énergiquement concis :

> Ai-je vaincu pour vous dans les champs de Pharsale?

Ainsi tantôt Corneille en se corrigeant s'épure, tantôt il s'affaiblit ou se raffine, dans le mauvais sens du mot. « *Pour comble à sa noire aventure,* » dans le récit d'Achorée, ne vaut pas « *sa tragique aventure* » qui est d'une édition antérieure. « Le torrent *qui roule toute chose* » (1682) ne fait guère qu'enchérir sur « *le torrent qui traîne* » (1656) Dans *le Cid*, quand Chimène montre à Rodrigue, avec une éloquence si passionnée, les combats et les déchirements de son cœur : « *Pour mieux tourmenter mon esprit éperdu,* » disait-elle assez platement,

Avec tant de rigueur mon astre me domine,
Qu'il me faut travailler moi-même à ta ruine.

Ceci est le texte des premières éditions du *Cid*. Corneille a voulu, plus tard, supprimer ce vers-cheville que nous venons de signaler. Comment s'y est-il pris? Il est curieux de retrouver ici, sous sa main affaiblie, la trace de cette enflure qui avait été un des défauts de sa jeunesse. Il fait parler Chimène en précieuse, mais en précieuse qui ne se possède plus :

Mais il me faut te perdre après l'avoir perdu;
Cet effort sur ma flamme à mon honneur est dû;
Et cet affreux devoir, *dont l'ordre m'assassine*,
Me force à travailler moi-même à ta ruine.

Notons en passant que Laharpe, et il a eu tort, n'a tenu aucun compte des dernières corrections de Corneille, dans ce passage pas plus que dans beaucoup d'autres. Ne pas tenir compte des corrections d'un auteur, quelles qu'elles soient, c'est le corriger ; c'est du moins faire, entre ses différentes versions, un choix arbitraire; c'est déchirer son testament. Pourquoi les dernières retouches d'un grand poëte, qui se livre à un suprême travail de son œuvre avant de mourir, ne seraient-elles pas aussi respectées que les dernières volontés du plus humble des mourants? Je sais trop jusqu'à quel excès peut aller un respect de ce genre, pour le prescrire sans condition. Les testaments sont quelquefois cassés par les juges. Il est telle correction apparente, dans l'œuvre d'un poëte, qui ne peut être attribuée qu'à une erreur typographique et qu'un éditeur habile doit supprimer avec la même résolution.

Filles de l'Achéron, pestes, larves, furies,
Fières sœurs, si jamais notre commerce étroit
Sur vous et vos *serments* me donna quelque droit,
Sortez de vos cachots[1].....

[1] *Médée*, quatrième scène du premier acte.

Les *serments* des filles de l'Achéron (édition de 1682) étaient des *serpents* dans toutes les éditions précédentes; celles-ci avaient raison. Mais quand Cinna nous dit (acte Ier, scène III de la pièce de ce nom) :

> Le ravage des champs, le pillage des villes,
> Et les proscriptions, et les guerres civiles
> Sont les degrés sanglants dont Auguste a fait choix
> Pour *monter dans le trône* et nous donner des lois;

si étrange que soit cette forme de style, « monter dans un trône, » il faut croire qu'elle avait été adoptée irrévocablement par Corneille, puisque aucune des éditions corrigées par lui n'y a rien changé; et si la forme est de Corneille, il faut la laisser[1].

On comprend que, pour donner une idée du soin vraiment religieux qui a présidé à l'établissement du texte de cette nouvelle édition, nous ayons pris plaisir à entrer dans quelques détails. Nous nous reprocherions d'y insister. Mais nous voudrions, de cette étude toute technique, faire ressortir une simple réflexion qui va nous replacer en plein dans les habitudes et les préférences de notre critique. Le soin donné à l'exactitude du texte de Corneille, disions-nous en commençant, est une des formes de ce culte passionné que tous les esprits distingués ont, depuis deux siècles, rendu à son génie. Quel est le vrai génie de Corneille? c'est le style. Je pourrais en chercher la trace ailleurs, dans l'invention ou dans le choix des sujets, dans la peinture profonde du cœur humain, dans la création de ces grands types, à jamais vivants, qui ont répandu le nom de Molière dans le monde entier. Mais Corneille n'a pour ainsi dire qu'une invention de seconde main. Il prend à l'Espagne moderne, à la Rome antique la plupart de ses

[1] Voir à l'*Appendice* la lettre qui m'a été écrite par M. Viollet le Duc à ce sujet.

héros. Il est tel de ses chefs-d'œuvre où l'unité d'action, la seule qui ait un sens, fait absolument défaut. Je ne parle pas de *Mélite*, on le pense bien, mais d'*Horace*. Quand ses personnages ne sont pas strictement Romains ou Espagnols, ils ont des affectations de sentiment qui les font ressembler à des causeurs de l'hôtel de Rambouillet ou à des héros de Scudéry. Entre le romanesque de l'époque de d'Urfé et celui qui fait le succès de l'*Artamène*, Corneille semble prêter par instants sa grande voix, comme un écho complaisant, à la rhétorique sentencieuse et à l'emphase chevaleresque de son temps. N'était le goût qu'il avait pour la composition dramatique, il tombait dans les bas-fonds du roman. Il n'en serait pas sorti. Le théâtre l'a sauvé. Un tel génie, si indépendant et si entier, avait besoin d'être contraint et gêné. Il l'a été pour sa gloire et pour la nôtre. Forcé à la précision par les limites mêmes de la représentation théâtrale, il y a trouvé la vraie forme de son talent, la force dans l'ampleur, et le sublime à forte dose. J'entends par là un certain souffle qui prolonge le sublime et le fait durer en lui, au delà de tout ce qui s'était jamais vu. C'est une justice de ce genre que lui rend Voltaire, quand il dit quelque part, à propos d'une des plus grandes scènes de l'*Horace* : « J'ai cherché dans tous les anciens et tous les théâtres étrangers une situation pareille, un pareil mélange de grandeur d'âme, de douleur et de bienséance, — *et je ne l'ai point trouvé...* »

Sénèque, Lucain, Tacite, Guillem de Castro même, les inspirateurs ou les modèles de Corneille, ont toutes sortes de grandes qualités que son âme n'a aucune peine à traduire et à s'approprier. Il a, de plus, cette contagieuse émotion et cette sensibilité entraînante qui fait palpiter sa phrase, fût-elle hors du naturel, dans le cœur du prochain et fait passer le sentiment dans la déclamation elle-même. On s'étonne, par exemple, en lisant de sang-froid, à tête

reposée et en critique endurci, les incroyables tirades qui remplissent plusieurs scènes de l'*Horace*, de ce qu'elles contiennent de raffinement et d'enflure; on s'étonne encore plus de l'émotion qu'elles vous causent. On est ému, quoi qu'on fasse. C'est le secret de ce style jusqu'alors inconnu. C'est par là que Corneille est grand. Il n'est ni un écrivain coloriste, comme on le dit aujourd'hui de ceux qui ont si étrangement transporté dans le langage écrit les procédés de la peinture, ni un grand connaisseur en fait d'amour, ni un inventeur très-fécond, ni un constructeur de machines dramatiques très-habile. Il est un grand orateur au théâtre.

Cherchez-vous pourquoi on l'a nommé le grand Corneille, lui seul entre tous les écrivains de la France, comme on a dit, pour une autre cause, mais par un même sentiment d'admiration, le grand Condé? Était-ce simplement pour distinguer Pierre de Thomas? Cherchez-vous pourquoi Racine disait des chefs-d'œuvre de son vieux rival, avec une sorte d'assurance prophétique : « *Le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Pompée* vivront à jamais dans la bouche des hommes? » Et pourquoi le cardinal de Richelieu, s'il faut en croire Fontenelle, parut aussi alarmé, après le succès du *Cid*, « que s'il avait vu les Espagnols devant Paris? » Corneille était plus qu'un poëte; il était une puissance. C'est bien pour cela qu'un si grand ministre le jalousait. Richelieu n'a eu cette faiblesse-là envers personne autre que lui. Il l'a traité en puissance rivale, le combattant par force et par ruse, par des coalitions et des injures, comme la maison d'Autriche. Ses laquais, par son ordre, jouaient *le Cid* dans ses antichambres. *Rodrigue, as-tu du cœur?* disait l'un. Rodrigue répondait : *Je n'ai que du carreau.* Croire que le dépit littéraire du ministre, faiseur de tragédies, était seul engagé dans cette controverse, c'est trop peu dire. Le grand Corneille gênait le grand Richelieu. L'homme qui prêtait à la passion politique un si beau langage, qui délibérait d'un ton

si haut, dans d'immortelles conférences, sur le destin des empires, et qui, bonhomme au logis, citoyen timide et subordonné, communiquait sur la scène à ses personnages une si incomparable énergie de sentiments et de style, cet homme n'était pas seulement le contemporain de Balzac, ou le confrère de Chapelain, ou le justiciable de Scudéry; il fallait compter avec l'indépendance naturelle du génie dans sa personne.

Telle était la puissance de ce grand style. Quand Napoléon disait : « *Je l'aurais fait prince ou ministre !* » cela ne voulait pas dire que Corneille eût remplacé pour lui le comte Mollien ou le duc de Bassano. Corneille n'eût été un bon ministre ni dans une monarchie muette comme celle de Napoléon, ni sous un régime de liberté comme celui que nous avons vu fleurir trente ans en France. Il était incapable d'affaires et il ne parlait pas mieux que Malherbe qui se disait citoyen de *Balbuse* en *Balbutie*. Mais il avait, une fois la plume en main, l'instinct et le style des grandes choses, une éloquence naturelle applicable aux délibérations d'État, un cœur plus haut que sa fortune, un talent au niveau de son cœur. Avec quatre tragédies écrites en moins de quatre ans, il a dominé, comme écrivain, le siècle le plus littéraire de notre histoire.

Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.

Jamais la société française *n'avait pris parti* à ce point pour un de ses poëtes. Jamais un simple succès de théâtre n'était devenu si vite un événement considérable.

Corneille vit cette brillante vogue diparaître, ses amis se refroidir, ses ennemis (ce qui était le vrai signe de sa décadence) se rapprocher de lui. Il est resté grand dans sa vieillesse, et il est entré grand dans l'avenir en y portant avec lui quelques centaines de pages d'une immortelle beauté. A ces pages, ses admirateurs ont voulu joindre, à

bon droit, toutes celles qu'avec moins de bonheur il a écrites dans le cours d'une longue vie. Ils ont recueilli et ils recueillent encore aujourd'hui (témoin cette nouvelle édition) tous les débris tombés de sa plume; ici une épitaphe inédite; là trois vers traduits de Stace et récemment retrouvés; puis les simples *livrets* de ses pièces à grand spectacle; puis les pamphlets écrits pour sa défense par lui-même ou sous sa dictée. J'aime cette pieuse recherche des plus obscurs vestiges d'un grand génie. J'aime le culte du style poussé jusqu'à cette passion, quand il s'agit d'un écrivain qui a été tout par le style, dans un pays où, quoi qu'on fasse aujourd'hui, le style et l'éloquence seront toujours la première des distinctions. Telle est la pensée qui a inspiré le beau travail des nouveaux éditeurs de Corneille. Ils ont voulu non seulement élever à la mémoire de ce *grand écrivain* un monument d'une solidité à toute épreuve, mais témoigner de leur respect filial pour cette langue française que nos pères parlaient si bien, il y a deux siècles, mais qui ne doit à aucun autre plus qu'à l'auteur de *Cinna* son immortel renom et ses titres de noblesse.

QUATRIÈME PARTIE

I

Les Misérables, par M. Victor Hugo[1].

— 29 avril et 6 mai 1862. —

I

Quand j'ai vu M. Victor Hugo, au début de son roman, entrer de plain-pied chez un évêque et nous donner toute une série de chapitres qui semblent empruntés à la Vie des Saints, je l'avoue, j'ai eu peur. M. Victor Hugo ne veut aucun mal aux évêques; cela va sans dire; mais en le voyant réunir tant de perfections sur un seul homme, j'ai douté si l'illustre écrivain adressait à la vertu un hommage ou un défi, s'il voulait nous édifier par un beau portrait ou nous provoquer par une antithèse.

Puis, en avançant dans la lecture du livre, j'ai mieux compris la pensée de l'auteur. Ce livre sera le martyrologe des malheureux, de ceux que la société châtie après les avoir dépravés, qu'elle plonge dans l'ignominie par le besoin, qu'elle abandonne, enfants ou adultes, puis qu'elle flétrit pour se donner un air de justice. « ... Damnation

[1] Les deux premiers volumes, Paris, 1862.

sociale, nous dit M. Hugo, créant artificiellement, en pleine civilisation, des enfers et compliquant d'une fatalité humaine la destinée qui est divine... » L'enfer des chrétiens est moins affreux; il n'y entre que des coupables. Les *misérables* de M. Hugo ont un complice qui les absout comme individus devant la justice de Dieu; c'est la société. A la porte de son Enfer, Dante a écrit : *Lasciate ogni speranza!* M. Hugo a mis un saint pour enseigne à l'entrée du sien. Entrons avec lui, sur la foi d'un pareil guide, non sans remarquer en passant l'habileté du poëte qui, voulant nous attirer dans son œuvre, lui donne pour prologue, fait de main de maître, le touchant tableau de toutes les vertus chrétiennes.

Je n'aurai aucune violence à faire à mes sentiments pour relever plus tard, dans ce nouvel écrit de M. Victor Hugo, ce que son esprit toujours jeune y déploie de vivacité, de coloris, de puissance et de vigueur. A un talent si éprouvé on devrait plus que de la justice, si le légitime orgueil d'une grande renommée pouvait nous demander autre chose. On lui devrait le respectueux accueil d'une critique amie. — Aux opinions de M. Hugo, à ses systèmes, aux erreurs et aux entraînements de sa pensée, la critique ne doit que la vérité.

M. Victor Hugo poursuit dans son nouveau livre le développement d'une thèse à laquelle il semble avoir consacré sa vie, sorte d'idée fixe dont j'ai recherché autrefois la trace à travers tous ses autres écrits[1]. « ... Tant que les « trois problèmes du siècle, la dégradation de l'homme « par le prolétariat, la déchéance de la femme par la faim, « l'atrophie de l'enfant par la nuit, ne seront pas résolus;

[1] Voir dans mes *Portraits politiques et révolutionnaires* les articles intitulés : *Romantisme et Démagogie*. Tome II. Paris, 1852, deuxième édition.

« tant que, dans de certaines régions, l'asphyxie sociale « sera possible ; en d'autres termes et à un point de vue « plus étendu encore, tant qu'il y aura sur la terre igno- « rance et misère, des livres de la nature de celui-ci pour- « ront ne pas être inutiles... » Ainsi parle M. Hugo à la première page de son roman. Supprimer le mal dans l'humanité, l'extirper sous toutes ses formes, ignorance ou misère, inégalité des esprits ou des fortunes, infirmité originelle ou déchéance acquise, c'est tout simplement refaire l'œuvre même de Dieu. C'est la prétention des écoles qui non-seulement songent à fonder la société humaine sur de nouvelles bases, mais qui aspirent à métamorphoser l'homme lui-même en transformant ses organes. Ne revenons pas ici sur nos luttes d'autrefois. Saint-Simon, dont M. Hugo semble glorifier encore aujourd'hui *le rêve sublime*, Fourier « dont l'avenir se souviendra, » nous dit-il, le présent même ne s'en souvient plus, et combien de leurs disciples les ont oubliés pour faire autre chose!

N'en parlons pas plus qu'eux-mêmes. Le socialisme à craindre n'est pas le socialisme des rêveurs épris de chimères, c'est celui des hommes d'action, celui qui s'attaque à des réalités palpables, à des inégalités manifestes, à des misères trop criantes pour ne pas exciter l'inquiétude des hommes éclairés, la sympathie des classes souffrantes et l'électrique émotion des multitudes.

Je dis que ce socialisme est à craindre ; mais je ne le méprise pas et je n'en médis pas. Je le traite comme un adversaire redoutable et respectable. On ne me fera pas repousser le cri de la charité, même s'il part d'une âme fermée aux croyances chrétiennes. *Generis humani caritas!* Les païens avaient inventé le mot avant la chose. La charité est bonne d'où qu'elle vienne. Son simulacre même a sa valeur. Son hypocrisie vaut mieux que sa négation. Chrétienne et sincère, c'est une puissance qui n'a de rivale

devant les hommes que la gloire et la liberté. M. Victor Hugo le sait bien. Il lui a emprunté quelques-unes des plus belles pages et des plus émouvantes scènes de son livre. Car est-ce lui tout seul, voyons, qui invoque pour les malheureux la bienfaisance publique et privée, qui prescrit l'indulgence au juge, la modération au pouvoir, qui relève les humbles, console les affligés, corrige et sanctifie les pervers, pâles victimes de l'ignorance, de la corruption et de la faim? Celui que nous appelons le Sauveur des hommes était-il venu pour les racheter du péché seulement ou de la persécution, de la souffrance, de l'iniquité juridique, de l'inégalité sociale, de la bassesse servile, de l'oppression insolente? « Les premiers seront les derniers, » — quel mot celui-là! Et comme il relève, même avant le jugement suprême, la condition des plus humbles fortunes par-dessus les plus grandes! « Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre! » Quel avertissement pour ceux qui appliquent la loi aux crimes de l'humanité! Punissez! n'insultez pas! « *Sinite parvulos ad me venire* »; quelle leçon pour ceux qui exploitent l'enfance dans les bas-fonds ténébreux des mines, sous le toit malsain des manufactures et jusque sur le plancher des théâtres!

Le roi Louis-Philippe disait un jour: « Ne nous brouillons pas avec les prêtres! ils tireront la république de l'Évangile quand ils le voudront bien. » Tout le monde sait que M. de Lamennais en a tiré le socialisme[1]; M. Victor Hugo y a pris l'évêque Myriel, ce saint homme qui laisse sa porte ouverte aux mendiants de la rue, qui tend la joue gauche à celui qui a frappé la droite et donne ses chandeliers d'argent au forçat qui lui a volé ses couverts. Jésus-Christ n'aurait pas mieux fait; car il a dit: « A celui qui

[1] *Les Évangiles*, traduction avec notes et réflexions, par M. de Lamennais. Paris, Pagnerre, 1846.

veut vous appeler en justice pour vous enlever votre tunique, abandonnez encore votre manteau[1]. » Ne dites donc pas que la vertu de l'évêque Myriel est une vertu imprudente parce qu'elle ne sert qu'à encourager un criminel; non, elle le convertit. C'est la rançon de ces faiblesses apparentes de sa charité. Elles arrachent au vice le forçat Valjean. Elles frappent par leur excès même cette imagination pervertie. Elles lui communiquent une secousse salutaire, semblable à ces crises soudaines qui sauvent un malade désespéré. Jésus-Christ, j'en demande pardon à ceux qu'indigne l'indulgence de Mgr Myriel, Jésus-Christ a de ces faiblesses héroïques pour les vices de l'humanité. Il ne lui répugne pas plus de toucher à ces hontes du cœur humain qu'aux sœurs de la charité de panser des plaies saignantes. Il n'y a pas de charité sans compatissance. Pour sauver il faut aimer. Ne donner à la bienfaisance que le nécessaire, c'est trop peu. Tant de gens ne lui donnent rien! Ceux qui lui donnent quelque chose sont obligés d'y mettre du luxe. Ainsi fait Mgr Myriel, un vrai chrétien; et il sauve, à force d'amour, l'âme implacable d'un scélérat.

J'espère que personne ne se plaindra de la part que j'ai faite aux inspirations religieuses dans le livre de M. Victor Hugo. Après avoir fait du repentir un des ressorts de son roman, si l'illustre auteur n'avait eu d'autre but que de nous montrer la puissance de cette vertu, nous l'aurions tenu quitte de toute autre démonstration. J'ai entendu prêcher devant des jeunes filles, un jour de première communion, par un père jésuite, la thèse célèbre du rachat de l'âme par le repentir sincère, fût-ce sur l'échafaud même, au moment où le couteau va s'abattre sur une tête criminelle, pendant la dernière seconde où cette tête, jusque-là révoltée, peut s'humilier encore. M. Victor

[1] Évangile selon saint Mathieu, v, 40.

Hugo a l'air de soutenir la même thèse sous une autre forme, quand il nous montre Fantine, la fille perdue, rêvant sur son lit de mort à la première communion de son enfant et comme purifiée par ces tardives et religieuses sollicitudes de la maternité : « ..... Ses longs cils blonds, la seule beauté qui lui fût restée de sa virginité et de sa jeunesse, palpitaient tout en demeurant clos et baissés. Toute sa personne tremblait de je ne sais quel déploiement d'ailes prêtes à s'entr'ouvrir et à l'emporter, qu'on sentait frémir mais qu'on ne voyait pas » J'ai entendu reprocher à M. Victor Hugo cette apothéose de la courtisane. Ah ! relisez ce chapitre, et songez aux amertumes de cette mort. M. Hugo n'en triomphe guère, et Dieu seul y gagne quelque chose. Demander nos larmes pour une de ces créatures « qui ont vendu le doux nom d'amour » et qui meurent dans l'opprobre en se repentant, est-ce insulter à notre vertu? est-ce trop pour notre pitié? Qui n'a pleuré la mort de Manon Lescaut? Manon Lescaut meurt sur le sable brûlant du désert, sans autre confesseur que son amant. Fantine est-elle couchée sur un lit de roses dans l'hospice de Montreuil-sur-mer? Partout où il y a un malheur dans une souillure, une expiation dans un repentir, l'ange peut s'échapper de l'enveloppe flétrie dont la courtisane couvrait sa honte. Dieu donne des ailes, sans regarder au point de départ, aux âmes qui s'envolent vers lui.

Encore une fois, j'aurais cru manquer à la justice si je n'avais relevé, dans le nouvel écrit de M. Hugo, ce qui m'a paru tenir à une inspiration religieuse. M. Hugo n'a peut-être demandé cette fois aux idées chrétiennes qu'un passe-port sacré pour son livre. N'importe ; laissons passer l'arrière-petit-neveu, comme il s'appelle, de l'évêque de Ptolémaïs. Aimez-vous mieux fermer aux résipiscences du grand poëte cette porte hospitalière que l'évêque Myriel laisse ouverte pour les vagabonds du chemin ?

Et maintenant allons droit au côté vulnérable des opinions et des sentiments de M. Victor Hugo.

Je ne veux pas mettre en regard, avec l'intention d'écraser l'une par l'autre, les deux charités qui semblent se disputer aujourd'hui le monde : la charité socialiste et la charité chrétienne. La charité chrétienne montre le ciel au malheureux en soulageant sa misère ; la charité socialiste enseigne aux hommes à chercher leur paradis sur la terre. L'une rend léger le fardeau de l'indigence en la montrant comme une épreuve passagère; l'autre le rend odieux en l'attribuant à une injuste répartition du patrimoine de tous par la main de quelques-uns. L'une fonde l'association de Saint-Vincent-de-Paul, appelant à l'œuvre laïque de la pensée chrétienne, ainsi que notre ami M. Saint-Marc-Girardin le remarquait si justement il y a quelques jours, la société tout entière ; l'autre fonde *la Marianne*, la *Société des Droits de l'Homme* et les conférences du Luxembourg. Le christianisme dit que son royaume n'est pas de ce monde, et il ne s'en voue pas moins au soulagement des misères humaines. Le socialisme aspire aux jouissances palpables du règne immédiat. Enfin, cette immémoriale inégalité des conditions humaines, née de tant de causes inévitables, n'est pour la charité chrétienne qu'une occasion de verser à flots le baume de ses adoucissements et de ses bienfaits. Pour la charité socialiste, c'est le prétexte d'une guerre à mort à la société moderme. « Damnation sociale ! » ce mot dit tout.

N'allez pas prendre les lignes qui précèdent pour une déclamation arriérée de quinze ans. M. Victor Hugo n'est pas un revenant, quoiqu'il nous fasse un peu peur ; c'est un vivant. Son talent le rajeunit. Il parle, on l'écoute. On imprime ses livres, on les réimprime. *Les Misérables* comptent déjà plusieurs éditions tirées à grand nombre. Ils vont des salons dans les ateliers ; ils passent des mains dé-

licates, qui en froissent par instants les pages, aux mains calleuses qui les caressent avec amour. Telle est l'action persistante de cet écrivain puissant. Les délicats le lisent parce qu'il a un vrai style, les illettrés le recherchent parce qu'il parle aux instincts des masses un langage éclatant et passionné. Qu'importe qu'il n'habite plus la place Royale? Son absence est une affliction pour ses amis; c'est peut-être un prestige de plus pour son livre. Est-ce que sa voix a un moindre écho parce qu'elle vient de plus loin? Perd-elle de sa puissance à mêler ses accents, comme disait Lamartine, à « cette plainte éternelle de la grande mer? »

Non, qu'on ne me croie ni empressé à la lutte, ni joyeux d'y retrouver un adversaire de la force de M. Hugo. Ce qui, au contraire, me paraît triste, même en le sentant adouci sur quelques points accessoires, c'est qu'il se montre à nous si peu changé pour le fond. De Claude Gueux le voleur à Jean Valjean le forçat libéré, mesurez la distance; pour le temps, il y a plus de trente ans; on dirait qu'il n'y a qu'un jour pour le fond des choses. « ... Claude Gueux, cerveau bien fait, cœur bien fait, sans nul doute; mais le sort le met dans *une société si mal faite* (la société française), qu'il finit par voler; *la société le met* dans une prison si mal faite qu'il finit par tuer... » Voilà pour le héros de 1832. Et Jean Valjean, le mécontent d'aujourd'hui?

« ..... C'était, nous dit M. Hugo, un ignorant, mais ce n'était pas un imbécile. La lumière naturelle était allumée en lui. Le malheur, qui a aussi sa clarté, augmenta le peu de jour qu'il y avait dans cet esprit. Sous le bâton, sous la chaîne, au cachot, à la fatigue, sous l'ardent soleil du bagne, sur le lit de planches des forçats, il se replia en sa conscience et réfléchit. Il se constitua tribunal. Il commença par se juger lui-même. Il reconnut qu'il n'était pas

un innocent injustement puni.... Puis, il se demanda s'il était le seul qui avait eu tort dans sa fatale histoire... si sa peine (cinq ans de fers), compliquée des aggravations successives pour les tentatives d'évasion, ne finissait pas par être *une sorte d'attentat du plus fort sur le plus faible, un crime* de la société sur l'individu, *un crime* qui recommençait tous les jours, *un crime* qui durait dix-neuf ans... Ces questions faites et résolues, il jugea la société *et la condamna*. Il la condamna à *sa haine*... »

La haine de Jean Valjean, s'il n'eût pas rencontré l'évêque Myriel, savez-vous ce que c'était? C'était le vol à perpétuité, le meurtre à outrance pour cacher le vol, le brigandage pour échapper aux suites du meurtre; un Dumolard, pour tout dire, avec préméditation, calcul et intelligence; un Dumolard convaincu, armé d'une thèse antisociale plus terrible que son couteau sanglant; Dumolard vengeur des malheureux, juge et bourreau de cette société dont « le crime » a justifié d'avance ses représailles. Voilà ce que veut dire *la haine* de Jean Valjean. Croit-on que j'exagère? Il y a un passage du roman de M. Hugo où les crimes si récemment expiés sur l'échafaud de Montluel sont mis au compte de la société française. « La souffrance sociale, écrit-il, commence à tout âge. N'avons-nous pas vu récemment le procès d'un nommé Dumolard, *orphelin devenu bandit*, qui, dès l'âge de cinq ans, disent les documents officiels, étant seul au monde, *travaillait pour vivre et volait*?... » Vous le voyez; de Claude Gueux à Jean Valjean, de Jean Valjean au supplicié de Montluel, la chaîne ne se rompt pas. Elle est rivée à ces déclamations redoutables que M. Victor Hugo développe depuis trente ans avec une persévérance qui serait monotone si son talent pouvait l'être. Une société mal faite qui fait de mauvaises lois, appliquées par de mauvais juges, tel est le mal. Et le re-

mède? Ne comprenez-vous pas? Refaire à nouveau cette société qui, avec des honnêtes gens fait des forçats, des filles publiques avec des rosières; qui d'un pauvre orphelin fait un bandit, qui unit dans un effroyable rapprochement l'innocence et la bestialité sanguinaire, l'enfant ingénu et l'astucieux assassin, la robe blanche du catéchumène et la blouse souillée du rempailleur, — Éliacin et Dumolard! Oui, remanier jusqu'en ses fondements une société qui permet ces horreurs, qui les encourage et qui en vit! Un jour, on jugeait en Cour d'assises un homme encore jeune qui avait tué son père et sa mère. Le verdict du jury prononcé, le président de la Cour demande à l'accusé s'il a des observations à faire sur l'application de la peine : « Aucune, répond celui-ci, si ce n'est de me recommander, comme orphelin, à l'indulgence de mes juges. » L'orphelin de M. Victor Hugo est de la même force.

Nous sommes loin de dire que la justice des hommes est infaillible. Elle ne l'est nulle part dans le monde entier plus qu'en France. Elle se trompe quelquefois. Elle a des contradictions qui étonnent par instants la conscience publique. Il ne faudrait pas en abuser. Il ne faudrait pas que la justice eût ses hasards comme la fortune. Entre le condamné d'hier et le réhabilité d'aujourd'hui, le juge a prononcé; je m'incline; mais gardez-vous de donner trop souvent à la galerie de ces sortes d'émotions qui amusent les sceptiques. *Judicabimini qui judicatis!* Dans le procès de Montluel, ce n'est pas l'excès de sévérité qui est à reprendre dans le juge; c'est plutôt la lenteur inexplicable de la répression. La lenteur, je le sais, est le défaut des bonnes justices. « La peine est boiteuse », dit le poëte; le coupable va plus vite qu'elle. Il ne faut pas que cela dure trop longtemps. La justice est lente; elle n'est pas inepte. Affirmons qu'il n'est pas un juré en France, à aucune époque depuis soixante ans, qui eût condamné aux

galères Jean Valjean, jusqu'alors honnête, pour avoir volé, dans une heure de détresse, un morceau de pain. M. Victor Hugo a été obligé de faire violence sur ce point à la tradition judiciaire pour la tourner contre la société. Les sociétés humaines sont riches d'imperfections ; cela est trop vrai. Pourquoi leur prêter des torts imaginaires ?

M. Hugo n'a pas fait un traité socialiste. Il a fait une chose que nous savons, par expérience, beaucoup plus dangereuse. Il a renouvelé en 1862, sous un régime bien différent, les tentatives qui ont marqué les premiers débuts du socialisme, en pleine liberté, sous le dernier règne. Il a mis la réforme sociale dans le roman ; il lui a donné la vie qu'elle n'avait pas dans les fastidieux traités où s'étale obscurément sa doctrine, et avec la vie, le mouvement, la couleur, la passion, le prestige, la publicité sans limites, la popularité à haute dose, l'expansion à tous les degrés et à tous les étages. Non seulement il a mis le plus vigoureux talent au service des ses idées, mais il les a couvertes cette fois, pour tenter le respect des hommes, d'un manteau religieux. La religion est bonne partout, si elle est sincère. J'ai assez dit que je ne suspecte pas la sincérité de M. Victor Hugo ; j'ai assez montré ce que le libéralisme le plus radical peut emprunter aux idées chrétiennes. J'ai aussi marqué la limite où cette association s'arrête. Le christianisme ni sa morale ne se prêtent à toutes sortes d'alliances. Un évêque ne dit pas : « Les fautes des femmes, des enfants, des serviteurs, des faibles, des indigents et des ignorants sont la faute des maris, des pères, des maîtres, des forts et des savants » ; car c'est supposer que la plus nombreuse portion de l'humanité est subordonnée au plus petit nombre ; c'est nier la liberté humaine et rétablir l'esclavage par la responsabilité. Un évêque n'enseigne pas le mépris de la justice, même quand elle se trompe ; il ne dit pas, même si l'instruction d'un procès révèle un abus de pouvoir dans le

magistrat : « *Où jugera-t-on M. le procureur du roi?...* » L'évêque Myriel sait bien que c'est Dieu seul qui peut juger les magistrats aveuglés par le zèle de la justice. J'ajoute qu'un évêque n'aurait pas laissé tout dire devant lui, même à un conventionnel agonisant. Le frère de Cartouche injustement supplicié en place de Grève, et le fils de Louis XVI, lentement torturé dans son cachot, ne sont que deux enfants, soit! Rapprocher leur destinée dans une assimilation indécente, c'est une de ces brutalités de plume que le cœur désavoue quand la main les écrit. Un évêque français ne tolère pas cela. Et puis, il ne met pas le genou en terre pour recevoir la bénédiction d'un terroriste impénitent. C'est à lui de bénir et de pardonner. Voilà ce que la religion ne permet pas, ni le bon sens non plus ; et voilà pourtant ce qui fait le danger du livre de M. Hugo. L'imprévu attire la curiosité du gros public; les rapprochements inattendus, Cartouche et Louis XV, le Père Duchesne et le Père Letellier, Louvois et Jourdan Coupe-Tête, Marat et Bossuet, ces paradoxes à outrance le passionnent, les coups de théâtre le ravissent. Un prêtre de Jésus-Christ aux pieds d'un idolâtre de la Terreur, quelle scène de mélodrame vaut une pareille antithèse? Vous dites que nous sapons les bases de la société, que nous ébranlons le trône et l'autel !... Voici un évêque de la primitive Église à nos genoux !

Finissons par une réflexion qui nous a presque exclusivement dominé pendant cette longue étude.

Quand la société française s'est donnée à la dictature, il y a dix ans, quel sentiment livrait ainsi sans défense à un régime sans garantie la France de 1789 et de 1830? Tout le monde le sait: on sacrifiait, au besoin de sauver les bases de l'ordre social menacé, toutes les conquêtes de l'ordre politique. Pour mieux dire, on subissait volontairement cette suspension des li-

bertés publiques pour assurer ce que notre pays préfère à tout dans les conquêtes de la Révolution, sa constitution sociale. Quand la France craint pour la constitution civile de la société, fruit de si longues luttes, refuge de tant de traverses, fondement de sa puissance, de sa prospérité et de sa richesse ; quand la France, si brave sur les champs de bataille et si timide devant les réformateurs, a une de ces frayeurs que les partis extrêmes aiment à produire, comme si c'était une force pour eux que de faire peur, la France accepte tout ce qui la sauve. Que dis-je? elle l'accepte de toute main. Se sentant en péril, elle prend un saveur: Tallien en thermidor, le général Bonaparte en brumaire, le duc d'Orléans après juillet, le prince Président au 2 décembre. Ce sont là, je parle des trois derniers, des noms justement illustres. La société n'est pas toujours si difficile. Elle n'a pas toujours le choix des moyens. Qui ne se rappelle que M. Caussidière fut un moment populaire dans la bourgeoisie parisienne, parce qu'il eut l'idée, alors excellente, de faire, disait-il, *de l'ordre avec du désordre?* Ne nous scandalisons pas de ce penchant qu'ont les peuples à chercher un peu partout des sauveurs, quand ils se croient sérieusement en péril. C'était le cri de Rome après les guerres civiles. « Faites, ô dieux immortels, disaient les Romains par la bouche inspirée de Virgile, faites que ce jeune homme relève les ruines du monde ! »

Hunc saltem everso juvenem succurrere seclo
Ne prohibete!

Tous les peuples, quand ils se croient menacés par l'anarchie, répètent à l'envi ce cri-là, et il y a toujours quelqu'un pour y répondre; aujourd'hui César, demain Caussidière...

Je ne dis pas que les peuples aient toujours raison de se donner ainsi sans prendre des gages; de livrer leur

liberté sans compter, de subir un maître dans un sauveur. Les peuples ne nous demandent pas la permission. Mais, quelle est donc l'imprudence de ceux qui, libéraux sans doute avant d'être socialistes, s'appliquent à perpétuer dans une nation la frayeur même qui l'a livrée au pouvoir d'un seul? Quelle rage de retoucher sans cesse aux bases mêmes de la société, d'inquiéter la famille, de troubler la propriété, de calomnier la richesse, de déconsidérer la justice, la justice surtout, cette conquête de dix-huit siècles de lutte contre les abus qui entravaient son exercice, aveuglaient son action, exagéraient sa puissance? On comprend le bruit que faisait Voltaire, dans un accès d'indignation légitime et avec une persistance d'héroïque philanthropie, quand Calas, Sirven, le chevalier de Montbailly succombaient sous l'iniquité brutale des parlements fanatiques. On comprend même qu'un magistrat ait pu prononcer autrefois les paroles qui viennent de retentir de nouveau, et comme un simple souvenir historique, dans une séance publique de l'académie de Lyon, c'est-à-dire dans le plus grand centre manufacturier de France :

« Écoutez! s'écriait en 1773 le lieutenant général de la sénéchaussée de Lyon, écoutez la voix du pauvre... ayez pour lui quelque pitié. Qu'a-t-elle fait pour moi, dit le pauvre, cette *société qui se venge cruellement* aujourd'hui? La haine du vice est facile sans doute à ceux qui, dans des conditions plus heureuses, n'ont pas à redouter les conseils affreux de la nécessité. Mais moi, que l'*opinion publique avilit*, moi que le puissant, moi que le riche *écrasent du poids de leur orgueil ou de leur fortune*, hélas! à moins qu'une Providence particulière ne me soutienne, qu'ai-je à faire bien souvent, qu'à choisir entre les actions criminelles vers lesquelles une *désespérante destinée m'entraîne*[1] ?... »

[1] *Nicolas Bergasse;* discours de réception prononcé en séance pu-

M. Victor Hugo triomphera peut-être de cette citation, que j'emprunte à un écrit excellent. Il y retrouvera presque textuellement (avec plus de simplicité et de vérité) *la damnation sociale et la fatalité humaine compliquant une destinée qui est divine*... Mais qu'il regarde aux dates. Nous n'avons pas d'autre réponse à lui faire. Ces paroles, que prononçait un magistrat en 1773, personne ne les comprend plus aujourd'hui. Si la révolution de 89 a été bien faite, c'est contre ces excès de la justice, ces vengeances de la société, ces iniquités de l'opinion, ces insolences de la fortune qu'elle a été faite. Qui donc se croit menacé aujourd'hui par *les vengeances de la société?* Le principe que la loi punit, mais qu'elle ne se venge pas, c'est l'A B C même de la jurisprudence française. Qui se sent *écrasé sous le poids de la puissance et de la richesse?* Quel est l'ouvrier intelligent, honnête et laborieux, qui, sans richesse, son outil de travail à la main, ne se croit l'égal d'un duc devant la loi et supporterait l'affront d'un sénateur? *Vous êtes tous rois!* disait-on aux ouvriers dans les conférences du Luxembourg. Si notre nation a un défaut depuis 89, ce n'est pas la bassesse des inférieurs ; ce serait plutôt l'excès contraire. Noble défaut, après tout! La bassesse, chez nous, est quelquefois en haut, jamais en bas.

Mais encore une fois, que peut faire cette société bouleversée dans ses fondements en 89, rasée jusqu'au tuf, nivelée sur toutes ses faces, que peut-elle faire que de jouir de conquêtes si chèrement achetées? Si vous lui demandez des réformes nouvelles, j'entends les réformes qui visent aux bases mêmes sur lesquelles elle repose, elle s'arrête, elle s'interroge, elle regarde où on la conduit; elle a peur et elle a raison d'avoir peur; elle se replie vers l'autorité qui la

blique de l'académie de Lyon, par M. Léopold de Gaillard, le 8 avril 1862. — Lyon, imprimerie de Girard.

protége ; elle recule au lieu d'avancer; car les réformateurs socialistes ont beau faire : ils sont sur la voie des abîmes. La société s'arrête, répétons-le. Ses haltes profitent aux ennemis de la liberté.

Le livre de M. Victor Hugo, inspiré par une pensée honnête, adroitement couvert d'un vernis religieux, plein des chaleureuses suggestions de la philanthropie moderne, habile à répéter par instants les plus doux accents de la charité chrétienne, — ce livre, en dépit de tout, par sa tendance trop avouée, n'est pas seulement œuvre d'écrivain ; c'est l'acte d'un homme, j'allais dire l'acte d'un parti, une véritable démonstration de 1848. C'est bien tard. La liberté politique a besoin d'autres défenseurs et de moins dangereux amis...

II

Je voudrais examiner maintenant, à un point de vue plus particulièrement littéraire, le livre qui est l'objet de cette étude. Mais je veux dire avant tout l'impression qu'il a produite en moi, dans quelle mesure elle m'a possédé, dans quelle disposition elle me laisse. Cet examen de conscience, purement esthétique, c'est-à-dire renfermé dans une question d'art, j'aime à le faire sous forme d'une confession au public. Dieu veut qu'on pardonne beaucoup à qui a beaucoup aimé. Un goût, même excessif, pour une œuvre puissante où les défauts dominent, où les beautés éclatent presque à toutes les pages, ce goût, mêlé de charme et d'angoisses, n'est pas fait pour décourager entièrement l'indulgence naturelle à un public français.

J'aime donc, je le déclare sans confusion, le nouvel écrit de M. Victor Hugo. Je l'aime à l'égal de ses œuvres les plus

éclatantes. J'ai fait tout à l'heure contre le danger de ses théories sociales d'assez sérieuses réserves. Comme œuvre littéraire, j'ai le droit d'aimer son livre pour la vigueur qui s'y montre, pour la puissance qui s'y déploie, pour toutes les qualités de force, d'ampleur et d'harmonie dont la réunion semble le privilége de ce ferme et immuable esprit. Je ne dis rien de trop. Je sais tout ce qui lui manque du côté des nuances et des délicatesses de la forme. La grâce le fuit, non pas toujours celle dont Mgr Myriel est l'apôtre, mais celle qui a inspiré Virgile, Racine, Raphaël et Mozart. L'auteur des *Misérables* n'est guère ingénieux. Il ne réussit pas toujours, témoin ce *Chapitre où l'on s'adore*, à être léger. Je sais tout cela. Qu'importe? Ce livre vous prend ; il vous prend un peu à la manière des habitants de Brobdingnac dans le *Voyage de Gulliver :* « Je résolus, dit Gulliver, de ne faire aucune résistance, tandis qu'il me tenait en l'air à plus de soixante pieds de terre, quoiqu'il me serrât très-cruellement par la crainte qu'il avait que je ne glissasse entre ses doigts... Cependant je ne pouvais m'empêcher de gémir et de verser des larmes; et, en tournant la tête, je lui faisais entendre, autant que je le pouvais, combien il me faisait de mal par son pouce et par son doigt[1]... » M. Victor Hugo joue par instant avec ses lecteurs, sans calcul et sans scrupule, le rôle de cet honnête habitant de Brobdingnac. Que de fois vous êtes tenté de crier en le lisant : « Trop fort ! Ne serrez pas tant ! J'étouffe ! un peu d'air ! » Malgré tout, vous êtes pris. Le conteur vous tient ; *tenet*, dit Horace ; mais l'importun de *l'Epitre aux Pisons* ne vous lâche que repu de votre sang. M. Hugo vous infuserait plutôt du sien, tant la source en est abondante et la veine inépuisable, tant il sent en lui de

[1] *Voyages de Gulliver*, tome Ier, page 171. (Alph. Leclère. Paris, 1860.) Édition de luxe tirée à 150 exemplaires.

vie, de puissance, d'imagination active et de vigueur toujours prête.

Et maintenant vous me comprenez. J'ai vécu deux jours à Brobdingnac. N'allez pas croire qu'on s'y ennuie. Seulement tout y est plus grand que nature, en bien comme en mal, les hommes et les animaux, la terre et le ciel, les vertus et les vices, les pensées et les sentiments. « Lorsque M. Victor Hugo raisonne, dit quelque part M. de Rémusat, on dirait encore qu'il imagine[1]... » Quand en effet, dans le second volume des *Misérables*, l'auteur a l'idée de nous faire assister aux perplexités de son héros, l'ancien forçat Jean Valjean, placé un moment entre le sacrifice de sa sécurité et celui de sa vertu, cette délibération, par instant admirable, remplit cinquante pages de son livre. L'auteur, pour qu'on n'en ignore, l'intitule : *Une tempête sous un crâne;* et il nous prévient, avant de commencer la sombre description de cet ouragan psychologique, qu'il y a dans la conscience de l'homme, « sous le silence extérieur, *des combats de géants* comme dans Homère, des mêlées de dragons et d'hydres et des nuées de fantômes comme dans Milton, des spirales visionnaires comme chez Dante... » Je cite cette phrase. Elle appartient à ce genre de conception exagérée et surfaite qui semble se donner pour tâche de grossir en tout l'œuvre de Dieu, soit dans la nature extérieure, soit dans l'âme humaine. Il me semble, en effet, quand ce style me prend au passage, que je n'ai pas affaire à un écrivain qui manque de goût, mais à un poëte qui a la vision excessive et presque la manie du grand. Je ne sais plus qui a dit de lui : « Du Parthénon lui-même il ne ferait que le premier étage de sa Babel. » L'hyperbole classique est une vieille machine. Le gigantesque, le *cyclopéen* est-il plus nouveau? Nous verrons bien. A Brob-

[1] *Passé et Présent*, tome Ier, page 245.

dingnac, les blés sont haut de quarante pieds. Les hommes et les femmes les dominent de toute la tête. Les chats sont grands comme de gros bœufs. Un verre à liqueur contient dix pintes de liquide. Une chambre à coucher a deux cent quarante pieds de hauteur. Les voix y retentissent comme le tonnerre. Dans *les Misérables*, les proportions sont moralement les mêmes. S'agit-il de peindre un paysage? Je ne sais quelle violence se communique, un jour de beau temps, aux arbres, aux fleurs, jusqu'aux papillons : « ... Cette journée-là était d'un bout à l'autre faite d'aurore. Toute la nature semblait avoir congé et rire. Les parterres de Saint-Cloud embaumaient; le souffle de la Seine remuait vaguement les feuilles... » — Jusque-là tout est bien ou à peu près; mais poursuivons : — « Les branches *gesticulaient* dans le vent; les abeilles mettaient les jasmins *au pillage; toute une bohême de papillons* s'abattait dans les achillées, les trèfles et les folles avoines. Il y avait dans l'auguste parc du roi de France *un tas de vagabonds*, les oiseaux... » Voilà pour le beau temps; mais l'orage éclate; un homme est tombé à la mer. « Les rafales soufflent; toutes les écumes l'accablent. Il lève les yeux et ne voit que *les lividités des nuages*. Il assiste, agonisant, à l'immense démence de la mer. Il est supplicié par cette folie. Il entend des bruits étrangers à l'homme qui semblent venir d'au delà de la terre et d'on ne sait quel dehors effrayant... » Je ne parle pas *des haillons de l'eau* s'agitant autour de sa tête, d'une *populace de vagues crachant sur lui;* je ne relève pas les fautes de goût ni les aberrations du style matérialiste. Je ne m'attache qu'aux excès de la force, ceux qui quelquefois nous captivent et d'autres fois nous révoltent. L'étrange prétention en effet, celle de grandir l'immensité, de grossir la mer et d'ajouter à l'infini!

Dans l'ordre moral, je ne dirai pas : même exagération. Encore une fois M. Hugo n'exagère pas comme un poëte

de troisième ordre. « Il voit grand. » Voici un homme, par exemple, encore Jean Valjean, dont l'âme nous est montrée ; cela s'appelle *le dedans du désespoir*. Il faut des alliances de mots nouvelles pour ces choses-là. Jean Valjean, décidé à se venger des hommes qui l'ont mis au bagne, apprend à lire, à écrire et surtout à compter pour ajouter quelques ressources terribles aux dons naturels de son esprit. « Il sentait que fortifier son intelligence, c'était fortifier sa haine. Dans de certains cas, l'instruction et la lumière peuvent *servir de rallonge au mal*... » Puis, quand les bienfaits de l'évêque Myriel l'ont mis sur la pente du bien, et avant de s'y laisser aller tout à fait, « il sentit que cette fois il fallait vaincre ou être vaincu, et que la lutte, *une lutte colossale* et définitive était engagée entre sa méchanceté à lui et la bonté de cet homme... » Vous le voyez, les mots se plient aux idées, la langue obéit. Nous sortons des proportions humaines. Ce qui serait, pour un criminel ordinaire, la délibération naturelle d'une âme touchée de Dieu, est une lutte gigantesque pour le héros de M. Victor Hugo. Deux idées se combattent-elles dans son cerveau, elles prennent tout à coup des *statures colossales*. « Il voyait lutter en lui, dit-il quelque part, au milieu des obscurités et des lueurs, *une déesse et une géante*... » Le géant est partout. Il est au bagne avant d'être sous le toit de Mgr Myriel ou dans la fabrique de Montreuil.

« .... Dans cette pénombre obscure et blafarde où il rampait (à Toulon), chaque fois qu'il tournait le cou et qu'il essayait d'élever son regard, il voyait, avec une terreur mêlée de rage, s'échafauder, s'étager et monter à perte de vue au-dessus de lui, *avec des escarpements horribles*, *une sorte d'entassement effrayant* de choses, de lois, de préjugés, d'hommes et de faits, dont les contours lui échappaient, dont la masse l'épouvantait, et qui n'était

autre chose que cette prodigieuse pyramide que nous appelons la civilisation. Il distinguait çà et là, dans cet ensemble fourmillant et difforme, tantôt près de lui, tantôt loin de lui, des plateaux inaccessibes, quelque groupe, quelque détail vivement éclairé, ici l'argousin et son bâton, ici le gendarme et son sabre, là-bas l'archevêque mitré; tout en haut, dans une sorte de soleil, l'empereur couronné et éblouissant (c'était en 1810).... »

Voilà certes un cauchemar magnifique, mais c'est un cauchemar. On ne voit toutes ces choses-là qu'en rêve, même au bagne, et ce n'est qu'en rêve aussi que l'imagination a la puissance d'exagérer même l'échafaud. Lisez plutôt : « Dans la rêverie affreuse où sa présence jette l'âme, l'échafaud apparaît terrible *et se mêlant de ce qu'il fait*. L'échafaud est le complice du bourreau. Il dévore, il mange de la chair, il doit du sang. L'échafaud est une sorte de monstre fabriqué par le juge et par le charpentier, un spectre qui *semble vivre d'une espèce de vie épouvantable faite de toute la mort qu'il a donnée...* » Un homme aimable, spirituel et malheureux, condamné à mort en 1815 pour un prétendu crime politique et sauvé par l'héroïsme de sa femme, me racontait plus tard que, la nuit qui précéda le jour fixé pour son exécution en place de Grève, il eut un songe d'une telle horreur que, se réveillant le matin, cette mort de l'échafaud qui l'attendait lui parut douce en comparaison de l'affreuse émotion qu'il avait eue[1]. Il est impossible aussi que les impressions excessives par lesquelles le livre de M. Hugo nous fait passer, ne rendent pas plus tolérables quelque

[1] Voir, dans la *notice* qui sert d'introduction aux *Mémoires du comte la Valette*, le récit curieux de ce rêve dans une prison, à deux pas de l'échafaud.

jour, à ceux de ses lecteurs qui pourraient être réservés à de fâcheuses aventures, les épreuves plus réelles qui les attendent. La prison, le bagne, l'échafaud lui-même sont moins horribles dans la réalité que dans ses récits.

J'ai fait remarquer, dans un précédent chapitre, que l'auteur des *Misérables* avait dû faire violence à la tradition de la justice française, pour envoyer aux galères un pauvre et honnête ouvrier qu'un instant d'aberration et de détresse avait poussé à voler un pain chez un boulanger. Rien non plus ne justifie dans Jean Valjean, devenu un manufacturier riche et bienfaisant, et au moment où il va se dénoncer à la justice pour sauver un innocent, — rien ne justifie la crainte des extrémités judiciaires qui doivent récompenser son héroïsme. Il n'y a pas un tribunal français qui eût condamné comme récidiviste aux travaux forcés à perpétuité, peut-être à la mort, comme le croit M. Victor Hugo, un homme devenu considérable qui, huit ans auparavant, se trouvant sur une route du Midi, à deux cents lieues de là, et sans témoins, avait mis le pied sur une pièce de quarante sous tombée de la poche d'un petit mendiant. J'en dirai autant, avec tout le monde, de l'expulsion de Fantine, la pauvre fille, qui se voit réduite à l'abandon, puis à la misère, et enfin à la dernière des hontes, dès qu'on apprend qu'elle a été mère. On est quelquefois bien méchant dans une petite ville, jamais de cette façon-là. « Le maire lui donnait cinquante francs parce qu'il était bon, nous dit M. Hugo, *et la chassait parce qu'il était juste...* » M. Hugo a évidemment une idée excessive et hyperbolique de la justice, soit celle qui rend des arrêts, soit celle qui règle les relations des hommes.

Ces réserves une fois faites, je ne voudrais pas laisser croire que je reproche à M. Hugo de voir le monde un peu différent de ce qu'il est en réalité, tantôt plus moral, comme dans la fabrique de Montreuil-sur-Mer, tantôt plus

mauvais, comme à la cour d'assises qui a condamné Jean Valjean. Ce qui n'est pas juste, c'est de tourner contre la société elle-même les vices ou les vertus qu'on lui prête. Au point de vue littéraire, le seul qui m'occupe aujourd'hui, ces fictions me paraissent innocentes. Je ne demande ni au poëte ni au romancier une exactitude rigoureuse. Une copie strictement ressemblante de la réalité, c'est le « réalisme, » c'est-à-dire l'absence de l'art dans les œuvres de l'esprit, la matière substituée à l'âme, le métier banal à la libre originalité. Dans l'œuvre j'aime à voir l'ouvrier. Peu m'importe le modèle. Dans un portrait je cherche moins l'original que l'auteur. Je comprends donc, sans m'y livrer, l'exagération toute personnelle de M. Hugo. Il y met du sien. C'est son idéal à lui. L'élan spontané, la verve inspiratrice, l'œil pénétrant qui aime à parcourir de vastes espaces, même en rêve; la vigueur du pinceau remplissant d'immenses toiles et sacrifiant sans scrupule au prestige de la couleur la vérité du dessin; — ces qualités, ces défauts d'un puissant esprit, j'ai commis cent fois le péché de les préférer, en lisant *les Misérables*, à tous les mérites d'exactitude « réaliste » dans lesquels s'est fourvoyé le roman moderne. Dans M. Victor Hugo, on sent toujours le poëte. S'il vous enlève loin de terre et vous fait planer avec lui dans l'effrayante pénombre de ses cieux voilés, cette impression, qui n'est pas une des plus saines que l'esprit puisse éprouver, n'en est pas moins mêlée d'un certain orgueil et d'un plaisir véritable. Répétons ici que c'est presque toujours dans la peinture des mystérieuses délibérations de l'âme humaine, que M. Victor Hugo cherche ses plus grands effets. Il a peut-être raison. Cette métaphysique en action est familière à sa plume et lui réussit. Ces drames intimes de la conscience, « ces combats de géants, » comme il les nomme, que l'intérêt livre à la vertu et où nos passions mauvaises luttent contre

nos bons instincts, ces crises toutes secrètes du cœur humain, M. Hugo excelle à les peindre. C'est dans ces régions solitaires qu'il aime à transporter son roman, au lieu de l'atteler à la vulgaire et prosaïque réalité. Cela est si vrai, que ses principaux personnages semblent plutôt des abstractions psychologiques que des individualités saisissables. Mgr Myriel, entre autres, n'a-t-il pas l'air d'avoir été conçu comme un abrégé inimitable de toutes les perfections, comme un défi décourageant pour la vertu ? Mais lui aussi le bon évêque, en dépit de sa simplicité évangélique et de ce que M. Hugo appelle si bien « les enfantillages presque divins de sa bonté, » lui aussi il a ses heures de réflexion troublée et d'angoisses métaphoriques. S'il se promène le soir entre ses giroflées et ses laitues, à la clarté des étoiles, « allumé comme une lampe au centre de la nuit étoilée, nous dit le poëte, se répandant en extase au milieu du rayonnement universel de la création.... il sentait quelque chose s'envoler hors de lui et quelque chose descendre en lui.... Mystérieux échanges des gouffres de l'âme avec les gouffres de l'univers... » Pour Mgr Myriel, tel que nous le connaissons d'après M. Hugo lui-même, évidemment il y a là *quelque chose* de trop, trop de tapage dans l'air, et dans cette âme simple trop de gouffres.

De son côté, Jean Valjean le forçat n'est jamais si dramatique que lorsqu'il est au repos et quand il pense. Même au bagne, c'est un penseur. « Les heures de repos étaient pour Jean Valjean des heures de rêverie... On le voyait assis, les bras croisés, sur la barre de quelque cabestan, le bout de sa chaîne enfoncé dans sa poche pour l'empêcher de traîner, ce galérien morne, sérieux, silencieux et pensif, paria des lois, qui regardait l'homme avec colère, damné de la civilisation qui regardait le ciel avec sévérité... » J'ai trop parlé de ce galérien philosophe pour y revenir. L'histoire de son âme, bien plus que de sa vie,

est le fond même du roman de M. Hugo, qui a plus compté, je le crois, pour le succès de son œuvre sur l'intérêt de ses analyses que sur la nouveauté de ses récits. J'en dirai autant de presque tous les autres personnages qui figurent dans *les Misérables*. Ils sont plus vivants par ce qui s'agite dans leur conscience que par les incidents qui signalent leur passage plus ou moins rapide dans cette histoire. L'auteur semble plus préoccupé de les peindre que de les faire agir, et de relever leur physionomie morale que de compliquer son drame. Ces personnages paraissent, se rencontrent, se parlent, se retrouvent dans la suite du livre, sans que leurs destinées réciproques se lient vigoureusement comme dans les vrais romans d'aventures, et sans que leur disparition laisse aucun vide dans le récit. La première partie de l'ouvrage est à peine achevée que deux des principaux personnages ont disparu, l'évêque et Fantine; l'évêque qui emmène avec lui sa sœur et sa servante, deux portraits de maître; — Fantine qui emporte avec elle l'admirable création de sœur Simplice. Ah! l'adorable vertu et la douce image! M. Victor Hugo agit avec ses personnages comme un créateur qui a le droit d'être prodigue. Les meilleurs d'entre eux, il les montre à la terre, comme ce jeune Marcellus moissonné dans sa fleur,

Ostendent terris hunc tantum fata...

et il les remplace sans les faire oublier.

C'est qu'en réalité ses personnages (sœur Simplice exceptée) sont plutôt des arguments pour une thèse brillante que des ressorts pour un drame vigoureusement conçu. Ils sont une plaidoirie vivante. Ils servent à revêtir de chair et d'os l'hyperbole du poëte. Ils personnifient l'utopie du réformateur. C'est pour cela qu'ils sont raisonneurs à ou-

trance, sophistes infatigables, qu'ils poussent à bout la logique, qu'ils abusent du monologue.

« ... Sans qu'il s'en rendît nettement compte, mais pourtant avec une intention confuse de sa nécessité et de son succès, il personnifiait la justice, la lumière et la vérité dans leur fonction céleste d'écrasement du mal... Il protégeait l'ordre ; il faisait sortir de la loi la foudre ; il vengeait la société, il prêtait main-forte à l'absolu. Il se dressait dans une gloire. Il y avait dans sa victoire un reste de défi et de combat ; debout, altier, éclatant, il étalait en *plein azur la bestialité surhumaine d'un archange féroce ; l'ombre redoutable de l'action qu'il accomplissait faisait visible à son poing crispé le vague flambloiement de l'épée sociale.* Heureux et indigné, il tenait sous son talon le crime, le vice, la rébellion, la perdition, l'enfer... Il rayonnait, il exterminait, il souriait, et il y avait une inconstestable grandeur dans ce saint Michel monstrueux... »

Où sommes-nous ? Et qui parle ainsi ? Est-ce Laubardemont ou Lamoignon-Basville, siégeant sur les fleurs de lis ? Est-ce Jeffries requérant pour Jacques II ? Est-ce Fouquier-Tinville ? Non, c'est l'agent de police de Montreuil-sur-Mer, Javert en personne, qui vient d'arrêter Jean Valjean. Avions-nous tort de dire que M. Victor Hugo aime à composer ses portraits plus grands que nature ?

Quoi qu'il en soit, Javert est un type, aussi original qu'un type peut l'être, bien conçu, vigoureusement exécuté [1], jusqu'au moment où le verre grossissant de M. Hugo lui révèle, dans ce policier de bas étage, une grandeur que nous ne soupçonnions pas, et où son imagination donne à cet argousin l'épée de l'archange. Chose singulière ! la

[1] Voir surtout le chapitre intitulé : *Vagues éclairs à l'horizon.*

société, qui a si grand besoin d'être protégée, n'a qu'un défenseur, tout compte fait, dans le livre de M. Hugo; et ce défenseur, c'est Javert, le ci-devant garde-chiourme, inspecteur de police brutal et court d'esprit, ignorant et fanatique. En haut de cette pyramide élevée à si grands frais de métaphores, où Jean Valjean, galérien visionnaire, voyait du moins « l'éblouissant empereur » de 1810, on ne nous montre à nous que l'argousin, l'homme-chien né d'une louve, fils d'un forçat et d'une tireuse de cartes. Cherchez ailleurs: est-ce la justice, par hasard, qui représenterait la société dans le roman de M. Hugo? Elle est aveugle, non pas comme la montre l'allégorie et comme le prescrit la loi. C'est la dureté inintelligente qui tient le bandeau sur ses yeux. Voyez le procès de Champmathieu et le chapitre intitulé: *Un lieu où les convictions sont en train de se former*. Il y a là des traits d'une vérité frappante, et des pages supérieures. Le grotesque y domine. Une caricature n'est pas un tableau d'histoire. Une satire ne donne raison de rien. La société n'a donc qu'un représentant véritable dans le récit de M. Hugo, c'est Javert, Javert surfait, avec des qualités « qui en se trompant, nous dit l'auteur, peuvent devenir hideuses, *mais qui, même hideuses, restent grandes, leur majesté*, propre à la conscience humaire, *persistant dans l'horreur*... » Ne voyez-vous pas là, poursuivi jusque dans ses dernières conséquences, ce sophisme du grossissement systématique que nous avons pris à tâche de vous signaler? Grand ou déchu, majestueux ou ignoble, cette personnification de l'autorité publique dans l'espion, et ce résumé de la protection sociale dans l'agent de police nous ont semblé un de ces aperçus où le génie d'un poëte peut triompher, où notre simple bon sens résiste et se révolte.

Je n'ai touché du reste qu'à un des côtés du livre de M. Victor Hugo, le goût et l'abus du grand, une qualité

et un défaut, un instinct naturel et une prétention acquise; car il y a de tout dans ce rare esprit, et ce serait le flatter bien peu que de lui crier, de ce rivage-ci de la Manche à l'autre, que son livre est parfait de tout point. Il croirait qu'on se moque de lui. Nous respectons son génie poétique jusque dans les erreurs de son jugement; mais c'est tout. M. Victor Hugo a commencé, avec puissance, vigueur, et même une certaine variété de nuances qui lui était moins familière, une œuvre considérable par son étendue, périlleuse par son objet, importante par la popularité qui s'attache justement aux productions de sa plume. Nous l'y suivrons pas à pas. Si nous avons retrouvé, dans ces deux premiers volumes, et signalé à nos lecteurs la trace persistante des idées qui ont autrefois servi d'inspiration à d'autres écrits, à d'autres discours et à d'autres actes de M. Hugo, c'est sans injustice pour ses intentions, nous réservant d'ailleurs de ne le juger définitivement, sur un point si délicat, que lorsque son œuvre sera terminée. Nous ne sommes qu'un soldat dans le rang, une sentinelle sur le rempart. M. Victor Hugo est le chef d'une grande école littéraire, un des adeptes illustres d'une redoutable pensée de réformation sociale. Personne ne peut nier le politique en lui sans diminuer l'homme. Aimerait-on mieux que nous eussions traité M. Victor Hugo comme le premier déclamateur venu, et que notre critique, dans cet empressement public autour d'une œuvre brillante, se fût distinguée par l'indifférence et le dédain? Nous n'oublierons jamais à ce point notre mission et nos devoirs. Aujourd'hui nous avons comme le sentiment d'y avoir manqué plutôt par insuffisance. Et par exemple nous n'avons presque rien dit de ce prodigieux récit, mêlé d'analyses si profondes, qu'on pourrait intituler: *Grandeur et décadence du maire de Montreuil-sur-mer*, récit qui commence au milieu du second volume et qui, si prévu qu'en soit le dénoûment, vous y

mène pourtant parmi tant d'émotions et de surprises. Un homme de beaucoup d'esprit et de sens, mon ami, souvent mon guide, me disait un jour : « Je ne tiens pas à être surpris quand je lis un roman. La surprise est la partie grossière du plaisir qu'on éprouve dans une lecture de ce genre. Je sais qu'il y a des gens qui aiment à lire un récit romanesque comme on va à l'échafaud, le dos tourné au dénoûment. J'aime à le connaître par avance pour étudier plus à l'aise, et chemin faisant, comment l'auteur nous y conduit... » Ce spirituel lecteur de romans n'avait pas grand effort à faire, je le suppose, pendant qu'il lisait le second volume des *Misérables*, pour savoir que Jean Valjean délivrerait Champmathieu. Nous le savions tous au commencement de cette histoire. Qu'importe? l'émotion ne vous quitte pas un moment pendant ce long récit, en dépit de votre prescience, et on ne saisit ainsi son lecteur, même en lui laissant tout deviner, que lorsqu'on est un grand écrivain. Pour moi, la véritable épreuve d'un livre, c'est de pouvoir être relu. C'est presque avoir lu déjà un roman que de prévoir comment il finira.

Je reviendrai du reste, au fur et à mesure de ces publications promises et prochaines, sur les mérites du style de M. Victor Hugo, la force, la vie, l'intérêt saisissant, et que sais-je? un style qui n'est qu'à lui, à ses idées, je dirai presque à son caractère, mais qu'il ne sera pas inutile d'étudier une fois de plus, ne fût-ce que pour nous défendre de l'imiter en l'admirant. Les idolâtres de M. Hugo nous diront en souriant peut-être que cela nous est trop facile. Nous le savons bien ; mais il ne s'agit pas de nous. M. Victor Hugo a tenté une véritable révolution dans la langue française. N'a-t-il pas écrit quelque part : « Le romantisme n'est peut-être que le libéralisme en littérature? A peuple nouveau, art nouveau... » Malgré tout, la langue a résisté. Les langues ne résistent aux audacieux essais des réforma-

teurs que lorsqu'elles ont pour interprètes, dans l'ordre littéraire, des hommes d'un mérite supérieur, organes et continuateurs de la tradition. La France littéraire a eu cette fortune depuis trente ans, à travers bien des mécomptes de tout genre. Une génération d'éminents lettrés, autant érudits qu'écrivains, populaires et respectables, attrayants et graves (tout le monde les nomme) a défendu le domaine de la langue et jeté sur notre époque un éclat durable. Ils sont encore presque tous à l'œuvre. Leur nom seul serait au besoin une protection pour ce qu'ils ont sauvé. Leurs écrits le continuent. Après eux, qui nous défendra des assauts par lesquels on cherche à ébranler les colonnes du temple?

Mais il est temps de finir.

On sait comment le héros de Swift sortit de l'île de Brobdingnac. Un aigle monstrueux prit la cage dans laquelle le roi-géant du pays avait fait enfermer Gulliver, l'emporta haut et loin, puis la laissa tomber dans la mer. Un navire recueillit le naufragé. Ce navire était monté par de simples Européens, grands comme vous et moi. Gulliver fut d'abord frappé de la petitessse de ses compatriotes ; ensuite il s'y accoutuma...

Quant à moi, après avoir lu avec toute sorte de curiosité, de saisissement, parfois de frayeur, les deux volumes de M. Hugo, j'ai repris mon Virgile et j'ai relu l'histoire de « Nisus et d'Euryale. » Demain, je relirai, dans Bernardin de Saint-Pierre, le naufrage de Virginie ; un autre jour, dans l'*Iliade*, l'épisode de « Priam aux pieds d'Achille... » — lectures banales, je le reconnais, ressouvenances classiques, témoignage d'une fidélité un peu bourgeoise aux modèles de l'art et du goût, parti pris d'échapper à l'impression de ce qui est trop grand en savourant ce qui est simple. Mais que faire? Comparés à ces créateurs puissants (je le dis sans épigramme) du roman moderne, les critiques ne sont guère que les pygmées du monde littéraire

dont ces vigoureux esprits sont les géants. Je fais donc comme Gulliver. Une fois échappé aux serres de l'aigle et tombé dans l'eau,

Js me sauve à la nage et j'aborde où je puis.

P. S. Nous nous étions promis de continuer, au fur et à mesure de la publication des dix volumes composant le roman des *Misérables*, l'examen que nous avions fait des deux premiers. Une amicale lettre de l'auteur nous a inspiré des scrupules auxquels nous avons fait mine de résister d'abord en répondant à M. Victor Hugo, et auxquels nous avons ensuite cédé, en y songeant mieux. Les réflexions que nous avons faites sur les deux premiers volumes de son grand ouvrage s'appliquent à plus forte raison à la plupart de ceux qui ont suivi ; elles nous auraient entraîné dans une polémique peut-être intempestive, et en tout cas douloureuse. Notre silence, qu'il ne demandait pas, n'a pas empêché le succès de M. Hugo, cela va sans dire ; le succès de son livre n'a rien ajouté à notre admiration pour son talent, rien diminué de notre opposition radicale à quelques-unes de ses idées.

C. F.

Le mot de Cambronne

— 22 juin 1862 —

J.-J. Rousseau était, on le sait, absolument dépourvu de l'esprit de répartie. Il ne trouvait guère qu'au bas de l'escalier le mot par lequel il aurait voulu répliquer parfois aux propos du salon. Les mots ainsi trouvés par lui, après coup, emportaient la pièce.

L'histoire a fait pour le général Cambronne, à ce qu'il semble, ce que Rousseau faisait pour lui-même. Elle lui a prêté, après Waterloo, une phrase sur laquelle on dispute depuis quarante ans. On ne prête qu'aux riches. Cambronne n'avait pas fait une phrase; il avait dit un mot, *le plus beau peut-être qu'un Français eût jamais dit.* Ainsi parle M. Victor Hugo (tome III, p. 103 des *Misérables*). Ce mot, il est vrai, n'avait pu être jusqu'à ce jour ni répété ni écrit, même en latin. M. Victor Hugo ne s'est pas arrêté à cette petite difficulté-là. Il a écrit le mot en toutes lettres (p. 101) et il en a fait le sujet d'un chapitre qu'il est impossible d'ajouter, quoi qu'on fasse, au *Traité du Sublime* de Longin[1].

Arrêtons-nous à ce chapitre, et n'y relevons en ce moment que la théorie incidente, née d'une digression dont l'éclat n'absout pas l'inutilité. Cette digression, c'est Waterloo.

[1] Voir le chapitre xv, intitulé : *Cambronne*, du livre Ier de la seconde partie des *Misérables*.

Nous raconter en cent cinquante pages, toutes remplies du bruit et de la fumée du canon, cette grande bataille où aucun des personnages de M. Victor Hugo ne joue un rôle important, c'est manquer à une des premières règles de la composition. Quand on fait paraître Alexandre, César ou Napoléon, c'est qu'il y a un nœud à trancher avec le glaive. Quand on tire le canon pendant dix-huit heures, il faut que ce soit pour une autre fin que de nous montrer un rôdeur nocturne, se glissant comme un chacal sur le champ de bataille le plus tristement illustre de notre histoire. Mais l'art qui a souci des proportions et qui ménage les nuances, c'est l'art d'autrefois, celui-là même que M. Victor Hugo a eu mission de remplacer par un art nouveau. On n'est pas justiciable, en littérature, des lois qu'on veut changer. Waterloo, qui n'est pour nous dans ce livre qu'un brillant hors-d'œuvre, est, au sens de l'auteur, un épisode indispensable à son récit. L'art moderne vit de contrastes. Cambronne est l'antithèse de sœur Simplice, Waterloo fait opposition au Petit-Picpus. Passons sur tout cela; arrivons au mot de Cambronne.

Lorsqu'à la dernière heure de la bataille, à bout de force, mais enivré par une héroïque résistance, le général Cambronne se vit sommé de se rendre, il n'était pas obligé de parler la langue de sœur Simplice ni même le style de Boileau. A-t-il parlé, quand il suffisait d'agir? M. Hugo a tranché cette question par un mot trivial et par une théorie impossible. C'est sa théorie que nous contestons. Nous ne faisons pas un procès à Cambronne. Quant à lui, provoqué par la sommation de l'Anglais vainqueur, il lui suffisait de lever son épée en l'air en signe de refus, de crier feu! à sa troupe, ou de ne rien faire du tout et d'attendre la mort, les bras croisés, pour être sublime. L'action l'était. S'il a dit un vilain mot, tant pis pour lui. Une sommation militaire n'est pas une injure. Le mot qu'on lui prête ressem-

blait à un outrage. C'était jeter de la boue en échange des balles. C'était répondre en gamin de Paris, non en capitaine. L'action était grande, le mot était gratuitement grossier. Je sais que le sublime prend tout et qu'il couvre tout. Il y a une limite pourtant qu'il ne peut franchir, celle qui le sépare du ridicule et qui l'arrête court devant l'ignoble. Corneille a donné un jour à une réponse héroïque un complément presque risible.

> Que vouliez vous qu'il fît contre trois? — Qu'il mourût,
> Ou qu'un beau désespoir alors le secourût.

La réponse du vieil Horace est restée dans toutes les mémoires; le vers médiocre est oublié. Avec le mot de Cambronne, on n'a pas le choix. Le mot est tout seul. C'est à prendre ou à laisser. M. Victor Hugo l'adopte avec enthousiasme. Nous sommes de ceux qui le repoussent, dans l'histoire et surtout dans l'art, avec dégoût.

Le vrai sublime n'est pas délicat. Il admet une certaine rudesse. Un mot sauvage ne lui déplaît pas. Il est d'ailleurs de complexion à tout supporter. C'est une question de mesure. Pourquoi le sublime n'aurait-il pas sa règle comme le cœur humain lui-même, d'où il émane? Les maîtres l'ont posée. « A force d'art, écrit Marmontel, on peut déguiser en termes figurés ou vagues la *bassesse* de l'idée « sous la noblesse de l'expression; mais ce qui est bas dans « les termes aurait beau être sublime et grand, soit dans « le sentiment, soit dans la pensée, la délicatesse du goût « est inexorable sur ce point. » Boileau l'avait dit avant Marmontel : « On souffrira plutôt, généralement parlant, « une pensée basse exprimée en termes nobles, que la pensée la plus noble exprimée en termes bas..... » — « Les « mots bas (ceci est l'opinion de Longin) sont comme autant de marques honteuses qui flétrissent l'expression. » Disons plus : la bassesse des mots attache le ridicule aux

plus grands actes. Elle mêle la farce à l'héroïsme. Elle imprime comme un cachet de ridicule indélébile sur des figures historiques, faites pour durer. Je lisais il y a quelques jours (nous autres critiques, nous lisons tout), dans un petit livre fort impertinent, le signalement burlesque d'une jeune comédienne. Le portrait se terminait par ces mots : *Signe particulier :* « A appris le français dans Cambronne. » Pur badinage, nous dit-on. Ainsi voilà Cambronne, le héros de vingt batailles, devenu un grotesque dans l'art nouveau. Il a emprunté son prétendu mot à l'écho des halles ; on met son nom dans une farce de la foire, et ces demoiselles en font le sujet de leurs plaisanteries. Au fait, dans ce dernier carré de la vieille garde, en avant de « ce bloc de héros », comme dit poétiquement M. de Lamartine, Cambronne n'était pas le premier soldat venu, n'ayant à répondre que pour lui-même ; par son grade, il représentait une armée chevaleresque, une noble nation, une civilisation imposante. Noblesse oblige. Celle du grade en vaut bien une autre. Faut-il croire ce que raconte un écrivain de beaucoup d'esprit, M. Édouard Fournier, dans un livre original et sérieux : que, sur le premier plan de cette grande bataille, quand elle finissait dans l'agonie d'une armée française, deux chefs de corps, en présence l'un de l'autre, l'épée au poing, aient échangé de grossières injures dans un style que nulle langue ne peut reproduire, si ce n'est par une périphrase cachée dans une note[1] au bas d'une page?... Ah! nous voilà loin de ces braves qui échangeaient sur le champ de bataille de Fontenoi de si intrépides saluts : « Messieurs des gardes françaises, tirez ! — Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers, tirez vous-mêmes ! »

[1] On trouvera cette note à la page 361 du livre de M. Fournier, l'*Esprit dans l'histoire.*

La langue française est une bégueule, disait Voltaire. On se moque aujourd'hui (sans grande raison) du lecteur français « qui veut être respecté », et M. Hugo raille notre pruderie qui lui défend de *déposer du sublime dans l'histoire*. M. Hugo se trompe. Notre histoire est pleine de mots sublimes, trop pleine peut-être. L'érudition moderne a fait justice de quelques-uns de ces mots arrangés à plaisir. Elle en a rendu d'autres à leurs vrais auteurs. Il en reste assez. Et quels sont ceux qui sont restés dans la mémoire du public, même après ces rectifications plus ou moins judicieuses? Non-seulement les mots qu'un noble sentiment avait inspirés, comme la réponse de Cambronne, mais ceux dont le moule était pur et la forme châtiée. François Ier à Pavie, Henri IV devant Amiens, Matthieu Molé à Paris, Mirabeau à Versailles, d'Assas à Klostercamp, princes, magistrats, orateurs, soldats, dans quelle noble langue, ne croyant parler qu'à des contemporains, ils parlent le style de la grande histoire! Comme ils sont simplement, j'allais dire chastement, sublimes! Il y a une chasteté relative, celle des grandes crises publiques, comme celle des mystérieuses rencontres. L'héroïsme aussi a sa pudeur. Les mots s'épurent en passant par l'âme d'un héros. Le style grandit avec le rang et le génie du personnage qui parle, avec sa souffrance et son malheur. Le sublime est cela. C'est la fibre qui va de notre cœur au cœur de tous. C'est une certaine note qui a son écho dans les âmes. Il n'est pas de sublime, ne fût-il que dans un mot, qui ne remplisse notre cœur d'orgueil, je dirais presque de joie, même dans les extrémités les plus tristes, cette joie de sentir une âme humaine, forte et grande, en dépit de la fortune, supérieure au commun des mortels, capable pourtant d'être comprise et digne d'être imitée.

« ..... Tiens, Pœtus, cela ne fait pas de mal! »

« Passant, va dire à Sparte que nous sommes tous morts ici pour obéir à ses lois ! »

« A moi, Auvergne, voilà l'ennemi ! »

« De toutes choses ne m'est demouré que l'honneur et la vie qui est saulve... »

« *Xerxès*: Rends-moi tes armes. *Léonidas*: Viens les prendre ! »

« La garde meurt et ne se rend pas !... »

« Ils sont six mille ; vous êtes trois cents... La partie est égale [1]. »

Voilà des mots qui n'ont rien emprunté à la bassesse du langage populaire. On n'a pas eu besoin de les *déposer dans l'histoire*. Ils brillent au front du monument ; le monde les lit, la tête haute, et la postérité s'en souvient.

Je viens de citer, tel qu'il est arrivé jusqu'à nous, le mot qui est l'objet de cette controverse. On prétend qu'il a été fait après coup. Il est certain que si la phrase n'a pas été prononcée par Cambronne, elle l'a été par le général Michel, dont les fils en ont revendiqué l'honneur pour leur père dans un écrit public. Mais qu'importe? Le mot est très bien fait. Il a été adopté par le peuple : ce qui est une preuve qu'il est marqué au bon coin. Il traduit dans un langage animé, mais simple, une situation extraordinaire. Il a été enregistré par l'histoire [2]. Le dernier historien de la campagne de Waterloo, M. Edgar Quinet, qu'on ne

[1] Ce sont les mots prononcés par l'illustre Changarnier le matin du premier jour de la retraite de Constantine, lorsqu'une charge d'ensemble était près de fondre sur le bataillon du 2e léger qu'il commandait, et dont l'héroïque contenance sauva l'armée.

[2] Au moment où je publiais ces réflexions (juin 1862) le xxe volume de l'*Histoire du consulat et de l'empire* n'avait pas encore paru. Tout le monde sait maintenant que, dans le récit de la catastrophe de Waterloo, M. Thiers a, comme je le dis, « enregistré » le mot de Cambronne tel que la tradition nous l'a transmis.

soupçonnera pas de complaisance pour une vaine rhétorique, en citant le mot tel que nous venons de l'écrire, ajoute cette réflexion : « D'après les *Souvenirs d'un officier*, on a entendu Cambronne, revenu à Nantes, répéter lui-même ces paroles : *Des gens comme nous ne se rendent pas !* La première version s'est imposée à l'histoire. Il ne serait plus possible de revenir à la vérité nue sans paraître l'altérer [1]. » M. de Vaulabelle dit à peu près la même chose : « Cambronne se trouva du nombre de ceux (qui furent sauvés) : on a pu l'interroger. Les mots : *La garde meurt et ne se rend pas*, mis à cette occasion dans sa bouche, reproduisent le sens exact de son énergique réponse aux sommations des officiers anglais. » — « ... Refus sublime dans son cynisme soldatesque, dit à son tour le colonel Charras [2], et que la légende a traduit par les mots : *La garde meurt et ne se rend pas.* » — « ... Une de ces trivialités sublimes de sens, cyniques d'expression, dit enfin M. de Lamartine, que le soldat comprend et que les historiens traduisent plus tard en phrases de parade, puériles légendes *quand l'héroïsme est dans l'acte et non dans le mot...* » — L'héroïsme dans l'acte, non dans le mot, nous n'avons pas voulu dire autre chose. M. de Lamartine a l'air de croire cependant qu'une *trivialité* peut être *sublime...* Le croyait-il, en 1848, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, quand il haranguait le peuple? C'était le moment de parler l'argot des halles, si j'en crois les nouvelles poëtiques. M. de Lamartine, homme d'esprit autant que poëte, s'est bien gardé de cette honteuse imitation. Il a parlé au peuple comme lui ont toujours parlé ceux qui ont voulu le toucher véritablement, dans une langue supérieure, non pas à son intelligence, mais à son éducation, avec ce choix d'expressions qui est pour la

[1] *Histoire de la campagne de* 1815, page 273. (Chez Michel Lévy.)
[2] *Waterloo*, page 305.

pensée, aux yeux des masses, ce que l'uniforme est pour le général, la toge pour le magistrat. Essayez d'entraîner les foules en parlant leur langage. Elles vous tourneront le dos. On dit qu'il en est autrement du soldat. Je me suis laissé citer un certain nombre de harangues d'un cynisme grotesque ou imbécile, avec lesquelles on prétend que des chefs de corps entraînaient les troupes quand il fallait donner un coup de collier. Tout le monde sait que le général Kléber proposait « de faire éclipse à la lune » un soir qu'elle gênait un de ses mouvements. On a lu aussi, dans les Souvenirs que M. Mérimée a consacrés à Henri Beyle, les harangues que cet écrivain excentrique aimait à citer comme des modèles d'éloquence militaire. Un jour, par exemple, pendant la retraite de Russie, en présence d'une forte division de Cosaques, un détachement français est sur le point d'être arrêté... « Tas de canailles, disaient les officiers, vous serez tous morts demain, car vous êtes trop j... pour prendre un fusil et vous en servir! [1] » Et les Cosaques furent battus. Ne disputons pas des goûts. Stendhal admirait cette éloquence. J'aime mieux celle de Nelson mettant à l'ordre de la flotte, le jour de la bataille de Trafalgar, cette phrase célèbre : « L'Angleterre compte que chacun de vous aujourd'hui fera son devoir. » Je préfère aussi, si différente qu'elle soit, l'éloquence de Napoléon. Les soldats de l'Empereur ne se seraient peut-être pas payés de ce simple et mâle langage de Nelson. Il fallait parler à leur enthousiasme, Les grandes images ne leur déplaisaient pas. « Voilà le soleil d'Austerlitz! » — « Du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent! » — « L'aigle volera de clocher en clocher... » etc., etc. Rhétorique, dites-vous. Soit! La rhétorique de Napoléon s'adressait du moins aux nobles instincts du cœur humain. Le général

[1] Correspondance (inédite) de Stendhal. Introd. par M. Mérimée, p. 20.

d'armée avait compris que, pour avoir le droit de demander à ses soldats le dévouement à toute épreuve et l'entrain à tout risque, il fallait exciter les âmes, étendre les horizons, multiplier les images grandioses et les radieuses perspectives. Il était pourtant un homme pratique, lui ; il savait parler... S'il ne disait qu'un mot, ce mot était du vrai sublime, du sublime d'Empereur, non de caporal. Napoléon aurait mieux aimé n'être pas simple que d'être trivial. Il ne ménageait pas le sang de ses soldats ; il se respectait en eux. Il épargnait moins leur vie que leur orgueil.

Un jour de revue, c'était en 1815, Napoléon fait éloigner ses officiers, et s'avance droit vers le 10e de ligne, le régiment qui s'était battu, dans le midi, pour le duc d'Angoulême, comme c'était son devoir. Napoléon en jugeait autrement. Il met pied à terre, fait former le carré et s'y enferme seul au milieu de tous...

« Soldats du 10e, leur dit-il, vous êtes les seuls de toute l'armée qui ayez osé tirer sur le drapeau tricolore, sur ce drapeau sacré de nos victoires, que nous avons porté dans toutes les capitales. Je devrais, pour un tel crime, rayer votre numéro des numéros de l'armée, et vous faire sortir à jamais de ses rangs. Mais je veux croire que vos chefs vous ont seuls entraînés, et que la faute de votre indigne conduite est à eux et non à vous. Je changerai ces chefs, je vous en donnerai de meilleurs, puis je vous enverrai à l'avant-garde. Il ne se tirera pas un coup de fusil que vous n'y soyez, et lorsqu'à force de dévouement et de courage vous aurez lavé votre honte dans votre sang, je vous rendrai vos drapeaux, et j'espère que d'ici à peu de temps vous serez redevenus dignes de les porter[1]. »

J'ai cité, pour l'opposer à la théorie de Stendhal, cette injuste et magnifique harangue. Pour l'Empereur, à son

[1] *Histoire du consulat et de l'empire*, tome XIX, page 480.

point de vue du moment, les soldats du 10e étaient des révoltés, presque des traîtres; c'était le cas de ne se refuser aucune des licences sottisières de l'apostrophe. Voyez pourtant comme il s'interdit l'injure, et par quelle noble expansion de sa colère il remplace les trivialités tant prônées de ses lieutenants. Ce serait ici le lieu de rappeler ce que Montaigne a écrit de l'éloquence de César ; « De vray, dit-il, sa langue lui a faict en plusieurs lieux de bien notables services, et estoit, de son temps mesme, son éloquence militaire en telle recommandation que plusieurs en son armée recueilloient ses harangues; et par ce moyen, en feut assemblé des volumes qui ont duré longtemps après luy. Son parler avoit des grâces particulières[1]... » Napoléon, César, voilà les maîtres de l'éloquence militaire; s'ils n'abusent pas du sublime parce que le sublime n'est pas bon partout, ils ne descendent jamais à l'ignoble, même avec les dernières recrues de leur armée, parce que l'ignoble n'est bon nulle part. Suétone remarque que César appelait ses soldats « mes camarades. » Une de ses grandes sévérités, un jour qu'il avait à se plaindre d'eux fut de les appeler « citoyens » tout court. Cela nous mène loin de l'éloquence patronnée par Stendhal, plus loin encore des théories de M. Victor Hugo sur « le sublime dans l'histoire. »

Chose singulière! M. Victor Hugo a fait le poëme de la bataille de Waterloo ; il l'a fait dans ce style d'un lyrisme inventif, avec ce luxe de périphrases et ces explosions de métaphores qui ne laissent pas toujours deviner, si brillantes qu'elles soient, ce que l'auteur a voulu dire. Ainsi, par exemple, Napoléon, le glorieux vaincu de Waterloo, sera tour à tour, dans les récits du poëte, *le grand bûcheron de l'Europe* et *le sombre athlète du pugilat de la guerre*, *un Robespierre à cheval* et *un somnambule immense*, *un cocher*

[1] *Essais*, liv. II, chap. XXXIV.

titanique du destin, conduisant à toute bride un *tumultueux attelage de légions!...* Cambronne lui-même est un Titan pour avoir dit un certain mot. Ailleurs, M. Hugo nous apprend que l'Empereur avait été « dénoncé dans l'infini », que sa chute était décidée et qu'il était temps que « ce vaste homme tombât... *Il gênait Dieu !* » C'est bien possible, et ce dernier mot a sa grandeur. Mais tomber de ce style à effet dans cette ordure; faire aboutir ce dithyrambe à un chapitre de scatologie transcendante; faire « gagner par Cambronne » la bataille perdue par Napoléon, parce que le général, plus heureux que l'Empereur dont on n'a cité aucun mot, « a noyé dans deux syllabes la coalition européenne » et « craché sur la victoire de Wellington »; résumer un des plus tragiques événements de l'histoire du monde par un mot qui ne peut pas se dire et qu'on n'écrit que pour gagner une gageure contre l'impossible, voilà ce que la critique a le devoir de signaler, sans manquer au respect qu'elle doit à un puissant esprit, un moment fourvoyé.

Parlons franchement : est-ce simplement une page d'histoire que M. Victor Hugo a voulu écrire? N'est-ce pas plutôt un chapitre supplémentaire à la *Préface de Cromwell?* Nous aurions donc à vider ici, sous prétexte d'histoire contemporaine, une petite querelle littéraire, arriérée de quelque trente ans et dans laquelle peut-être le public d'aujourd'hui ne nous suivrait pas. M. Victor Hugo nous dit quelque part, de l'un des plus hideux personnages de son roman, l'ancien sergent Thénardier, « qu'il était à la fois libéral, classique et bonapartiste. » Classique? Je ne soupçonnais pas l'aubergiste de Montfermeil d'avoir imaginé la phrase académique attribuée à Cambronne. Le mot tout cru était bien mieux son affaire. Mais faire de Thénardier « un classique », c'est témoigner l'estime qu'on ressent toujours pour l'école littéraire qui a été autrefois désignée par ce

nom ; c'est nous donner le droit de dire à notre tour que le « sublime » de Cambronne doit être mis au compte de l'école romantique, puisqu'elle en fait la théorie et qu'elle en a le profit... Le procédé est bien simple. On voudrait mettre le trivial dans l'histoire pour lui donner ses entrées dans l'art lui-même. On mettrait Cambronne dans le cénacle. On introduirait dans la langue littéraire un mot « ignoble et grossier dont le bas peuple se sert dans un sens négatif », nous dit M. Loredan Larchey dans un petit volume qui n'est pas destiné, sans doute, à devenir le vocabulaire du sublime dans la langue française[1] ; — l'auteur ajoute, en nous donnant quelques dérivés intraduisibles : « Toutes ces acceptions sont d'un usage beaucoup trop général. » Que dira-t-il, dans sa cinquième édition, après le fameux chapitre XV des *Misérables?*

Matérialiser la langue, l'énerver par le sensualisme, l'abaisser par le trivial, lui permettre au besoin l'ignoble, la tentative n'est pas nouvelle.

Il y a bien longtemps qu'à propos d'une des premières œuvres poétiques de M. Théophile Gautier, *la Comédie de la Mort*, je signalais ces tendances à mes lecteurs. M. Théophile Gautier m'en remerciait, ne prenant pas pour lui toutes mes critiques, et il avait raison. « L'excès, disais-je, dans lequel les écrivains de l'école matérialiste tombent volontiers, c'est le trivial. Le trivial les attire. Amants de la forme, ils ne reculent jamais devant elle. Ils acceptent tout défi qui leur vient de la matière... ; car ils ont la main sûre, l'œil exercé, et ils savent retrousser leur manche jusqu'au coude. Un de leurs maîtres a réussi admirablement dans le grotesque. Il a poétisé des figures qui méritaient d'être montrées à la foire, et il a fait de ses monstres, ainsi réhabilités par son pinceau, des héros pour

[1] *Les Excentricités du langage*, quatrième édition, *singulièrement augmentée*, nous dit l'auteur.

ses romans et ses drames. Mais il y a encore loin du grotesque au trivial (nous y sommes aujourd'hui) ; bien loin surtout des tableaux du maître aux rudes ébauches des disciples. M. Victor Hugo, en *imitant* avec un art si merveilleux l'incomparable difformité de son sonneur de cloches, a, sans y songer peut-être, appliqué un des préceptes de Boileau. Mais les disciples n'imitent pas ; ils copient : ils n'élèvent pas le trivial jusqu'à la poésie, ils abaissent la poésie jusqu'au trivial ; attentat qui ressemble à celui par lequel un roi d'Angleterre fut exposé aux moqueries et aux insultes d'un corps de garde... »

Nous avons bien perdu notre temps, il y a vingt ans, quand nous écrivions ces choses-là. On nous le montre assez aujourd'hui, un peu partout. Aussi, finissons. On disputera éternellement sur le sublime. Les uns le mettront dans un acte, les autres dans un mot. Il y suffit parfois d'une syllabe, d'un geste, d'un mouvement de tête,

Annuit et totum nutu tremefecit Olympum ;

moins que cela, une réticence, celle d'Œdipe au moment où il va embrasser ses enfants, peut être sublime. Le silence lui-même, comme le remarque très-bien Marmontel, a son éloquence ; le visage d'Agamemnon couvert d'un voile, dans le tableau de Timanthe, est une grande pensée. Laissons donc au sublime son vrai domaine ; il est assez vaste. Laissons-le se donner carrière dans ces pures régions de l'âme humaine, où germent les nobles idées et où s'inspirent les cœurs de héros. Ne lui refusons que ce coin hideux et souillé où on voudrait l'introduire aujourd'hui. Le sublime n'entre pas là, sachez-le, même conduit par la main d'un grand poëte, — ou il n'en sort que flétri [1].

[1] Voir à l'*Appendice* les curieux incidents auxquels la question soulevée dans notre article a donné lieu.

III

Le Maudit, par l'abbé *** [1].

— 29 décembre 1863. —

I

Il est peu de nos lecteurs, je le crains, qui auront conservé dans leur mémoire, si même il y est jamais entré, le souvenir du concile de Limoux.

C'était dans les premiers jours de mai 1862, nous dit-on.

Le concile fut ouvert par une procession générale qui parcourut les principales rues de la ville. Puis, l'archevêque de T..... prononça un grand discours en présence des autorités et d'une élite d'auditeurs. Le lendemain, la séance fut consacrée au règlement des travaux de l'assemblée. Quelques jours après, le véritable objet de cette réunion ecclésiastique, l'interdit d'un prêtre du diocèse, fut proposé par un évêque dans une longue homélie dont nous empruntons les conclusions textuelles au singulier livre que nous étudions.

« Oui, illustrissimes et révérendissimes Pères et bien chers Frères, qu'il soit maudit le prêtre qui a souillé son sacerdoce en inventant une calomnie indigne contre un archevêque, prince de l'Église !...

« Qu'il soit maudit le prêtre corrupteur des âmes par les doctrines empestées du journalisme moderne !

[1] Trois vol. in-8°. Paris, 1863.

million qui brille, encore plus que les beaux yeux de l'héritière, dans les perspectives de son amour. Il ne faut pas disputer des goûts! Les jésuites aiment les beaux héritages, dit-on. Ajoutons que parmi les vertus recommandées par le christianisme au culte des fidèles, ils ne mettent pas au premier rang l'oubli des injures. La tante de Julio et de Louise de la Clavière déshérite ses neveux au sortir du confessionnal du P. Briffard. Son testament en faveur de Tournichon, le fidéicommissaire salarié des révérends pères, est la revanche du testament récriminatoire laissé par le cardinal.

Nous en sommes là. Tout à l'heure, après la mort de la tante, nous aurons le procès de captation. En attendant, Julio perd sa place à l'archevêché, et il est envoyé comme cinquième vicaire à la cure de Saint-Sernin. C'est en cette qualité qu'un soir, devant une réunion de jeunes étudiants, il fait un sermon sur l'amour :

« N'éloignez pas la femme de vos idées d'avenir, leur dit-il; tout au contraire, pensez à la femme; pensez-y beaucoup : c'est le remède le plus puissant contre des passions fougueuses et contre les égarements du cœur. Considérez souvent la femme, mais d'un œil chaste; c'est la future compagne de votre vie, la mère de vos enfants! Ne lui apportez pas un cœur dépravé par une corruption précoce...

« Cela est sérieux, mes jeunes philosophes, plus sérieux que tous les systèmes de l'école. Et je craindrais d'imprimer trop tôt sur vos jeunes fronts la trace de pensées aussi graves, si je n'avais pas, pour en atténuer l'effet, à vous laisser entrevoir pour cet avenir un rayon d'amour dans les yeux d'une femme aimée et les sourires d'un premier-né, biens ineffables, mais que peu connaissent, parce que, dès la jeunesse, ayant profané l'amour, ils ont perdu le droit

de l'offrir avec ses saintes joies à la jeune vierge qui leur apporte les prémices de son cœur. »

Nous avons eu tous l'occasion d'entendre dans des églises de Paris des sermons de ce style-là, style peu ascétique, mais que rachetaient souvent l'élévation du sens moral et la pureté de l'intention. A T....., dans cette cité inflammable où l'auteur du *Maudit* a placé les origines de son hisoire, on n'est pas si accommodant. Pierre-François-Paul Le Cricq, le nouvel archevêque, persuadé que l'imagination du jeune vicaire a besoin d'être rafraîchie, l'envoie comme curé à Saint-Aventin, un village perdu dans une des vallées les plus sauvages des Pyrénées et confinant à leurs glaciers éternels.

Rendons justice à l'auteur. Les glaciers lui réussissent; la solitude profite à son héros. Je n'ai aucun parti pris contre ce jeune homme, un peu véhément dans sa douceur, un peu tranchant dans sa modestie, « et d'une modération terrible; » c'est un mot de l'archevêque Le Cricq. Mais la montagne agit; il s'apaise au souffle de ces brises vivifiantes qui descendent des rochers inaccessibles; et en même temps que son esprit se calme, son langage s'élève. On lui envoie un père capucin pour faire la mission parmi ces paysans que Julio endoctrine. A T...., sortant du séminaire, Julio eût peut-être mené durement le P. Basile; à Saint-Aventin, il se contente de lui donner une leçon de géologie antédiluvienne. Puis, un jour, il sauve un jeune curé de la montagne tombé dans un précipice, à quelques pas du presbytère, auprès duquel (scandale étrange!) il avait donné rendez-vous à une fille du pays. Il sauve aussi la jeune fille qui courait un plus grand danger. « Parlez, mon enfant, lui dit-il, la grâce a purifié ce que les désordres de l'amour avaient souillé. Retrempez votre âme pendant quelques jours à T..., auprès de votre tante, dans la paix de la

solitude. Songez que celui qui a été pour vous un amant, vous reste comme un frère. Mais soyez forts l'un et l'autre contre les surprises des sens. Mettez Dieu dans cet amour, et cet amour sera toujours pur. »

Julio est prédestiné, on le voit, à prêcher les amoureux sans trop les décourager. Quant à lui, il est aussi austère dans sa vie privée qu'il est parfois tendre et indulgent dans son langage. Il n'aime que sa sœur, et il l'aime du plus pur amour de frère et de prêtre, — jusqu'au jour où la révélation d'un secret de famille brisera pour lui ce lien du sang qui unissait, aux yeux du monde, Louise et Julio. A ce moment, sa raison sera tout près de faire naufrage. Nous aurons, au style près, un chapitre de *René*, si la mort ne vient pas, de sa main habile à brusquer les dénoûments, abréger cette cruelle épreuve. Mais n'anticipons pas.

Avant sa nièce Louise, c'est Madame de la Clavière qui mourra. Elle meurt. Sa succession est ouverte. Tournichon, le fidéicommissaire, est là. Il n'a que la main à tendre. L'hôtel de la rue du Taur est à lui, les meubles à lui, les valeurs à lui, c'est-à-dire aux jésuites: mais il est bon prince. Tartufe dit: « *C'est à vous d'en sortir!* » Tournichon, qui est de son siècle, dit simplement à Julio : « Ah ! monsieur l'abbé, je n'y mettrai aucune rigueur, croyez-moi. Mademoiselle Louise restera ici le temps qu'elle voudra. Je n'exige pas.... — Vraiment! dit Julio.... » Plus tard, quand le procès en captation est commencé, les pénitentes des pieux légataires se montrent de moins facile composition. Une d'elles a mission d'effrayer la pauvre Louise, qui, élevée au Sacré-Cœur et médiocrement édifiée sur le code civil, n'entend rien à ces questions.

« Il est évident, lui dit la comtesse de ***, que, sous ce malheureux code civil qui régit la France actuellement, les jésuites ne peuvent faire valoir leur droit; ce droit, il

existe, mais ceux *qui causent quelques dommages à la Société, qui osent retenir quelque chose qui lui appartient, qui attaquent l'institut, qui attentent à la réputation des jésuites*, sont excommuniés. Or, votre frère voulant faire casser le testament de sa tante, parce qu'il suppose que les jésuites sont héritiers aux lieu et place de M. Tournichon (et cela est vrai), *attente à la propriété des jésuites*. En écrivant un mémoire contre eux, il attente à leur réputation... »

L'héritier du sang qui en réclamant son bien *attente à la propriété* du légataire, — captateur avéré et détenteur injuste, Molière a oublié ce trait-là ! Louise et Julio deviennent tout à fait intéressants pendant cette lutte contre l'indomptable cupidité qui les dépouille. Ils le seraient bien davantage, si l'une ne se laissait si facilement intimider par des menaces irréalisables, si l'autre, après avoir longtemps résisté, d'abord devant la justice civile qui, contre toute attente des lecteurs de ce récit, lui donne tort, puis devant l'opinion qu'il invoque dans un livre éloquent, ne finissait par signer humblement l'*exeat pro quacumque diœcesi* que son archevêque lui inflige, véritable euphémisme clérical, synonyme d'interdit.

Nous entrons ici, au dernier tiers à peu près du deuxième volume, dans la région où s'agitent les fantômes, où se complotent les surprises, où se tendent les échelles de corde, où éclatent les *revolvers*, où se brassent les mélodrames. Quand il s'est agi de maintenir le désistement de l'instance soutenue par Louise contre les pères jésuites, et d'obtenir à tout prix celui de Julio, il est arrivé une chose que nos mœurs repoussent, que nos lois rendent impossible, qu'aucun gouvernement en France ne supporterait et n'a supporté. Une fille de famille, âgée de vingt-deux ans, protégée par les plus hautes relations, est enlevée, mise dans un wagon, transportée sur un bateau et confinée dans un

couvent, à quelques lieues de Cività Vecchia, où sa séquestration s'accomplit; et quand son frère, qui a profité de son *exeat* pour aller la chercher, la trouve enfin dans cette prison sacrée qui l'abrite, la reconnaît au milieu d'un essaim de religieuses, et l'emmène avec lui, après avoir brisé la clôture qui la séparait du public, — la sœur sauvée, on arrête le frère, et on le jette dans les cachots de l'Inquisition de Rome, où la présence de notre armée, la protection de notre ambassadeur et les réclamations de notre ministre des affaires étrangères laissent tout à faire à un contrebandier qui se charge de délivrer la victime !... Où sommes-nous? et quelle manie, dans une œuvre qui se croit sérieuse, d'amuser ses lecteurs aux dépens de la vérité et du sens commun?

Julio revient en France. Il essaye de s'établir à Paris. Son *exeat*, en le chassant de son diocèse, a l'air de lui avoir ouvert le monde. Lui ouvrira-t-il une église? Oui, Julio l'éloquent, l'érudit, l'inspiré, sera diacre d'office à l'église Notre-Dame-des-Champs..... C'est assez dire qu'un tel emploie, si fort au-dessous de son mérite, ne satisfait ni son ardeur ni sa vocation. Une protection civile lui fait obtenir, pour l'Avent de 1861, la faveur de donner quelques conférences à Saint-Eustache. Une émeute de tapageurs salariés l'oblige à descendre de sa chaire. Il fonde un journal, *le Catholique libéral*. Journaliste incommode, il est renvoyé du diocèse de Paris, et réintégré, mais en victime, dans celui de Toulouse, où la cure de Melles, paroisse de la montagne, au-dessus de Saint-Béat, lui est assignée.

« Ah! dit-il en partant, je l'avais bien comprise cette grandeur de l'apostolat par la presse, cette communion des intelligences se faisant chaque matin, d'une extrémité de la terre à l'autre, à l'aide de cette feuille volante, non plus énigmatique comme celle des vieux oracles, non plus

symbolique comme l'agape des premiers chrétiens, mais lumineuse comme la demande l'intelligence adulte de l'humanité . . . . . .

« Mais je sens que ma tâche est finie. Simple éclaireur de l'humanité croyante, j'en ai été la sentinelle pendant quelques heures. Les chefs que Dieu m'a donnés ne me veulent plus. J'adore dans cette volonté, dont probablement eux-mêmes ne comprennent pas la portée mystérieuse, une volonté plus haute qui me commande de rentrer dans la solitude. Je ne me retirerai pas pour cela. A défaut du journal, j'aurai le livre. Croyez bien que mon œuvre ne périra pas. J'aime mieux me retirer avec un nom qu'une accusation de révolte contre l'autorité n'aura pas terni. Le nom de Julio de la Clavière sera, je l'espère, pur jusqu'à sa dernière heure. L'esprit violent de l'absolutisme aura triomphé contre moi. Tant mieux ! il n'y a pas de diffusion de vérité sur la terre sans le *brisement*, par le martyre, du vase vivant qui contient le parfum divin. Voilà pourquoi le grand révélateur s'est étendu sur un gibet infâme... Il ne peut y avoir sur mes lèvres un murmure contre les aveugles qui disposent, avec une apparence si brutale, de mon sort. Je leur appartiens comme une marchandise qu'on jette d'un entrepôt à l'autre, comme la bête dont on a changé le fardeau, comme l'esclave qui passe à un autre maître. Il faut de ces exemples patents, historiques, pour que la réaction en faveur du pauvre prêtre, devenu dans ce siècle l'esclave du haut clergé, s'accomplisse éclatante au bénéfice des générations sacerdotales à venir. Il faut que la liberté, sortie de l'Église, y revienne. J'aurai été l'un des meurtris dont le nom plaidera après moi la plus sainte des causes. La Providence ne me délaissera pas : elle a ses desseins mystérieux sur la diffusion de la vérité dans le monde.... »

Ainsi parlait, en quittant Paris, avec beaucoup d'exagé-

ration et d'amertume, le jeune curé de Melles. Nous avons cité ses adieux à la presse parisienne, pour le faire connaître, non pour l'approuver, si touchant que soit par instant son langage. Mais il est prêtre et prêtre catholique; ne l'oublions pas, s'il l'a oublié. Le voici de nouveau dans la montagne, parmi les Hautes-Pyrénées. Là commence ce que l'auteur du livre appelle l'*holocauste*. Julio, nous dit-on, est martyr, mais comme un prêtre peut l'être en France au dix-neuvième siècle. Les vrais martyrs n'étaient pas seulement des âmes croyantes, mais des esprits doçiles. Julio fait un livre *contre la puissance temporelle du Pape*. Il attaque et détruit, autant qu'il est en lui, le roi dans le pontife. Il fait ce que tous nous avons le droit de faire, lui excepté; car si le pouvoir temporel n'est pas un dogme qui enchaîne la foi, n'est-ce pas un fait qui, dans le prêtre, engage la fidélité et contraint l'obéissance? Je n'en dis pas plus, sachant combien un pareil terrain est brûlant, ici et partout. Je ne tranche pas la question; je juge un homme que je plains, que j'admirerais au besoin, si je pouvais l'approuver. Ceci nous ramène au problématique concile de Limoux. Les suffragants et les orateurs de cette assemblée, nous avons vu leur colère; nous avons reproduit leurs conclusions incroyables au début de cette étude; n'y revenons pas. Le sacrifice est consommé. Julio n'est pas seulement *maudit*, ce qui est une iniquité banale; il est interdit comme prêtre, ce qui est une justice excessive. Mais Dieu semble parfois, dans ses justices à lui, plus impitoyable que les hommes. Est-ce l'adversaire du pouvoir temporel qu'il frappe dans Julio? N'est-ce pas plutôt l'homme, l'homme faible qui a laissé son cœur s'ouvrir un moment à un coupable amour?

« Est-ce qu'il y a quelque chose de changé dans ma vie? dit-il. N'ai-je pas aimé cette enfant (sa sœur) d'une affection

pure et sainte?... Cette tendresse, à la fois si chaste et si enivrante, a-t-elle donc pris un autre caractère? Pourquoi ce trouble? pourquoi, lorsque j'ai revu Louise, après ma longue excursion dans la montagne, ai-je évité de serrer la main qu'elle me tendait! Pourquoi sa voix avait-elle une harmonie que je ne lui connaissais pas? Pourquoi s'exhalait-il de ses cheveux, de ses vêtements, d'elle enfin, je ne sais quel doux parfum qui m'enivrait? Elle a passé son mouchoir sur mon front pour en étancher la sueur, et elle l'a fait avec une grâce adorable et en appuyant sa tête sur mon épaule. Combien de fois, pendant ses heures de souffrances, n'a-t-elle pas ainsi reposé sa tête! J'étais heureux alors! Et aujourd'hui ce contact m'a fait frissonner de je ne sais quel effroi ou de quelle amère volupté. J'ai repoussé Louise...

« Louise s'est révélée à moi sous un autre aspect : elle est devenue pour moi une femme et je me souviens que je suis un homme! »

Nous arrivons au terme de ce calvaire romanesque. Louise de la Clavière meurt, ignorante de la passion qu'elle a inspirée. Julio s'éteint, assisté à ses derniers moments par cet indigne ami, le prêtre séducteur qu'il a sauvé dans les glaciers de Saint-Aventin, et par cette jeune fille, devenue Sœur de la charité, dont la chute, hélas! avait été plus profonde. Leur rencontre devant son lit de mort, à l'hospice de Bigorre, serait dramatique, si le curé Loubaire n'était pas un vaurien qui a fait tous les métiers et qui a, suivant nous, déshonoré la robe que Julio a seulement portée avec trop peu d'humilité réelle et de pieuse obéissance.

II

Je viens d'analyser ces trois gros volumes. Il me resterait à les juger. Mais si impartiale que j'aie essayé de rendre

cette analyse, nos lecteurs m'ont compris de reste. Je n'aime pas ce livre. J'aime les idées généreuses, le progrès en tout, la nouveauté même, quand elle est d'accord avec le bon sens; j'aime le mouvement des esprits et des cœurs, même en face de l'immuabilité dogmatique... Si le monde appartient à la controverse, *tradidit disputationibus*, il appartient à plus forte raison à l'amendement et à la réforme en toute chose où l'humanité intervient. Mais la thèse de la réforme ecclésiastique est-elle de nature à être développée dans une fiction romanesque? Genre faux et triste invention de la littérature moderne, une *thèse* dans un *roman!* Et si la thèse n'est que la prise à partie d'une classe ou d'une profession de la société, voyez l'injustice! Si l'auteur du livre appartient à cette profession même qui est mise en cause, s'il a son secret, voyez le scandale! Le monde e friand, je le sais, de ces petites trahisons professionnelles qui lui révèlent le secret d'un métier. Que dirait-il d'un officier qui ferait la satire publique du conseil de guerre ou du comité d'infanterie? Que penserait-il d'un magistrat qui appellerait le regard malveillant des frondeurs sur les délibérations intimes du parquet ou de la chambre d'instruction? Il n'est guère de talent qui réussît à diminuer l'odieux d'une telle tentative.

Et si l'auteur n'a pas de talent? Je ne fais pas cette réserve uniquement à l'adresse du livre que j'étudie; je ne voudrais rien ôter à son mérite littéraire, s'il en a. Il y a là des scènes d'intérieur qui, l'excès de la couleur mis à part, ont pu être prises sur le fait. Il faut avoir vu cela pour le peindre, même si on l'exagère. Il faut avoir cette ressemblance dans le souvenir et dans les yeux, même si on la reproduit en caricature. Comme je ne veux pas être complice de la mauvaise intention qui a développé, dans un réalisme si peu scrupuleux, quelques-unes de ces scènes domestiques de la vie cléricale, je n'en citerai aucune,

même par leur nom. Mais je suis tranquille, le lecteur ira de préférence à celles-là. L'auteur proteste quelque part contre toute intention d'avoir voulu faire des portraits; oui, il a fait des charges ; mais dans la débauche même du crayon, il y a parfois l'exactitude du dessin. Tout n'est pas toujours faux dans un témoignage malveillant. Défiez-vous-en ; ne l'écartez pas. Je ne cite non plus aucun de ces personnages en particulier, si ce n'est ceux que l'auteur exalte et qui sont tous, Julio à part, de grands vauriens ou de fastidieux raisonneurs. Loubaire a du relief, dans la bohème s'entend; Julio a parfois de la grandeur. Ce qui me gâte l'un et l'autre, et bien d'autres compagnons de leur odyssée avec eux, c'est qu'ils sont au service d'une thèse. Ils sont des arguments en chair et en os.

Et puis, ce livre n'est pas sorti d'une pensée unique; il n'est pas l'œuvre d'une seule plume ; il a plusieurs pères, cela est évident. On me dit qu'il est en partie l'ouvrage d'un prêtre, dont on cite le nom; je n'en sais rien, mais je crois en effet, comme le remarque une *Petite Revue* assez bien informée d'ordinaire[1], « qu'un ecclésiastique seul a pu fournir les documents et tracer les tableaux (quelques-uns du moins) dont cette œuvre est remplie. » Il y a même quelque part dans le livre une allusion à des Mémoires secrets qui auraient été communiqués au metteur en œuvre. Quelques autres y ont mis la main. Tel a fait le mélodrame, sans cesse mêlé à l'action; tel autre a peint les portraits, comme dans ces tableaux où le paysagiste a un faiseur pour ses personnages. Le style est de toute provenance, emphatique ou trivial, montant à une certaine faconde dans la déclamation philosophique, descendant à la grossièreté dans le dialogue. L'éloquent Julio dit : *Farceur!* il reproche aux théocrates retardataires de « *suinter le moyen-*

[1] Celle de M. Loredan-Larchey, numéro du 19 décembre.

âge par tous les pores. » Il lui arrive aussi de dire qu'il est « *floué.* » Il l'est souvent. Il l'est surtout par ceux qui lui font parler un tel langage. Une telle bigarrure de style ne donne pas, je le répète, l'idée d'un auteur unique. Ils sont plusieurs, cela est probable, lancés à fond de train dans cette œuvre multiple; quelques-uns sautent avec audace et succès par-dessus les fossés et les fondrières; d'autres s'y cassent les reins.

Reste une question, les jésuites. Le livre est fait contre eux. *Le Maudit* attaque surtout dans le clergé français la complaisance qu'à tort ou à raison il lui reproche pour le jésuitisme, en tant que représentant des prétentions ultramontaines. Julio fait profession de respect pour les instituteurs de son enfance. Il n'en veut qu'à leurs doctrines. Vaincu dans cette guerre, il meurt sans se plaindre et sans s'amender. Est-ce donc un fantôme qu'il a combattu? Est-ce une persécution réelle qui l'a fait mourir à l'hôpital, épuisé par la lutte encore plus que par la maladie? J'ai autrefois été signalé comme un adversaire des jésuites à des électeurs d'un arrondissement de province. On avait raison. J'avais écrit contre eux dans notre journal. Je redoutais leur contact et leur attache dans les affaires publiques. Je me suis convaincu depuis que, politiquement, leur puissance est morte, du moins en France.

Hélas! tant de grandeur ne les touche plus guère!

Ils ont reconquis l'influence dans l'éducation. Ils l'exercent au nom de la liberté. A ce nom-là, à ce nom sacré, quand on l'invoque, je m'incline, pourvu qu'on nous permette, à nous francs libéraux, de l'invoquer à notre tour. La Bruyère disait : « Il n'est pas absolument impossible qu'une personne qui se trouve dans une grande faveur perde un procès... » Les jésuites de T... ont eu plus de bonheur, ils ont gagné leur procès contre Julio de la Clavière. Est-ce

un signe du temps? et *le Maudit* est-il un livre de circonstance?

Si j'en étais sûr, je passerais volontiers condamnation sur la fantasmagorie dont ce livre est plein et même sur le mauvais style qui n'y manque pas. Mais non, ce n'est pas l'adversaire des jésuites qu'un illustre archevêque a dénoncé récemment à la tribune du Sénat[1]. C'est l'historien partial et violent du clergé français. Il en avait bien le droit, et personne ne s'en plaindra, les auteurs du *Maudit* moins que personne.

[1] C'est le cardinal-archevêque de Bordeaux, si j'ai bon souvenir, qui a fait cette vive allusion à l'esprit malveillant du livre que nous venons d'étudier.

IV

Le dernier des romantiques [1].

— 31 MARS 1865. —

I

C'est Tacite, je crois, qui a dit de Cassius, qu'il était « le dernier des Romains ; » le mot ne pouvait être pris que dans un bon sens. De même aujourd'hui, quand je parle du « dernier des romantiques, » je n'ai aucune arrière-pensée malveillante.

Nous avons assisté, nous tous qui naissions quand « Rome remplaçait Sparte, » aux origines, à la grandeur et à la décadence du « romantisme. » Tous les contemporains de M. Victor Hugo n'étaient pas ses partisans, tant s'en faut. Parmi ceux qui ont le plus combattu ses tendances, qui donc ne s'est réjoui du mouvement imprimé aux intelligences par l'audace soudaine de l'esprit novateur, l'originalité de ses œuvres, le retentissement de ses succès et même de ses chutes! Qui n'a compris que cette lutte ardente était l'épreuve même de la langue nationale et de la tradition française, et que si l'une et l'autre en sortaient un jour sans mourir de leurs blessures, elles seraient sauvées pour longtemps? Mais la lutte elle-même, pourquoi l'aimions-nous, même à l'instant où nos prédilections littéraires en souffraient le plus? C'est qu'elle était une des formes de la

[1] *Les Miettes de l'histoire*, par M. Auguste Vacquerie. Paris, 1865.

liberté publique. Elle avait éclaté en même temps que bien d'autres controverses tout autrement sérieuses. Pour n'avoir pas été écrite dans la Charte de 1814, la liberté dans l'art, aussi loin qu'elle pouvait raisonnablement s'étendre, n'en était pas moins une des conséquences du régime libéral qui succédait au premier empire. Chacun s'y associait, les uns par l'entraînement, les autres par la résistance. Il est de principe, dans le gouvernement libre, que l'opposition est une portion de sa vitalité même. Dans la littérature, les amis de la tradition classique combattaient les excès de la liberté, sans nier ses avantages.

Veut-on juger avec quelque justice l'influence de ce qu'on a appelé le romantisme sur le développement de l'esprit français, de 1814 à 1848? Il ne faut pas s'attacher à quelques noms seulement, ceux dont l'éclat importune parfois les yeux par un éblouissement continu, et dont l'écho n'a pas cessé de retentir, bruyant et lointain, même dans le marasme présent des esprits. Ces noms sont hors ligne de toute manière. Rien de plus faux que de résumer en eux et par eux le mouvement qui, pendant une période trentenaire, a si profondément agité et modifié la littérature française. Je me souviens, comme si j'y étais encore, des vicissitudes infinies de cette agitation féconde. Le goût d'innover était général, en dépit de ces paroles si connues du roi Louis XVIII : « Le danger d'innover est tout près du désir d'améliorer. » L'innovation était partout, la bonne comme la mauvaise, au théâtre et au collége, dans la poésie comme dans l'histoire, dans les livres et dans les journaux. L'Académie elle-même recevait dans son sein, un peu plus tôt, un peu plus tard, les plus illustres et parfois les plus compromis parmi les auteurs des théories nouvelles, sortes de déclarations des droits de l'homme contre la langue, la tradition et le goût.

Tel était le mouvement qui emportait les esprits. Un spi-

rituel ami de la tradition française disait un jour : « Classiques, soit ; j'aime les bons, je me tiens à distance des médiocres. Il y a les classiques du soleil et les classiques de la lune... » Il y avait aussi, parmi les romantiques, ceux qui conduisaient le char du soleil, ou ceux qui s'égaraient dans les nuages, *pennis non homini datis*, sauf à se retrouver sur la terre quelque soir d'orage, dans un concert discordant d'acclamations et de sifflets ; et puis, il y avait les romantiques de demi-sang, pour ainsi dire, les romantiques discrets, travaillant à l'ombre, s'essayant à l'innovation par la critique, la traduction et le commentaire des littératures étrangères, non sans y mêler parfois quelques œuvres d'une originalité tempérée, où l'histoire supérieurement étudiée s'alliait au roman sans s'y confondre ; où l'élégie se désespérait finement ; où le drame lui-même (ceux qu'on ne jouait pas) ne dépassait pas trop la mesure de bon sens et de pruderie qui est le besoin de l'esprit français. Eh bien ! disons-le : tous ces adeptes prudents et sagaces de la rénovation littéraire, ceux qui étaient plutôt attirés qu'emportés dans le mouvement, ces novateurs tranquilles ont plus contribué au succès du romantisme, dans ce qu'il avait de pratique et d'acceptable, que d'autres qui menaient plus grand train la langue, avec plus de poussière autour du char et plus de tapage. Il n'est pas possible de contester, par exemple, que le journal *le Globe*, où s'étaient retranchés la plupart de ces habiles partisans des poétiques nouvelles, n'ait plus fait pour leur popularité sérieuse que les plus éclatants succès des novateurs à tout risque. C'est à lui qu'on doit tout ce qui en est resté, je ne dis pas tant les œuvres que les idées, une plus large part faite à l'invention, un goût plus prononcé des littératures étrangères, la langue non pas enrichie, elle ne pouvait pas l'être, mais mieux étudiée dans ses origines, moins rebelle à la couleur, moins avare d'images, et enhardie à quelques égards

comme l'esprit moderne lui-même. Les grandes œuvres ont fait défaut au romantisme, j'entends celles qu'aurait pu accepter la tradition française; mais les théories n'ont manqué ni d'éclat ni d'utilité. On les retrouvera le jour où la force de notre bon sens national aura consommé l'alliance avec l'imagination, devenue plus expansive et plus exigeante, de notre pays et de notre époque.

Je n'ai cité qu'un nom, un nom qui résiste, et je n'en veux pas citer d'autres à l'appui de ces réflexions. Je ne veux enterrer personne; mais je dis, que comme théorie, le romantisme a fait son œuvre; comme production, il est devenu stérile. Il élève à grands frais, nous l'avons vu récemment encore, des monuments gigantesques autour desquels la curiosité des oisifs s'affole un instant, où le cœur du public n'est plus, comme au temps de *Notre-Dame de Paris* et de *Marion Delorme*. Les noms sont célèbres, le génie n'est pas contestable, les œuvres sont vigoureuses. On dirait que l'air manque autour d'elles, et qu'elles s'éteignent, après avoir jeté un immense éclat, dans une rapide et irrévocable éclipse. L'avenir dira si elles ont disparu pour renaître et briller encore, s'il y aura une postérité pour *les Misérables* et pour *Salammbô*. Ce qui n'est pas douteux, c'est que ces grandes surprises faites au public littéraire ne sont plus guère de son goût, et qu'il est plutôt épris de récits abondants et faciles, d'inventions romanesques sans portée, de drames satiriques sans profondeur, de tout ce qui lui ressemble, en un mot; car il est pour l'instant médiocre comme sa littérature, et il a visiblement plus de goût pour cette denrée courante que pour toute tentative qui vient le secouer dans sa torpeur et l'inquiéter dans son indifférence. Est-ce la faute du romantisme si le public est devenu si peu exigeant, quand il s'agit de ses jouissances littéraires, et si difficile à ramener dans l'ornière des réformateurs? Est-ce la faute de la licence, si la liberté

est devenue timide et cauteleuse, si elle se contente de peu, si elle craint l'agitation et le bruit? Ces deux questions se tiennent, et qui a répondu à l'une répond à l'autre.

Il n'y a donc plus de romantiques, au vrai sens du mot. Il y a encore des libéraux. S'il m'était prouvé que la même cause les a fait disparaître tous à la fois, je demanderais à Dieu de les ressusciter, à tout risque, les uns et les autres; mais je ne crois pas à cette solidarité du romantisme et de l'esprit libéral. Je crois que le premier a été une phase passagère de l'éternelle destinée du second; et quoiqu'ils aient paru faire bon ménage un instant, ils n'ont pas contracté une alliance indissoluble. L'un est toujours vivant, même dans sa langueur momentanée et dans son inaction involontaire; l'autre est tout près de disparaître dans le fracas et l'éclat de ses œuvres les plus récentes.

II

Je me trompe; il reste un romantique, le dernier des survivants, vraiment agressif, de nos grandes luttes littéraires, car M. Victor Hugo est plus occupé de l'œuvre que du combat; sa grande renommée l'isole. Ce romantique impénitent et infatigable, c'est l'auteur d'un livre, au titre modeste, que dénoncent aux yeux de la foule, sur tous les murs de Paris, des affiches hyperboliques ; c'est M. Auguste Vacquerie, l'auteur des *Miettes de l'Histoire*. Il y a quelques années, M. Vacquerie avait lancé son *ultimatum:* il avait écrit *Profils et Grimaces*, vraie théorie du romantisme à bout d'expédients, étrange et spirituelle mêlée d'idées justes et de doctrines extravagantes, d'incroyables anathèmes et d'équitables apologies. Le livre était fou, à ne le prendre que par le côté où l'esprit du sectaire va toujours plus ou moins à l'absurde; il avait son originalité et

sa saveur par quelques autres points où la sincérité de l'honnête homme touchait au bon sens. *Profils et Grimaces*, c'était la théorie; *les Miettes de l'histoire*, c'est l'œuvre.

Des miettes! je trouve M. Vacquerie bien modeste; c'est un dîner complet qu'il nous a servi, sans rien oublier, ni le relevé, ni l'entremets, ni les pièces de résistance tout au milieu des assiettes montées. Car, il faut bien le remarquer ici, ces « *voleurs de tonnerre*, » comme M. Vacquerie appelle les poëtes romantiques, ces enfonceurs de poétiques, ces ravageurs du sol littéraire, ils ont le génie de la symétrie et de l'ordre matériel. Ils composent un livre comme ils l'affichent, avec un souci du relief, un soin d'attirer l'attention et de captiver l'œil du spectateur qui n'a d'égal que leur insouciance de ses idées et le mépris de son jugement. « Nous comprenons que les dévots de Racine le préfèrent à Shakespeare, dit M. Vacquerie, mais nous nous étonnons qu'ils le préfèrent à une bûche... Dieu, dit-il ailleurs, n'a pas dédaigné de faire des rats et des crapauds; Racine en rougit pour le créateur... [1]. » Écrire cela en France, même en 1856, c'était se moquer de ses lecteurs. Mais regardez aujourd'hui à la division des matières dans le livre de M. Vacquerie; quoi de plus engageant pour le public? Ces *Miettes de l'histoire* se composent d'un *prologue* consacré à de vieilles légendes; puis de deux *actes*, renfermant chacun une dizaine de *scènes*, mélange de fictions et de chroniques; et enfin d'un *épilogue* formé de récits contemporains, d'un véritable intérêt: le tout très-artistement fabriqué, avec des têtes de chapitre agaçantes, qui vous font penser aux *tables*, si habilement composées, des romans de M. Victor Hugo.

M. Vacquerie n'a pas prétendu écrire un roman. Cette pauvre petite île de Jersey, française par le voisinage, nor-

[1] *Profils et Grimaces*, pages 14 et 15.

mande par la culture, anglaise par la conquête, et devenue inhospitalière, s'il faut en croire son historien, par fanatisme de pruderie monarchique ; cette île qui semble une épave jetée sur nos côtes, dont des pirates étrangers se seraient un jour emparés, ne prêtait guère à l'invention romanesque; mais il y avait là, dans les alternatives d'une destinée très-variable et d'une lutte de races incessante, une histoire à raconter. Ah ! l'histoire, c'était le grand écueil de l'école romantique; et l'écueil était devenu d'autant plus dangereux que des hommes d'un rare talent et d'une érudition incomparable avaient pris plus de plaisir à le braver, entraînant après eux le troupeau des imitateurs. Je croirais blesser perfondément M. Vacquerie si je prétendais qu'il a jamais imité personne. Non, il n'imite âme qui vive, pas même M. Victor Hugo, sa grande et légitime admiration; pas même M. Michelet, dont la méthode historique, si attractive par son apparente facilité, cache un travail persévérant, un scepticisme obstiné et des vues profondes. M. Vacquerie n'imite donc personne ; il est bien lui ; il le croit du moins ; mais il est un romantique, quoique le dernier. Romantisme oblige ; et serait-ce la peine d'avoir écrit cette phrase : « La première condition du génie est l'orgueil; il faut croire à la solidité de ses reins pour mettre l'humanité dessus... ; » serait-ce la peine d'avoir eu une pareille idée pour écrire l'histoire à la façon du bon Rollin ou de l'abbé de Vertot ?

M. Vacquerie a l'air bien méchant quand il écrit l'histoire. Il est de l'école de ces historiens qui font mine d'avoir toujours à venger quelque grief personnel dans le récit des événements du passé, et qui semblent poursuivre quelque haine de famille, sorte de *vendetta* corse, sur des personnages morts il y a des siècles. Cette manie de s'escrimer contre les rois et les héros de l'histoire, la dague au poing, l'injure à la bouche, me donne toujours l'idée qui si ces

morts illustres ressuscitaient tout à coup, il faudrait croiser le fer avec eux, et il en est dans le nombre qui ne ménageraient pas la riposte. — Henri VIII, monsieur Auguste Vacquerie, vous ferait pendre, et don Pèdre vous eût donné, je crois, un bon coup de sa javeline ! — Non que je veuille marchander à l'historien, plus qu'au moraliste,

..... Ces haines vigoureuses
Que doit donner le vice aux âmes vertueuses;

je trouve tout simple que l'histoire ait « son indignation » comme la satire; mais il ne faut pas qu'elle soit toujours en colère. Quand on crie si fort, c'est qu'on n'a pas tout à fait raison. Cette haine systématique des rois et des reines, aussi loin que le passé peut s'étendre, est d'ailleurs ce qu'il y a de plus faux, historiquement parlant. Hormis quelques tyrans d'une cruauté exceptionnelle, la *moyenne* des rois (qu'on me passe le mot) est comme celle de tous les hommes, mêlée de bien et de mal. Un parti pris de justice draconienne à leur égard, une ironie féroce quand il s'agit d'eux, aboutit trop souvent, j'en demande pardon aux pompeux effets de style qu'elle engendre, à la plus monotone déclamation.

Au fond, M. Auguste Vacquerie n'est pas aussi méchant qu'il en a l'air. Je le tiens, au contraire, pour une nature bienveillante et généreuse; il doit être charitable. Et n'est-ce pas lui qui me faisait l'honneur de m'écrire, il y a quelques jours : « ..... Mon livre défend tout ce qui peut le « moins se défendre, les femmes, les proscrits, les animaux, « les morts. Sous sa forme agressive, il n'a que des inten- « tions de tendresse et de pitié... » Je dirai plus; je crois que l'auteur de *Tragaldabas* aurait parfaitement réussi dans l'idylle, dans l'élégie, dans l'histoire naturelle, dans tous les genres tempérés, dans toutes les nuances douces, s'il l'avait voulu. N'a-t-il pas traduit un tragique grec?

N'est-ce pas lui qui a dit, de ce ton d'oracle qui ne permet pas la riposte : *Les roses ont fait plus d'honnêtes gens que les lois?* Et où trouver une plus jolie page que cette scène d'un dimanche à Jersey, que j'emprunte à son nouveau livre? On sait la rigueur de l'observance dominicale dans la protestante Angleterre. Maintenant lisons :

« ..... Ce dimanche-là, le printemps commençait. Je dois dire que les champs n'avaient pas l'air de savoir que ce fût un dimanche. Les aubépines, déjà tout en fleurs, n'auraient pas eu plus de bouquets un mardi ni un jeudi; les papillons couleur de soufre n'auraient pas couru plus gaiement les uns après les autres; les bourgeons des pommiers n'auraient pas été plus blancs ni plus roses. Une vie immense était dans tout, dans les branches gonflées de séve, dans l'air qui semblait la *respiration de la fécondité*, dans la terre dont le flanc tressaillait, dans le vert tendre des feuilles naissantes. Au fond, la mer montante faisait *aux rochers* des jets d'eau prodigieux. Le sentier que je suivais était côtoyé d'un ruisseau bavard qui sautait dans les cailloux et qui ne s'était pas arrêté pendant les offices; dans un hêtre, un linot sans religion chantait autre chose que des psaumes à une linotte qui l'écoutait en se rengorgeant, au lieu de le renvoyer au prêche. Sur tout cela, ce sourire céleste qu'on nomme le soleil.

« Toute cette joyeuse activité ne tarda pas à me faire oublier le dimanche à moi-même. Je l'oubliai tellement que je m'arrêtai à regarder une maison isolée. C'était une jolie maison, basse et longue, à un seul étage, séparée de la route par un jardin bien tenu que terminait une haie déjà verte et odorante. Ce qui avait appelé mon attention, ce n'était pas la maison, propre et nette à l'extérieur comme toutes les maisons jersiaises; c'était un rosier géant qui encadrait la porte, la surmontait, escaladait l'étage et attei-

gnait le toit. Pendant que j'admirais en détail, mes yeux furent attirés vers une fenêtre du rez-de-chaussée. C'était une fenêtre comme une autre, à guillotine, cela va sans dire, vitres récurées de la veille, la moitié inférieure tendue d'un rideau de mousseline blanche, bordé de dentelles en coton. Mais la particularité de cette fenêtre, c'est que le rideau était surmonté d'un livre ouvert, le texte tourné vers la route, comme pour être lu par les passants.

« Le rideau m'empêchait de voir ce qui supportait ce livre, mais je m'aperçus qu'il remuait; c'était donc une main qui le tenait, c'était donc pour moi qu'il était là. Je le regardai plus attentivement. C'était la Bible. Alors je compris.

« L'habitant de la maison me donnait une leçon de dimanche; il était offensé, dans sa religion, de me voir me promener. Il me disait: « Le dimanche, on ne se promène pas, on lit la Bible. » J'allais lui répondre: « Moi, je lis la nature ; » mais le livre s'agita avec violence, *la leçon s'impatientait* et le conseil devenait un ordre; puis la main qui tenait le livre apparut au-dessus du rideau, puis le bras, puis une figure irritée et menaçante.....

« C'était une petite fille de six à sept ans.

« Oh ! me dis-je, les hommes, ce n'est rien; mais si nous avons contre nous les petites filles de six ans ! »

Avouez que voilà une jolie histoire, fraîche, naïve, racontée avec goût, finesse et bonheur. J'en dirai autant des récits empruntés à la vie privée des animaux dans le livre de M. Vacquerie. Ces récits sont parfois charmants. M. Vacquerie a un caniche qui a la grippe, et cette grippe est une amusante histoire. Il a une chatte qui apprend à ses petits à prendre les souris, et cette leçon que donne la chatte est tout un chant de poëme agréable et piquant. Ah ! les animaux ! aimons-les, je le veux bien; mais ne disons

pas trop de mal des reines, surtout de celles qui sont mortes sur l'échafaud !

Un papillon blessé vous fait verser des larmes !

Et, à la victime auguste d'une vengeance inexpiable, vous ne donnez que la froide ironie, presque plus sanglante que le couteau qui a tranché sa tête ! Priez, disait un jour un grand poëte, priez pour tous les malheureux, pour tous les faibles !

Enfant, pour les vierges voilées,
Pour le prisonnier dans sa tour,
Pour les femmes échevelées
Qui vendent le doux nom d'amour !

M. Vacquerie est peut-être, au fond, de l'avis de M. Victor Hugo. Il prie pour la conversion des courtisanes ; il a raison. S'il lui reste quelques prières et quelques larmes, qu'il pense aux reines déchues, insultées, prisonnières et martyres !

Je n'aurais pas insisté, comme je l'ai fait, sur ce caractère des jugements historiques dans le livre de M. Vacquerie, si je n'avais la conviction que le côté violent et hyperbolique de son œuvre est moins le tort de sa nature que de son école, et si je ne tenais à expliquer au disciple ce que j'ai dit de l'illustre maître dans une autre circonstance : « On ne sait pas assez ce qu'il y a de puissance au bout d'une plume pour entraîner celui qui la tient dans le sillon qu'elle trace, et avec quelle force irrésistible ce chétif instrument de la pensée humaine brise quelquefois les volontés les plus opiniâtres. *Le style est l'homme*, cela veut souvent dire : *le style fait l'homme ;* c'est-à-dire qu'on accommode sa conduite, ses allures, sa destinée à la tournure particulière de sa phrase ; on soumet sa vie, comme homme, à sa manière comme écrivain. Cette tyrannie du style est surtout remarquable chez ceux où une certaine inspiration, à quelques

égards factice, est le fond du talent, où l'élan de la phrase emporte la pensée [1]. » Oui, le style oblige ! Qui peut dire que M. Auguste Vacquerie ne soit pas devenu démocrate et impitoyable pour l'honneur du sien? « Pour briser le vers, a-t-il dit quelque part, il a fallu briser la monarchie. » Ainsi la révolution française n'aurait été que l'avant-propos d'une poétique, et la Déclaration des droits de l'homme n'aurait fait qu'aplanir la route pour faire passer la *Préface de Cromwell !* Avais-je raison ?

Je m'arrête ici ; j'en ai assez dit pour le soutien de ma thèse. Il y a aujourd'hui dans cette alliance du style à effet et de l'hyperbole politique, dans ce mélange de déclamation littéraire et d'exagération radicale, je ne sais quoi de faux et de suranné qui donne l'idée qu'on ne défend plus quelque chose de vivant, et qu'on porte le drapeau d'un régiment disparu. Et voyez si vous n'êtes pas seul désormais, marchant en avant, avec une étourderie généreuse, sans vous demander si quelqu'un vous suit? Même ceux qui, dans la critique quotidienne, ont montré le plus de faveur à l'esprit de réforme dramatique, qui ont le plus défendu, qui défendent encore les œuvres du romantisme, et qui ont paru d'abord s'engager le plus dans ses voies hasardeuses, même ceux-là vous font la leçon avec une sévérité cordiale et courageuse :

« M. Vacquerie, écrivait récemment un de nos critiques les plus distingués, porte souvent dans ses jugements littéraires la rectitude acharnée du logicien, poussant à l'absurde un argument dont les prémisses étaient vraies. Que le drame soit une forme théâtrale supérieure à la tragédie, s'en suit-il que Racine soit, comme il l'a dit si sou-

[1] *Portraits politiques et révolutionnaires*, tome II, page 35 (seconde édition.)

vent, un poëte méprisable? Comment, en le replaçant dans son jour et dans son milieu, ne pas admirer ce Raphaël de la scène? J'ai encore sur le cœur la cruelle critique que M. Vacquerie faisait autrefois subir à ses purs chefs-d'œuvre. On n'a jamais usé de tant de violence contre tant de charme. Elle est vraiment barbare, cette dialectique implacable appliquée à la poésie délicate de *Phèdre* et d'*Esther*. Vous diriez un brillant et féroce instrument de chirurgie disséquant une fleur. Et qu'est-ce que la poésie de Racine, sinon une fleur de civilisation et de culture? On peut l'effeuiller, la déchiqueter, la fouler aux pieds; on ne détruira pas son parfum, ce parfum pénétrant et fin qu'elle semble avoir puisé sur le cœur même de ces nobles femmes de Versailles dont elle « chatouillait l'orgueilleuse faiblesse[1]. »

Voilà de saines idées et d'excellent style. Je n'en conclus rien contre l'aimable écrivain avec lequel j'ai le bonheur de me rencontrer aujourd'hui; je n'en conclus pas qu'il a renié ses dieux et sa religion littéraire. Non, j'essaye de montrer seulement comment la langue et la tradition françaises reprennent insensiblement, par une sorte de doux attrait et d'enlacement maternel, ces libres esprits que leur ardeur emporte quelquefois, que leur originalité dépayse, que leur bon sens empêche de se perdre et de s'égarer. M. Vacquerie y reviendra lui-même, le jour où il se lassera de porter une bannière qui n'attire plus personne.

Ce jour-là, il nous donnera une seconde édition des *Miettes de l'Histoire* qu'il appellera l'*Histoire anecdotique de l'île de Jersey*. Certes on trouvera dans son livre de quoi justifier ce nouveau titre, de curieuses légendes, des récits amusants, toutes sortes de surprises agréables ou terribles,

[1] M. Paul de Saint-Victor; feuilleton de *la Presse* du 23 mars.

des tableaux pittoresques, des paysages finement décrits; car M. Vacquerie, tout compte fait, est un homme de talent; et puis il a parlé de l'exil et des exilés avec un accent qui partait du cœur; et puis encore, après s'être moqué, l'espace de cent pages environ, des Jersiais et des Jersiaises, de l'Angleterre et des Anglais:

« Salut, dit-il en finissant, à l'île de Jersey, et sois remerciée des trois ans que tu nous as donnés, île charmante, fleur de la mer, patrie des expatriés, qui te tiens à la porte de la France pour être la première à offrir un asile à ceux qui en sortent; qui, pour consoler les proscrits, leur montres, le jour, de Mont-Orgueil, la flèche de Coutances, et, la nuit, de Saint-Clément, le phare de Saint-Malo; qui fais plus que de leur montrer la patrie, qui la leur rends; qui rends à l'un ses vallées touffues, ses pommiers trempant dans les blés, ses prairies en fleur, ses nids dans les haies; à l'autre ses landes, ses bruyères, ses grands rochers qui combattent la mer; — dont la falaise dit aux Bretons : Je suis Bretonne; dont la campagne dit aux Normands : Je suis Normande; et qui, seule au monde, peux nous dire le dernier mot de l'hospitalité parfaite : Vous êtes chez vous! »

C'est ainsi que M. Auguste Vacquerie prend congé de cette île qui, un jour de colère et d'injustice, l'a repoussé, lui et ses amis; et c'est ainsi qu'il se venge! Pourquoi n'a-t-il pas gardé pour tant de morts illustres un peu de cette clémence qu'il montre aux vivants, et pourquoi n'écrirait-il pas toujours de ce style simple, presque naturel et tout à fait agréable? Le romantisme finirait... avec le *dernier des romantiques*. Que ma critique leur soit légère!

V

Les mœurs parisiennes dans le roman moderne.

— 12 AOUT 1864. —

I

J'aime à lire les romans du jour avec une intention sérieuse, même si cette intention doit être trompée ; elle l'est souvent. J'aime à chercher dans ces livres le reflet de nos mœurs, bonnes ou mauvaises, et à y retrouver l'image même imparfaite de notre société française, à tous les étages. Cette recherche me condamne souvent à courir après des ombres qu'un souffle d'air fait évanouir... N'importe ; c'est une étude de ce genre que j'essaye aujourd'hui, une fois de plus, pour ne pas passer absolument à ne rien faire ce temps de l'année (nous sommes en pleine canicule), si encourageant pour la paresse.

J'ai reçu, il y a quelques jours, un très-beau livre, imprimé avec luxe, grandes marges, frontispice en lettres rouges, le tout orné d'un délicieux portrait de femme à faire damner les plus sages, si l'original existait. En tête du livre l'auteur avait mis un gracieux autographe dont je le remercie. Mais l'amitié oblige. M. Arsène Houssaye a eu tant de succès littéraires qu'il doit être blasé sur l'éloge; il a tant d'esprit qu'il ne doit pas craindre la critique.

Faites-vous des amis prompts à vous conseiller[1]...

[1] J'ai changé un mot au vers de Boileau ; car il ne peut être question de censure, mais de conseils réciproques et tout littéraires, entre M. Arsène Houssaye et moi.

C'est un « ami » pourvu de cette franchise que je veux être pour lui, à charge de revanche; — et maintenant entrons en matière.

Ce beau livre qui a pour titre un grand nom[1] et pour amorce un si joli portrait, n'est autre que l'histoire d'une de ces héroïnes du *maquillage* qui mènent la vie à la Daumont, couchées sous des flots de gaze transparente, et qui se moquent de nous tous, spectateurs ou acteurs dans ces exhibitions de la galanterie parisienne, « regardant du haut de leur dédain, nous dit M. Houssaye, aussi bien les enthousiastes que les critiques de leur beauté. » Cela est fort bien dit et caractérise à merveille le genre d'impudence féminine et d'insolente vénalité qui a aujourd'hui la vogue. Je m'arrête ici, et je préviens le lecteur que je n'ai nulle envie de rompre en ce moment une lance pour le compte de la morale, la morale dans l'art, « idée biscornue, enfantillage sublime, » comme dit M. Ernest Feydeau[2]. Laissons ce joujou entre les mains des rhéteurs qui n'ont pas vécu. Au fait, M. Feydeau a peut-être raison; en matière d'art, la théorie n'est rien, l'exécution est tout. Manon Lescaut nous attire, Fanny nous repousse. Don Juan, créé comme il l'a été par un art inimitable, nous donne la mesure de M. de Saint-Bertrand. Oui, l'exécution tient lieu de tout. Arrière la morale ! c'est-à-dire que si vous êtes un comique, faites des comédies et non des sermons ; si vous écrivez un roman, faites agir les passions humaines, au lieu de les gourmander. Si vous êtes habile, la leçon sortira vivante de vos peintures. Si vous ne l'êtes pas, vous nous laisserez l'impression et la tache du vice que vous aurez peint.

[1] *Mademoiselle Cléopâtre, histoire parisienne;* un volume in-8°, chez Michel Lévy. Paris, 1864.

[2] Dans la préface de sa trilogie romanesque (*un Début à l'Opéra, M. de Saint-Bertrand, le Mari de la danseuse*), trois parties d'une même œuvre que nous étudierons tout à l'heure.

Sur ces questions de la moralité dans l'art, je suis à bout, pour les avoir cent fois discutées, dans la série déjà volumineuse de mes *Études littéraires*, contre M. Feydeau et contre bien d'autres ; je ne promets pourtant pas de n'y point revenir quelque jour, tant la plume vous démange quand on lit les romans modernes et qu'on songe à quel point la limite est mobile et reste indécise, entre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas par le sentiment et le goût littéraire. Aussi bien M. Arsène Houssaye, lui, ne fait pas de préface, ou, s'il en fait, ce sont d'élégantes dédicaces à quelque princesse Trois-Étoiles, à laquelle il dit spirituellement : « Vous lirez cette histoire, et vous y reconnaîtrez un monde que ne connaissent bien maintenant que ceux qui n'en sont pas... » Ainsi la princesse Trois-Étoiles n'est pas de ce monde, le monde de l'amour vénal, et elle le connaît pourtant. Il y a de bonnes raisons à cela.

Voulez-vous en effet m'indiquer un moyen de n'être pas de première force, aujourd'hui, sur les faits et gestes, les mœurs publiques et privées, les jours et les nuits, les promenades et les soupers, les amours et les trahisons, les élégances et les trivialités de ce monde *que connaissent si bien ceux qui n'en sont pas?* Ce monde-là est partout par le bruit qu'il fait, le luxe qu'il étale, les ruines qu'il amoncèle, et peut-être aussi par la faveur dont il jouit, comme s'il était utile à l'amusement de cette grande nation libérale, si longtemps occupée d'autre chose. Ce monde est partout, dis-je, par l'importance qu'on lui donne, et par les livres, chaque jour plus nombreux, qu'on écrit en son honneur. Nous en étudierons quelques-uns.

Ne me dites pas que personne n'écrit pour faire honneur à l'amour vénal ; je le sais bien. Tout le monde a de bonnes intentions aujourd'hui ; et cela même va si loin que l'auteur de *Fanny* se croit obligé de faire reproche à M. Émile Augier et à M. Dumas fils de celles qu'à bon droit

il leur suppose : « Ces écrivains, dit-il (en sa préface, déjà citée), ont été bien injustement accusés d'immoralité ; car ils ne s'étaient que trop préoccupés de la morale. *Le souci intempestif de la morale* constitue le défaut de leurs comédies. C'est à son point de vue, et non au point de vue de l'art, qu'ils se sont placés pour les écrire, et alors qu'est-il arrivé ? Pour s'être proposé un but autre que celui de l'art exclusif et désintéressé, ils n'ont pu s'empêcher de le dépasser. M. Augier est quelquefois, sans s'en douter, d'une sévérité pour le vice qui touche presque à la cruauté, et Dumas fils, dans *le Père prodigue* et dans *la Question d'argent*, s'est montré féroce. On ne croirait jamais, en lisant ces deux dernières pièces, que celui qui les a écrites est un homme du meilleur cœur et du caractère le plus indulgent... »

Je suis de l'avis de M. Feydeau : je ne croyais pas M. Dumas si méchant. Mais nous le sommes tous plus ou moins, quand il s'agit de peindre le vice. Nous ne l'aimons pas, même s'il nous possède. Nous lui cédons en lui montrant les dents. S'il s'agit de le mettre sur la scène ou dans les livres, qui songe à le glorifier ? Quel honnête homme est complice, par le cœur, de Lovelace, s'il écrit *Clarisse* ; de don Juan, s'il raconte le *Festin de Pierre*, de Manon Lescaut, même dans son plus beau temps, et avant ses malheurs ? Qui est responsable des vices qu'il décrit, s'il n'en affiche pas l'indigne patronage ? Je le répète, personne. Pour rencontrer ces complicités hideuses, il faut descendre dans les derniers bas-fonds de la littérature clandestine et prononcer des noms que notre temps a, Dieu merci ! oubliés. Mais entre ces abîmes de boue où il faut chercher ces corrupteurs systématiques et les hauteurs rayonnantes où les grands peintres de la perversité humaine ont placé leurs points de vue, combien d'étages et de degrés ! Non, monsieur Houssaye, vous n'êtes pas complice de votre héros, qui est un misérable, ni de votre marchande d'amour, qui le vend

si cher ; mais vous seriez bien fâché que le vaurien ne fût pas intéressant ou que la courtisane ne fût pas séduisante. On nous dit que c'est là le but de l'art. Je réponds que c'est son danger. Vous êtres des peintres que séduisent parfois leurs modèles. Le métier vous corrompt. La couleur vous enivre. Vous n'êtes pas complice, vous êtes complaisant. Je n'en conclus pas que l'art doit fuir ces occasions périlleuses, au contraire ; comme le brave marche au canon, l'écrivain digne de ce nom va droit aux difficultés de sa tâche, et je n'en sais pas de plus grande que d'avoir à peindre les passions et les désordres du monde moral, sans se gâter la main à l'ouvrage, et sans que la peinture, trop abandonnée au dévergondage du pinceau, donne l'idée d'une apologie. Tout est là. Sauver par la pureté, ou tout au moins par la délicatesse de la forme, les côtés périlleux ou scabreux. Saisissez l'âme, ne la salissez pas. « C'est comme si vous nous demandiez de faire des chefs-d'œuvre ! » nous dit naïvement M. Feydeau. Pourquoi pas ? D'abord je n'affirme pas que vous en êtes incapable ; puis, quand vous sortez de certaines limites en dehors desquelles tout est danger pour le lecteur et pour vous, c'est la perfection de l'art qui seule peut vous absoudre ; et encore qui a jamais songé qu'on pouvait livrer à la curiosité du public certains *chefs-d'œuvre* des musées secrets qui ne sont montrés qu'à quelques artistes ?

On nous objecte que les anciens, qui composaient avec si peu de scrupule ces œuvres dangereuses, et que nos ancêtres, les écrivains français, qui ont laissé tant de pages embarrassantes pour la pruderie de nos poétiques modernes, étaient moins difficiles que nous. Je ne dis pas non ; la vieille liberté du génie gaulois éclatait par instants, même à l'époque de la politesse la plus raffinée, dans la crudité du langage. Elle faisait explosion dans un mot : elle ne reculait pas devant une expression familière ; elle appe-

lait, je le sais, bien des choses par leur nom. Elle n'excluait pas l'art de dire avec beaucoup de finesse, de décence, de sous-entendus délicats et d'ingénieuses périphrases ce qu'il est impossible de dire ou d'indiquer autrement. On s'appuie sur l'exemple donné par Saint-Simon et par madame de Sévigné elle-même. Ajoutez-y Hamilton, Bussy, Voltaire, Montesquieu. Faites-nous des *Mémoires de Grammont* ou des *Lettres persanes*. Écrivez comme ces Gaulois corrompus dont vous évoquez le souvenir, et nous vous passerons « la scène du balcon. » Nous ne sommes pas plus prudes que cela.

L'art véritable est si peu enclin à se montrer complaisant pour le vice, quand il entreprend, dans un récit romanesque, de raconter ses aventures, que voici comme il s'y prend. Laissez-moi citer (en me pardonnant cette redite) un livre que tout le monde va reconnaître. Nous sommes à la première page d'une histoire de ce genre, histoire toute remplie d'amour, d'entraînements passionnés et folâtres, de débauche élégante et d'infamie ruineuse. Mais à cette première page, nous sommes à Rouen. Une charrette vient de s'y arrêter, qui tout à l'heure va continuer sa route et conduire au Havre-de-Grâce une douzaine de malheureuses.

« Parmi les douze filles qui étaient enchaînées six à six, par le milieu du corps, il y en avait une dont l'air et la figure étaient si peu conformes à sa condition, qu'en tout autre état je l'eusse prise, dit l'auteur, pour une personne du premier rang. Sa tristesse et la saleté de son linge et de ses habits l'enlaidissaient si peu, que sa vue m'inspira du respect et de la pitié. Elle tâchait néanmoins de se tourner, autant que sa chaîne pouvait le permettre, pour dérober son visage aux yeux des spectateurs. L'effort qu'elle faisait pour se cacher était si naturel, qu'il paraissait venir d'un sentiment de modestie. »

C'est ainsi que l'auteur de *Manon Lescaut*, dès le début de son œuvre, nous montre son héroïne. Ah! il a une grande pitié, cela est vrai; il parle même d'un sentiment plus grave, car le malheur a droit au « respect. » Mais cette charrette, ce linge sale, ces chaînes si lourdes, cette honte publique, ne sentez-vous pas que toute cette moralité vous saisit du premier coup et vous laisse au cœur la tristesse qui ne vous quittera plus, quoi qu'il arrive, dans tout le cours attrayant de cette histoire!

Maintenant changeons de place, changeons de voiture. Nous sommes en 1863, et au bois de Boulogne, rive gauche du grand lac :

« Ce jour-là, mademoiselle Cléopâtre, à peine éveillée, se coucha voluptueusement dans sa *victoria* attelée en demi-daumont. Il était trois heures; le soleil répandait ses gerbes d'or sur Paris; la gaieté éclatait en mille rayons. Ceux qui n'avaient rien à faire prenaient leur part de soleil.

« La *victoria* était emportée par deux admirables chevaux, crinières au vent, yeux de feu, fierté de race, fronts indomptables. Et pourtant ces diables à quatre, trente-six quartiers de noblesse, étaient domptés par un écuyer de seize ans qui avait tout l'air de M. de Cupidon poudré à frimas, casaque bleu de ciel, casquette rayée d'or, bottes à la Souwaroff qui rappelaient d'un peu loin celles du chat botté.

« — Mes beaux chevaux! dit mademoiselle Cléopâtre; comme ils vont désespérer mes ennemis aujourd'hui!

. . . . . .

« Mademoiselle Cléopâtre était allée elle-même en Angleterre pour acheter ses chevaux. Les railleurs, tout en les estimant très-haut, disaient qu'ils ne lui avaient pas coûté cher. Ils lui avaient coûté deux mille livres sterling, sans

compter quelques poignées de napoléons jetées aux valets d'écurie et aux maquignons; il est vrai que la main de Cléopâtre était si petite!

« A Chantilly, aux dernières courses, on lui avait offert, au nom d'un prince — qui désirait garder l'anonyme — cinquante mille francs de ses deux chevaux. Elle avait répondu : « Ni pour or, ni pour argent! j'aimerais mieux me séparer de mon amant que de mes chevaux. — Je vous crois sans peine, avait dit l'ambassadeur du prince; mais, si vous voulez, vous ne vous séparerez pas de vos chevaux. Ils seront encore à vous; seulement ils vous conduiront par un autre chemin... »

Ainsi commencent, dans le livre de M. Arsène Houssaye, avec beaucoup d'esprit, de verve et de vive allure, les aventures de mademoiselle Cléopâtre, qui entraîne avec elle, de ce premier tour de roue, son historien et ses lecteurs.

Le char n'écoute plus ni le frein ni la voix.

C'est ce travers étrange et périlleux, l'entraînement de l'auteur par son sujet même, que je voudrais signaler ici dans l'œuvre de M. Houssaye, parce que si un tel défaut s'associe parfaitement à l'art le plus agréable et aux intentions les plus honnêtes, il n'en est pas moins, comme le dit notre ami M. Philarète Chasles, « un des signes de la littérature et du temps. » On n'aime pas le vice, on aime les vicieuses, et jusqu'à l'apothéose inclusivement. Nous avons autrefois enseveli Marguerite[1] dans le linceul d'une sainte, sous un berceau de camellias. Mademoiselle Cléopâtre aura sa tombe de marbre blanc; et nous viendrons y pleurer avec le comte ou le marquis Adolphe de Marcillac, qui dira :

[1] La célèbre héroïne de M. Alexandre Dumas fils.

« *C'était une noble femme!* » Je ne dis pas le contraire; mais n'est-il pas vrai que, pour avoir le droit d'inscrire sur sa tombe une telle épitaphe, il aurait fallu la faire vivre autrement?

M. A. Houssaye aime son héroïne. Je vais confesser ici une faiblesse presque plus grande que la sienne : je l'aime aussi, moi qui ne l'ai pas créée. Mais c'est sa faute. Pourquoi l'a-t-il faite si charmante? L'ayant ainsi faite, pourquoi l'a-t-il mêlée à un pareil monde? C'est là notre faiblesse, à M. Houssaye et à moi. Nous aimons Angèle d'Hercigny, autrement dit mademoiselle Cléopâtre, en dépit de son entourage, non sans flétrir pourtant ces promiscuités honteuses où l'auteur nous la montre, s'en détachant, cela est vrai, par sa distinction suprême, mais s'y trouvant engagée et y restant. On ne vit pas dans un pareil monde sans y laisser du sien, surtout quand c'est un métier. Angèle d'Hercigny ait métier de vivre dans la compagnie de *Dame de carreau*, de *Chantilly*, de *la Taciturne*, de toutes ces femmes qui disent à leurs amants : « Adieu, mon chien! » et qui ne s'inquiètent jamais, nous dit-on, « d'où leur vient leur argent et où va leur vertu... » Leur vertu, il y a quelque temps déjà que mademoiselle Cléopâtre n'a eu aucune nouvelle de la sienne. Née de parents honnêtes, élevée avec soin, l'esprit cultivé, l'âme religieuse, un jour elle a commis une faute... Pourquoi ne s'est-elle pas arrêtée là? Le monde pardonne quelquefois une première faute, ou il ait mine de l'ignorer; il est sans pitié pour la seconde. Il prend volontiers sa part de toutes les autres. Cléopâtre, trompée par son séducteur dont elle avait espéré la main, s'était consolée en se « mariant » à sa manière, une fois ou deux tous les ans; et c'est ainsi qu'à un étudiant en médecine sa préférence intéressée avait fait succéder un prince milanais, puis un prince russe à un marquis florentin; — puis le fils d'un gros bijoutier de Paris, Max Auvray, était

devenu le fournisseur en titre des *victoria* rapides et des chevaux pur sang qui font tant de fracas au début de cette histoire. — « Qui auras-tu à ton goûter? demande un jour Cléopâtre à une de ses compagnes de plaisir. — J'aurai mes amis. — Tu veux dire tout le monde... — Non, un homme de chaque nation. Tu sais que je suis *une femme internationale...* » Cléopâtre l'était aussi. Ce mot affreux dit tout.

Ce serait le cas de ne plus rien dire. Les femmes *internationales* peuvent avoir des rivières de diamants au col, comme la Cléopâtre de M. A. Houssaye, et elles peuvent même, en vue d'un suicide libérateur, y mêler cette perle noire qui joue, dans l'écrin de la courtisane, le rôle de l'anneau vengeur de Cannes dans les mains du héros Carthaginois[1]. Elles peuvent tout prévoir, ces héroïnes de la vénalité, amoureuses des coffres-forts ; avoir une maison rue du Cirque où elles reçoivent Max Auvray, et un hôtel rue Saint-Dominique où elles président des assemblées de charité ; changer ainsi, suivant le quartier qu'elles habitent, leur nom, leur livrée, la couleur de leur cheveux et la qualité de leurs amis ; mener, ainsi que Cléopâtre, la galanterie en partie double par une invention qui fait plus d'honneur à l'imagination de M. Houssaye qu'à la vraisemblance; elles peuvent tout cela, et même l'impossible; mais quand je vois un homme d'un incontestable talent et d'un honnête esprit dresser une statue de marbre blanc, sans oublier l'auréole, à ces prêtresses de l'amour vendu, moitié engouement pour son œuvre, moitié compassion pour ces tristes déshéritées de l'estime publique, — un certain effroi me prend, comme si le vide s'était tout à coup produit dans ma tête et y avait absolument confondu les notions du bien et du mal. « C'était plutôt une Junon qu'une Vénus, écrit l'auteur de *Cléopâtre*, une duchesse qu'une courtisane. Elle

[1] *Cannarum vindex et tanti sanguinis ultor*
Annulus..... (Juv.)

avait les nonchalances voluptueuses, mais elle avait les fiertés indomptables. Ce qui frappait en elle au premier abord, *c'était la majesté*. On disait d'elle, tout en la jugeant de haut : Elle a du sang et de la race. D'où cela lui venait-il? C'est là le miracle des destinées. *Dieu crée des reines où il lui plaît*, sans consulter le livre héraldique. »

M. Arsène Houssaye termine par une tragédie de cour d'assises l'histoire de cette reine. S. M. Cléopâtre, deuxième du nom, après avoir ruiné son amant « jusqu'au dernier sou » et l'avoir mis sur la pente qui fait glisser, par des degrés si rapides, la vanité et le désœuvrement dans le crime, Cléopâtre s'empoisonne pour ne pas survivre à une catastrophe dont elle est cause. Elle y met bien de la bonne volonté. Son « Antoine, » Max Auvray, est un élégant coupeur de bourse qui ne lui a pas demandé son avis pour attendre, la nuit, au coin d'une allée du bois de Boulogne, un imbécile qui s'y promène, en compagnie d'une courtisane, avec huit cent mille francs dans sa poche. Cléopâtre, consultée, aurait vraisemblablement conseillé autre chose ; et Max, mieux dirigé, ne se serait pas fait sauter la cervelle d'un coup de pistolet. Ce pistolet de Max occupe beaucoup trop de place dans l'histoire de son suicide involontaire. C'est d'abord le père de ce misérable qui, dans une scène vraiment belle, lui présente l'arme qui doit le sauver du déshonneur. Le fils refuse, et alors M. Auvray, dont le premier mouvement nous avait rappelé un moment l'héroïque indignation du vieil *Horace* dans Corneille, poursuit partout le coupable, ce même pistolet au poing ; en sorte que le malheureux a l'air de ne se tuer, à la fin, que pour échapper à une importunité assassine. On se tuerait à moins. Mais un père, avouons-le, ne joue pas un pareil rôle si longtemps. *Bis patriæ cecidere manus !...*

Je n'ajoute rien à ces critiques de détail. Je reproche surtout une chose à l'auteur de *Cléopâtre*, l'incertitude dans

l'exécution de sa pensée principale, qui était bonne. La bonne pensée, c'était de montrer, dans une pécheresse d'élite, ornée de toutes les perfections physiques et de toutes les aptitudes intellectuelles, la lutte du bon génie contre le mauvais ; la défaillance de cette pensée, c'est d'avoir pu croire que, quand le génie du bien n'a pas su triompher de celui du mal, la réhabilitation est possible, je ne dis pas devant Dieu, — suivant les théologiens, il y suffit d'une seconde de repentir sincère au dernier moment, même sur l'échafaud, — mais devant les hommes. Non, le suicide de Cléopâtre ne la rachète pas plus des bassesses de sa condition que le pistolet de Max n'a fait d'un voleur un honnête homme. Brûlez des parfums sous ce portrait séduisant qui orne votre frontispice ; versez des essences, prodiguez les ressources de votre talent et les larmes de vos yeux ; vous n'effacerez pas la tache.

C'est par ce mot que je veux finir. C'est avec ce mot (qui n'a ici qu'un sens littéraire) que je veux juger ces tentatives plus on moins déguisées de réhabilitation morale au profit des courtisanes. La tache reste à ces femmes, et si honnêtes que soient vos intentions, si charmant que soit votre esprit, elle reste à vos livres.

II

— 4 octobre 1864. —

Il ne faut pas être pourvu d'une dose d'optimisme exagérée pour croire que notre société vaut mieux (je ne dis pas que ses romanciers, d'aimables gens presque tous et d'honnêtes écrivains), mais qu'elle vaut mieux que ses romans. Cela même n'est pas un éloge excessif qu'on puisse faire de la société française. Pour être meilleur que ses romanciers ne la représentent, la société pourrait être en-

core très-mauvaise ; aussi n'est-ce pas comme absolument excellente que je la défends, mais comme relativement supérieure à la peinture qu'on en fait.

Est-il toujours arrivé, en France, que la société fût moralement supérieure à ses romans ? Je n'en sais rien. Le secret des mœurs est celui qui échappe le plus à l'observateur, curieux de chercher dans le passé des ressemblances ou des contrastes pour en éclairer le présent. J'ai peine à croire que la *Princesse de Clèves*, par exemple, ne fût pas, au dix-septième siècle, un type très-supérieur à celui des grandes dames auxquelles une idolâtrie récente a dressé des statues, taillées avec un art merveilleux ; et je ne crois pas davantage que l'impudique héroïne des *Liaisons dangereuses* fût tout le portrait d'une époque où la Terreur révolutionnaire a découvert plus tard, en les éprouvant, tant de nobles et solides vertus.

> ..... Non, je n'ai mérité
> Ni cet excès d'honneur ni cette indignité !

A prendre une société dans sa moyenne, pour ainsi dire, elle n'est jamais si vertueuse ni si vicieuse que ses romans. Il y a une première raison à cela : le roman est un ennemi ou un flatteur; il invente, il imite ; il n'est un art qu'à ce titre. Quand il veut copier, il n'est qu'un métier mécanique. Étant un art, le roman met du sien dans ses peintures. Il est enclin à créer, si peu que ce soit. C'est dans cette portion de son œuvre qu'il faut se défier de lui ; mais c'est là seulement qu'il mérite d'être jugé. Ce qui n'est que le calque de la réalité est au-dessous de la critique.

Il y a une autre raison plus profonde à ce défaut de proportion rigoureuse qui existe toujours, plus ou moins, entre la société et ses romans. C'est que la société, au fond, n'aime pas à se voir trop exactement représentée dans les portraits qu'on fait d'elle. Elle aime à pouvoir dire :

c'est trop! ou c'est trop peu! Elle aime à être surfaite soit en bien, soit en mal. On lui plaît en exagérant ses vertus, si par hasard elle en a. On ne la choque pas trop en lui montrant ses vices dans un verre qui les grossit hors de toute proportion raisonnable.

Expliquez autrement le succès de la Carte du Tendre, à une époque de licence trop célèbre, si les *Historiettes* du temps ne mentent pas. Expliquez aussi la vogue insensée du roman démagogique et socialiste à une époque encore si récente où les vraies tendances de la société étaient, s'il m'en souvient, dans une direction diamétralement contraire. On dirait que la société aime à s'étudier dans ces contrastes. Si la tradition de l'esclave enivré pour servir de leçon au jeune citoyen de Sparte n'était un peu vieillie, je dirais que nous avons, par moments, besoin d'être effrayés par le spectacle du vice pour nous rattacher à la vertu. Nous étions, pendant la période contemporaine que je rappelais, et grâce à cette salutaire surveillance de la liberté politique dont nous jouissions alors; nous étions, je ne dis pas un pays beaucoup plus vertueux qu'aujourd'hui, — un peuple ne l'est jamais, — mais un pays sage et rangé, préoccupé d'intérêts sérieux, de luttes libérales et de conquêtes pacifiques. N'importe, on dévorait ces livres qui nous représentaient comme une société de forçats et de filles perdues; — et qui eût fait le roman de la classe moyenne, exacte, ordonnée, probe et modérée, comme on disait alors, y eût perdu son temps et son talent. Ne dites pas que le roman n'a rien à voir aux mœurs de la boutique, que la vie intime l'endort, que les vertus domestiques l'effarouchent et que les « simples histoires » ne sont pas son fait. Il y a de beaux livres (celui de miss Inchbald, par exemple) qui prouvent le contraire; mais il y a des époques qui n'aiment pas trop ces livres-là.

Il n'est donc pas plus juste de conclure des excès ou des

extravagances de la production romanesque à l'état moral d'une société, que de juger sa moralité par le nombre ou la gravité des condamnations criminelles dont quelques-uns de ses membres auront été l'objet. Les statistiques dressées par les criminalistes sont de curieux et utiles documents, dont je vous défie toutefois de tirer aucune lumière certaine sur la santé morale d'un pays; car si l'humanité, telle que Dieu l'a faite, est née viable, comme cela n'est guère douteux, c'est à la condition que le crime ne soit qu'une exception, et que les criminels ne soient qu'une minorité, relativement imperceptible, sur la terre. L'homme est né sain de cœur et d'esprit. La société met des passions dans son cœur et des idées, vraies ou fausses, dans son esprit. Elle l'expose, par l'ambition, l'amour, la cupidité, la convoitise, à toute sorte d'excitations coupables qui avortent, grâce au ciel, pour la plupart. Le crime lui-même est un fait anormal, exceptionnel et anti-social. Les criminels sont, dans la grande société humaine, des solitaires et des étrangers.

N'est-il pas bien équitable, après cela, de juger de la moralité d'un pays par le nombre des procès criminels qui auront, pendant l'année, occupé les loisirs d'une écrasante majorité d'honnêtes gens, incapables non-seulement de s'associer aux horreurs qui se déroulent sous leurs yeux, mais bien souvent de les comprendre? Est-il plus juste d'affirmer la perdition morale des lecteurs qui, dans les intervalles de deux procès célèbres, auront amusé leur désœuvrement avec quelques-uns de ces romans judiciaires qui pullulent aujourd'hui? Je n'appelle pas de ce nom ceux où la police correctionnelle pourrait récolter, à l'occasion, quelque procès d'adultère, — ces histoires-là sont de tous les temps, — mais les romans dont les héros, vrai gibier de potence, ne s'arrêtent pas à cette limite que le romancier devrait toujours respecter, celle où le gendarme vous met

la main sur le collet et où le juge d'instruction vous interroge. Les Anglais ont mis cette espèce de romans à la mode. Il est tels personnages de Charles Dickens ou de Wilkie Collins qui sentent leur cour d'assises d'une lieue. L'Italien faussaire et assassin (dans la *Femme en blanc*) a beau élever des serins avec un art inimitable, il est de ceux que Botany-Bay réclame. J'en dirai autant de maints scélérats à qui le roman français a donné, de nos jours, un permis de circulation dans la société polie, et qui remplacent pour nous, par une jouissance imaginaire, quand les vrais criminels se reposent, les navrantes émotions de nos comptes rendus. Cherchez-vous là une image de nos mœurs modernes? Cette recherche serait aussi vaine et ce rapprochement serait aussi faux que si vous demandiez, aux récentes audiences de l'Ariége, de diriger sur notre grande et honnête nation, pour la mieux connaître, un des rayons de cette lumière qui a éclairé le forfait quadruple d'un bandit.

Les mœurs parisiennes ne tournent pas au crime, à Dieu ne plaise! Elles vont au ridicule. Les habitudes des hommes, la toilette des femmes, leurs modes de plus en plus excentriques et extravagantes, la forme des chapeaux, les emprunts faits au vestiaire du sexe fort par le sexe faible, et qui tendent à opérer, avant qu'il soit peu, une métamorphose à peu près complète; les badines en main, les *hats* retroussés sur l'oreille, les corsages en forme de gilets, les robes-paletots, les crinolines provocantes, — tout cela ne serait rien, et ne mériterait même pas d'être mentionné dans une revue des mœurs parisiennes, si le ridicule, après s'être donné ainsi carrière dans la vie extérieure, ne devait finir par pénétrer dans la vie privée, sous un autre nom peut-être, et plus redoutable. On se rappelle l'admirable scène de *l'École des Vieillards*, quand Danville dit au duc d'Elmar, qui repousse sa provocation comme ridicule :

Vous, ridicule! non, non, vous serez infâme!

Loin de moi la pensée de jeter un pareil anathème à la société parisienne, encore moins à la société française, que Paris ne peut avoir la prétention de représenter à lui tout seul, quoiqu'il s'en vante. Paris même n'est pas si mauvais qu'il en a l'air. Quand on veut juger sainement des apparences qui, après tout, ne sont que des indices, il n'y faut mettre ni pruderie orgueilleuse ni fanatisme de morale désespérée. Il faut se dire que le monde n'est jamais beaucoup plus mauvais à une époque qu'à une autre, et se garder de ce dénigrement systématique qui n'est trop souvent qu'un égoïsme déguisé. « Les hommes, disait-on autrefois, se sont-ils acquis par la pureté de leurs mœurs le droit d'attaquer celles des femmes? En vérité, les deux sexes n'ont rien à se reprocher, ils contribuent également à la corruption de leur siècle. Il faut pourtant convenir que les manières ont changé. La galanterie est bannie, et personne n'y a gagné. Les hommes se sont séparés des femmes et ont perdu la politesse, la douceur et cette fine délicatesse qui ne s'acquiert que dans leur commerce. Les femmes aussi, ayant moins de commerce (dans les salons s'entend) avec les hommes, ont perdu l'envie de plaire par des manières douces et modestes; et c'était pourtant la véritable source de leurs agréments[1]. » C'est ainsi qu'on parlait il y a cent ans. Parlons aussi sans colère et en gens qui ne sont nullement honteux d'être nés au dix-neuvième siècle, malgré sa mauvaise réputation. Parlons en Parisiens, décidés à n'être jamais autre chose, c'est-à-dire à ne pas substituer une impertinente anglomanie à la vieille politesse française, ni le jargon germanique aux formules et au langage du sens commun, ni

[1] *Réflexions sur les femmes*, dans les *Œuvres* de la marquise de Lambert. (Paris, 1785.)

la phraséologie italienne ou l'emphase espagnole à la rondeur gauloise. Mais dans ce Paris que nous aimons, en dépit des transformations matérielles qui lui enlèvent peu à peu sa physionomie originale, sommes-nous bien sûrs qu'il ne se produit pas insensiblement, par le fait des habitudes nouvelles et par l'action chaque jour croissante d'un luxe imprudent, une altération plus sérieuse et plus profonde? Déclamer contre le luxe, médire de ses merveilles et crier à la fin du monde parce qu'il y a dans nos rues plus d'équipages qu'autrefois, et dans ces équipages plus de belles robes, bien ou mal portées, crier contre tout cela, c'est refaire de bien vieilles satires, et traiter Paris, une ville qui n'a pas donné sa démission, je l'espère, comme on traitait Rome en décadence. Ne déclamons pas, voyons ce qui est. Est-ce que les femmes, un certain nombre tout au moins, par la liberté de leurs allures, l'étalage provocant de leur richesse, bien ou mal acquise, une étrange façon de porter la tête et d'affronter les regards, ne vous font pas l'effet de *gagner à la main*, comme on dit dans ce langage du *turf* qui leur plaît si fort? Est-ce qu'il ne se fait pas insensiblement entre elles et nous, par notre faute d'abord, car nous prenons de plus en plus des habitudes qui nous éloignent d'elles, mais aussi par la faute des femmes parce qu'elles ne semblent plus s'intéresser à ce qui nous en rapproche, la conversation, la lecture, le culte des arts, le goût de la musique; est-ce, dis-je, qu'il ne se fait pas entre les deux sexes comme une convention tacite où il entre un peu de mépris de la part des femmes, beaucoup d'indifférence et d'imprudence de la nôtre? J'ai vu, dans quelques réunions thermales de cet été, des dames parfaitement distinguées par leur nom, mais affublées de telle sorte, qu'il était impossible de les distinguer autrement, et je sais que cette impression a été celle de beaucoup d'autres témoins de représentations toutes pareilles.

Aussi, quand j'apprends que tel ou tel établissement, voué à la fée *rouge et noire*, et inspiré par une pruderie qui devrait commencer, ce semble, par faire justice de l'établissement lui-même, a fait fermer ses portes aux *demoiselles Cléopâtre* et aux *Madelon* du temps présent, je me demande comment s'y sont pris les pudiques agents chargés de l'exécution de la sentence. S'il fallait aujourd'hui, dans une réunion publique, et à ne les juger que sur l'extérieur, prononcer entre certaines femmes du monde proprement dit et celles qui appartiennent aux autres mondes, on serait quelquefois bien embarrassé. Ceci me rappelle ce président des assises qui, au moment de commencer devant le jury une affaire quelque peu scandaleuse, crut de son devoir d'en prévenir l'assistance. « J'engage, dit-il, les honnêtes femmes à se retirer... » Personne ne bougeait. « Maintenant, huissiers, ajouta le président, faites sortir les autres... » *Les autres*, le mot était dur, et pourtant aujourd'hui, si on ne jugeait que sur l'apparence, *les autres* ne seraient-elles pas trop nombreuses ? « ... Il ne faut pas trop s'étonner, écrit un juge peu sévère du monde parisien, de voir cette confusion... On se rencontre partout, au théâtre loge à loge, stalle à stalle, chez la couturière robe à robe. L'homme est le trait d'union. Combien de fois Arthur ou Anatole fait-il d'une pierre deux coups, en saluant une courtisane et en rencontrant le regard d'une grande dame ! Il oublie chez l'une le roman qu'il portait à l'autre. Il donne à celle-ci le bouquet de lilas blanc destiné à celle-là. Le billet doux se trompe d'adresse ; le soir, l'amoureux se trompe de porte. Et ne croyez pas qu'il a changé de grammaire comme il change de géographie. Il dit à l'une ce qu'il devait dire à l'autre. Bien mieux, il s'aperçoit qu'il réussit mieux chez la grande dame avec le style familier à la... petite[1]. »

[1] *Mademoiselle Cléopâtre*, par M. Arsène Houssaye, page 105. Je me suis permis de changer un mot, le dernier de cette citation.

Je viens de citer un juge indulgent de la société parisienne; indulgent, c'est-à-dire qu'il ne s'indigne pas trop de ses travers, et il a raison. Quand les travers d'une société s'arrêtent au ridicule, il n'est pas besoin de crier si fort; il suffit de s'en moquer. Mais il faut être bien sûr de son fait, et que l'indulgence railleuse du juge ne soit pas la pire des sévérités. Quant à moi, j'aimerais à arrêter cette société de Paris, la plus spirituelle et la plus aimable qui soit au monde, sur la pente d'un ridicule qui peut la mener plus loin. Ah! vous croyez que le jargon qui se parle dans le boudoir de mademoiselle Cléopâtre réussira mieux dans un salon d'honnêtes gens, auprès des femmes qui vous y reçoivent! Tant pis pour ces femmes, si cela est vrai, car de la toilette des courtisanes à leur argot, de leur langage à leur conduite, les transitions ne sont pas déjà si difficiles; et tant pis pour vous aussi, qui que vous soyez, Arthur ou Anatole, car le sans-gêne du langage auprès des femmes qu'on doit respecter est un signe de médiocrité et de sottise.

Il n'est pas facile, malgré tout, de trouver aujourd'hui, dans les romans consacrés à la peinture des mœurs parisiennes, des types qui s'éloignent beaucoup de cette espèce de compromis entre la femme du monde et la courtisane, en prenant l'homme, comme dit M. A. Houssaye, *pour trait d'union*. C'est l'exagération d'une nuance encore vague, je le veux bien, et j'accorde aussi que le roman moderne, avec son verre grossissant, en a fait une couleur criarde. Quand le roman peint les courtisanes toutes seules, comme il n'a pas beaucoup à se gêner avec elles, il est plus vrai. C'est ainsi que la *Madelon* de M. Edmond About est un vrai chef-d'œuvre du genre[1]. C'est le hideux réalisme de la beauté cupide, du libertinage affairé, de l'amour vénal et domina-

[1] *Madelon*, 1 volume, chez Hachette.

teur, égayé par le sourire voltairien d'un homme d'esprit, très peu dupe, au fond, de son héroïne, comme le sont trop souvent de nos jours les historiens des mauvaises mœurs. M. About domine son sujet par la finesse et la supériorité de sa raillerie. Le tort de M Ernest Feydeau est de paraître enchaîné au sien, même quand il proteste, dans une chaleureuse préface, de la pureté de ses intentions, dont personne ne doute. Mais quel est le sens de son livre [1]? Quelle rage de nous conduire, l'espace de trois volumes, à travers la destinée d'un vil coquin dont aucune qualité quelconque, si ce n'est la beauté physique, ne rachète la difformité morale? M. de Saint-Bertrand est un « beau » de la pire espèce, amant entretenu d'une grande dame, puis d'une danseuse, spadassin vénal, brave à prix d'or, moralement lâche et capable de toutes les infamies que peut non-seulement pratiquer, mais concevoir la perversité humaine, jusqu'à montrer pour de l'argent, un jour où la caisse est vide, le cadavre de sa maîtresse. On ne construit pas pièce à pièce un tel monstre, si ce n'est avec le parti pris de braver la réalité qui vous entoure, ou de forcer par un miracle du talent l'admiration jusque dans l'horreur. M. Ernest Feydeau, quoiqu'il ait bien de l'esprit, n'a réussi que dans la première de ces deux prétentions. Il a tracé un portrait dont l'original n'existe nulle part. Il a écrit une histoire impossible. Chercher après cela ce que les mœurs parisiennes y ont mis du leur, en dehors de quelques scènes très « réussies » de coulisse ou de tapis vert, c'est perdre son temps à la poursuite d'une chimère ; Saint-Bertrand n'est pas né pour vivre, il n'a pas vécu, si ce n'est de cette existence automatique qu'un homme habile communique toujours plus ou moins à une création artificielle ; il

[1] *Les Aventures de M. de Saint-Bertrand*, en trois volumes. (Paris, Michel Lévy.) Voir la note de la page 355.

n'a pas vécu, faute d'une âme d'abord, — l'être le plus pervers en a toujours une, — et ensuite, faute d'un milieu où un être humain pût respirer. Le monde qui l'entoure, les femmes qu'il exploite, la société où il est censé vivre, il n'y a rien là de ces mœurs dont nous cherchons la trace; il y a un des cercles de l'enfer, non pas tels que les devine un poëte inspiré, mais tels qu'une imagination de romancier, violentée et surexcitée (*mens congesta*) peut les concevoir.

Depuis que je lis des romans modernes, et j'en lis tous les ans, pour l'acquit de ma tâche, une certaine quantité, j'ai toujours vu que les plus habiles romanciers avaient une peine infinie à se débarrasser de leurs coquins, une fois créés; et il ne m'est pas souvent arrivé de me plaire à leurs dénoûments. Cette fois M. Ernest Feydeau a fini en maître. Il a attaché à la destinée de son bandit, pendant les derniers mois de son aventureuse existence, un homme qui le suit partout comme la vengeance, *claudo pede*, de loin et en boitant; car c'est un Polonais mutilé, un malheureux proscrit, éprouvé dans toutes les infortunes de son pays. Il arrive pourtant, il arrive, quand notre escroc parisien a encore en poche l'argent qu'il a ramassé sur le cadavre de sa femme; il arrive, ou plutôt il précède de quelques heures, sur la route de San-Francisco à Monterey, l'homme qui, à toutes ses infamies passées, a ajouté celle de vendre un secret qui intéressait les plus glorieux défenseurs de la Pologne. Il se met en embuscade, il attend le misérable, il l'arrête, lui lie bras et jambes, et le pend de son autorité privée à un arbre du chemin. Saint-Bertrand est dans la force de l'âge, et on se demande comment il a si peu résisté. Mais Eytmin, le Polonais vengeur, est fort comme un turc. Comment Dieu aurait-il fait pour punir ce brigand, s'il n'avait donné à son justicier le bras d'un hercule? Mais Dieu a fait le ciel et la terre; il peut faire des choses plus

faciles. J'ajoute que la plus juste de toutes, c'était de pendre M. de Saint-Bertrand.

Rendons maintenant à M. Ernest Feydeau une justice qu'aussi bien il s'est rendue à lui-même. Est-ce sa dernière création qui lui a fait peur? Il arrive parfois, dans les contes de fée, comme dans le récit de Théramène, qu'après avoir produit un monstre, le créateur recule et s'enfuit.

Le flot qui l'apporta recule épouvanté. ...

L'historien de *M. de Saint-Bertrand* a-t-il éprouvé le besoin d'échapper à son œuvre, de retrouver le calme et de renouveler l'air dans lequel son triste roman l'avait condamné à vivre? Je ne sais; mais il faut lire *le Secret du Bonheur*, un récent écrit de M. Feydeau, pour comprendre la métamorphose qui peut s'opérer tout à coup dans les idées, ou tout au moins dans les études d'un homme d'esprit. *Le Secret du Bonheur* est une vraie légende d'amour innocent, légende vertueuse et pas trop ennuyeuse, je vous l'assure, une idylle africaine jouée par d'honnêtes Français près du Montararach, au pays des Beni-Haoua, dans l'espace qui s'étend, si j'ai bien compris, entre Tenez, Cherchell et Milianah. C'est aller loin pour chercher un « secret » qui n'est pas, quoi qu'on en dise, si difficile à trouver, puisqu'il est en nous. Mais M. Ernest Feydeau a usé son pinceau à peindre nos faiblesses, et il nous avoue aujourd'hui, avec un mélange de naïveté et d'impertinence philosophique, « que, voulant exposer spécialement aux yeux du public « des mœurs pures, de nobles sentiments, des *exemples*, et « les modèles manquant autour de lui, *c'est sur les limites « du désert qu'il s'est vu obligé de les aller chercher...* » Soit, allons-y avec lui; il est un compagnon agréable, quand il le veut bien; il connaît l'Afrique, il la peint à merveille; il mêle à ses tableaux des récits d'une invention médiocre, mais le paysage est bien rendu ; le pitto-

resque sauve le romanesque. Et, puis après? Quel est ce grand secret que nous sommes venus chercher chez les Beni-Haoua? Un capitaine du génie est nommé chef de bataillon. Une jeune fille épouse un bon jeune homme, et c'est elle (ou sa sœur, je crois) qui, à la dernière ligne du volume, nous dit le mot de l'énigme :

« *Faire le bien, c'est la vraie destinée de l'homme!* — Puis, serrant le cou de son père entre ses deux bras, l'aimable enfant reprit en l'embrassant: *et c'est le secret du bonheur!...* »

Ah! monsieur Ernest Feydeau, vous êtes devenu bien sévère pour ce pauvre monde que vous avez tant décrit! Mais voyons; est-ce que le contact des mœurs parisiennes vous empêche de *faire le bien*, si la fantaisie vous en prend, même de ce côté-ci des Baléares?

III

— 19 octobre 1864. —

Je ne voudrais pas trop faire sourire ceux de nos jeunes contemporains qui, par hasard, me liront. Mais j'ai un défaut: je ne me livre jamais tout entier aux œuvres du jour; ne pouvant tout à fait m'en préserver, je m'en défie. Je ne leur cède jamais sans résistance. Je ne les aime pas sans un certain penchant à l'infidélité. Je ne les admire pas, quand je les admire, sans chercher ailleurs une diversion aux impressions plus ou moins sérieuses qu'elles m'ont laissées.

Cette diversion, c'est presque toujours à de vieux livres que je la demande. Mais lire une scène de Térence ou même de Regnard après avoir vu représenter telle comédie ou tel vaudeville à la mode; songer de *Britannicus* après

Lucrèce Borgia; reprendre l'*Essai sur les Mœurs* après un chapitre de M. Michelet; relire *Gil-Blas*, *Paul et Virginie* ou même *la Dot de Suzette* après *M. de Saint-Bertrand*, bien des gens ne voient là qu'une manie de classique impénitent, et ils s'en moquent. Ils ont bien raison.

La Dot de Suzette, que je viens de relire, est un petit volume qui a deux cents pages. Je l'avais lu il y a longtemps; je savais bien que j'y trouverais, sinon la contradiction théorique du roman moderne, tout au moins un repos d'esprit et une diversion agréable, après tant de lectures agaçantes. Je ne m'étais pas trompé. Le roman de Fiévée n'est pas le meilleur de ses écrits, et il est à peine croyable qu'un lettré qui se montra, plus tard, si habile dans l'art d'écrire, n'ait pu échapper alors (c'était en 1797, il avait trente ans) à des négligences de style et à des fautes de langage qui sautent aux yeux de tout le monde aujourd'hui. N'importe, ce roman est simple, pathétique et vrai. Il émeut jusqu'aux larmes. Il amuse jusqu'au rire. Il fait jouer au cœur humain le premier rôle dans l'action, et il y mêle, comme un piquant accessoire, la peinture des mœurs du temps. Quand on a lu *la Dot de Suzette*, on a vécu sous le Directoire, aux environs de fructidor, à cette époque indécise pour la société française qui n'est plus la terreur, qui n'est pas encore la sécurité. Il était impossible de mieux marquer la scène et d'y mettre des personnages d'une ressemblance plus frappante : mérite qui ne serait presque rien, à mon avis, s'il ne s'y mêlait une autre sorte de vérité plus difficile à atteindre, celle des passions. Dans le roman de Fiévée, elles sont toutes honnêtes, à une époque qui en permettait beaucoup d'autres; elles n'en sont pas moins aussi intéressantes (Dieu me pardonne!) que si elles étaient mauvaises. L'auteur abuse par instant du jargon sentimental qui s'associait si singulièrement alors à un certain cynisme plus pratique; mais avec quel art il caractérise

ces sentiments délicats qui survivaient, dans les classes distinguées, à tant de fautes et de malheurs! Comme il excelle à montrer aussi ce que peut renfermer d'exquise vertu le cœur d'une fille du peuple! Madame de Senneterre, c'est l'élévation et la distinction dans les angoisses de l'adversité. Suzette, c'est cette noblesse naturelle de l'âme que l'éducation ne donne pas, que la fortune ne gâte pas. « Plus M. Deprèval s'efforçait de faire oublier Chenu (c'était le premier nom de ce paysan parvenu, mari de Suzette), plus il le rappelait aux autres et à lui-même. Sa femme, au contraire, semblait ne vouloir être toujours Suzette que pour s'élever plus aisément au-dessus d'elle-même. » Que cela est bien dit, délicat et profond! Oh! les aimables gens (je ne parle pas de M. Chenu)! les douces natures! les nobles sentiments! les belles passions, même dans ce désordre d'une société qui aspire à renaître! Et comme on aime à reconnaître dans ces contrastes l'indestructible vitalité du cœur humain, supérieur aux événements, et bravant dans la modeste vertu d'une paysanne, dans son amour timide et fidèle, la méchanceté des hommes et les révolutions des empires!

Voilà le véritable acteur de la comédie humaine! Sachez le faire parler, la pièce est bonne. N'y mettez, avec tout le prestige de votre style et tout l'éclat de vos métaphores, que des sentiments faux; la pièce est mauvaise. *Lélia*, conception puissante dans sa fausseté même, est une œuvre avortée. *André*, simple histoire d'un amour de village, est un chef-d'œuvre. Madame Sand en a fait beaucoup d'autres. Qui oubliera jamais celui-là, le plus simple de tous? Qui a oublié *le Vase étrusque?* Qui n'a lu *le Conscrit* d'Erckmann-Chatrian? Il est des romans qui semblent faits avec rien (qu'on me passe le mot), et qui sont des œuvres profondes. Creusez le sol où vous cherchez l'idée: le fond n'y manque pas, mais le travail, la patience, la réflexion. « Il ne faut

pas d'imagination pour s'abuser, pour mentir, pour être extraordinaire; il en faut pour être naturel et vrai... » Fiévée a raison : c'est la vérité qui se cache et qui est difficile à trouver. Le mensonge court les rues; j'ajoute qu'il entre aussi dans les maisons, sous forme de roman tout au moins.

N'aimer que ce qui est vrai est un fruit de l'âge. MM. Edmond et Jules de Goncourt sont des jeunes gens : ils ont inventé *Renée Maupérin*[1].

I

L'histoire de *Renée Maupérin* n'est pas des plus simples; mais cela m'est égal. En fait d'aventures, il faut que le roman ait ses coudées franches. Un peu plus ou un peu moins d'invraisemblance, quand il s'agit des choses, ce n'est rien; c'est l'invraisemblance des caractères qui est choquante. Sur ce point-là même, la latitude est grande; puis on arrive à une limite. Les vrais observateurs s'y arrêtent, les casse-cous sautent par-dessus. Mais ne disputons pas sur le canevas du livre de MM. de Goncourt. En quelques lignes, le voici :

Renée Maupérin a vingt ans en 1855. Elle est la fille d'un vieux soldat de l'Empire, son enfant de prédilection, sur trois qu'il a eus de sa femme qu'il n'a guère aimée. En revanche, il adore sa fille. Il l'a élevée comme un garçon, la dressant à tout dire, si ce n'est à tout faire. Elle est instruite, lettrée, musicienne, spirituelle, singulière et « folichonne » (p. 164) par-dessus tout; au demeurant, la meilleure fille du monde; attirant par les agréments de sa personne et l'honorable situation de son père, de soldat

[1] *Renée Mauperin*, 1 vol. in-18. Paris, Charpentier, 1864.

devenu industriel, une foule de prétendants que son excentricité décourage. Elle a un frère, Henri, tout le contraire de Renée : un de ces jeunes hommes sans jeunesse, de ces érudits sans chaleur d'âme, de ces amoureux sans amour, dont l'ambition est le moindre défaut. Il a attaché à sa fortune la femme d'un millionnaire, une madame Bourjot, quadragénaire ardente qui s'aperçoit, un soir, que l'amant de la mère est amoureux de la fille, à laquelle, en jouant *le Caprice* d'Alfred de Musset, il fait une déclaration trop peu douteuse pour des yeux prévenus. Évanouissement, éclat, explication, rupture, raccommodement; il épousera la fille, il va l'épouser; mais le père aux millions, le candide M. Bourjot, ne veut débourser la dot qu'à une condition, c'est que le fils aura un autre nom que celui de son père, le soldat parvenu. On cherche, on prend le nom d'une ferme qu'on a quelque part; on s'appellera Henri Maupérin « de Villacourt », et, moyennant l'année révolue sur la déclaration légale, on procédera au mariage. L'affaire en est là, quand un violent coup de poing tombant sur la figure du jeune fiancé et sur le fragile édifice de sa destinée, si laborieusement construit, fait tout crouler autour de lui. Un brutal descendant des vrais Villacourt a donné le coup. Bientôt il en tire un autre, d'un pistolet qui ne rate pas; et Henri l'ambitieux finit comme un sot. Renée meurt de chagrin. Outre l'amitié qu'elle avait pour son frère, — les contraires se recherchent et se rapprochent dans le roman comme dans la vie, — elle a ce duel et cette catastrophe sur la conscience. C'est elle qui a envoyé à Villacourt, voulant empêcher le mariage, le numéro du journal où la déclaration de son frère était contenue. De ce reproche qu'elle se fait, elle meurt, lentement, dans les bras de son père, avec ces raffinements que les romanciers aiment à mettre dans l'agonie de leurs héroïnes.

Ce résumé trop rapide que je viens de faire du roman de

MM. de Goncourt, n'est-il pas vrai qu'il donne déjà l'idée de ses défauts, quelque chose de forcé, de cherché, de violent dans les situations et dans les personnages, un parti pris de surprendre le lecteur et d'échapper à la banalité par l'étrange : une fille élevée comme un garçon, un jeune homme amoureux égoïste, ambitieux pervers, attelant à son char de fortune, pour avancer plus vite, l'adultère et la séduction; un gentilhomme à quartiers procédant par coups de poing, comme un boxeur anglais, et tuant un homme pour sauver son parchemin! Passons sur les aventures; allons droit à l'idée des auteurs, qui sont gens d'esprit. Leur idée, c'est Renée, c'est la jeune fille; étudions-la.

Autour de Renée, la plupart des personnages de ce petit drame ont été plus ou moins empruntés à nos mœurs parisiennes, et il n'est que juste d'y relever d'abord ce que l'expérience de nos jeunes auteurs y a mis de vérité et d'habileté : ici, cet aimable abbé Blampoix, prêtre aristocrate et riche charitable, qui donne son bien aux pauvres, mais qui aime à diriger *les consciences bien nées* et à consoler *les âmes qui en valent la peine ;* — là, ce jeune ambitieux, vrai par ses défauts, invraisemblable par sa destinée, et que nos auteurs caractérisent d'un mot profond : « Il était médiocre avec éclat. » — Puis ce bourgeois, qui a laissé tomber un trône sans douleur, mais que les menaces du partage, après 1848, ont ému jusqu'au lyrisme, et qui nous dit d'un accent pénétré : « Je les défie, avec leur impôt progressif et leur droit au travail, de trouver désormais personne qui veuille *se donner la peine de faire une grande fortune....* » La sienne est faite. Que dire de madame Davarande, qui met une apostrophe entre le *d* et l'*a* de son nom pour dissimuler sa roture, une femme du monde, ayant « cette sagesse inattaquable de quelques femmes de Paris que la tentation ne touche pas, » artificielle et agitée, honnête et

pieuse, mais pieuse par respect humain et *honnête comme le marbre est froid?* Que dire de madame Maupérin, ce type de l'égoïsme dans la maternité, admirable même dans l'imprévoyance de sa tendresse pour son enfant préféré, tendresse exclusive, injuste, aveugle, jalouse, au besoin féroce? Je ne signale que quelques-uns des types vraiment caractérisés du roman de MM. de Goncourt ; à la vérité dans l'observation, ce livre amusant joint l'honnêteté dans l'intention. Les auteurs n'ont guère de ces complaisances, familières aux romanciers du jour, pour les vices ou les travers qu'ils mettent sur la scène ; ils ont plutôt le défaut contraire, un bon défaut : le roman sous leur plume tourne par instant en satire. Ils châtient volontiers les ambitieux et les méchants qu'ils signalent, et même nous avons vu qu'ils les tuent, sans trop de façon, à coups de pistolet. J'aime ces portraits à moitié satiriques pour la très-virile moralité qui s'en détache, pour l'esprit libéral qui anime le peintre et qui lui fait trouver si facilement le faible de certaines ambitions bien apparentées et bien gantées. Et toutefois, si remarquables que soient ces portraits, on les aimerait moins saisissants par le relief et plus fondus dans l'action. Les meilleurs, quand il s'agit d'un livre, ne sont pas ceux qu'on suspend, comme en un musée, à la muraille, mais ceux qui vivent, qui parlent et qui agissent. Les personnages de MM. de Goncourt sont très-vivants ; ils parlent beaucoup ; ils n'agissent pas assez.

Parler beaucoup, beaucoup trop, c'est le défaut de Renée, la fille de M. Maupérin. Nous arrivons ainsi à l'héroïne véritable de MM. de Goncourt, à leur création, à leur idée, comme je l'ai appelée, sur la foi des juges les plus indulgents ; car j'aime à invoquer ici le témoignage d'un des critiques de la presse parisienne qui allient le plus de brillant esprit à la plus solide instruction. « Le roman de MM. de Goncourt, disait ce critique, n'est pas seulement un livre

du plus grand talent; il a encore le singulier mérite d'avoir créé une figure distincte et vivante qui entre dans l'imagination du lecteur pour n'en plus sortir...[1] » Cette figure créée, cette physionomie distincte, c'est Renée.

Dans la littérature ou dans l'art, qu'est-ce que créer? Est-ce inventer ce qu'in'a pas eu de précédents et n'aura pas d'imitateurs? On n'invente ainsi que des chimères ou des contes bleus. Est-ce peindre d'après la nature et la réalité qui sont sous nos yeux? On voit qu'ainsi comprise l'invention ne saurait se passer de modèle. Homère et Virgile, Térence et Molière, Phidias et Canova, Raphaël et le Sueur sont des inventeurs. Le portrait de notre cher maître, M. Bertin l'aîné, peint par M. Ingres, si ressemblant qu'il soit, est une création. Ce qui caractérise la création, c'est une certaine puissance qui se voit même dans la copie ; ou, pour mieux dire, il n'y a pas de copie en fait d'art ; il n'y a qu'imitation. La stricte conformité avec la réalité n'est pas le vrai but de l'artiste véritable. La réalité n'est qu'un texte, j'allais dire n'est qu'un prétexte dont il s'empare pour créer, et il reste le maître sur le terrain qu'il a choisi.

Renée Maupérin a-t-elle été créée de cette manière? Je ne dis pas non, et il n'est pas impossible de rencontrer quelque part le type de cette jeune fille, à la vérité fort extraordinaire. Eh bien! si elle existe quelque part, tant pis pour la réalité, à mon sens du moins, car une telle nature n'est pas faite pour m'attirer ; et si elle n'existe pas, il faut bien avouer qu'elle est une de ces créations étranges qu'un des grands maîtres de l'art et du goût a signalées dans une comparaison célèbre[2]. Renée Maupérin, qui a vingt ans, qui est charmante, qui est pure, honnête et instruite, mais qui parle argot, qui a appris par cœur *les Saltim-*

[1] Article de M. Paul de Saint-Victor, dans *la Presse* du 11 avril 1864.
[2] *Desinit in piscem mulier formosa superne...* (Horace.)

banques, qui vous dit *zut* comme un gamin de Paris ; Renée, « une nature élevée, libre, très-blagueuse et très-tendre, » nous dit-on, et qu'on nous montre, au début du livre, faisant une pleine eau dans un bras de la Seine, entre la Briche et l'île Saint-Denis, en compagnie d'un jeune gentilhomme entraîné par le courant avec elle, — « ressemblant ainsi dans sa pose suspendue et fuyante à ces divinités de la mer enroulées par les sculpteurs aux flancs des galères, » — ce qui ne l'empêche pas de parler à son compagnon dans le style le moins poétique : « *Que c'est bête d'être jeune personne*, vous ne trouvez pas ? — Par exemple, Mademoiselle ! pourquoi donc ? Je trouve au contraire... — Je voudrais bien vous y voir ! Vous verriez ce que c'est que *cette scie-là, la scie d'être* convenable ! Tenez, nous dansons, n'est-ce pas ? Vous croyez que nous pouvons causer avec notre danseur ? Oui, non ; non, oui... Voilà tout ! Il faut *pincer le monosyllabe* tout le temps... », etc. ; — oui, cette Renée dont nous ne pouvons donner ici qu'une idée incomplète et qu'un trait rapide, est dans toute son histoire, avec les meilleurs sentiments et la plus irréprochable conduite, la fille mal élevée et « mal embouchée » que vous voyez-là. Une fille honnête et mal élevée, qui parle la langue des rapins et comprend celle du Tasse, qui sait par cœur les *Méditations* et *les Saltimbanques*, est-ce là votre création ? Je le veux bien, mais je me demande ce que Renée Maupérin eût perdu, si elle eût parlé la langue de son éducation littéraire au lieu de celle de sa fantaisie triviale, et si, étant plus agréable, mieux apprise et plus polie, elle eût été moins « inventée. »

Je sais que le roman moderne est rempli de filles mal élevées ; il y aurait fort à dire sur le rôle qu'elles jouent et sur le langage qu'on leur fait tenir dans plus d'un récit à la mode. Tout un chapitre serait à écrire sur ces « *filles de*

Jean-Jacques Rousseau » qui en savent tant et qui sont si peu embarrassées par les conservations des hommes. Mais ces jeunes philosophes (à crinolines), que nous gênons si peu, nous parlent du moins notre langue ; et même, mademoiselle de la Quintinie par exemple, la meilleure des langues. Elles sont hardies quelquefois, même si elles ne cessent pas d'être honnêtes ; elles ne sont jamais triviales. Une paysanne qui parle le langage des champs n'est pas triviale ; les paysans de Molière ne sont pas grossiers, ni ceux de Madame Sand non plus, quoiqu'ils soient, à différents degrés, très-naturels. Renée, déguisée en saute-ruisseau, est grossière. J'aime mieux Suzette. Renée pourtant a eu plus de chemin à faire pour parler la langue qu'elle « *bavardichonne,* » étant ce qu'elle est, que Suzette pour parler le langage d'une femme de cœur et de sens, étant sortie de son village. Je sais que Mademoiselle Maupérin peut dire aux élèves de la Nouvelle-Héloïse, les belles parleuses :

> Le moindre solécisme en parlant vous irrite;
> Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite.

Les solécismes de conduite ne sont peut-être pas si loin qu'on le croit de ceux du langage, quand ces derniers sont le produit d'une affectation volontaire ; et qui sait ? Renée a peut-être bien fait de mourir si jeune pour son honneur et pour sa vertu.

« Tout est permis aux peintres et aux poëtes », c'est-à-dire aux inventeurs, écrivait, il y a dix-huit siècles, le grand critique que je citais tout à l'heure. Pourquoi cette permission donnée de si loin et de si haut n'aurait-elle pas tenté les jeunes auteurs de *Renée Maupérin*, et pourquoi, aux yeux de leurs juges indulgents, n'aurait-elle pas justifié leur création ? On oserait à moins. Oui, il faut tout oser ;

Sed non ut placidis coëant immitia...

mais non pour assembler des contraires inconciliables; non pour le plaisir de réaliser des contrastes, ou impossibles en principe, comme la bonne et la mauvaise éducation dans la même personne, ou désagréables en fait, comme l'argot des loustics d'atelier dans la bouche d'une jeune fille, chez d'honnêtes gens. La trivialité dans un intérieur poli est une fausse note. Renée Maupérin, dans le petit drame de MM. de Goncourt, me fait l'effet d'une charmante cantatrice, ayant un bon rôle, qu'elle chanterait faux d'un bout à l'autre.

II

Est-ce tout? J'ai là sous les yeux quelques livres encore que j'ai mis à part, parce qu'ils sont parmi les plus caractérisés de cette série parisienne que nous étudions. M. Charles d'Héricault a voulu faire diversion, par un roman de mœurs, aux travaux de sérieuse érudition où sa vie est engagée, et il a consacré un rare esprit d'observation et un style de bonne qualité à développer une donnée qu'il me permettra d'appeler plus que « fantasque; » et aussi bien, c'est un des titres de son roman. Personne à Paris n'est aussi étrangement fou que le héros des *Extravagances du hasard*[1], et les gens qui veulent se tuer chez nous y mettent plus de franchise et moins de façons. Encore un personnage, le marquis de Beralval, qui a pu exister et qui n'est pas vrai, dans l'art s'entend; car la nature peut créer des singularités dont l'art ne veut pas. Les monstres, même ceux qui ne sont que grotesques, appartiennent à l'histoire naturelle, non à la littérature. Ils sont les justiciables de l'observation anatomique, non du talent littéraire. M. Charles d'Héricault a un talent d'écrivain; il

[1] *Les Extravagances du hasard, nouvelle parisienne.* Paris, 1864.

parle un bon langage; il a de l'originalité, non sans y prêter un peu par l'effort; il rencontre le trait non sans le chercher. J'ai cherché, quant à moi, ce qu'il appelle *l'idée grave cachée dans ce roman folâtre*, et le fruit que renferme cette coquille de noix. Mon impression, après avoir lu cette petite nouvelle, c'est qu'elle est rapide et vive, qu'on la lit sans ennui, et que les plus courtes folies sont les meilleures, surtout à Paris où rien ne dure.

Qui a mieux connu Paris, qui l'a mieux peint, même de loin et pendant les amères journées de l'exil, que notre aimable confrère Jacques Stahl? Les lecteurs de notre journal ont pu apprécier quelques-unes de ses études de mœurs les plus agréables; mais Stahl a beaucoup observé et beaucoup écrit. Son œuvre est considérable; elle mériterait une appréciation plus générale que nous aimerions à faire quelque jour, si tant d'autres engagements de critique nous en laissaient le loisir. Esprit fin, délicat, avec une âme très-ferme, cœur généreux, conscience libérale, Jacques Stahl n'a cherché dans la culture des lettres qu'un délassement ou une consolation. Il est devenu ainsi un écrivain qu'il a fallu compter, il a pris rang parmi les peintres les plus judicieux de la société parisienne; non pas qu'il l'ait toujours étudiée là où elle est le plus difficile à peindre; mais s'il descend quelquefois, si son style fléchit, s'il se résigne à la vulgarité, ces défaillances sont rares, et une certaine émotion qui se mêle volontiers à ses récits le soutient ou le relève. Faut-il prendre pour une histoire parisienne cette odyssée d'un *Pierrot* qui commence à l'Opéra, et finit je ne sais plus où, ma foi! mais de la bonne manière, par un mariage d'amour authentique[1]? Vous savez l'aventure : un jeune désespéré des maisons dorées de

[1] *Les Amours d'un pierrot* dans *les Bonnes fortunes parisiennes*. Paris, Hetzel, 1864.

Paris se déguise un soir en Pierrot. Il trouve au bal de l'Opéra la femme d'un contre-amiral dont il ne voit que la main et les yeux sous le masque. Il tombe amoureux de l'inconnue, se fait voyageur et savant en pensant à elle, se laisse décorer, nommer membre d'une Académie (sans cesser d'être amoureux), et finalement découvre, étant de passage à Toulon, et, qui pis est, malade, à la suite d'un voyage fait en compagnie de l'amiral devenu son protecteur et son ami, — il découvre que l'objet de son infatigable et insaisissable amour est la femme de son compagnon. Nouvelle absence. L'amiral meurt laissant, lui qui a soixante ans, une veuve qui en a trente, et, par testament, il la lègue au jeune homme, « qui ne l'a pas volée, » n'est-ce pas? Et Paris! et les mœurs parisiennes? Il n'y avait qu'un Parisien peut-être capable d'une telle folie, associée à une telle constance! Malgré tout, je n'affirme rien. L'invraisemblance du sujet saute aux yeux, sans nuire à l'intérêt du récit qui est vif, animé, décent, souvent pathétique, un des meilleurs que Stahl ait écrits, — honnête par-dessus tout, et tel que la mère en peut permettre la lecture à sa fille. Je ne donnerais le même *exeat* ni à tous les ouvrages de Stahl ni à tous les romans du jour.

Il y a quelque temps déjà que le petit volume de M. Frédéric Béchard a pris le sien. *L'Échappé de Paris* n'est pas d'hier, ni le succès du livre non plus, mais il est permis d'en rattacher l'analyse aux études qui précèdent; il est de la même famille par le sujet, si ce n'est par la manière. C'est une histoire, bien que le récit s'en fasse dans une bastide de la Camargue, dont les événements sont datés de Paris et dont les personnages en ont la marque. *L'Échappé de Paris*, autrement dit *le Moine de Franquevaux*, est un de ces découragés de la vie parisienne, plus communs qu'on ne croit, quoique tous ne se résignent pas si vite et ne finissent pas si bien. Celui-ci est en proie à une désillusion

multiple : 1° celle de l'amour, car une jeune fille qu'il aimait, mademoiselle de Brugal, lui a préféré un quinquagénaire éreinté, mais gentilhomme et préfet de 1re classe ; 2° celle de l'opinion, car il a sondé les profondeurs de l'instabilité humaine dans les revirements et les défections de son parti; 3° celle de la littérature dramatique, car il a été mêlé un moment à son commerce ; 4° celle du journalisme, car il a passé de la presse catholique au *premier-Paris* socialiste sans trouver nulle part, dit-il, la sincérité ou la vérité... Grâce à cette école à peu près complète, le découragement l'a pris. Il vous prendrait à moins. Il s'enfuit en province, où une dernière déception l'attend : il croyait à la solidité de sa fortune, si modeste qu'elle fût; son père, un savant vaniteux, chimiste chercheur de renommée et amateur de réclames, ne lui laisse en mourant que des dettes. Maurice Vernier (c'est le non de l'*Échappé de Paris*) se fait fermier, épouse la fille d'un paysan, s'établit à Franquevaux dans les ruines d'une abbaye où il introduit peu à peu, en vrai Parisien relaps, le confort et l'élégance d'un logement du boulevard Malesherbes, mais non ses fatigues et ses ennuis. C'est là que notre auteur le rencontre, fait avec lui de merveilleuses chasses, accepte son hospitalité, puis le quitte sans l'oublier et sans le plaindre. Tout cela est lestement et agréablement raconté, un vrai roman satirique, sans grande nouveauté, mais non pas sans style. Dans une œuvre de ce genre, c'est le principal. Au fond, les romans de mœurs tournent toujours plus ou moins à la satire, la satire à la déclamation. M. Frédéric Béchard n'a pas échappé à l'une ; homme d'esprit comme il l'est, il a évité l'autre.

III

L'Échappé de Paris est-il le dernier mot de cette brillante et décevante civilisation qui nous entoure? Ne vous y

fiez pas. On s'échappe de Paris, en Parisien. On y revient, on y reste, même si on n'y peut vivre dans ce luxe ruineux qui rebâtit la grande ville aux frais de tous. On y reste; les plus dégoûtés vont aux Batignolles, à Neuilly ou au Ranelagh. M. Frédéric Béchard a fait comme nous. Après avoir laissé dans sa niche élégante le moine de Franquevaux, il est revenu à Paris, où il rédige avec talent un feuilleton dramatique. Moquez-vous donc des travers parisiens, mais vivez avec eux. Les moqueurs ne manquent pas; à côté des romanciers qui font l'histoire des mœurs à leur manière, il y a toute une vaillante légion de dessinateurs à qui rien n'échappe. Ceux-là sont les vrais satiriques d'une époque qui a plus de ridicules que de vices. Moquez-vous, si vous n'avez rien de mieux à faire, et s'il est possible d'arrêter les Parisiens sur la pente des modes risibles, des imitations fantasques, des extravagances féminines, de l'anglomanie frivole, de l'ostentation et du jargon; car, prenez garde; pendant qu'au parler franc et à l'élégante causerie de vos pères vous substituez la langue des entraîneurs d'Epsom et des cochers du *West-End*, les classes laborieuses, elles, apprennent une langue plus sérieuse, la langue de la politique et des droits de l'homme. Les immenses travaux de Paris ont décuplé leurs rangs; le suffrage universel leur a révélé leur force; elles en ont usé, vous le savez. Pour faire contre-poids à cette puissance, ou, ce qui vaut mieux, pour s'associer à elle, quand elle est raisonnable et calme, est-ce assez du matérialisme fanfaron de quelques jeunes têtes, de l'optimisme aveugle de quelques hommes mûrs bien pourvus, du découragement ou de l'indifférence de quelques vieillards?..... Dans l'histoire des mœurs parisiennes, ce sont là des questions dont nous ne demanderons pas la solution au roman moderne.

VI

La politique dans le roman et la comédie.

— 21 décembre 1862. —

I

Le roman tourne à la politique, comme la comédie. Ce n'est pas tout à fait sa faute. Quand la politique n'est pas où on la cherche, elle entre un peu partout.

Le mal n'est pas grand; il signale pourtant un défaut d'équilibre dans la constitution de la société. Si les journaux pouvaient faire un peu plus de politique, les romans en feraient moins. Si la tribune parlait plus haut, la comédie baisserait le ton. Il faut une issue, quelle qu'elle soit, au libre contrôle, à la controverse, au goût ou à la fantaisie de discuter, qui est un droit de l'homme en général et un besoin du Français en particulier. Ajoutez que quand la politique ne coule pas à pleins bords dans son canal naturel, qui est la presse quotidienne, elle se répand à droite et à gauche sur ses rives, où elle ne laisse pas de faire quelque dégât. Je ne veux toucher ici à la question que par le côté où elle touche elle-même à l'art d'écrire. On s'est beaucoup plaint, pendant ces derniers jours, que des partis qui ont été puissants et qui ne le sont plus, aient été mis sur la scène[1]. Quelqu'un disait de la nouvelle comédie : « *C'est la satire*

[1] A propos de la comédie de M. Émile Augier, *le Fils de Giboyer*, qui venait d'être représentée au Théâtre-Français (1er décembre 1862) avec un très-grand succès.

des vaincus. » N'exagérons rien et ne nous faisons pas plus vaincus que nous ne le sommes. Il y aurait lieu de se demander pourtant jusqu'où la politique peut s'étendre pour être supportée dans la comédie. C'est une question vieille comme le monde, et que l'Aréopage lui-même ne put résoudre, au temps d'Aristophane, que par un décret d'interdiction absolue. Ne soyons pas si sévères; aujourd'hui c'est l'art, l'art tout seul qui nous préoccupe. La censure laisse passer; tant mieux, si c'est de la liberté pour tous, mais la critique arrête court.

Est-ce qu'il est bien conforme, par exemple, aux règles et aux traditions de la composition dramatique ou de l'invention romanesque, que des questions de politique quotidienne et courante viennent se mêler aux conceptions de l'écrivain, à l'étude des caractères, à l'observation des mœurs? La politique et les mœurs, ce sont choses fort différentes, qui se mêlent quelquefois, mais qu'il ne faut pas confondre tout à fait. Ne pas tenir compte de cette différence, c'est un danger pour l'art bien plus que pour les partis vaincus ou non vaincus, pour ceux qui suivent tête baissée ou qui *escaladent* en raillant *le char de triomphe*[1]. Le roman et la comédie avaient pour but autrefois la peinture et l'amendement des mœurs ; cela n'empêchait pas d'y mettre par moments la critique de quelque grand travers social où l'intérêt public, non moins que la morale, semblait engagé. C'est ainsi que l'hypocrisie religieuse y figura sous le nom de *Tartufe*, l'imbécile tyrannie des traitants sous le nom de *Turcaret*, les vices et les faiblesses d'une noblesse dégénérée dans *le Mariage de Figaro*. Les hypocrites dominaient plus ou moins la cour, et la cour, c'était quelque chose alors ; les traitants ruinaient la France ; la noblesse se laissait glisser en riant dans une révolution

[1] Voir la préface du *Fils de Giboyer*.

sanglante. Cela valait bien la peine que la comédie prît la parole à défaut de la presse quotidienne qui n'existait pas. Aujourd'hui je cherche le danger un peu sérieux que font courir au pays les tendances qu'on nous signale : je n'ai pas à les juger ici ; je me demande seulement si le péril est assez grand pour nous fermer les yeux sur ces méprises de l'art, menacé d'abâtardissement par l'introduction de la politique courante et de la discussion quotidienne sur la scène et dans le roman.

Ne nous y trompons pas : la politique dans le roman ou la comédie, c'est une des formes et une des moins distinguées de la littérature facile. Le succès n'y fait rien. Qui sait ? même avec moins de talent que M. Émile Augier n'en a montré, et il en a beaucoup, sa comédie récente aurait peut-être également réussi ; mais le bruit ne sauve pas ce qui ne doit pas durer. Il est de grandes œuvres, marquées d'un sceau éternel, que le public a d'abord reçues froidement, et des chefs-d'œuvre dont les auteurs sont morts sans avoir eu la conscience de leur immortalité. Ce qui me frappe dans ceux qui cultivent la politique éphémère sur ce terrain de l'art qui la repousse, c'est qu'ils sont obligés ou d'adopter cette monnaie du langage courant si facilement commune et si promptement effacée, ou de s'échauffer de ces passions d'un jour qui leur ôtent toute liberté d'esprit véritable. Le romancier peint les mœurs, le poëte comique les met en scène. S'ils prennent parti pour ou contre leurs personnages avec une partialité trop manifeste, non-seulement leur drame ou leur peinture ne sont plus vrais ; ils ne sont plus amusants. Je dis cela d'une façon générale. Le public s'amuse quelquefois (nous venons bien de le voir) sans la permission de la critique. Il s'amuserait bien plus si les victimes de la comédie de la veille pouvaient faire la comédie du lendemain. Il y a toujours un fond de tristesse dans l'absence de la liberté. Mais

libre ou non, la main qui tient les fils des marionnettes humaines ne doit pas être vue de trop près. Cette vue détruit l'illusion. Si vous mettez votre prévention personnelle dans l'enjeu de la comédie et votre cocarde au front de la muse, je m'en défie. Vous n'êtes plus un peintre, mais un plaideur. Vos personnages ne jouent pas leur rôle ; ils soutiennent votre thèse. Je vous lis comme un *premier-Paris*, je vous écoute comme un discours de tribune ; et comme c'est vous qui posez sur la scène, je vous résiste ou je vous appuie. Je vote pour ou contre vous. Votre œuvre elle-même est oubliée [1].

Voilà ce que je me disais en sortant du Théâtre-Français il y a quelques jours, et ce que je répète aujourd'hui après avoir lu un assez bon nombre de contes, satiriques de forme et politiques d'intention, dont quelques-uns m'ont paru fort extraordinaires. Parmi ces inventions de la fantaisie, il n'est que juste de placer en première ligne les plus récentes pochades de M. Edmond About. M. About a du style ; il en met partout, même dans les écrits où il est évident que l'auteur n'a tenu aucun compte de la vraisemblance ni même, par instant, du sens commun. *L'Homme à l'oreille cassée* [2], toute fantasmagorie à part, est l'histoire de ce que je demande la permission d'appeler la *quatrième ganache*, celle qui manque dans la pièce de M. Victorien Sardou. C'est par cette chronique bouffonne que ce livre tient à la politique dans ce qu'elle a de plus délicat, puisque la comédie elle-même n'a pas osé y toucher. Mais à

[1] Si on se rappelle les controverses soulevées, à l'époque dont nous parlons, par le succès, incontestable à la scène et si combattu dans les salons, de la pièce de M. Émile Augier, on conviendra avec nous que presque tout le mérite littéraire de l'œuvre avait, en effet, disparu dans son retentissement politique (février 1865).

[2] Un volume chez Hachette. J'ai parlé, dans leur temps, des œuvres précédentes et plus sérieuses de M. About, avec le sérieux qu'elles méritaient. Voir dans la série de mes *Études littéraires*, passim.

M. About on permet beaucoup. Le colonel Pierre-Victor Fougas n'en est pas moins une caricature, comme tous les types sur lesquels la malice d'un auteur rassemble les traits de caractère disséminés dans un grand nombre d'individus. C'est le droit du romancier ; il n'en faut pas abuser. On arrive à la charge même en ne cherchant que la vérité. La *quatrième ganache* n'aurait rien perdu à être plus vraie. Ces Épiménides du premier Empire, qui auraient supprimé volontiers près d'un demi-siècle de notre histoire et qui se sont réveillés, en 1852, comme au lendemain d'Austerlitz ou de Wagram, tout bottés pour la conquête du monde, ne sont pas des originaux absolument indignes de la comédie ; mais il faut les avoir vus dans le verre grossissant de la satire politique, pour leur donner l'air, la physionomie, le costume et le langage que M. Edmond About a prêtés à son héros. *Cerebrum non habent!* Non ; tous ces personnages que crée la fantaisie comme les plastrons d'une idée préconçue, et pour qu'ils reçoivent patiemment les coups adressés à une opinion ou à un parti, ne sont pas des être vivants, mais des *mannequins!* Le mot, dit-on, est entré récemment dans la polémique ; soit ; ne mettez la chose ni dans la comédie ni dans le roman.

Autre mannequin, cet impossible notaire de Paris qui perd son nez dans un duel et qui emprunte celui de « Chebachtien Romagné, » le porteur d'eau auvergnat[1]. Mannequin encore, cet imbécile Guérin, de son vivant chevalier de la Légion d'honneur, chef de bureau au ministère des finances et capitaine de la garde nationale[2]. On n'ose vraiment rattacher à une intention politique ou philosophique quelconque ces satires par trop risquées de la bourgeoisie

[1] *Le Nez d'un notaire.* Un volume, chez Michel Lévy. Deuxième édition. (Paris, 1862.)

[2] *Le Cas de M. Guérin.* Un volume, chez Michel Lévy. Troisième édition. (Paris, 1862.)

parisienne. M. Edmond About s'amuse. C'est bien quelque chose. Il s'amuse aux dépens d'une classe qui ne se plaindra pas trop d'être attaquée aujourd'hui à coups d'épigrammes, après l'avoir été si longtemps à coups de fusil. Voilà en effet deux bourgeois assez ridicules, l'un qui porte dans le plus beau monde son nez d'emprunt, l'autre (étrange invention !) qui a des envies de femme grosse ; le ridicule toutefois cesse où finit le possible, et il pourrait bien arriver qu'au sens de plus d'un lecteur, la peinture de M. Edmond About fût plus risible que ses modèles. N'approfondissons ni le *cas-Guérin* ni le *cas-Lambert*. L'auteur a bien assez d'esprit pour en garder un peu quand le bon sens lui manque et quand la folle du logis ne lui sourit pas. Mais pourquoi, puisque des écrivains de talent sont en train d'user jusqu'à la corde ce type immortel du bourgeois ridicule, ne s'en trouve-t-il pas un pour peindre cet autre type tout neuf du bourgeois intelligent, dévoué à sa cause, courageux jusqu'au sacrifice, et ne reculant ni devant les clameurs d'une Assemblée, un jour de discussion, ni devant les balles des insurgés un jour d'émeute ? Ce type a existé. On le rencontrait encore en juin 1848. Qu'est-il devenu ? On le croit perdu et on se moque de celui qui reste. Pourquoi s'en plaindre ? Les bourgeois s'en accommodent. Ils rient volontiers les uns des autres, et ils font la fortune des livres de M. About...

Un autre petit volume[1] devrait, dit-on, la vogue extraordinaire dont il jouit en ce moment à une autre cause. Il aurait plu, pendant un voyage récent, à un très-haut personnage. Je n'en sais rien. Je prends le livre pour ce qu'il est. Il est drôle, visant au bouffon.

On a bien raison de le dire : il y a une destinée pour les

[1] *Histoire d'un bouton*, par Piotre Artamow (comte de la Fite), un volume, chez Michel Lévy.

livres. Celui-là ne pouvait prétendre à une grande célébrité; le voilà à sa troisième édition ! Il n'a demandé à son auteur, je le suppose, que quelques matinées d'improvisation rapide ou quelques heures de nuit arrosées de punch. Il ne sent pas le travail. Il ne prétend pas à l'érudition. Il n'affecte guère la vraisemblance. Il ne se morfond pas dans le respect des convenances sociales. Tout lui est égal, et tout lui sert, l'armée et l'Église, la bourgeoisie et la noblesse, la philosophie et la police; il se moque de tout, même du gouvernement... Ne prenez pas l'alarme; la scène est prudemment placée de l'autre côté du Rhin, en plein pays de Bade, à Mannheim, s'il vous plaît, « dans la docte et vaniteuse Germanie », comme l'auteur l'appelle. J'ajoute qu'il n'a intention de tromper personne et que c'est bien l'Allemagne elle-même qu'il a voulu prendre à partie.

L'Allemagne est habituée à rencontrer des railleurs de ce côté-ci du pont de Kehl. Elle ne s'en soucie guère. La raille qui voudra ! Je ne me donnerai pas le ridicule de la défendre contre une boutade qui ne prétend qu'à la gaieté. Quand on est de si belle humeur, a-t-on l'idée d'être blessant? M. de La Fite n'a pas voulu l'être. Aussi s'empressera-t-il d'effacer, dans une des prochaines éditions de son livre, quelques traits d'une équité plus que douteuse. La France, qui pourrait au besoin prêter du courage aux autres, ne doit le contester à personne. Je sais que l'historien du *Bouton* n'a pas la prétention d'écrire au nom de son pays. Mais il est Français. Nationalité oblige.

Ce « bouton » est toute une histoire. Un cavalier en garnison à Mannheim perd un des boutons de sa veste d'uniforme, dans la soirée du 16 janvier 1857. Rapport du cavalier au caporal; du caporal au sergent; du sergent au lieutenant, et ainsi de suite, de grade en grade, jusqu'au colonel et au grand-duc en personne. De rapport en rap-

port l'affaire dure de seize à dix-huit mois, non sans s'être grossie, en avançant, d'une foule d'incidens divers, plus ou moins burlesques, et après avoir engagé dans ses péripéties l'attention de l'Allemagne tout entière. On voit la pensée de l'auteur : se moquer un peu des Allemands en général, et en particulier de « la manie allemande qui consiste à faire d'une mouche un éléphant... » Manie allemande, dites-vous ? Manie universelle, dirai-je à mon tour, en tout pays de bureaucratie civile ou militaire ; manie russe, autrichienne, espagnole, moldave et même française. Nous demandions tout à l'heure la cause du succès de ce petit livre. On la cherche bien loin ou bien haut. La voilà trouvée. Dans un cadre d'une bouffonnerie extravagante, l'auteur du *Bouton* a fait la satire de ces longues procédures, de ces enchevêtrements inextricables, de cette paperasserie tracassière et de cette centralisation absorbante qui attire à elle, dans la constitution administrative de nos sociétés modernes, depuis la couronne sur la tête du souverain jusqu'au bouton de guêtre au pied du soldat. « Le « dossier remis au colonel, après un an, ne contenait pas « moins de treize cent quatre-ving-dix-huit pages *in-folio* « de rapports, de mémoires, de considérations, de conclu- « sions, de notes, de renvois, de commentaires, d'extraits « et d'explications.... Le colonel employa quinze jours pour « le dépouillement et l'étude du volumineux dossier.. » On sent là l'exagération de la satire dans la forme et la justesse du trait quant au fond. Et puis, ne sommes-nous pas à Mannheim ?

Nous y sommes trop. Qu'avons-nous besoin d'un chœur si nombreux de « baragouineurs » allemands pour arriver à la démonstration d'une vérité si élémentaire ? On sait le proverbe sur l'inconvénient de trop prouver. C'est ne rien prouver du tout contre la manie de paperasser et de « rapporter » que d'en faire le travers d'un tas d'imbéciles dont

c'est le moindre défaut. Nepomuc-Tenfeis-Furz, le cavalier au bouton, grand garçon aux larges épaules, tête sans cervelle, amoureux de la femme de son colonel ; — le caporal César Immerdurst, poëte et calligraphe, amoureux de la femme de son colonel ; — le sergent Oscar von Bierfasz, fruit sec de l'École Polytechnique de Carlsruhe, grand mangeur de saucisses, amoureux de la femme de son colonel ; — le lieutenant von Pfifferling, qui tient compagnie à la dame ; — le doyen Schwetzer, qui reçoit les rendez-vous sérieux, le mari qui ne voit rien, et le directeur de la police qui croit tout savoir, — quelle réunion de crétins dans cette bonne ville de Mannheim, sans parler du reste ! Et pourquoi Mannheim, la ville intelligente et libre? C'était bien le cas d'inventer un nom de ville, *Idiotopolis* par exemple, pour y placer ces caricatures. Excepté une cuisinière qui ne manque ni ses reparties ni ses sauces, et un pauvre philosophe qu'on met en prison pour lui apprendre à chercher *le conjectif* avec la lanterne de Diogène, tous les personnages de ce petit drame, « venus au monde la pipe à la bouche », comme dit l'auteur, semblent avoir aussi laissé leur cervelle dans les limbes de la froide Germanie. C'est l'idiotisme en uniforme ou en falbalas, porteur de crinoline ou de soutanes, des méchants qui sont bêtes et des imbéciles qui font tout le mal qu'ils peuvent.

Sur ce fond peu flatté d'un intérieur de ville allemande se détachent pourtant quelques scènes d'un certain relief. Le chapitre XXIV tout entier est un chef-d'œuvre. C'est l'interrogatoire de l'homme au « conjectif. »

— Approchez, dit Von Abfuhrungsmittel, le directeur de la police ; d'où venez-vous ?

— Du parc, de l'allée à droite du grand bosquet, en face de l'aile ouest du château, répondit Ixia Izquepolt.

— Vous êtes Ixia Izquepolt ?

— Oui, Votre Grandeur.

— On ne dit rien de bon sur votre compte. D'où êtes-vous ?

— De Mannheim.

— Pourquoi portez-vous une visière carrée à votre casquette ?

— Je ne vois pas pourquoi je ne porterais pas une casquette confectionnée ainsi par le casquetier, maître Kniphaussen.

— Vous êtes probablement un socialiste ?

— Non, Votre Grandeur. Je suis bien moins avancé.

— Allez-vous à la brasserie ?

— Je ne bois point de bière, Votre Grandeur.

— Oh ! vous êtes donc francomane ou anglomane ?

— Nous sommes Allemands par la volonté de Dieu.

— Allez-vous en soirée ?

— Si je puis y rencontrer des hommes qui raisonnent bien, je suis toujours prêt à passer mon temps avec eux.

— Pourquoi n'allez-vous pas à la brasserie ? Vous y trouveriez des hommes qui boivent la bière, comme cela convient à tout honnête Allemand.

— Je tiens essentiellement, Votre Grandeur, à ne pas boire de la bière, et je ne vais pas à la brasserie parce qu'on y boit, et c'est tout.

. . . . . .

— . . . . Mais alors, continua le directeur de police, de quoi vivez-vous ?

— De ce que le bon Dieu a daigné me donner, répondit simplement Ixia Izquepolt.

— Oui, vous mendiez.

— Non, Votre Grandeur, je n'ai pas besoin de mendier. Dieu m'a donné autant qu'il faut pour qu'un honnête homme ne meure point de faim, et, si je venais à manquer, Dieu; je le sais, y pourvoirait suivant mes besoins.

— Eh bien ! je veux y pourvoir à mon tour. Je vais vous mettre à la nourriture de l'État à trois batzen (65 centimes) par jour.

— Votre Grandeur, je demande une grâce.

— Laquelle ?

— Dispensez-moi de l'aumône de l'État.

— Quand je saurai ce que vous pensez, je verrai.

— Que veut dire Votre Grandeur ? demanda Ixia Izquepolt en ouvrant de grands yeux.

— Je veux savoir, reprit le directeur, pourquoi vous ne dites jamais un mot en public?... Cela est suspect. Avez-vous jamais parlé avec quelqu'un ?

— Oui, Votre Grandeur ; mais je n'ai jamais répété ce que j'entends. J'ai la prétention de garder le silence sur ce qui ne me regarde point.

— Plus de doute, vous en êtes un ! ah ! je m'en doutais bien !... Voyons maintenant, à quoi pensez-vous ?

— Mais je pense à l'*objectif* et au *subjectif*, et je cherche à trouver le *conjectif*.

— Comment le *conjectif?* c'est du nouveau ça ! Un Allemand se contente de ce qui existe déjà.

— C'est ce qu'il y a de malheureux.

— Ne pourriez-vous pas me définir votre *conjectif?*

— Je doute. Je ne suis pas encore tout à fait d'accord avec moi-même sur ce grave sujet.

— Réfléchissez. Je noterai en attendant.

M. le directeur de police inscrivit tout triomphant dans le livre noir, à la lettre I :

Ixquepolt (*Ixia*), *suspect, très-suspect ; dangereux, très-dangereux.*

— Eh bien ! demanda-t-il ensuite, avez-vous trouvé ?

— Je réfléchis à la moralité de mon interrogatoire.

— Et cette moralité ?

— Si tu penses que la pensée est libre...

— Assez ! Silence ! C'est un abominable socialiste, dans le genre de ces détestables Français !

Puis, se tournant vers un soldat de police et avec un geste impérieux, il ajouta :

— En prison ce libertin, qui vit dans la débauche de la pensée !...

J'ai abrégé cette scène. N'est-ce pas qu'elle est agréable? L'honnête police ! et la bonne recette pour interroger les gens ! Je ne croyais pas, sur la foi de l'auteur, les autorités de Mannheim si avancées ! Quoi qu'il en soit, le pauvre Ixia est mis en prison pour crime de « conjectif. » Il y trouve les trois militaires impliqués dans l'enquête du

« bouton » et toujours amoureux de la femme de leur colonel. L'affaire pouvait aller loin si le grand-duché de Bade ne vivait, lui aussi, « sous un prince ennemi de la fraude. » L'honnête altesse se fit apporter un matin le dossier du procès. Il y fallut un charriot du train des équipages et six portefaix. « Rien que cela ! dit le grand-duc à son ministre. Mais pourquoi a-t-on arrêté tous ces gens-là ? — Je ne l'ai jamais su, dit l'Excellence, et ces pauvres diables le savent encore moins que moi. — Oh ! c'est trop fort, s'écria le prince. Un directeur de police s'amusant à faire détenir les gens sans aucun motif, *contrairement à toutes nos lois civiles et pénales !* Vous écrirez la destitution de ce directeur.... » J'aime ce grand-duc, qui invoque contre les abus d'autorité les dispositions de la loi. Que dirait-il de certains pays où les gens sont emprisonnés, mis au secret et au cachot, sur de simples apparences, *conformément à la loi de procédure pénale*? Il dirait qu'il faut réformer la loi. Espérons que si le livre de M. de La Fite tombe en effet, quelque jour, sous les yeux d'un puissant personnage, il lui inspirera la même pensée. Ce petit volume, qui ne prétend qu'à nous faire rire, aurait ainsi pris l'avance sur quelque réforme qui empêchera plus d'un malheureux de pleurer.

II

— 6 JANVIER 1865. —

Je reviens aujourd'hui, un peu provoqué par une aimable réclamation de M. Francisque Sarcey, un de nos spirituels confrères de la critique, à ce que je disais récemment des inconvénients d'exagérer dans le drame ou dans le roman l'emploi de la politique. M. Sarcey m'a d'ailleurs envoyé, à

l'appui de sa thèse, un très-amusant recueil de contes[1]. J'en prends occasion pour essayer quelques réflexions de plus sur un sujet qui me paraît d'ailleurs, de toute manière, à l'ordre du jour.

M. Francisque Sarcey me reproche de proscrire un genre tout entier. Je me suis donc mal expliqué. En disant que la politique, quand elle n'a pas de logement fixe, entre un peu partout, et que, si elle ne trouve pas tout à fait sa place dans le journal, elle la cherche dans le roman ou la comédie; en ajoutant que la politique n'apporte pas toujours avec elle, sur le terrain qu'elle usurpe, le souci de l'art, la mesure et le goût, je croyais avoir signalé des inconvénients qui sautent aux yeux de tous et n'avoir proscrit personne. Quelle raison d'en vouloir aux gens parce qu'ils auront traité, la plume à la main, des sujets qui occupent plus ou moins sérieusement tout le monde, et parce qu'ils auront pris la peine de composer, sous forme de conte ou de comédie, ce qui est l'objet facile de nos causeries quotidiennes ? La politique, et c'est son danger, est à la fois la plus difficile des sciences et la plus vulgaire des applications de l'esprit. Entre le politique d'estaminet et l'orateur de tribune vraiment inspiré, entre le saute-ruisseau de basoche et le grand ministre, la distance est sans limite, si l'on regarde aux œuvres. Mais écoutez-les parler : le basochien donnera son avis sur les affaires du jour avec plus d'assurance que le magistrat. Le bavardage du clubiste tranchera plus de questions que l'éloquence de l'homme d'État. La politique est *le pont aux ânes*. C'est la seule chose dont tout le monde puisse parler sans l'avoir apprise et dont tout le monde parle comme s'il la savait.

Il ne faut pas trop s'en étonner, encore moins s'en

[1] *Le Nouveau Seigneur de village*, suivi des *Misères d'un fonctionnaire chinois*, un volume. (Paris, Charpentier, 1862.)

plaindre. Dans un pays libre ou qui l'a été et qui veut l'être, chez un peuple qui a obtenu ou qui attend « le couronnement de l'édifice, » la politique est dans l'air qu'on respire. Elle vient de partout, se mêle à tout, aux idées comme aux intérêts, aux soucis du négoce comme à ceux de l'ambition; elle est en quelque sorte le ménage public d'une nation. Chacun se croit suffisamment capable de mener sa maison et d'asseoir sur quelques bases fixes son économie domestique : chacun aussi veut mettre la main ou tout au moins donner son avis dans la direction du grand ménage, *res publica*. Cela est tout simple; j'ajoute que le contraire de cette animation politique, dans un pays mûr pour la liberté, serait le plus triste des symptômes qui annoncent une décadence. Cette mort, j'allais dire ce suicide d'une nation, quand l'heure de sa liberté légale a sonné, serait comme une violence qu'elle ferait à sa destinée, en haine de la lumière et en défiance du progrès.

> ..... *Lucemque perosi,*
> *Projecere animas*.....

On voit que je fais la part belle aux partisans du *self-government*. Non-seulement j'aime l'intervention constitutionnelle du pays dans le gouvernement de ses affaires; je la veux fréquente, efficace et avide de garanties. Je demande plus encore; à côté de cette action légitime d'un peuple dans le maniement de ses intérêts, dans le choix de ses alliances, dans l'emploi de ses trésors et de ses soldats, je voudrais la surveillance de l'opinion incessamment sollicitée et réveillée par la presse, et la presse elle-même répondant par ses innombrables organes à l'agitation féconde et à la diversité infinie des intérêts, des idées et des partis. Nous avons vu cela; sous une forme ou sous une autre, nos fils le reverront; car tout arrive en France et tout y revient.

De ce que je désire pour la liberté politique une desti-

née si vaste, s'ensuit-il que, voulant mettre la politique à peu près partout, je veuille l'exclure sans retour de l'art proprement dit, lui refuser tout idéal, et lui interdire de jouer un rôle dans ce drame « à cent actes divers », roman, satire ou comédie, qui se compose de nos ridicules et de nos travers? Je n'ai rien dit de semblable. Je connais comme un autre les chefs-d'œuvre où le génie d'un poëte, la sagacité d'un observateur, la verve et le bon sens d'un moraliste se sont donné carrière aux dépens des vices publics, ambition, fanatisme, intolérance, multitude avilie, noblesse dégénérée, consciences vénales, corruptions affichées, intrigues cachées sous un masque religieux. Tout cela, je le sais, c'est la politique des mauvais jours. J'ajoute qu'un pays, si heureux qu'il soit, n'est jamais assez sagement libre pour être complétement vertueux. La liberté n'est pas la vertu. Les vices de la liberté ont, de moins que ceux du despotisme, l'hypocrisie ; leur contagion est plus rapide et moins profonde. Ils font plus de bruit, moins de mal. Ils n'ont pas besoin d'être flagellés par le fouet de la satire ou livrés aux sifflets de la comédie. Leur turbulence inquiète et leur imprévoyante audace les livrent naturellement à la déconsidération publique et vengent la société en l'agitant. Le jeu est dangereux. Il n'est pas mortel. Les vices des gouvernements absolus se trahissent moins. Ils perdent un pays par l'abétissement et le font tomber en paralysie. Le talent, je devrais dire le courage, consiste à les découvrir sous le galon qui les cache et à secouer l'oripeau dont ils s'enveloppent.

Maintenant, si j'ai bien compris la réclamation de M. Francisque Sarcey, sommes-nous très-éloignés de nous entendre, lui et moi, sur ces points délicats? « Un homme « né chrétien et Français, disait la Bruyère, se trouve con- « traint dans la satire ; *les grands sujets lui sont défendus ;* « il les entame quelquefois et se détourne ensuite sur de

« petites choses qu'il relève par la beauté de son génie et « de son style... » Que disais-je aussi en signalant les méprises de l'art, complaisamment livré aux petitesses de la politique banale et aux vulgarités de la discussion quotidienne? Je lui reprochais justement de se détourner « des grands sujets » de la satire, de s'abaisser aux petites choses, de s'échauffer de passions éphémères, de s'enivrer de bruit sans retentissement durable et de succès sans profondeur. Est-ce ainsi que M. Francisque Sarcey comprend la mission de l'art véritable? Soit, s'il ne s'agit que d'écrire des pamphlets politiques. Je ne médis pas des pamphlets. Comptez pourtant ceux qui ont survécu au quart d'heure qui les a inspirés. Le roman et la comédie devraient avoir d'autres visées, puisque la satire elle-même, au dire de la Bruyère, se détourne et se dénature *dans les petites choses.*

« Pourquoi, m'écrit M. Sarcey, condamnez-vous, en théorie, les romans qui ont un but politique? Ce genre a pourtant laissé des chefs-d'œuvre : *Gargantua* est un roman politique; le *Voyage de Gulliver* en est un autre; les *Contes philosophiques* de Voltaire sont tout pleins de politique et n'en valent pas moins. Vous condamnez le roman à n'être qu'une étude de mœurs. Qu'y gagnez-vous? Chaque siècle a ses préjugés à combattre, ses abus à détruire, ses vérités à faire admettre. Pourquoi exclure la forme du roman de cette polémique?... »

Vous parlez de polémique?... Mais si j'arrête le roman et la comédie devant *cette polémique* dont vous leur ouvrez si libéralement la carrière, n'est-ce pas parce que la sévérité de notre législation, en matière de presse, semble les inviter à prendre pour eux le rôle d'organes des idées et des intérêts qui pourrait mieux convenir à d'autres? N'est-

ce pas aussi que j'aime à me donner, aux dépens de ce qui surabonde, la satisfaction de regretter ce qui nous manque? J'ai d'ailleurs d'autres raisons. Laissons la polémique où elle doit être; gardons-lui sa place, si elle ne l'a pas encore, du moins tout entière. Ne confondons pas les genres. Ne transportons pas le journal dans le livre; ne mettons pas la tribune sur la scène. N'introduisons pas, dans ce domaine de *l'imitation par l'art* et en dépit du précepte de Boileau, des députés en chair et en os, des intrigants reconnaissables et des folliculaires authentiques. La politique ne peut être admise sur le terrain littéraire proprement dit que sous un déguisement philosophique, avec une juste mesure d'invention dans la vérité vulgaire, avec une portion d'idéal dans la ressemblance. L'art est à ce prix, là comme ailleurs. Le « réalisme », appliqué aux ouvrages de l'esprit, n'a pas d'auxiliaire plus accommodant ou de plus fastidieux compagnon que la politique.

M. Francisque Sarcey n'est pas seulement un critique d'un sens excellent; il est un érudit sérieux : il a beaucoup étudié. Il lit Aristophane en plein texte comme d'autres liraient Collin-d'Harleville. Il sait Rabelais par cœur. Eh bien! qu'il me dise où il a trouvé la politique dans les aventures de Pantagruel, j'entends la politique courante, celle du temps où le livre était écrit et publié. Si cette politique-là s'y trouve, elle y est bien cachée; et déjà la Bruyère disait deux cents ans avant nous : « Rabelais est incompréhensible. Son livre est une énigme, quoi qu'on veuille dire, inexplicable. » Sous forme de polémique contemporaine, la politique est donc absente de l'œuvre de Rabelais; elle y est du moins à l'état d'énigme à perpétuité. Sous forme de philosophie morale et religieuse, avec ses principes souvent modernes sous l'enduit de notre vieille langue, la politique y joue le rôle qui lui appartient dans toute œuvre où le cœur de l'écrivain n'est pas étranger aux

grands intérêts de l'humanité. Il y a de bons et de mauvais bouffons. Voltaire a dit : « Rabelais est le premier parmi les bons. »

L'auteur de *Gulliver*, dans tout ce qui n'appartient pas à la morale générale et à la philosophie pratique, n'est pas plus intelligible que Rabelais. Son œuvre, en tant que politique, n'aurait pas survécu aux incidents éphémères d'où elle était née. Pourquoi vit-elle? Pour la valeur de ses idées, non de ses épigrammes; pour ses préceptes applicables à la vie humaine, non pour ses personnalités; elle vit de son bon sens, de sa raillerie sérieuse, de la vérité de ses caractères, et, comme l'a très-bien dit un de nos amis, un bon juge : « Après avoir, comme pamphlet politique, jeté sa flamme et sa fumée, l'œuvre de Swift a été acceptée comme un conte charmant, comme l'expression de la vie et du mouvement d'un grand peuple [1]... »

Voilà comment je comprends le roman politique, et, sous cette réserve, je ne demande pas mieux que de faire honneur à la politique d'un assez grand nombre d'ouvrages célèbres où les questions sociales, les abus du pouvoir, les crimes du fanatisme, les sottises de l'orgueil dans les parvenus, les bassesses de l'égoïsme dans les courtisans, où ces éternels sujets des méditations de la sagesse humaine reçoivent de l'imagination d'un conteur ou de la verve d'un auteur comique le mouvement, la parole et la vie. Mettons sur la liste, si vous le voulez, les *Contes philosophiques* avec les *Lettres persanes*, *Gil-Blas* à côté de *Gargantua*, l'*Utopie* de Thomas Morus avec la *République* de Platon, les *Aventures de Télémaque* avec celles de *Gulliver*; — mêlons tant de noms qui donnent l'idée de génies si divers et qu'unit cependant ce commun caractère de la réflexion

[1] *Jonathan Swift*, par M. Jules Janin. Introduction aux *Voyages de Gulliver*. (Paris, Morizot, 1862.) Je cite de mémoire.

appliquée aux choses de la société et de l'État, depuis Horace jusqu'à Boileau, de Juvénal à d'Aubigné, de Lucien à Voltaire, d'Aristophane à Molière, à Beaumarchais, jusqu'à nos comiques et à nos conteurs du jour, jusqu'à vous, monsieur Francisque Sarcey, qui avez débuté dans ce genre du roman philosophique par deux écrits distingués. Je ne demande pas mieux, pourvu que nous nous entendions sur le genre lui-même. Je n'admets la politique dans le roman ou la comédie que façonnée avec un soin infini, parlant le langage de la société polie avec ce que l'art ajoute à l'usage et ce que le goût enlève au jargon. Je la veux, non pas impersonnelle et conjecturale, elle ne mériterait plus son nom, mais détournée de toute application diffamatoire et emportant son auditoire ou son lecteur dans la saine atmosphère d'une observation impartiale. Même quand il frappe le plus fort, Molière n'a pas l'air d'être engagé de sa personne dans la morale qu'il fait, tant ses personnages vivent par eux-mêmes, de leur vie propre. Même quand ils rient à gorge déployée aux dépens de Turcaret ou de Basile, Lesage et Beaumarchais restent dans la coulisse. Le tort de Swift, celui de Voltaire (tort littéraire s'entend), c'est qu'on les voit trop dans leur œuvre. Rabelais se cache si bien dans la sienne qu'on l'a laissé vivre tranquille, malgré les témérités de sa plume, dans un temps où les écrivains payaient souvent de leur vie le crime de penser librement. Il n'est pas défendu d'être à la fois un esprit libre et un écrivain habile. Si vous comprenez la politique autrement dans les œuvres de l'art, si vous la mettez trop nue sur la scène ou dans le roman, vous dénaturez un genre tout entier; vous faites un pamphlet. Les pamphlets gardent une place dans l'histoire de la littérature, quand ils sont inspirés par des sentiments généreux, écrits par des plumes sincères, et que l'auteur a eu le temps d'avoir du style. Je relis quelquefois ceux de Paul-Louis Courier. Ils me ramè-

nent à quarante ans en deçà du temps présent, sans me rendre aucune des illusions de ma jeunesse. Horace vous remonte toujours, « comme un vin vieux, disait Voltaire, qui rajeunit les sens... »

J'ai l'air de n'avoir parlé de M. Francisque Sarcey que pour le combattre. En réalité, nous sommes du même avis. Je n'en voudrais d'autre preuve que le petit volume que vous lirez tous, si vous ne l'avez déjà lu. Entre lui et moi il n'y a qu'un mot : où il écrit *politique*, je voudrais mettre *philosophie*, comme rendant mieux notre commune pensée. Signaler les abus, faire la guerre aux préjugés, s'attaquer aux mauvaises passions en s'alliant vigoureusement aux bonnes, relever les travers de l'humanité dans l'administration, dans la justice, dans la commune et même dans l'État, assaisonner le tout d'une moralité accessible et pourtant élevée au-dessus du terre à terre de la polémique journalière, et donner un cadre ingénieux à son idée, c'est faire de la philosophie plus que de la politique. M Francisque Sarcey l'a fait dans l'histoire de son *Nouveau Seigneur de village*, tantôt avec le succès d'une observation très-fine, tantôt avec l'inexpérience d'un début, partout avec le ferme propos d'un honorable dévouement à l'intérêt public et à la vérité. Son *Nouveau Seigneur* aura fait rire bien des gens ; il n'aura causé de colère et inspiré de récriminations à personne. La ville où maître Trichard, troisième du nom, continue, sans qu'il lui en coûte rien (au contraire !), l'indisputable suprématie de sa roture, est une de ces villes du royaume d'Utopie où beaucoup d'inconvénients trop réels sont mêlés à quelques abus imaginaires. Ce mélange est le droit de l'invention. Il n'en faut pas abuser. Je ne croirai jamais, par exemple, que, sur aucun point de notre France, un médecin, appelé auprès d'un blessé à qui on a refusé, faute de certificat de nationalité, son admission dans un hospice, et le trouvant gisant sur la voie publique, ait la

cruauté de lui dire : « Cela te servira de leçon. *Une autre fois, quand tu voudras te casser la jambe, tu te muniras de tes papiers.* » On a beau être maire de Macarée et trembler devant Trichard III, on est homme, si peu que ce soit. On l'est, par pudeur, devant la foule assemblée, si on ne l'est pas par le cœur devant sa conscience. Il y a donc là quelque chose d'impossible. Mais l'impossible, c'est parfois la rançon de ce qui est trop vrai dans le roman politique. Si l'imagination ne s'en mêlait pas, il n'y aurait pas trop de quoi rire dans l'histoire d'un village tyrannisé par un mauvais riche. Par bonheur M. Francisque Sarcey mêle à son invention une dose suffisante de vérité. Il a une naïveté toute ronde pour dire certaines choses, un bon sens aigu et pénétrant. D'un regard, il vous saisit un ridicule et vous le peint d'un mot. Voici, par exemple, un brave homme, médiocrement lettré, quoique ancien chef de bureau, libéral, quoiqu'il trouve la presse quotidienne suffisamment libre en l'an de grâce 1862; « car, dit-il, je ne me suis, pour moi, *jamais senti gêné dans ma liberté d'écrivain...* » Le mot est admirable. « Je le crois parbleu bien, lui répond son fils, *tu n'as jamais écrit de ta vie* ! » Combien de gens qui ne se sentent pas plus gênés que M. Durand père dans leur liberté d'écrivain !

On lira sans indignation, mais non sans gaieté, les deux contes philosophiques de M. Francisque Sarcey, l'un qui est la spirituelle histoire d'une influence quasi-seigneuriale, assez peu explicable du reste au temps où nous vivons ; l'autre, qui est l'Odyssée burlesque et la biographie trop véridique d'un pauvre fonctionnaire... chinois ; — un Chinois de la rue Saint-Denis, tout le monde s'en doute à la première ligne du récit, ligne un peu vive, qui a le mérite pourtant de rappeler le début assez semblable de cet autre roman philosophique, l'amusant et inimitable *Tristram Shandy*.

Un roman politique et amusant! ô la bonne trouvaille, si on le rencontre ! Si l'invention est un peu méchante, et si elle tourne au pamphlet, l'art a le droit de s'en plaindre ; pour le lecteur le mal n'est pas grand. On en rit au coin du feu. Quand on rit, au feu de la rampe et sous l'éclat du lustre, au nez d'un parti, l'inconvénient est plus sérieux. Les œuvres de l'art proprement dit doivent rester étrangères aux inspirations de la politique courante. Le coup qu'elles frappent, quand elles y touchent de propos délibéré, a aussitôt son écho dans une certaine impression publique qui n'a rien de littéraire. La critique a le droit de recueillir ces impressions et de s'en défier. Qui ne se rappelle le succès des *Girondins* de M. de Lamartine? L'auteur lui-même s'en est souvenu pour s'en repentir. Qui a oublié la période si fatalement agitée du roman socialiste? Qu'avait à faire la littérature dans cette besogne des partis? Quel costumier avait habillé en héros ces enfants perdus du drame révolutionnaire? Quelle bouche avait soufflé l'orage en poussant au vent ces bulles de savon? La comédie anticléricale essaye, pour une autre fin, ce qui a si mal réussi au roman démagogique. Voyez déjà ce qui s'agite autour d'elle! Cette prétendue « chouannerie des salons, » comme on dit, et dont nous sommes à peu près tous, ce semble, quoique nous n'ayons arrêté aucune diligence, comment répond-elle à cette proscription éventuelle dont elle se sent ou se croit menacée?

.....

Vos pères, vos héros, guillotinaient les nôtres!!

Voilà ce qui s'écrivait, hier, avec beaucoup d'éloquence [1].

[1] *La Chasse aux vaincus*, par M. Victor de La Prade (dans le *Correspondant* du 25 décembre). M. Émile Augier répliqua vertement. En voyant ainsi aux prises les deux éminents académiciens, le poëte

Quel langage ! Et quelle imprudence, quand des partis qui avaient du sang entre eux et que soixante ans de paix civile avaient rapprochés, se jettent de pareilles injures à la face, par-dessus l'abîme qui semblait comblé ! Quels souvenirs ! et que j'ai hâte d'y échapper, en revenant à la vraie littérature, aux vrais livres, ceux qui vivent de la vie de l'art et qui ne veulent tuer personne !

lyrique et le poëte dramatique, qui ne s'associera à nos pacifiques objections sur l'emploi exagéré *de la politique dans le roman et la Comédie?*

APPENDICE

I

(Voir la page 276.)

M. VIOLLET-LE-DUC A M. CUVILLIER-FLEURY.

« Paris, le 20 octobre 1863.

« Monsieur,

« Permettez-moi une simple observation à propos de votre article d'aujourd'hui.

« Corneille avait quelque raison de dire :

« Pour monter *dans le trône* et nous donner des lois. »

« De son temps, on montait bien *dans le trône*, comme on montait dans sa chambre; car on donnait le nom de trône, non pas seulement au siége, mais à toute la décoration qui entourait le siége, et qui consistait en une sorte de baldaquin garni de courtines et supporté par des colonnes, des cariatides et même des panneaux fermés.

« Tel était le trône d'argent que fit faire Louis XIV, lequel trône était un véritable *cabinet* posé sur un degré et garni de tentures. Louis XIV montait donc *dans son trône*, et ne pouvait monter *sur le trône* pas plus qu'il ne serait monté *sur sa chambre*. Il est certain que du temps de Corneille le vers de *Cinna* ne choquait personne. Il répondait à un usage connu de tous.

« Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments très-distingués. »

« E. VIOLLET-LE-DUC. »

— Nous avons remercié, dans le temps, M. Viollet-le-Duc pour cette intéressante communication, non sans lui adresser quelques objections. Sa lettre en effet, si elle tranche la question de style, quant à l'intention que Corneille avait eue et que la série des éditions de *Cinna* publiées de son vivant rend trop manifeste, laisse intact le jugement que nous avons porté. Nous avons signalé comme « étrange » la tournure de phrase adoptée par le grand poëte, et nous croyons que c'est à bon droit. Il était évident que Corneille ne pouvait songer à appliquer ou plutôt à prêter aux Romains du temps d'Auguste tout ce grand échafaudage qui était devenu, au dix-septième siècle, *le siége* de la souveraineté. Un fauteuil (*solium*) y suffisait pour le parvenu, d'ailleurs modeste dans sa représentation, qui avait usurpé le pouvoir et qui fondait l'Empire avec la défroque soigneusement conservée de la république. Les empereurs romains avaient des autels; je doute qu'ils eussent des « trônes », au sens moderne du mot, du moins ceux des Césars qui succédèrent immédiatement au régime républicain. Auguste avait permis qu'on lui élevât des temples, mais dans les villes de province seulement, comme le témoigne Tacite (*Annal*, IV., 37). Il voulait bien passer pour un dieu, puisque l'idôlatrie publique s'arrangeait de cette fiction insolente; à Rome, il voulait vivre simplement, en particulier autant que possible, sans affecter le faste et s'imposer les ennuis de la royauté. Nous sommes loin du trône-baldaquin de Louis XIV. Corneille n'aurait pas dû s'y tromper.

Maintenant serait-il très-difficile, si on cherchait bien, de trouver dans les écrivains du dix-septième siècle, et même avant, bien des cas où l'expression : *sur le trône* est employée de préférence à celle que Corneille a cru devoir adopter? On n'aurait que l'embarras du choix.

« *Et moi, qui sur le trône ai suivi mes ancêtres !...* »

C'est Agrippine qui dit cela dans *Britannicus*. Cinna aurait bien fait de le dire comme elle. Auguste s'en serait contenté.

C. F.

II

(Voir page 324).

Notre étude sur *le mot de Cambronne* et sur la théorie que M. Victor Hugo avait jugé à propos d'y rattacher venait à peine de paraître (22 juin 1862), qu'on nous fit remarquer, dans un journal hebdomadaire, une confirmation aussi curieuse qu'inattendue de nos réflexions sur ce point. Il s'agissait d'un récit qui aurait été fait récemment par un des derniers survivants de la bataille de Waterloo, un grenadier de la vieille garde en personne, ci-devant maire de son village : récit publié par M. Ch. Deulin, sous sa garantie, dans le dernier numéro de *l'Esprit public*. En voici le texte :

« Peu d'hommes, écrit M. Deulin, ont eu, comme Cambronne, le bonheur de survivre au dernier bataillon carré, et on doute qu'il en reste aujourd'hui. J'en connais un. Il s'appelle Antoine Deleau et habite le village de Vicq, canton de Condé, arrondissement de Valenciennes (Nord). C'est un honnête et intelligent cultivateur, qui a été maire de sa commune, et qui n'est nullement décoré.

« A l'époque de la bataille de Waterloo, il était âgé de vingt-trois à vingt-quatre ans, car il ne faut pas oublier qu'au retour de l'île d'Elbe, l'Empereur avait comblé les vides de la vieille garde avec les soldats de la jeune, et qu'il se trouvait des grognards de vingt-quatre ans parmi les braves qui ne voulurent pas survivre à la suprême défaite.

« Antoine Deleau ne compte que quelques années de service ; mais elles ont été bien remplies, et il y a peu de soldats à qui il ait été donné de voir de si près et en si peu de temps de si grandes choses.

« Il était à trente pas de Poniatowski, quand l'infortuné prince disparut dans l'Elster, en criant : « Dieu m'a confié l'honneur des Polonais, je ne le remettrai qu'à Dieu ! » — à cinq pas du général Petit, quand Napoléon, en partant pour l'île d'Elbe, fit ses adieux à sa garde ; — enfin, à dix pas de Cambronne, quand ce dernier prononça la sublime phrase qu'on prétend qu'il n'a pas prononcée.

« Or, voici ce que m'a conté bien des fois Antoine Deleau : « J'étais au premier rang, avantage que je devais à ma grande « taille. L'artillerie anglaise nous foudroyait, et nous répondions « à chaque décharge par une fusillade de moins en moins nourrie.

« Entre deux décharges, le général anglais nous cria : « Grena- « diers, rendez-vous ! » Le général Cambronne répondit, et je l'ai « parfaitement entendu : « *La garde meurt et ne se rend pas !* » — « Feu ! » fit le général anglais.

« Nous reformâmes le carré et nous ripostâmes avec nos fusils. « Grenadiers, rendez-vous ! vous serez traités comme les premiers « soldats du monde ! » reprit d'une voix triste le général anglais. « — « *La garde meurt et ne se rend pas !* » répondit Cambronne, « et sur toute la ligne les officiers et les soldats répétèrent : « *La* « *garde meurt et ne se rend pas !* » Je fis comme les autres.

« Nous essuyâmes une nouvelle décharge, et nous y répon- « dîmes de notre mieux. « Rendez-vous, grenadiers, rendez-

« vous ! » nous crièrent en masse les Anglais qui nous envelop-
« paient de toutes parts. C'est alors que, fou d'impatience et de
« colère, Cambronne lâcha le juron que vous savez. C'est le dernier
« mot que j'entendis, car je reçus dans mon colback un boulet qui
« m'étendit sans connaissance sur un tas de cadavres. »

« Je regrette, ajoute M. Deulin, que ce récit dérange un peu la superbe description de Victor Hugo, mais je n'ai pas lieu de suspecter la bonne foi de mon vieil ami. C'est un brave homme qui ne conte ses campagnes que quand on l'en prie bien fort, et qui se met le moins possible en scène... »

Je m'empressai, comme on le pense bien, de demander pour le récit de M. Deulin la publicité du *Journal des Débats*, et après l'avoir cité tout entier, j'écrivais :

« Il me semble qu'il faudrait réunir une commission de généraux français et interroger Antoine Deleau. Un vieux soldat, honnête et intelligent, n'est pas fait pour mentir. Il dira la vérité et tout sera dit. On a souvent réuni des commissions et ordonné des enquêtes pour moins que cela. »

Quelques jours après, nous lisions, dans le numéro de *l'Esprit public* du 4 juillet 1862, l'article suivant qui, à travers une confusion apparente, nous semblait jeter une lumière nouvelle sur la question principale. Voici cet article que M. Charles Deulin avait intitulé, comme nous avions fait pour le nôtre : *le mot de Cambronne*. Je n'y ai retranché que ce qui pouvait m'être personnellement agréable :

« Dans notre avant-dernier *Courrier de Paris*, écrit M. eulin, à propos du fameux mot attribué à Cambronne et imprimé par Victor Hugo, nous avons cité un des rares survivants de la bataille de Waterloo, un ancien grenadier de la garde, nomme Antoine Deleau, — lequel nous a affirmé avoir entendu le général Cambronne répondre successivement : « *La garde meurt et ne se rend pas !* » puis le mot des *Misérables*, aux sommations du général anglais.

« Un de nos critiques, M. Cuvillier-Fleury, qui venait précisément de publier un article très-remarqué sous ce titre : *le mot de Cam-*

bronne, a reproduit notre récit dans le *Journal des Débats*, comme preuve de fait à l'appui d'arguments solides et convaincants.

« M. Cuvillier-Fleury est d'avis qu'on devrait réunir une commission de généraux français et interroger Antoine Deleau. Nous trouvons comme lui que ce fait historique vaut la peine d'être éclairci de façon qu'on n'ait plus à y revenir.

« En touchant à cette question, le *Journal des Débats* lui a donné une importance telle et une publicité si grande, que nous n'avons rien voulu laisser au hasard. Il y a quelque dix ans qu'Antoine Deleau nous a raconté l'histoire du *dernier carré*, et notre mémoire pouvait avoir été mise en défaut.

« Nous avons fait prendre près de lui de nouveaux renseignements. Il a confirmé et est tout prêt à signer l'exactitude de notre récit, sauf un point que nous devons à la vérité de rectifier.

« Antoine Deleau a parfaitement entendu le général Cambronne s'écrier à plusieurs reprises : « *La garde meurt et ne se rend pas!* » Sur toute la ligne, les officiers et les soldats ont répété la phrase sublime, et lui-même l'a répétée comme les autres. Il n'a pas entendu le général proférer le mot cynique que lui prête l'auteur des *Misérables*.

« N'en déplaise à Victor Hugo, « *la garde meurt et ne se rend pas!* est, comme nous l'avons déjà dit, le vrai mot historique, le seul qu'il faudrait regretter que Cambronne n'eût pas prononcé. L'autre n'est qu'une banale grossièreté que peut répondre tout soldat, homme de cœur, mais mal embouché, qu'on somme de se rendre.

« Dans son *Courrier de Paris* du *Monde illustré*, M. Jules Lecomte qui, le premier, a soulevé cette curieuse question, prétend que, dans le cas d'une enquête, il faudra faire intervenir le fils du général Michel, actuellement préfet de la Charente, « lequel a revendiqué, pour son glorieux père, la fameuse phrase sur la garde, que, par jugement, il a fait effacer du socle de la statue de Cambronne, à Nantes. »

« La réclamation de M. le préfet de la Charente ne s'est pas fait attendre, et voici la lettre qu'il adresse au rédacteur en chef de l'*Esprit public* :

« Angoulême le 1er juillet 1862.

« Monsieur le rédacteur en chef,

« Je lis dans un des derniers numéros de l'*Esprit public*, dans un article signé Charles Deulin, qu'un nommé Antoine Deleau, ancien grenadier de la vieille garde, aurait déclaré avoir entendu le général Cambronne, entouré d'ennemis, s'écrier: « *La garde meurt et ne se rend pas !*

« Je suis trop fier de la gloire de mon père pour laisser passer sans y répondre une pareille affirmation, et pour ne pas hautement revendiquer pour le général comte Michel l'honneur d'avoir prononcé ces sublimes paroles (et non d'autres) sur le champ de bataille de Waterloo.

« Je viens donc, monsieur le rédacteur en chef, faire appel à votre loyale impartialité, et vous prier de vouloir bien faire insérer dans un des plus prochains numéros de votre journal les trois déclarations que j'oppose à celle de M. Deleau.

« Je prends ces témoignages parmi beaucoup d'autres, produits officiellement dans une requête que mon frère, le lieutenant-colonel Michel et moi, avons adressée, en 1845, au conseil d'État, lors de l'érection de la statue du général Cambronne à Nantes.

« La première de ces déclarations émane de M. Magnant, lieutenant-colonel en retraite à Vernon (Eure), et se trouve dans une lettre adressée à M. le général baron Harlet:

« Mon général, au reçu de votre lettre, je m'empresse de vous « mettre à même de répondre de suite à madame la comtesse « Michel ; vous pouvez assurer à cette dame qu'étant en garnison « à Lille (en 1821), où commandait alors le général Cambronne, « je le complimentai sur les sublimes paroles qu'on disait qu'il « avait prononcées sur le champ de bataille de Waterloo : il affirma « ne les avoir jamais prononcées ni entendues ; que sûrement « elles avaient été dites par un autre de ses camarades ; qu'il « voudrait le connaître pour lui faire rendre l'honneur qu'elles « devaient lui mériter. »

« La deuxième est une lettre de M. le maire de la ville de Nantes à M. le préfet de la Loire-Inférieure :

« Le général, dont chacun connaît la simplicité antique et « l'extrême modestie, s'est toujours défendu personnellement « d'avoir prononcé ces paroles, à la vérité disant que c'était le cri « de l'armée tout entière, mais sans que jamais, dans ses épan- « chements les plus intimes, il eût proféré le nom du général « Michel ou de tout autre. »

« La troisième déclaration enfin est du général Bertrand, qui ne lui a pas donné la forme d'une lettre, mais l'a consignée sur une pierre détachée du tombeau de l'empereur à Sainte-Hélène.

« Le général y a écrit :

« A la comtesse Michel, veuve du général Michel, tué à Water- « loo, où il répondit aux sommations de l'ennemi par ces paroles « sublimes :

« La garde meurt et ne se rend pas. »

« Signé BERTRAND. »

« Veuillez agréer, monsieur le rédacteur en chef, avec tous mes remercîments d'avance, l'assurance de ma haute considération.

« Comte MICHEL,
« Préfet de la Charente. »

« Nous comprenons et nous approuvons de tout cœur le sentiment filial qui a guidé M. le comte Michel; et, dans l'intérêt même de la mémoire de son glorieux père, nous persistons à demander une enquête.

« Il peut se faire, à la rigueur, qu'Antoine Deleau, âgé alors de vingt-trois ans, se soit trompé et ait pris, dans la mêlée, un général pour l'autre ; mais M. le lieutenant-colonel Magnant, pas plus que M. le maire de Nantes, ni même le général Bertrand ne sont présentés par M. le préfet de la Charente comme ayant fait partie du dernier carré de la garde.

« Leur déposition ne peut infirmer de prime-abord celle d'Antoine Deleau, témoin oculaire et auriculaire. Il faut donc, nous

le répétons, qu'il soit dûment, et une fois pour toutes, examiné si le mot a été prononcé par le général Michel ou par le général Cambronne.

« Il sortira de cette enquête un fait plus considérable et d'un intérêt plus général, c'est que ce mot est le seul authentique, et qu'il suffit à la gloire du dernier carré, sans qu'il soit besoin, quoi qu'en pense Victor Hugo, *de déposer du sublime dans l'histoire.*

« C'était le cri de l'armée entière, » a dit Cambronne à M. le maire de Nantes ; « Je l'ai entendu et répété, » affirme de son côté Antoine Deleau. Si on ne parvient pas à décider qui l'a prononcé le premier, — au lieu d'être simplement le cri du général Michel ou du général Cambronne, ce sera le dernier cri de la vieille garde tout entière, et la France n'y perdra rien. »

CHARLES DEULIN.

Deux jours plus tard, le 6 juillet 1862, nous lisions dans l'*Impartial du Nord*, sous la signature de M. J. Prignet :

« Nous pouvons ajouter à ces diverses déclarations publiées dans le numéro de l'*Esprit public* d'hier 4 courant, que M. le préfet du Nord, apprenant cette version de M. *Deleau*, un des derniers héros de la vieille garde, s'est empressé de provoquer une enquête.

« *Deleau* a été mandé à Lille, et là en présence de M. le maréchal *Mac-Mahon*, duc de *Magenta*, de M. *Vallon*, préfet du Nord, de M. le général *Messiat*, commandant la 3e division militaire et de plusieurs autres officiers supérieurs, *il a maintenu sa version première.*

« Procès-verbal a été rédigé en ce sens et expédié immédiatement à Paris.

« On conçoit que quelques uns des acteurs de ce grand drame revendiquent l'honneur d'avoir prononcé ces paroles mémorables. Quoi qu'il en soit, on est heureux de penser, qu'il n'est pas un grenadier de l'armée française qui ne jetât en présence de la mort qu'il provoquait, cette exclamation sublime :

La garde meurt et ne se rend pas ! »

Nous avons cité, pour notre part, à titre de curiosités historiques, les pièces, les récits, les controverses et les incidents qui se rattachent à cette question du mot de Cambronne. Il ne serait guère généreux à nous, après avoir ainsi encombré le terrain, d'inviter nos lecteurs à décider ce que nous n'avons voulu qu'éclairer. Mais si, entre le général Cambronne et le général Michel, ils restent incertains, comme le vieux Deleau lui-même, devant M. Victor Hugo et sa théorie, personne ne l'est plus. C'est tout ce que nous voulions.

C. F.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

1° Marie-Antoinette :

I. Introduction à l'étude de la correspondance de Marie-Antoinette. 1
II. Marie-Antoinette dauphine et reine. 16
III. Marie-Antoinette, sa famille et sa cour. 30
IV. Marie-Antoinette et la révolution française. 46

2° Madame la duchesse de Parme. 61

3° Le Prince Albert. 70

DEUXIÈME PARTIE

1° Les Mémoires de M. Guizot :

I. La responsabilité et la liberté. 79
II. M. Guizot, ambassadeur à Londres. 92
III. Le droit à l'histoire. 106
IV. La diplomatie et l'opinion. 119

2° M. Thiers, historien de l'Empire :

I. La campagne de Waterloo. 131
II. La politique de Napoléon pendant les Cent-Jours. . . . 143
III. Sainte-Hélène. 155
IV. L'empereur Napoléon et les principes de 89. 166

3° M. le duc de Fézensac :

La philosophie de la guerre. 177

4° M. Victor de Tracy. 216

TROISIÈME PARTIE

La nouvelle édition des grands écrivains de la France :

I. Madame de Sévigné. 241
II. Malherbe. 253
III. Corneille. 267

QUATRIÈME PARTIE

1° Les Misérables, par M. Victor Hugo. 281

2° Le mot de Cambronne. 312

3° Le Maudit, par l'abbé ***. 325

4° Le dernier des romantiques. 340

5° Les mœurs parisiennes dans le roman moderne. 354

6° La politique dans le roman et la comédie. 392

Appendice. 415

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.